THESES & MASTERS

IAMM

Evolution historique et comparative de la consommation alimentaire dans les pays du Maghreb central Algérie - Maroc - Tunisie

Master of Science du CIHEAM-IAMM n° 19

Abdelmadjid **HACHEROUF**

1993

Institut Agronomique Méditerranéen de Montpellier
Centre International de Hautes Etudes Agronomiques Méditerranéennes

Evolution historique et comparative de la consommation alimentaire dans les pays du Maghreb central Algérie - Maroc - Tunisie

Master of Science du CIHEAM-IAMM
(soutenu en février 1990)

Abdelmadjid **HACHEROUF**

CIHEAM-IAMM
collection *Thèses & Masters* n°19

1993

L'Institut Agronomique Méditerranéen de Montpellier n'entend donner aucune approbation ni improbation aux opinions émises dans cette thèse.

Ces opinions n'engagent que leur auteur.

HACHEROUF (Abdelmadjid).- Evolution historique et comparative de la consommation alimentaire dans les pays du Maghreb central
Algérie - Maroc - Tunisie.
Montpellier : CIHEAM-IAM, 1993.- 135 p.- (Thèse Master of Science, IAM-M, 1993.
Collection *Thèses & Masters,* n° 19)

REMERCIEMENTS

Ce serait de l'ingratitude de ne pas mentionner que cette thèse a été menée à son terme grâce à l'aide précieuse et au soutien généreux de plusieurs personnes.

Nous remercions J. HASSAINYA qui nous a toujours bien reçu à l'Institut et nous a guidé avec son habituelle rigueur méthodologique.
Nous remercions aussi A. BENCHARIF qui s'est montré constamment prêt à apporter son aide, son point de vue et ses conseils toujours opportuns.
Nous voulons remercier également Madame PADILLA pour les remarques et les recommandations déterminantes qu'elle a apportées dans la réalisation de ce travail.
Nous tenons aussi à exprimer notre profonde reconnaissance à Monsieur le Directeur de l'Institut, Monsieur R. PEREZ pour le soutien généreux qu'il nous a apporté.
Nous voulons remercier également Messieurs les Membres du Jury d'avoir bien voulu accepter de faire partie de notre jury.
Nos vifs remerciements vont également à Monsieur ELIAS pour la disponibilité et la patience avec laquelle il nous aidé à taper, à corriger, à mettre en forme et à présenter sous sa forme définitive ce travail, sans tenir compte de l'amitié qu'il nous a toujours manifestée.
Mes remerciements vont également à Chantal et Marcel MARLOIE et à Marie-Louise et Dominique LECLERC pour la grande amabilité qu'ils nous ont toujours témoignée.
Nous adressons également nos remerciements à Laurence TUBIANA pour nous avoir aidé à effectuer un stage d'étude et d'information au sein de l'ONIC.
Nous voudrions aussi exprimer nos sincères remerciements à Monsieur le Directeur Général de l'ENIAL pour sa très grande compréhension et son appui généreux.
Nous n'oublions pas de remercier aussi le personnel de l'IAM qui a eu l'amabilité de nous aider d'une façon ou d'une autre dans la réalisation de ce travail, et en particulier Frédéric BALMEFREZOL.
Nous remercions également toutes les personnes du MIL, en particulier Madame KHEDIM, et du consulat de Montpellier qui ont eu la gentillesse de nous aider dans la réalisation de ce travail.
Enfin, nous terminons en remerciant notre petite famille et nos amis pour toute l'aide précieuse qu'ils nous ont apportée.

SOMMAIRE

Introduction générale 1

Chapitre I : Génèse des modèles de consommation alimentaire au Maghreb 9

1. Nature et spécificité des modes de consommation traditionnels 12
2. Mutation des modèles d'alimentation traditionnels à l'époque coloniale 15
3. Premières évaluations et spécificités des modèles alimentaires du Maghreb 25

Chapitre II : Bouleversements économiques et sociaux récents 31

1. Changements socio-économiques 34
2. Disponibilités agro-alimentaires 58
3. Place de l'alimentation dans la stratégie de développement 68

Chapitre III : Dynamique de la consommation 73

1. Aperçu sur la situation alimentaire et nutritionnelle à l'indépendance 75
2. Tendances d'évolution des modèles de consommation maghrébins 78

Conclusion générale 111

Bibliographie 119

Table des matières 129

Annexes 131

Tableaux 133

Cartes 135

Introduction générale

Introduction

Ce travail porte sur l'analyse de l'évolution historique et comparative de la consommation alimentaire dans les pays du Maghreb central (Algérie, Maroc et Tunisie). Dans cette perspective, nous esquisserons d'abord les éléments de la problématique de cette recherche, puis nous présenterons les aspects de la méthodologie, enfin nous exposerons la structure de la thèse. Mais auparavant, il nous paraît utile de préciser les motivations et l'intérêt de cette recherche.

Motivations et intérêt de cette recherche.

Le choix de ce thème constitue pour nous l'occasion de replacer dans une application de recherche, d'une part l'expérience professionnelle vécue dans le domaine de la planification alimentaire au sein d'une entreprise nationale algérienne, d'autre part l'élargissement de nos préoccupations et de notre centre d'intérêt pour l'espace méditérranéen en général - et maghrébin en particulier - au cours de notre séjour à Montpellier (IAM). Au-delà de ces considérations, il nous faut souligner le fait que, depuis quelques années, la question alimentaire est évoquée dans presque tous les discours politiques et analyses économiques.

Toute une série de facteurs concourent à faire de la question alimentaire la première préoccupation des pays maghrébins[1]. En effet, les incertitudes qui entourent l'évaluation de la consommation alimentaire - notamment en Algérie - et qui ont été soulignées dans plusieurs travaux, ne permettent pas de connaître les tendances réelles de la consommation. C'est pourquoi la recherche de la maîtrise de la consommation alimentaire est devenue une question prioritaire des chercheurs et des opérateurs économiques. Ces derniers, avec l'avènement de l'autonomie de gestion, s'interrogent beaucoup sur l'évolution des modèles de consommation et leurs perspectives afin de mieux évaluer la demande qui constitue un élément fondamental de la stratégie de développement.

Aussi, notre recherche poursuit deux objectifs :
- comprendre les tendances d'évolution de la consommation alimentaire communes et spécifiques à chacun des pays.
Outre sa contribution à une meilleure connaissance des modèles alimentaires maghrébins, l'évaluation de la consommation dans un des trois pays requiert toujours des comparaisons avec celle des pays voisins. A titre d'exemple, comment pourrait-on dire que la consommation de céréales en Algérie est "abusive" si on ne la compare pas à celle de la Tunisie et du Maroc ? Par contre, si l'on tentait des comparaisons dans ce domaine, entre l'un des pays maghrébins et un pays occidental, le résultat ne serait pas aussi significatif dans la mesure où ces sociétés sont très différentes dans leur mode de vie.
- apporter notre modeste contribution car les travaux d'études et de recherche réalisés dans ce domaine à l'échelle maghrébine sont encore insuffisants.

Cette comparaison "inter-maghrébine" est d'autant plus utile qu'elle est conceptuellement possible et justifiée; ces trois pays, érigés sur un même socle géographique et appartenant à la même communauté historique, devraient présenter a priori des habitudes alimentaires comparables.

Par ailleurs un événement majeur est venu justifier, a posteriori - notre choix: la constitution de l'Union du Maghreb Arabe (UMA) qui devrait faire des cinq pays (en comptant la Mauritanie et la Lybie) une entité économique intégrée.

---

[1] Deux séminaires ont été organisés par les pays maghrébins sur la "question alimentaire au Maghreb"; le premier a eu lieu en Algérie en juin 1989, le second s'est déroulé au Maroc en octobre 1989.

Par ailleurs, la FAO a organisé, en relation avec le CIHEAM (IAM de Montpellier), des séminaires sur le même thème et les pays en 1984 (Alger) et en 1986 (Rome).

Eléments de la problématique

La problématique de cette recherche se rapporte aux questions suivantes :
- Les modèles de consommation des trois pays étaient-ils comparables avant leur indépendance ? Comment se caractérisaient-ils et comment ont-ils évolué au cours de leur histoire?
- Quelles sont les tendances suivies par ces modèles après les indépendances ? Ont-ils évolué différemment ? Comment ? Et quels sont les facteurs explicatifs de leur évolution différente ?
- L'occidentalisation de la consommation se vérifie-t-elle au Maghreb ? Sinon quels sont les invariants des modèles de consommation maghrébins ?

Le point de départ de notre analyse est la définition du concept de modèle de consommation alimentaire. Ce dernier a connu au cours de ces récentes années, notamment depuis l'apparition de la "théorie de l'économie agro-alimentaire", une très large utilisation. On le retrouve pratiquement dans toutes les études effectuées dans le domaine considéré à la fois comme outil d'analyse et comme instrument de planification de la fonction alimentaire. En dépit de la diversité et de la complexité des comportements alimentaires existant dans chaque pays, certains auteurs ont tenté de définir ce concept (DESJARDINS ; REQUIER). Ces définitions, justifiées par les nécessités de classification, de comparaison et de planification alimentaires, présentent l'inconvénient d'être relativement simplificatrices des réalités alimentaires qu'elles recouvrent.

En effet, certaines sont présentées d'un point de vue strictement économique et estiment notamment que la consommation est régie par les seules logiques de la production et du marché (FOURASTIER, J.). D'autres considèrent le modèle de consommation comme le changement d'habitudes alimentaires des populations et le présentent donc sous l'aspect socio-culturel de la consommation, ce qui constitue une définition tout aussi restrictive (ALTERSIAL ; CERED). L'erreur qui est aussi généralement commise dans la conception du modèle de consommation est celle qui consiste à lui conférer un sens strictement normatif et donc une valeur purement biologique, comme si le fait de se nourrir n'était fondé que sur des impératifs nutritionnels qui exigent donc des conduites alimentaires très rationnelles. Dans ce cas, les auteurs cherchent toujours à se référer à un modèle dominant reconnu valable et efficace du point de vue nutritionnel, en général celui des pays occidentaux vers lequel tous les modèles de consommation des pays sous-développés devraient tendre, obligatoirement.

L'évolution des modèles de consommation est ainsi réduite aux seules variations dans les quantités et la nature des éléments nutritifs consommés. Cette conception est à l'origine des erreurs commises par le planificateur qui projette des modèles de consommation, sans tenir compte de la réalité objective du pays considéré. En dépit de la diversité des études qui s'attachent à cerner ce concept et à le différencier des autres, force est de constater qu'elles ne prennent pas en compte l'ensemble des facteurs qui déterminent la dynamique de la consommation.

Le Professeur Malassis (MALASSIS, L. ; PADILLA, M.) définit et analyse les modèles de consommation dans un champ beaucoup plus large, celui du système agro-alimentaire, qu'il lie au système économique et socio-culturel global du pays considéré.
Le concept que nous retiendrons dans notre analyse est celui qui nous permettra de saisir l'évolution des modèles de consommation sous tous les aspects qu'ils recouvrent et les conditions qui les déterminent.

Le modèle de consommation se rapporte ainsi, d'une part à la nature et à la quantité de produits alimentaires disponibles ainsi qu'à leurs apports nutritionnels, d'autre part à la façon dont ces produits sont distribués entre les classes sociales et consommés.
Par ailleurs l'analyse des modèles de consommation n'a de sens que dans une perspective dynamique à long terme (plusieurs décennies voire plusieurs siècles) ; d'où l'intérêt de l'approche historique. Effectivement, comme tous les phénomènes économiques, les modèles de consommation ne sont pas immuables. Ils évoluent eux aussi mais sur une longue période, en passant par diverses étapes qui sont caractéristiques des différentes phases du développement économique et social dont le stade "supérieur" est celui atteint actuellement par les pays industrialisés (LESTER, B. ; PECKHOLM, E.). Si l'on considère ainsi que la base fondamentale des mutations alimentaires est le développement, on peut penser alors que les transformations récentes des

modèles de consommation maghrébins correspondent plus ou moins à celles qu'ont connues les modèles alimentaires des pays avancés dans leur premier stade de développement.

Mais la comparaison de ces modèles maghrébins avec celui des pays occidentaux nous intéresse moins que l'analyse des conditions dans lesquelles ils ont évolué, ce qui permettra de bien comprendre les changements alimentaires qui se sont produits dans les pays du Maghreb.

S'il est toujours délicat d'évaluer le modèle alimentaire d'une société, il est encore plus difficile d'essayer d'expliquer l'évolution qu'il subit tant du point de vue quantitatif que qualitatif, tellement les comportements alimentaires, conditionnés par toute une panoplie de facteurs, sont complexes et variés dans l'espace comme dans le temps. Et s'il n'apparaît pas facile de cerner le phénomène de la consommation dans les pays développés, il l'est encore bien moins dans les pays en voie de développement. Toutefois, diverses études économiques ont tenté de cerner les modèles de consommation et d'interpréter leur dynamique selon diverses approches: écologique, économique, nutritionnelle enfin historique et socio-culturelle.

Ainsi, le facteur écologique semble en mesure d'expliquer, dans une assez large mesure, l'évolution des modèles de consommation des divers pays car le mode d'alimentation d'une société est avant tout déterminé par le milieu écologique, puis par le courant d'échanges pour tout ce qui doit et peut être complété à partir d'autres écosystèmes. (CEPEDE, M. ; LENGELLE, M.). Aussi, pour les différentes formations économiques et sociales qui sont peu ouvertes à l'économie d'échange, les niveaux et les choix alimentaires sont-ils liés à l'évolution des ressources alimentaires locales, conditionnées par les contraintes naturelles.

Mais, à mesure que les sociétés se développent, ce facteur pèse de moins en moins dans la consommation dans la mesure où la diffusion du progrès technique et la variation plus ou moins favorable de la conjoncture politico-économique nationale et internationale ont pu et peuvent toujours modifier les productions et les consommations traditionnelles des pays considérés. Il apparaît ainsi clairement que ce sont en définitive les faits économiques qui dominent l'évolution contemporaine de l'alimentation. On peut donc dire que toute action ou politique alimentaire passe nécessairement par l'action économique de même que toute tentative d'explication des changements alimentaires implique l'analyse des conditions matérielles de vie des populations concernées.

Ceci nous amène à reconnaître que les conditions alimentaires d'un pays donné sont déterminées principalement par sa situation économique dont l'évolution est commandée par le progrès technique (FOURASTIER, J.). On peut ainsi déduire que les facteurs économiques jouent un rôle moteur dans la modification des habitudes alimentaires, sous l'effet du jeu combiné des catégories économiques, entre autres: les revenus, les prix et les disponibilités alimentaires.

Pour se justifier, cette approche économique appuie son analyse sur les conditions d'évolution des modèles de consommation des pays avancés où l'on a pu, en effet, assister depuis les révolutions industrielles à des changements alimentaires radicaux. L'analyse de l'évolution de la consommation des divers aliments dans ces pays montre que ce sont de véritables révolutions alimentaires qui se sont opérées grâce au développement de leur économie. Le passage d'une économie de subsistance à une économie agro-alimentaire marchande, de même que le passage d'une sous-alimentation chronique à l'équilibre physiologique, sont étroitement conditionnés par le progrès économique. On peut noter qu'au fur et à mesure que le niveau de vie s'améliore, la consommation de produits de base décroît considérablement, tandis que celle des produits dits riches s'accroît notablement.

C'est ainsi que le "tournant céréalier" (qui marque le déclin de la consommation de céréales) constitue un fait économique et historique très important dans les pays occidentaux. (FRANCOIS, P.). De même ce tournant céréalier est manifestement le phénomène le plus important de la période transitoire que connaissent actuellement certains pays en voie de développement, particulièrement les pays maghrébins.

En effet, dans ces pays, la consommation des céréales semble avoir atteint un certain niveau de saturation et les prévisions effectuées en matière de consommation révèlent une diversification de la ration, caractérisée par un ralentissement de la croissance de la consommation de céréales et une

amélioration relative de la consommation de produits dits riches. Il faut néanmoins noter, qu'aussi importante que puisse être l'évolution économique et sociale d'un pays, elle n'affecte pas de la même façon la demande alimentaire des différentes couches de la population. Le développement apparaît ainsi comme le facteur le plus discriminant de la distribution sociale de la consommation, aussi bien internationale que nationale.

Si la croissance économique constitue donc une condition nécessaire pour l'amélioration de la situation alimentaire et nutritionnelle d'un pays, elle n'est cependant pas une condition suffisante dans la mesure où tout dépend de la répartition sociale de la richesse créée (J. BLANC). Le phénomène alimentaire ne peut alors s'analyser du seul point de vue économique ; d'autres variables interviennent et font que l'alimentation n'est pas un système simple mais complexe qui évolue au gré de divers éléments relevant de réalités différentes. Le développement de la science de la nutrition, par exemple, a permis sans aucun doute de mieux comprendre la notion de besoins alimentaires et nutritionnels dont la satisfaction constitue à la fois un objectif et une condition nécessaires au développement de la société considérée (J.BLANC). Aussi importante que puisse être la connaissance des besoins nutritionnels, leur satisfaction n'est pas toujours possible en raison de l'insuffisance du pouvoir d'achat des populations concernées et/ou des disponibilités alimentaires, comme c'est le cas dans les pays du Maghreb notamment en Algérie. Par ailleurs, l'homme ne mange pas seulement pour se nourrir mais aussi pour son plaisir. C'est dire que l'alimentation répond tout aussi bien à un besoin physiologique qu'à une nécessité sociale. Le fait de consommer certains aliments et pas d'autres peut reposer sur des considérations socio-culturelles.

C'est ainsi que la consommation des céréales revêt une signification sociale très importante dans les pays du Maghreb qui s'explique par les différents rôles symboliques et socio-économiques (de cohésion sociale, de santé et d'honneur) que le blé a joué et continue de jouer. On peut donc dire que les facteurs sociologiques et historiques interviennent largement dans l'explication des pratiques alimentaires.

Ces facteurs ne peuvent cependant éclairer tous les aspects de la consommation plus particulièrement dans une société en pleine mutation et croissance économique où les catégories monétaires (revenu, prix) jouent un rôle prépondérant dans l'évolution des comportements alimentaires. On peut donc dire que si les différentes approches explicatives ne permettent pas de rendre compte de la dynamique de la consommation, c'est parce qu'elles restreignent leur champ d'explication. C'est pourquoi, pour aider à la meilleure compréhension de ce phénomène de la consommation, il est nécessaire de l'appréhender d'un point de vue beaucoup plus large, tenant compte de toutes les conditions objectives de consommation déterminées par le jeu combiné de tous les facteurs examinés (PETER, F. ARMELAGOS, G.). Il s'agit donc ici de montrer comment, d'une part, le poids relatif de l'écologie et du contexte socio-culturel et historique, d'autre part, les composantes de développement économique et social ont agi conjointement sur la dynamique des modèles de consommation maghrébins.

Cette dynamique a fait l'objet de nombreuses études qui occupent d'ailleurs une place de plus en plus importante dans les analyses économiques. En effet, les problèmes alimentaires qui se posent dans les trois pays requièrent une attention toujours plus grande de la part des états respectifs et des économistes (CENTRE DE RECHERCHE EN ECONOMIE APPLIQUEE (CREA)). Il faut aussi noter que parmi ces études, les analyses comparatives des trois modèles de consommation ne sont pas nombreuses et revêtent un caractère général (PADILLA, M. ; ONCUOGLU, S. ; ALLAYA, M.). En effet, elles sont basées sur des données macro-économiques fournies par les bilans des disponibilités alimentaires. De plus, ces études ne font pas d'analyses détaillées par produits spécifiques à chaque pays et ne proposent par conséquent que des explications globales sur l'évolution des modèles agro-nutritionnels maghrébins, sur la base des disponibilités moyennes par habitant. Dans cette perspective, le but de cette recherche consiste à faire et à expliquer trois constats :

1 - Le premier est que les modèles de consommation de ces pays ont connu une évolution très lente commune avant leur indépendance. La colonisation, qui constitue un moment spécifique dans l'évolution socio-économique des trois pays, a certes marqué ces derniers, mais ne les a pas tellement bouleversé, du moins de manière "positive". C'est ainsi qu'il est apparu que les modèles de ces trois pays se ressemblaient beaucoup à l'aube de leur indépendance.

2 - Nous montrerons aussi, qu'en quelques années seulement d'indépendance et de développement, les bouleversements alimentaires qui se sont opérés dans les trois pays ont été plus importants qu'en 18 siècles d'histoire et en un siècle et demi de colonisation. L'ampleur de ces mutations pose d'ailleurs, à des degrés divers pour ces trois pays, le problème fondamental de l'équilibre alimentaire tant du point de vue de la satisfaction des besoins nutritionnels que de celui de l'autosuffisance alimentaire. Cette évolution qui s'est faite pourtant dans le même contexte de sous-développement, renferme en fait une dynamique très différenciée selon les pays et les produits. Il nous faut ainsi identifier et expliquer, parallèlement à l'analyse de leurs tendances, les spécificités qui caractérisent la consommation de chacun des trois pays.

Il y a certes entre ces trois pays plus que les simples analogies alimentaires pouvant exister entre certains autres pays, ne serait-ce que parce qu'ils se distinguent bien des autres modèles. Mais on observe aussi des différences plus ou moins significatives. Et même si elles peuvent apparaître moins importantes que les similitudes constatées, c'est bien dans ces différences que ces trois pays semblent s'identifier en tant que tels. Ainsi, s'il est apparu qu'au terme de la colonisation, les trois modèles de consommation étaient très comparables, aujourd'hui ils le sont bien moins.

Depuis une dizaine d'années une certaine diversité alimentaire se manifeste progressivement entre les trois pays (GAZZO, Y.). Cette tendance procède d'une croissance économique différenciée. Les stratégies et les options de développement choisies par les trois pays (économie plutôt planifiée en Algérie et plutôt libérale au Maroc et en Tunisie) ont engendré des priorités et des niveaux de développement ainsi que des rythmes de croissance économique différents.) A travers ces évolutions différenciées, on retrouvera néanmoins des tendances communes chez certains groupes sociaux, notamment les citadins nantis qui ont accès à des consommations quantitativement élevées et qualitativement de plus en plus diversifiées.

3 - Nous tenterons enfin d'expliquer que les modèles de consommation maghrébins tendent plus à conserver leurs caractères traditionnels qu'à se diversifier, dans leur évolution. Il nous faut pour cela montrer que la consommation de produits animaux ne s'est pas substituée à celle du blé, substitution qui constitue d'ailleurs le véritable dilemme de la politique céréalière au Maghreb et dépend surtout de l'évolution des conditions économiques.

Aussi, la tendance à l'occidentalisation souvent avancée ne s'est pas vérifiée pour le modèle moyen de chaque pays mais pour certaines couches sociales seulement et pour certains aspects seulement, notamment l'internationalisation des disponibilités alimentaires dont les importations occupent une plus grande place particulièrement en Algérie.

Tels sont les éléments autour desquels s'articule la problématique de cette recherche.

Méthodologie d'approche

Pour répondre aux questions posées et vérifier la pertinence des hypothèses avancées, cette recherche se propose de recourir à :
- l'analyse comparative des trois modèles de consommation qui est en même temps un aspect de la problématique et une option méthodologique.
- l'approche historique pour aider à la compréhension des tendances actuelles de ce phénomène de la consommation dans les trois pays.

Pour cela, nous utiliserons les données de base émanant des diverses sources :
enquêtes de consommation, bilans des disponibilités agro-alimentaires, rapports des opérateurs économiques et autres travaux. L'utilisation des différentes sources permettra d'effectuer toutes les confrontations, et tous les recoupements et ajustements requis des données en vue de procéder aux calculs de moyennes nécessaires pour l'analyse.

Il faut cependant souligner qu'il n'est pas toujours facile de comparer la consommation alimentaire de plusieurs produits et de plusieurs pays en même temps en raison de l'hétérogénéité et de la non fiabilité des données fournies par les diverses sources. En effet, une analyse comparative détaillée des évolutions de ces modèles aurait nécessité une comparaison de tous les produits alimentaires qui

entrent dans les consommations des trois pays et de tous les paramètres qui conditionnent l'évolution de chacun de ces produits. Une telle approche serait trop longue et fastidieuse et n'est pas indispensable pour la compréhension de l'évolution des modèles dans leur ensemble. En effet, d'une part les produits alimentaires ne revêtent pas la même importance relative dans l'alimentation de chacun des pays, d'autre part les paramètres explicatifs sont d'une manière générale communs pour tous les produits.

Aussi, nous pensons qu'une analyse par groupe de produits constitués surtout des deux grands groupes de produits alimentaires (céréales et produits animaux) permettra sans nul doute d'identifier les principales tendances des trois modèles, en relation avec les différents facteurs qui les expliquent. Dans cette optique, nous structurerons notre recherche en trois parties.
La première retrace la genèse des modèles de consommation maghrébins. Le but de cette rétrospective consiste surtout à montrer la nature et les spécificités communes des trois modes de consommation ainsi que les différentes adaptations alimentaires imposées par l'histoire notamment par la colonisation. Elle permet en outre de dégager les éléments explicatifs de l'évolution contemporaine des modèles de consommation maghrébins. Une vision claire de l'évolution historique de ces modèles aidera à mieux comprendre leurs tendances actuelles .
La seconde partie analyse les bouleversements économiques et sociaux qui sont à l'origine des changements alimentaires survenus dans les trois pays depuis leur indépendance. Elle permet de comprendre comment, à travers le constat d'ensemble, les différentes évolutions sociales et économiques ont modifié la consommation alimentaire dans chacun des trois états et ce, de manière relativement différente.
Enfin la dernière partie traite de la dynamique des modèles de consommation. Partant en effet de la situation alimentaire et nutritionnelle à l'indépendance, cette partie permet d'identifier les différentes tendances enregistrées par groupe de produit dans chaque pays .Il s'agira notamment de vérifier si les modèles de consommation se sont renforcés dans le caractère traditionnel ou s'ils ont plutôt connu une diversification.

Chapitre I

Génèse des modèles de consommation alimentaire au Maghreb

Le mode d'alimentation d'une formation économique et sociale n'est pas seulement le fait des conditions géo-écologiques de son milieu, il est également le produit de son histoire.

Le Maghreb est justement, selon (AMIN, S.) une des régions du monde où l'histoire, plus que la géographie, explique l'évolution du mode de vie. En effet plusieurs invasions de peuplement ont introduit des spécificités économiques et sociales qui ont plus ou moins marqué les modes de vie existants. Aussi, pour tenter d'expliquer l'évolution récente des pratiques alimentaires et de dégager les différents traits originaux qui les caractérisent, il nous paraît nécessaire de retracer les grandes lignes de leur genèse et de leur développement. Une brève rétrospective de l'histoire pré-coloniale et coloniale du mode de vie est donc indispensable pour mieux comprendre, d'une part les problèmes d'adaptation alimentaire aux évolutions historiques des économies, d'autre part les raisons des enjeux actuels des stratégies alimentaires. Le but de cette rétrospective n'est pas de faire l'histoire de l'alimentation, encore moins celle du Maghreb, mais d'en dégager les enseignements qu'elle peut apporter au double plan économique et social.

Il est toujours difficile de faire un télescopage d'une aussi longue période, aussi distinguerons-nous trois grandes époques historiques : pré-coloniale, coloniale et actuelle. Les études et recherches effectuées à ce jour dans différents domaines sur les pays maghrébins montrent dans leur rétrospective des ressemblances évidentes. En effet, il est des régions dans le monde où d'un pays à un autre les hommes se ressemblent dans leur morphologie comme dans leur psychologie, dans leur parler et dans leur mode de vie; le Maghreb est de ces régions (AMOR, B.). Ces analogies s'expliquent par le fait que les pays du Maghreb sont construits sur le même socle géographique, appartiennent à la même civilisation, enfin relèvent d'un même contexte socio-économique et historique de développement.

Ce sont donc les mêmes contraintes écologiques et le poids de la même histoire qui ont façonné le mode de vie des populations du Maghreb. On retrouve dans l'ensemble du Maghreb de l'Est à l'Ouest la même diversité, des régions, des paysages morcelés et des reliefs montagneux qui se répètent dans chacun des trois pays (RIVIERE, H.). Quelques particularités propres à chaque pays existent évidemment. Mais c'est sous cette apparente uniformité qu'on distingue dans les trois pays du Maghreb, depuis la préhistoire, deux modes de vie irréductibles correspondant à deux catégories de populations : les agriculteurs sédentaires et les éleveurs nomades et semi-nomades (AMIN, S.). La répartition de la population selon ces deux modes de vie ne repose pas en réalité sur un équilibre écologique mais elle s'appuie sur l'existence juxtaposée de deux écosystèmes très contrastés que se disputent fréquemment les deux groupes sociaux.Cette dualité naturelle a donc engendré manifestement une dichotomie socio-économique entre les agriculteurs et les nomades dont on a tendance à amplifier l'opposition traditionnelle et à éluder la complémentarité économique (HERMASSI, E.).

Cette complémentarité se manifeste notamment à travers le commerce intérieur qui met en contact permanent les différents groupes sociaux. La représentation des modes d'alimentation de ces derniers va s'appuyer ainsi sur la distinction de leur mode de vie respectif.

1. Nature et spécificité des modes de consommation traditionnels.

Le mode de vie d'une société est conditionné par les types de production et de consommation qui le caractérisent, ainsi que par son milieu socio-culturel. Le mode de consommation alimentaire quant à lui se fonde sur le mode de production qui le sous-tend et sur le système culturel qui le socialise et le reproduit. Dans une société où l'auto-consommation est quasi exclusive, tenter de décrire son mode d'alimentation revient à décrire son mode de production.

A. Ressources et production alimentaires

Chaque peuple s'identifie par son régime alimentaire, lui-même déterminé par la production d'un ou de plusieurs produits agricoles adaptés aux conditions de son milieu. Originaire très vraisemblablement du Maghreb, le blé dur (nécessitant un climat chaud et sec) caractérise l'agriculture antique maghrébine (CNPF. INSEE). Sa culture connaîtra une extension incomparable à celles des autres céréales, avec les grandes conquêtes et la colonisation. Avec son développement s'est diffusé également un nouveau modèle de consommation (PIVOT, C.). Au commencement donc de son histoire, le Maghreb connaissait déjà l'agriculture (JULIEN, C.A.). Les cultures céréalières (blé dur et orge) et arbustives (l'olivier, la vigne, le figuier, le grenadier, l'amandier) remontent à l'origine de cette agriculture ainsi que l'élevage (chèvres, moutons, mulets, chevaux, boeufs et chameaux) dont l'abondance fera dire à certains auteurs que la population n'égale pas son cheptel (BENCHOHRA, B.). C'est au cours du premier siècle que la culture du blé dur se développa davantage, imposée par Rome pour subvenir aux besoins de sa population. Rome va s'approprier l'essentiel de la production de blé dur qui entre temps s'est encore développée (LARAOUI, A.) et la population autochtone va être obligée de cultiver l'orge pour assurer sa propre subsistance.

C'est ainsi que le Maghreb allait constituer un grenier à blé, d'abord pour les Phéniciens, puis pour les Romains. Plus encore, le Maghreb allait devenir plus tard, "l'âme nourricière de Rome" (MEGHERBI, A.). On trouve également, outre les cultures céréalières et fruitières, des cultures vivrières (pois chiches, raves, fèves, asperges sauvages, artichauts, oignons, ails et truffes) ainsi que des cultures maraîchères.

Des greniers immenses étaient construits pour recueillir les blés qui provenaient de différentes provinces du Maghreb avant d'être acheminés vers Rome. Ces blés étaient cultivés, soit par les paysans indigènes et prélevés sous forme d'impôts en nature, soit par les colons Romains qui les expédiaient à Rome où ils étaient vendus à prix d'or (BENCHOHRA, B.).Tout au long de leur domination, les colons qui se sont établis avec leurs familles en Afrique du Nord dans les meilleures terres exploitèrent les pays en tirant les plus grands profits des cultures de blé principalement, mais aussi de l'élevage.

C'est à partir du XIIème siècle que l'agriculture connut un développement important. Les exportations de graines vers l'Europe furent un facteur déterminant de l'extension de la culture céréalière. En même temps l'élevage se développa de manière notable, de nouvelles plantes furent introduites, en particulier la canne à sucre et le riz, ce qui eut pour effet de diversifier les productions alimentaires (RIVIERE, L.H.). Le développement de l'agriculture fut tel qu'on dira que le Maghreb sauva la France de la famine sous le blocus décidé par la Grande Bretagne (BENCHOHRA, B.). La région des steppes, qui est potentiellement riche et qui s'étend de l'Est à l'Ouest du Maghreb va être réservée principalement à la culture céréalière associée à l'élevage extensif. Cette région va conserver cette tradition jusqu'à présent et constituer un secteur d'évolution des conditions diverses de vie, tantôt sédentaire, et tantôt nomade (GALISSOT, R.). Cette triple uniformité (géographique, historique et de peuplement) implique que les trois pays du Maghreb partagent le même mode de vie et, par conséquent, la même alimentation.

B. Des modes de consommation homogènes liés au système productif

Les modes d'alimentation correspondant aux catégories sociales pré-citées sont donc de deux types : agricoles et agro-pastoraux. Mais, en fait, on distingue trois types liés au mode de production de chacun des groupes de population suivants : les citadins, les paysans agricoles sédentaires, les nomades.

a. Les citadins

Le Maghreb pré-colonial est fortement marqué économiquement et socialement par la vie rurale, c'est ce qui explique que les villes y sont peu nombreuses. La population urbaine ne dépasse pas 5% en Algérie, 12% en Tunisie et 8% au Maroc, soit 10% pour l'ensemble du Maghreb (AMIN, S.) L'alimentation de ce groupe de population est relativement diversifiée ; elle est composée de céréales (blé dur, orge) d'huile d'olive, de légumes, de fruits (figues, dattes), de miel et de viande (viande de mouton essentiellement et poulets). Ces populations aisées parce que disposant de revenus substantiels tirés des diverses activités artisanales, commerciales et agricoles, avaient des niveaux de consommation quantitativement élevés et qualitativement meilleurs.

L'alimentation de cette société, notamment de l'élite urbaine, est jugée dispensieuse par IBN KHALDOUN. Elle est pour ce groupe de population assez souvent la satisfaction d'un plaisir plus que la satisfaction des besoins nécessaires. La viande est consommée presque chaque jour; le repas moyen est constitué d'un potage de céréales, d'un couscous garni de viande de mouton ou de poulet accompagné de divers légumes et de fruits de saison. Le sommet de leur alimentation est le méchoui qui se trouve être un mêt de festin de riche (BERQUES, J.).

b. Paysans sédentaires

Ce groupe social, représentant près de la moitié de la population a un régime alimentaire assez fruste et monotone dans son ensemble et se caractérise par une consommation de céréales, principalement le blé dur, l'orge (MOREAU, A.) et plus accessoirement le seigle, le sorgho et le mil. Cette alimentation comporte également des légumes, des tubercules et des légumineuses à titre d'appoint aux céréales (BOUQUET, J.).

La quasi totalité des céréales et des autres aliments résulte de la production de leur terre. L'association de l'élevage, essentiellement de moutons et de chèvres, à leur culture leur permet de consommer à certaines périodes des produits animaux (viande, lait). En fait, la viande est exceptionnellement consommée les jours de fêtes (familiales, religieuses) et les jours d'hospitalité. La consommation connaît des variations dans le temps en fonction des saisons et des cycles agricoles. Compte tenu de ce fait, la consommation passe par des périodes d'abondance et de restriction relatives.(RIVIERE, R.).

La période d'abondance relative, qui dure environ quatre à cinq mois après la récolte, est caractérisée par une "surconsommation", autrement dit, la production agricole couvre suffisamment les besoins alimentaires et nutritionnels moyens (Centre de recherche en économie appliquée).
La période de restriction relative correspond à la période "de soudure" durant laquelle les réserves alimentaires d'auto-subsistance sont restreintes, voire épuisées et la consommation est alors en dessous des besoins nécessaires (Centre de recherche en économie appliquée).

C'est ainsi que parfois les fruits de saison (figues de barbarie, figues sèches) et la galette de blé ou d'orge trempée dans de l'huile d'olive constituent les aliments d'appoint des paysans (ROUSEAU, C.). Ils sont même amenés à consommer ce que l'on peut qualifier d'aliments de disettes, tels que les artichauts, les asperges sauvages, les tiges, les tubercules et certaines racines plus ou moins comestibles (BOUQUET, J.).

Les fonctions de transformation, de conservation et de stockage sont assurées au sein des familles par les femmes. Ces dernières transforment les céréales en divers produits (semoule, couscous, pâtes) à l'aide de petits moulins de pierre portatifs, et à partir du lait fabriquent différents dérivés (petit lait, lait caillé et beurre ranci) au moyen d'outres en peaux de chèvres. Elles procèdent également à la

conservation des légumes et des viandes (par salaison et séchage) ainsi qu'au stockage des denrées alimentaires, notamment les céréales, dans de grandes jarres en terre cuite et dans des "matmors" pour se prémunir contre les risques naturels, ainsi que contre les saisons mortes (BURNET, E. ; VISCONTINI ; LEMOINE, M.).

c. Les nomades

Cette catégorie de population (y compris les semi-nomades) constitue presque la majorité de la population du Maghreb. Tout au long de l'histoire du Maghreb, cette population a réussi à conserver son identité, restant en marge des transformations socio-économiques qu'a subies le Maghreb (AMIN, S.).

Jusqu'à la colonisation française, on a pu dire que, grâce à leur mode de vie, les nomades sont restés pratiquement en dehors de l'histoire. Ils vont vers les pâturages et les points d'eau, là aussi où ils peuvent faire du jardinage. Ils vivent de la production de céréales, de l'élevage qui constitue leur principale activité et de la récolte de leur jardin. La particularité de leur mode de vie fait que leur mode de production et de consommation est déterminé par les conditions géographiques et historiques. La variation de leur mode de production entraîne automatiquement celle de leur mode de consommation.
Leur mode d'alimentation est donc le reflet de leur mode de production agro-pastoral, qui est déterminé par (SECRETARIAT SOCIAL D'ALGER) :

- l'élevage de chèvres, moutons, chameaux, et la production de produits d'élevage (lait, viande, fromage, beurre).
- le commerce caravanier avec l'intérieur, principalement et l'extérieur de la région. Ils échangent le sel contre le mil, les produits d'élevage contre d'autres denrées alimentaires (dattes, céréales).
- le jardinage et la production de céréales (blé, orge, mil) et de fruits d'été (raisins et dattes).

Telle est la structure de la production alimentaire des nomades, en partie auto-consommée; le surplus est troqué pour se procurer d'autres denrées alimentaires dont ils ont besoin. Contrairement à la population du nord, les nomades sont toujours obligés de produire leur consommation dans un environnement très contraignant. En effet, pour assurer la survie de leurs troupeaux qui constituent leur unique moyen de subsistance, ils sont obligés, selon les conditions naturelles, de se déplacer du sud au nord et inversement. Là où le sol peut être cultivé et donner une récolte, le nomade se sédentarise. Sinon il pratique l'élevage. Le bétail constitue ainsi pour le nomade l'unique moyen de transformation des ressources végétales en calories animales facilement consommables et stockables. Les nécessités de subsistance, parfois même de survie, l'obligent à organiser son système alimentaire dans des conditions très difficiles (BOUKHABZA, M.). Au terme de la période pré-coloniale, on entrevoit déjà les caractéristiques générales de l'alimentation du Maghreb, caractéristiques que l'on trouve jusqu'à présent aussi bien en Tunisie, en Algérie et au Maroc; elle est constituée de trois types différents qui entretiennent des rapports de complémentarité, mais dont l'un tend à dominer l'autre.

Ces trois types correspondent à la vie rurale, à la vie nomade, à la vie citadine. Cette alimentation est dans l'ensemble fondée sur la triade suivante: des céréales, notamment le blé dur et l'orge accompagnées d'huile d'olive et de végétaux verts ou de légumineuses (pois chiches, fèves) accessoirement, la viande étant pour l'ensemble de la population notamment rurale un aliment de jour de fête et d'hospitalité. Par ailleurs, l'alimentation est caractérisée par une auto-consommation quasi exclusive. Le Maghreb n'a jamais importé de denrées alimentaires, plus particulièrement les céréales au cours de cette période (BENCHOHRA, B.). Cette auto-suffisance a donc entraîné l'existence de types alimentaires déterminés par les conditions agro-écologiques et reflétant une agriculture de polyculture associant un élevage extensif.

La différenciation de la consommation procède plus de la distinction entre villes et campagne, qu'entre agriculteurs et nomades (BHERMASSI, E.). Ces derniers, bien qu'ayant des mode de vie relativement différents, ont dans l'ensemble une alimentation simple, monotone et homogène. En outre, ces populations connaissent des variations de consommation dans le temps, du fait de la variation de la production en fonction des conditions naturelles (SECRETARIAT SOCIAL D'ALGER).

Lorsqu'au XIème siècle la vie nomade connut une grande extension dans le Maghreb, la population sédentaire diminua, voire disparut dans certaines régions et ce dans les principales villes de Tunisie et du Maroc (AMIN, S.)et la part des produits d'élevage dans l'alimentation maghrébine prit alors de l'ampleur au détriment de la consommation alimentaire des paysans sédentaires. Mais plus tard, c'est la vie sédentaire qui l'emporta dans ce conflit d'intérêts qui a toujours opposé ces deux modes de vie (BOUKHABZA, M.). Il ressort de cette analyse que les facteurs déterminants de l'alimentation et de son évolution historique sont la sédentarisation, la production de consommation locale et c'est sur ces variables de changement social et alimentaire entre autres que va jouer la colonisation.

2. Mutation des modèles d'alimentation traditionnels à l'époque coloniale.

Au terme de cette période pré-capitaliste, les frontières actuelles entre les trois pays n'étaient pas vraiment établies, c'est dire que la colonisation a bouleversé non seulement l'économie, mais également la géographie, jusqu'à modifier ce triptyque nature - homme - culture du Maghreb.

A. Désarticulation des structures de production.

Au contact du système économique colonial, le contexte propre des pays maghrébins s'est destructuré par la décomposition des formes de vie sociale existantes.
Le complexe traditionnel production/alimentation qui assurait un certain équilibre entre les populations et les potentialités alimentaires existantes n'a pu se maintenir ; face à la concurrence du système productif colonial et sous l'effet de l'augmentation des pressions démographiques, toutes les structures de production traditionnelles se disloquèrent peu à peu.
Les colons se sont appropriés pratiquement toutes les meilleures terres, créant un vaste mouvement de paupérisation des populations. Ces dernières, pour vivre, se sont alors trouvées dans l'obligation de vendre leur force de travail aux premiers et de se prolétariser.

C'est ainsi que l'articulation des besoins et des ressources alimentaires s'effectuant par le travail est passée de la forme directe : besoin-biens à la forme indirecte : besoin-salaires-biens. Dans la première forme, la population consomme ce qu'elle produit, dans la seconde forme, son alimentation dépend de l'approvisionnement sur le marché. Les pays du Maghreb se sont trouvés engagés dans ce processus qui a engendré une désarticulation des structures sociales de production et de consommation et par voie de conséquence des modes de vie traditionnels et a abouti aux déséquilibres alimentaires constatés (SECRETARIAT SOCIAL D'ALGER).

Même si, dans la période pré-coloniale, l'équilibre traditionnel entre les ressources et les besoins des populations des trois pays était relativement précaire, c'est durant la période coloniale que cet équilibre relatif a été rompu brutalement. Ce déséquilibre entre les ressources et la population n'a cessé de s'accroître depuis lors. De plus, l'extraversion et la monétarisation des économies des trois pays ont sérieusement affecté une population dont la grande majorité est agricole. Ces économies se sont trouvées intégrées au marché malgré elles et sont devenues ainsi très sensibles aux fluctuations économiques qu'elles ne connaissaient pas jusqu'alors. Par ailleurs, sous l'effet de la division coloniale du travail, un processus de différenciation très nette du niveau de vie s'est engagé, puis aggravé entre les Maghrébins et les Européens. Quelle est la ration alimentaire de chacun des trois pays du Maghreb en cette première période de la mise en place de la société coloniale ? Bien entendu, on ne peut que l'esquisser à travers certaines monographies et sources documentaires historiques (SECRETARIAT SOCIAL D'ALGER). (HOFFHERR, R. ; MORRIS, R. ; NOUSHI, A. ; BURNET, E.T. ; MATHIEUX, J. ; LUMMAU, J. ; HERSE, H.). Malgré leurs limites et leurs imperfections, les références permettent d'appréhender la nature des régimes alimentaires des groupes de population et des pays concernés.

a. Huile d'olive et légumes en Tunisie.

La base de l'alimentation est constituée de blé et d'orge consommés essentiellement sous forme de grain et sous forme de couscous, et de galette, ainsi que de pâtes (BURNET ; VISCONTINI). Accompagnés d'huile d'olive et de légumes verts, ils représentent une ration de 2.400 calories environ pour un très grand nombre de familles. Contrairement aux Marocains et aux Algériens, les Tunisiens consomment moins de légumes secs, qui tiennent d'ailleurs très peu de place dans leur production agricole. Cette ration composée donc essentiellement d'hydrates de carbone, du fait qu'elle est très faible, ne permet pas de compenser l'insuffisance en protéines animales.

Toujours selon cette étude, sur 102 familles observées suffisamment longtemps pour qu'une consommation rare n'échappe pas, on a constaté que :

- 39 familles ne consomment pas de viande
- 61 familles ne se nourrissent pas de poisson
- 68 familles ne s'alimentent pas en laitage
- 74 familles ne consomment pas d'oeufs
- 46 familles ne consomment pas de légumineuses
- 6 familles ne connaissent pas les végétaux verts
- 46 familles ignorent les fruits
- 52 familles ne s'approvisionnent pas en pomme de terre

Pour toutes ces espèces alimentaires, les quantités consommées sont inégales. La consommation de viande dépasse 200 g par jour dans seulement 2 familles vivant en ville (Tunis) ; il s'agit de familles disposant d'un revenu assez élevé et régulier.

Dans 10 familles, soit 10 % environ, elle atteint 100 g et dans 15 % elle varie de 50 à 100 g, enfin elle est inférieure à 30 g dans 25 % des cas. Elle varie également selon les régions et les milieux d'habitat. Elle est beaucoup moindre dans le sud et dans la campagne que dans le nord et dans les villes. Une famille modeste à Tunis en consomme environ 2 fois par semaine, 1 à 2 fois par mois à la campagne.

La consommation de poissons est pratiquement absente en dehors des villes côtières où elle est de 6 kg environ par habitant et par an. Pour les produits laitiers, une douzaine de familles seulement en consomme 2dl par jour, et par habitant. Par ailleurs, le peu de légumineuses consommées sont principalement les fèves et les pois chiches ; les fruits dominants sont les melons et les pastèques dans le Nord et les dattes dans le Sud.

Ainsi donc, pour les aliments protecteurs, la Tunisie est suffisamment favorisée par la nature, les plus abondants et réguliers sont les végétaux verts et les légumes ainsi que les fruits.
Il est à noter également que la consommation est très différente entre les composantes sociales. C'est ainsi que parmi les 110 familles observées, dans 10 % seulement d'entre elles une personne consomme plus de 3000 calories, dans 82 % elle consomme moins de 3000 calories, dans 44 % elle reçoit plus de la ration sociale moyenne qui est estimée à 2400 calories, enfin dans 45 % elle consomme en dessous de cette ration sociale.

A titre de comparaison, à la même époque, au Maroc, la population pauvre représentant 50 % de la population totale avait une ration insuffisante comprise entre 1600 et 1800 calories. Les plus inégalement répartis sont la viande, le poisson, les laitages et les oeufs. Ces produits viennent s'ajouter aux céréales qui sont les premières à être consommées, soit environ 900 g par jour et par habitant. En résumé, plusieurs faits confirment que l'alimentation est en général pauvre, composée surtout de céréales et d'huile d'olive, 40 g environ par jour et par habitant. En période de disette, la sous-alimentation porte sur presque tous les produits alimentaires consommés.
Les facteurs explicatifs de cette alimentation carencée sont surtout l'insuffisance de récolte résultant de la croissance démographique, de la sécheresse et de l'insuffisance des productivités agricoles, et la faiblesse du pouvoir d'achat.

b. Produits laitiers, blé dur et orge en Algérie.

Il est possible de distinguer ici les sédentaires du nord des nomades.

- Alimentation des sédentaires

La nourriture de base est en toute saison le couscous et la galette. Sous cette forme l'Algérien consomme environ 800 g de semoule de blé dur et d'orge qui sont triturées de manière assez grossière pour des raisons d'économie, ce qui correspond à une ration de moins de 2300 calories par jour et par habitant. A ces 800 g, il convient d'ajouter environ 20 g d'huile d'olive par jour et 50 g de laitage, de chèvres et brebis, mélangé à du couscous ou transformé en beurre pour l'assaisonner (LEMOINE, M.).

Cette ration varie suivant les saisons. C'est ainsi que pendant la bonne saison allant de mai à novembre, les fèves, et accessoirement les pois chiches, viendront assortir le couscous. Par ailleurs, cette ration s'améliorera avec l'appoint de quelques légumes qui sont souvent les mêmes (oignons, tomates). Durant la mauvaise saison, le niveau de la ration régresse. Les légumes cités sont remplacés par les cardons sauvages; l'insuffisance ou l'absence de blé et d'orge est compensée par d'autres substituts comme le seigle, le maïs (bechna), le sorgho, les gesses (djelben) et la farine de glands ainsi que d'autres plantes comestibles. Quand les fèves et les pois chiches apparaissent, ils deviennent la composante prépondérante de la ration alimentaire.

La viande est consommée exceptionnellement, comme nous l'avons déjà vu, les jours de fêtes (familiales et religieuses) et d'hospitalité. Elle est consommée également sous forme de viande séchée et salée (quedid) notamment en hiver.

La galette est consommée souvent trempée dans de l'huile ou dans des laitages (petit lait). Pendant l'automne, apparaîtront dans l'alimentation, par intermittence, les figues de barbarie et les figues et certains fruits de saison.

Toute l'année, les oeufs et les poissons sont presque absents. Cette ration calorique subit d'une saison à une autre, voire d'un jour à un autre de grandes variations. Comme d'ailleurs dans les pays voisins, la répartition de la consommation à l'intérieur de la famille n'est pas la même. Les femmes et les enfants consomment moins que le chef de famille, nécessitant plus de nourriture pour travailler. Pour illustrer cette ration, nous reproduisons ci-après le budget mensuel de la famille d'un travailleur agricole composée de cinq personnes (père, mère et trois enfants) (SECRETARIAT SOCIAL D'ALGER). Ce budget est considéré comme représentatif de la catégorie. Annuellement cette famille achète :

- 3 doubles[1] de blé dur pour	2700 F.
- 1 double de fèves sèches à	600 F.
- 1 double d'orge à	450 F.

A ces denrées de base viennent s'ajouter :

- 2 litres d'huiles d'olive :	365 F.
- 1 kg de viande	350 F.
- 1 kg de sucre	110 F.
- 250 g de café	150 F.
- enfin des dattes et du miel	250 F.

Chaque mois, cette famille consacre à sa nourriture environ 500 F et 1200 F aux autres dépenses non alimentaires. Les dépenses alimentaires représentent 86 % environ des dépenses totales. Il est à noter que ce budget n'inclut pas l'auto-consommation qui est estimée pour les céréales à 67 % sur la base de la ration céréalière mentionnée ci-dessus. Il apparaît donc à travers ce budget que la

[1] Par double on entend le double décalitre

consommation des céréales achetées représente 75 % des dépenses alimentaires, et cela malgré l'auto-consommation qui est importante pour ces produits de base. Par ailleurs, bien que le prix soit élevé, le blé dur est préféré aux autres céréales.

La consommation de viande est très faible, sa fréquence varie entre un maximum d'une fois par mois et un minimum de trois fois par an. Par contre, le budget ne fait apparaître que les légumes en raison certainement de leurs prix très élevés même en pleine saison. Bien qu'on puisse connaître la part de l'auto-consommation, on peut dire, comme on l'a déjà vu, que la consommation de légumes verts n'est pas importante comme en Tunisie. La situation alimentaire serait très critique si le travailleur ne disposait pas d'un lopin de terre qui lui assure une récolte de céréales et de fèves suffisante.

Chez cette catégorie de population, le nombre de calories est sans doute suffisant, mais l'alimentation est déficitaire en protéines d'origine animale, en substances minérales et en certaines vitamines. Le déséquilibre entre ces différents principes alimentaires est certain. En effet, l'absence dans la nourriture, pendant presque toute l'année, d'oeufs, de laitage, de viande, de légumes et de fruits entraînera inévitablement une déficience en éléments nutritifs nécessaires.
Ces conditions d'alimentation sont analogues en Tunisie et au Maroc. L'on note que plus de la moitié de la population a une dépense alimentaire de 70 à 80 % du budget global, et une dépense céréalière comprise entre 75 et 80 % du budget alimentaire.

Nous venons d'examiner la situation alimentaire des populations sédentaires vivant au nord. Il convient d'analyser à présent celle des populations vivant au sud, plus précisément celle des nomades, et cela d'autant plus que nous avons pu disposer de renseignements sur les conditions de leur alimentation.

Comme on vient de le voir pour la population du Nord, les conditions alimentaires de ces groupes sociaux sont pratiquement les mêmes en Tunisie et au Maroc.

- Alimentation des nomades.

Le territoire où vivent les nomades est la région la plus vaste du Maghreb mais aussi la plus déshéritée notamment du point de vue de l'eau et de la terre cultivable. On trouve dans cette région deux types d'exploitation du sol qui correspondent à deux modes d'alimentation assez différents. L'alimentation du nomade repose ainsi sur les produits provenant soit de l'élevage qu'il exerce de manière extensive dans la steppe (lait, beurre...), soit du jardinage qu'il pratique, directement ou indirectement, dans l'oasis, (les dattes, et les céréales) ainsi que du troc (RIVIERE, L.H.). Il achète de l'huile, du sucre et du thé grâce au revenu qu'il tire de son commerce caravanier. A ce propos on remarquera que cette activité est fortement concurrencée par le camion. Dès lors le nomade devient de plus en plus souvent un éleveur de moutons et non plus de chameaux. Le niveau de vie des nomades varie beaucoup d'une année à l'autre dans la mesure où il est conditionné par le milieu naturel notamment la pluie qui détermine l'existence de pâturages nécessaires aux troupeaux et par voie de conséquence la production de lait et la pratique de la culture (l'orge, le blé, le mil).

Il faut noter que la consommation alimentaire est la même pour tous les membres de la tribu et quelles que soient ses ressources. Que le nomade possède 10 ou 100 bêtes, il ne consommera pas plus et pas moins de lait, il n'échangera pas plus et pas moins de blé et de dattes, et il n'achètera ni plus ni moins d'huile et de sucre.

Les nomades qui sont parvenus à se sédentariser par eux-mêmes, là où la culture est possible notamment dans les oasis, devraient se nourrir mieux. Ils consomment trois mois durant du couscous ou de la galette de blé ou d'orge. Trois autres mois, ils se nourrissent de dattes (1 à 3 kg par jour). Le reste du temps ils s'alimentent de légumes, de plantes, de racines sauvages. Cependant, la colonisation a été un élément perturbateur de la vie nomade, puisqu'elle a amené des tribus entières de nomades à s'engager dans la voie de la sédentarisation. C'est ainsi que l'agriculture céréalière s'est trouvée étendue à de nombreuses régions de steppes à vocation pastorale.

En 1946 une enquête effectuée pour la première fois en Algérie dans le Hoggar (SECRETARIAT SOCIAL D'ALGER) a considéré les chiffres des récoltes et du recensement des troupeaux pour

évaluer les ressources des deux catégories de population, nomade et sédentaire; on a constaté que cette dernière catégorie de population, après prélèvement de la part qui revient aux nomades (Touaregs) dispose d'une quantité estimée à 2.510 quintaux de grain, cette année là (blé, mil) et de 100 kg de tomates sèches. Les premiers destinés à la consommation, les seconds à la vente, le revenu moyen de chaque individu sédentaire s'élevait à 105 kg de grain et 600 Francs (anciens) par an.

En ce qui concerne le nomade, le revenu a été estimé à 145 kg de grains et 1.200 A.F. par habitant pour la même année [2]. Il ressort donc de cette enquête que le niveau de vie était extrêmement faible. A la même époque des médecins de la région ont fait un rapport (Secrétariat social d'Alger) sur l'état de sous-alimentation dans lequel se trouvait la population nomade, cause directe ou indirecte de mortalité. Une seconde enquête est effectuée en 1951 dans une autre région (ABADLA). Celle-ci a permis, de connaître, non plus le revenu en nature ou en espèce, mais les quantités de denrées alimentaires disponibles, c'est-à-dire produites localement ou provenant du commerce, ces disponibilités ramenées à la population et l'année correspondent à :

- 33 kg.de blé dur,
- 55 kg de blé dur et d'orge,
- 20 kg de mil,
- 10 kg de pois et de lentilles,

La consommation apparente totale est proche de 90 kg habitant et par an de céréales et de légumes secs. Si les consommations sont sensiblement plus élevées que celles des précédentes régions, c'est que sans doute, cette région se prête à la culture d'autres céréales, telles que sorgho, mil, céréales d'été qui sont utilisées surtout pour les périodes de soudure. Il n'en demeure pas moins que le niveau de consommation reste encore faible et que les récoltes sont déficitaires.

Les résultats de ces enquêtes permettent de conclure que les conditions de vie sociale dans la région et pendant cette période sont extrêmement difficiles, pour ne pas dire misérables, aussi bien pour les nomades qui ont vu leurs revenus issus du commerce et surtout du monopole de transport caravanier péricliter, que pour les nomades sédentaires qui ne parviennent pas à produire assez pour se nourrir . Ils s'ensuit que la sédentarisation des nomades a beaucoup contribué à la détérioration de leur niveau de vie, en ce sens qu'elle a engendré un changement de vie sociale auquel ils n'étaient pas préparés. Par ailleurs la monétarisation des échanges qui a remplacé le troc et la demande commerciale qui a supplanté l'auto-consommation sont également à l'origine de la désintégration des modes de vie des nomades.

c. Sucre et légumineuses au Maroc.

La ration alimentaire s'élève, en moyenne, à 2600 calories. Comme en Algérie et en Tunisie, les aliments de base du Maroc sont les céréales, le blé dur et l'orge, qui sont consommés sous forme de couscous, de pain (galette) et de bouillie, à raison de 800 g par jour et par tête. Ces céréales sont complétées par des légumineuses notamment les pois chiches, les fèves et accessoirement les lentilles qui ont été introduites au Maghreb par la colonisation.

Les corps gras, principalement l'huile d'olive, sont consommés dans les tajines, avec le couscous et directement : la galette trempée dans de l'huile, comme dans les pays voisins.
Avec 13 % de la ration, le sucre représente une part bien plus importante qu'en Algérie et en Tunisie.

La consommation de viande est très faible à l'instar de l'Algérie et de la Tunisie. Cependant, contrairement à ces derniers, c'est la viande de boeuf qui est plus consommée. En résumé et malgré les fluctuations locales et saisonnières, les régimes alimentaires maghrébins peuvent se distinguer par ces caractéristiques :

---

[2] Bien entendu, ces chiffres se basent sur l'estimation des superficies cultivées, non sur les déclarations qui peuvent varier dans un sens comme dans un autre. Ils n'en donnent pas moins des indications sur ce qu'a pu être le niveau de vie de ces populations pendant cette période coloniale

- une prédominance de la consommation des céréales,
- une consommation d'huile d'olive,
- une consommation irrégulière de légumineuses et d'une façon générale de légumes,
- une faible consommation de viande sauf dans les familles urbaines et aisées,
- une faible consommation de produits laitiers, plus particulièrement en Tunisie et au Maroc,
- enfin, une faible consommation de fruits, sauf les dattes dans le sud, les figues en Algérie et les oranges dans les régions de production du Maghreb.

On voit donc que le principe de l'alimentation est le même dans tout le Maghreb, la base de la nourriture étant constituée de céréales, principalement le blé dur, accessoirement l'orge et rarement le seigle, le maïs (bechna) et le sorgho . Ces céréales sont consommées sous forme de grains entiers et sous forme de semoule de farine, de couscous, de pâtes, de galettes et de bouillies variées, (beignets en Tunisie). Elles sont accompagnées de sauces généralement à base végétale sous forme de légumes, de légumineuses, d'huile ou de graisse et de condiments (piments et diverses plantes aromatiques...)
On doit noter que la nourriture des Maghrébins est très assaisonnée et épicée. Tous les plats emploient beaucoup de sel et de plantes aromatiques et semi-médicinales ; on dénombre plus d'une trentaine de ces plantes, qui sont d'usage généralisé.

Les sauces apportent un complément de protéines végétales et de lipides et des vitamines. Ces suppléments bien que difficiles à mesurer puisqu'ils échappent toujours à l'observation dans les enquêtes de consommation alimentaires, jouent un rôle important dans l'alimentation traditionnelle dans la mesure où ils la relèvent. Ces plantes alimentaires traditionnelles ne sont plus aujourd'hui utilisées dans leur totalité aujourd'hui ni avec la même régularité, mais elles constituent des aliments d'appoint et de secours qu'aucune étude n'a pu cerner jusqu'à présent[3].
Le repas consiste en un plat unique pris en commun, les hommes et les enfants en premier mais séparément, et les femmes, en dernier.

L'alimentation dans les trois pays du Maghreb est dans l'ensemble très déséquilibrée au double plan de la satisfaction des besoins alimentaires et des besoins nutritionnels. Cela est vrai non seulement en temps de disette, mais également en temps ordinaire. La plupart des Maghrébins n'atteignent pas la ration d'entretien. Ils sont ainsi réduits à consommer des plantes sauvages et des graines diverses (sorgho, gesses) .

Pendant les 2/3 de l'année, la consommation de produits animaux (viande, et produits laitiers) est nulle comme on le verra plus loin pour chacun des pays. En 1937 et 1940 les protéines sont jugées insuffisantes pour 25% des familles enquêtées en Tunisie, 40 % en Algérie et 42 % au Maroc environ. L'état alimentaire ainsi décrit est à l'origine de tous les maux sociaux (épidémies, famines et diverses maladies) qui ont affecté les populations (LARAOUI). Cela est d'autant plus grave, que cette situation ne connaîtra pas d'amélioration pendant toute la période coloniale malgré la croissance économique enregistrée, notamment après la seconde guerre mondiale, et l'amorce d'une mutation.

B. Amorce d'une mutation des modèles de consommation.

Malgré l'expansion considérable enregistrée par l'économie du Maghreb pendant la colonisation, la croissance économique a bénéficié presque exclusivement aux colons. Par contre le niveau de vie moyen des Maghrébins a stagné, ou faiblement augmenté. En effet, si la production agricole a enregistré dans son ensemble une augmentation relativement importante, sa distribution excluait les Maghrebins ou ne les incluait que marginalement (TOLLET, A.).

Par ailleurs une part importante de l'augmentation du revenu national est prélevée par la population non musulmane, l'autre part disponible pour les Maghrébins aurait sans doute permis une amélioration

[3] Parmi ces végétaux on distingue: les légumes cultivés (plus de 20 variétés, dont les tomates et le piment qui sont consommés en très grande quantité et plus particulièrement en Tunisie) et les plantes végétales de cueillettes (asperges, salade, épinards, meloukhia, blettes, talrouda, terfesse, anis etc...)

assez sensible du niveau de vie individuel, si l'augmentation de la population n'avait pas été si rapide si et importante, au point de neutraliser en partie les effets de la croissance (AMIN, S.).

a. Répartition très inégale de la croissance économique.

L'augmentation réelle et annuelle du niveau de vie de la population maghrébine est donc restée faible compte tenu de sa marginalisation par rapport à la population européenne et de l'accroissement naturel de la population.

LES REVENUS

Tableau 1.1 : Evolution de la distribution des revenus des Maghrébins par catégorie de revenus (en milliards de centimes)

CATEGORIE DE REVENU	TUNISIE		ALGERIE		MAROC	
	1910	1955	1880	1955	1920	1955
REVENU AGRICOLE	22	52	48	117	97	204
REVENU NON AGRICOLE	15	45	24	106	50	144

Source : SAMIR AMIN : op. cit.

Tableau 1.2 : Evolution par catégorie de population (en milliards de centimes)

CATEGORIE DE REVENU	TUNISIE		ALGERIE		MAROC	
	1910	1955	1880	1955	1920	1955
REVENU GLOBAL DES MAGHREBINS	37	97	72	223	147	348
REVENU GLOBAL DES EUROPEENS	32	97	88	414	46	295
REVENU TOTAL	69	194	160	637	193	643

Source : SAMIR AMIN : op. cit.

Les chiffres ci-dessus montrent bien qu'au terme de cette évolution la croissance incontestable des économies du Maghreb n'a profité qu'aux Européens, qui voient la part de leur revenu augmenter de 55 à 65 % en Algérie entre 1880 et 1955, de 46 à 50 % en Tunisie entre 1910 et 1955, de 24 à 46 % au Maroc entre 1920 et 1955.

Compte tenu de l'augmentation de la population maghrébine qui va encore aggraver les différenciations et contraindre bien des nomades à se sédentariser, l'évolution du revenu par tête s'établit comme suit (en anciens francs courants) :

- pour la population agricole (75 à 80 % de la population rurale), il demeure relativement stable en Algérie où la pression démographique est plus forte (22.000 à 24.000 francs courants par tête), augmente en Tunisie de 35 % (17.000 à 23.000) et de 20 % au Maroc (27.000 à 32.000); l'augmentation ainsi enregistrée est très médiocre puisqu'elle est inférieure à 1 % par an.

- pour la population non agricole, il est stable également en Algérie (30000 FR.), augmente de 20 % en Tunisie (28000 à 35000) et au Maroc (35000 à 42000 par an). On voit bien là également qu'il n'y pas d'amélioration du revenu.

POPULATION

L'évolution de la population durant la période coloniale s'est articulée autour de deux éléments déterminants :

- la politique de peuplement colonial
- l'accroissement naturel de la population

La colonisation par le peuplement a commencé tardivement après des hésitations politiques de la France à cause notamment de la résistance et de l'hostilité manifestées par la population maghrébine (BENYOUCEF, A.). Elle a débuté en 1860 pour l'Algérie, 1900 pour la Tunisie et 1920 pour le Maroc et s'est achevée respectivement dans les années 1910, 1920, et 1950.

A la fin de la colonisation cette population représente environ :

- 10 % de la population totale algérienne
- 8 % de la population totale tunisienne
- 7 % de la population totale marocaine

Comme l'attestent les données démographiques du tableau 1.3, la croissance de la population qui s'est amorcée à un rythme dépassant le rythme traditionnel avec un décalage de 50 % pour l'Algérie, de 28 % pour la Tunisie et presque autant pour le Maroc, a été presque constant durant la période considérée.

Tableau 1.3 : Taux de croissance des populations Maghrébines

PERIODE	ALGERIE	MAROC	TUNISIE
1880-1910	1.7	-	-
1910-1920	0.4	1.2	-
1920-1930	1.4	1.5	1.2
1930-1955	1.8	2.0	2.1
1955-1964	1.4	1.4	2.2

Source: SAMIR AMIN: op.cit.

URBANISATION

La croissance urbaine durant cette période a été également remarquable particulièrement au Maroc où les taux d'urbanisation sont plus élevés. Elle a été accélérée par l'expropriation des paysans qui sont venus vendre leur force de travail en ville. Au Maroc, en Tunisie et en Algérie, ces paysans sans terre, et ceux qui se sont appauvris (parce qu'ils ont été refoulés sur des terres défavorables pour la culture, vers les montagnes) ont été contraints d'émigrer vers la ville (OFFICE DES PUBLICATIONS UNIVERSITAIRES)

La population urbaine représente ainsi environ 10 % de la population totale au Maroc et en Tunisie et 13 % en Algérie.

Tableau 1.4 : Taux annuel moyen de croissance urbaine en %

PAYS	1880-1920	1920-1955	1955-1964
ALGERIE	2.0	2.5	4.0
MAROC	2.5	3.0	3.5
TUNISIE	2.0	5.0	3.3

source: SAMIR AMIN : op.cit.

Tous ces bouleversements qui se sont opérés à leur insu et en leur défaveur ont fini par imposer à ces populations de nouvelles conditions de vie sociale auxquelles elles étaient hostiles et se sont plus ou moins mal adaptées. S'amorce alors un processus de mutation des modèles de consommation maghrébins qui va encore accentuer les inégalités non seulement entre les Maghrébins et les Européens mais aussi entre les Maghrébins eux-mêmes.

b. Adaptations alimentaires

La colonisation du Maghreb pendant plus d'un siècle n'a pas manqué de modifier les habitudes alimentaires dans les trois pays puisque l'alimentation européenne a pénétré toutes les villes du Maghreb et même l'intérieur du pays. Ainsi, les modèles de consommation du type actuel des pays maghrébins ont commencé à se constituer à cette époque (AIT AMARA). (CENTRE DE RECHERCHE EN ECONOMIE APPLIQUEE). Ces modèles reposent sur les traditions alimentaires, mais ils ont aussi intégré des apports extérieurs qui se sont imposés sous la pression des contraintes sociales d'alors.

Les divers emprunts alimentaires au modèle européen (introduction de certaines espèces et de produits alimentaires nouveaux) ont porté surtout sur la substitution de variétés d'origine externe, telles que le blé tendre, les lentilles blondes, produits industriels, aux variétés d'origine locale.

Il faut dire que ce modèle a réduit assez fortement le nombre de variétés alimentaires locales, notamment le blé dur, en faisant disparaître certaines d'entre elles par le biais de la standardisation et de la normalisation de la production locale et a changé également de façon durable certaines formes de consommation.

L'adaptation des populations aux nouvelles pratiques alimentaires s'est effectuée de manière assez variée et s'est propagée assez rapidement dans les villes. Le système de production alimentaire lui même s'est engagé dans la voie de l'adaptation au système alimentaire colonial.

On retrouve donc, dans le Maghreb colonial, deux types d'alimentation : citadin et rural ; le type nomade quant à lui, suite à sa sédentarisation par l'administration coloniale s'est trouvé, comme on l'a déjà vu, réduit considérablement .

Le mode urbain comporte une alimentation plus variée parce qu'il est plus pénétré par le marché et les influences européennes. Tandis que l'alimentation des ruraux est limitée au strict nécessaire du fait que c'est un modèle qui reste en général relativement fermé et donc dépendant du milieu local.
En effet, l'urbanisation tend à modifier les traditions alimentaires des populations. Toutefois, les changements alimentaires qui sont intervenus dans ces pays ont porté généralement plus sur les modalités d'accès aux produits alimentaires et les formes de préparation et de consommation que sur les aliments eux-mêmes.

La consommation des villes comprend toujours ainsi une part importante de céréales et quelques espèces de légumes et de fruits. S'y ajoute aussi quelquefois de la viande. Cependant, en raison de la médiocrité du pouvoir d'achat de la majorité de la population, cette alimentation est restée relativement précaire dans son ensemble. En définitive, l'amorce de cette mutation des modèles de consommation traditionnels des Maghrébins s'est traduite notamment par :

- une diminution relative de l'auto-consommation de céréales sous forme de grains et cela non sans incidence défavorable sur le niveau de vie de la population concernée.
- une augmentation de la consommation des denrées agro-industrielles, notamment la semoule, la farine et le pain, introduits par la colonisation.
- une augmentation relative des produits transformés, locaux (conserves de poisson) ou d'importation (sucre, lait en boîte et toutes les autres denrées coloniales).Pour certains produits, l'accroissement de leur consommation est liée à l'augmentation de leurs importations.

Mais, pour une grande partie des Maghrébins, en raison des bas salaires, les achats alimentaires occupent une très grande place dans le budget de consommation global de sorte que le faible pouvoir d'achat constitue pratiquement la seule limite à la consommation alimentaire.

En effet, l'augmentation de la population durant cette période a été, comme nous l'avons vu, tellement importante et régulière qu'elle a agit négativement sur les disponibilités moyennes par habitant d'autant plus que l'augmentation de la production réalisée par les colons est exportée et cela au détriment des besoins des populations maghrébines. Ces exportations se sont même poursuivies pendant que sévissait la famine dans les trois pays (TOUNSI, M.). C'est dire que si dans la métropole la consommation des céréales est plus que satisfaisante, dans les pays maghrébins elle est juste suffisante pour l'ensemble de la population. Cela est d'autant plus grave que ce sont les céréales qui assurent les apports aussi bien glucidiques que protéiques nécessaires. Dès lors rien ne compense l'insuffisance des autres aliments nécessaires à l'équilibre alimentaire et nutritionnel. En outre, la population est dans sa globalité pauvre. Pour vivre, beaucoup de familles sont souvent obligées de s'endetter.

En dépit des changements constatés, l'alimentation des pays maghrébins reste dans son ensemble de type méditerranéen antique, notamment dans le milieu rural. On en retrouve donc les principaux aspects: prépondérance des céréales et présence assez importante de légumes, en certaines saisons. Il faut noter également que de nombreuses pratiques alimentaires anciennes, fondant la tradition alimentaire maghrébine, sont restées vivaces même dans les villes. C'est ainsi qu'une famille aisée, même citadine, ne renonce pas à la consommation de couscous et de galette. Par ailleurs, beaucoup de familles urbaines ont tenu à conserver bon nombre d'habitudes traditionnelles et rurales. Certaines d'entre elles en dépendent même en partie pour leur approvisionnement.

Ce type d'alimentation est renforcé aussi par les habitudes sociales auxquelles sont restées très attachées les populations, rurales notamment. Pour ces dernières, l'acte alimentaire est avant tout social. En effet, cette population tirant sa subsistance de sa terre, est extrêmement attachée à sa production. Elle ne consomme que ce que sa terre peut produire et secondairement ce que le troc lui permet d'acquérir. C'est ainsi que le nomade est resté attaché à ses produits d'élevage et que le paysan est demeuré consommateur avant tout des céréales qu'il produit. Mais, si l'alimentation de l'Européen est presque la même au Maghreb qu'en métropole, c'est-à-dire riche en calories animales, celle des Maghrébins par contre est presque exclusivement végétarienne.

Attachés à leurs productions sans doute autant qu'à leurs habitudes sociales, ces populations conservent leurs types d'alimentation domestique. Cette sobriété dans l'alimentation est malheureusement souvent excessive et dictée par le dénuement. Si l'on excepte les riches et les

citadins, la caractéristique de l'alimentation des Maghrébins moyens est sa limitation au strict nécessaire, dans le meilleur des cas.

Autant l'alimentation de l'époque pré-coloniale était peu abondante à cause des fluctuations des conditions naturelles qui ne permettent pas d'assurer les productions requises autant elle était variée grâce à la diversité de ces productions naturelles. Ainsi l'alimentation traditionnelle des Maghrébins était très peu déséquilibrée à cette époque et les populations étaient mieux nourries.

En fait, avec la pénétration coloniale, les modes de consommation traditionnels ont perdu, non seulement en quantité mais aussi en diversité. Et c'est bien la réduction de cette diversité des productions alimentaires, engendrée par la transformation du système de production, qui constitue la plus grave conséquence de la dégradation de la situation alimentaire relevée à l'époque. Grâce à la disponibilité de certaines données, nous pourrons procéder à une première évaluation des modèles de consommation maghrébins et en appréhender les principaux aspects.

3. Premières évaluations et spécificités des modèles alimentaires du Maghreb

Les premières enquêtes de consommation alimentaires n'ont été faites dans les pays du Maghreb que vers la fin de la période coloniale.

En Algérie, la première enquête par sondage auprès des ménages musulmans, n'a été réalisée que dans le courant de l'été 1959 [4]. L'enquête qui a duré trois mois, a porté sur 2.100 ménages ruraux et urbains répartis en 10 strates sociales.

En Tunisie, la première enquête de consommation portant sur l'ensemble du pays à l'exception des grandes villes a été effectuée en 1958. Toutefois, trois enquêtes d'une faible ampleur y avait été réalisées auparavant auprès de quelques centaines de familles dans des espaces très limités géographiquement, (Sousse, Sfax) (INSTITUT DES HAUTES ETUDES DE TUNIS).

Enfin, au Maroc, la première enquête d'une grande importance n'a été menée qu'en 1959/1960, et a donné des résultats quantitatifs valables pour l'ensemble du pays (Maroc. Ministère de l'Economie Nationale et des Finances). Mais, comme en Tunisie, un certain nombre d'études et de travaux de qualité variable y avaient été exécutés auparavant (MATHIEUX, J. ; LUMMAU, J. ; HERSE, H.). Les premières données disponibles pour approcher la consommation, portent sur les dépenses des ménages. Celles-ci sont d'autant plus importantes qu'il n'existe pratiquement pas d'informations relatives à la répartition des revenus dans les trois pays.

Certes, les concepts de consommation et de revenus sont différents en ce sens que la dépense totale d'un ménage n'est pas toujours égale au revenu. En effet, le revenu disponible d'un ménage est déterminé par la consommation et l'épargne. Mais il est vraisemblable que pour la majorité des ménages, l'épargne est nulle. Divers indices permettent même de penser que l'endettement pour subvenir aux besoins de consommation est relativement fréquent dans une grande proportion des ménages des trois pays comme d'ailleurs dans la plupart des pays non développés.

En effet, la répartition inégale des revenus qui découle de la concentration des moyens de production (foncier) entre les mains d'une catégorie de population la plus favorisée, montre que les dépenses de consommation des ménages sont approximativement égales à leurs revenus. La connaissance de ces dépenses et leur distribution sociale permettent donc d'apprécier leur niveau de vie. Sur cette base, la place de la consommation dans le revenu disponible représente globalement 96 % en Algérie, 97 % en Tunisie et au Maroc .

Après avoir introduit les fonctions de consommation globale pour situer sa place dans l'économie, nous nous attacherons maintenant à la consommation alimentaire à laquelle les ménages consacrent la plus grande partie de leur revenu.

---

[4] FRANCE : SECRETARIAT GENERAL DE L'ALGERIE, op. cit.

La ventilation des différentes fonctions de consommation des ménages connus à travers les enquêtes déjà citées montrent que les dépenses alimentaires représentent 53 % en Algérie, 52% en Tunisie et 70% au Maroc, du budget global des ménages.
Comme l'illustre bien le tableau ci-dessous, la part des dépenses alimentaires dans les dépenses totales est considérable, dans les trois pays, notamment au Maroc où le coefficient budgétaire est de 70 %, dépassant ainsi l'Algérie et la Tunisie qui a les coefficients les plus faibles aussi bien dans la campagne que dans les villes.

Tableau 1.5 : Coefficients budgétaires par zone d'habitat

DEPENSES	TUNISIE		ALGERIE		MAROC	
	Ville	Campagne	Ville	Campagne	Ville	Campagne
ALIMENTATION	40,7	50,6	45,2	60,4	59,7	75,9

Source : documents des enquêtes de consommation.

A. Coefficients budgétaires

Rappelons que les dépenses alimentaires représentent 53 % en Algérie, 52 % en Tunisie et 70 % au Maroc, du budget global des ménages. En calculant la structure de la consommation alimentaire en % par produit et les dépenses par tête, il nous sera aisé de faire des comparaisons entre les pays.

Tableau 1.6 : Structure des dépenses alimentaires par zone d'habitat en %

DEPENSES	MAROC			ALGERIE			TUNISIE		
	Ville	Camp.	Total	Ville	Camp.	Total	Ville	Camp.	Total
CEREALES	28.2	36.6	34	25	34	30.4	27	30	30.2
VIANDES	17.4	13.2	13.6	16	13.6	16.4	14	13	12
PRODUITS LAITIERS	3	2.3	2.5	9	2.8	3.5	2.9	2	2.9
CORPS GRAS	9.2	9.3	9.3	8.2	6.3	7.8	9.8	7.8	8.3

Source : enquêtes de consommation.

Ce tableau fait ressortir clairement les principales caractéristiques de la consommation qui sont au demeurant les mêmes dans les trois pays du Maghreb. Les produits céréaliers, les viandes et les corps gras représentent pratiquement la moitié de la dépense alimentaire dans l'ensemble de chaque pays ; la consommation est nettement plus variée dans les villes que dans les campagnes. Les dépenses de viande regroupant aussi les poissons et les oeufs occupent la plus grande place après les céréales dans le budget alimentaire aussi bien à la ville qu'à la campagne. On notera la très faible dépense de consommation de produits laitiers en Tunisie et au Maroc, alors qu'en Algérie elle est nettement plus significative et plus particulièrement en milieu urbain (9 %).

Si l'on s'intéresse à la distribution sociale de ces dépenses alimentaires, l'on constate qu'elles sont caractérisées par de grandes disparités selon les zones d'habitat et les catégories socio-professionnelles.

B. Disparités de consommation

Un simple examen des produits de large consommation comme les produits céréaliers qui occupent la première place dans les budgets alimentaires des trois pays, (34 % au Maroc, 30,4 en Algérie et 30,2 % en Tunisie) montre clairement, que leur consommation est moins élevée en milieu urbain qu'en milieu rural. Elle se situe à 36 % dans la campagne et à 28 % dans les villes au Maroc, à 34 % et 25 % respectivement en Algérie enfin à 30 % et 27 % en Tunisie.

Les disparités entre les catégories socio-économiques sont très accentuées aussi bien en ville qu'en milieu rural. Les Tunisiens aisés y consacrent 40.6 % de leur budget, le prolétariat urbain 50,7 % et les ruraux 57,9 %. Alors que la proportion budgétaire de l'alimentation est en moyenne de 60 %, elle fluctue de 51 % pour les cadres, à 64 % pour les ouvriers ; de même à la campagne elle varie de 72 % pour les commerçants à 82 % pour les ouvriers agricoles.

En procédant de la même sorte pour l'Algérie, on trouve que la part de l'alimentation dans le budget total, varie à la ville de 45,5 à 52 % pour les manoeuvres à 32 % pour les artisans et à la campagne de 60,4 % à 67,1 % pour les salariés agricoles à 49,9 % pour les commerçants. On retrouve généralement ces disparités entre le Nord et le Sud où l'alimentation absorbe presque tout le budget. Par ailleurs, les dépenses relatives d'alimentation fluctuent beaucoup dans le temps et selon les saisons.

Mais, comme ces enquêtes ne fournissent que des moyennes des dépenses alimentaires exprimées en valeur, on ne saurait précisément conclure sur le diagnostic de la consommation alimentaire et nutritionnelle sans examen beaucoup plus approfondi de la question et sans les chiffres de la consommation physique. En effet, l'évaluation du niveau de la consommation alimentaire et nutritionnelle nécessite que l'on s'intéresse à la structure des dépenses alimentaires par produit non seulement en valeur mais aussi en termes physiques .

L'étude de la consommation alimentaire en terme physique permet d'une part de procéder à des recoupements, avec les bilans des disponibilités alimentaires en vue de réaliser la cohérence des données, d'autre part, d'effectuer une analyse nutritionnelle de la consommation. L'existence de ces sources différentes comme les enquêtes de consommation est d'autant plus importante que les bilans des disponibilités sont souvent entachés d'erreurs comme on le verra plus loin.

C. Niveaux de consommation

A travers ces enquêtes on peut dire que l'essentiel de la ration provient des céréales qui apportent environ 60, 65 et 70% des calories consommées en milieu urbain, rural et dans l'ensemble de chacun des pays, respectivement. Ce sont effectivement les produits pour lesquels les niveaux de consommation sont les plus élevés et dont l'auto-consommation est très caractéristique.

Viennent ensuite les corps gras, constitués par l'huile d'olive principalement, le smen et le beurre. La part de leur contribution dans la ration alimentaire est relativement importante.

L'huile d'olive, comme on l'a déjà vu, domine les graisses animales ainsi que les graisses végétales. L'huile d'arachide introduite par la colonisation n'est consommée qu'en cas de mauvaises récoltes d'olives. L'huile d'olive revêt une telle importance dans le Maghreb que la Tunisie a mis en place une politique de l'huile d'olive comme elle a mené une politique des blés et les rapports avec la métropole ne sont d'ailleurs pas les mêmes pour l'huile d'olive que pour le blé. La consommation est de l'ordre de 14 kg par personne et par an en Tunisie, presque d'autant en Algérie et de 8 à 10 kg au Maroc. L'huile d'olive, malgré sa cherté est un aliment de base qui est consommé par besoin, pour compenser l'insuffisance de la consommation des autres produits, mais aussi par goût et par habitude. On voit donc déjà apparaître à cette époque le problème économique qu'on rencontre aujourd'hui ; la Tunisie produit toute l'huile qu'il lui faut pour sa consommation, mais en réalité, celle-ci est limitée à cause du prix élevé, du très faible pouvoir d'achat et des besoins d'exportation.

Les graisses animales viennent en seconde position, elles proviennent essentiellement des queues de mouton. Cette graisse est extraite, fondue et mélangée à un peu d'huile d'olive pour la rendre

fluide et être conservée dans des jarres. Le smen qui est du beurre plus ou moins ranci est également apprécié par les Maghrébins. Le rapport des lipides animaux avec les lipides végétaux est toujours très faible. Il varie de 0 à 0,50 selon les saisons et les milieux (urbain et rural) .

La consommation de sucre quant à elle est remarquablement plus importante au Maroc qu'en Tunisie et en Algérie où elle est approximativement semblable. Son importance au Maroc est liée aux habitudes de la population qui consomme beaucoup de thé à la menthe. L'existence d'une production locale importante de canne à sucre, sur la base de laquelle d'ailleurs le Maroc a édifié une politique sucrière, permet de répondre aux besoins. C'est ainsi que le sucre avec une consommation de l'ordre de 30 kg par habitant et par personne, soit 2 fois celle des pays voisins, contribue pour 13 % dans la ration calorique marocaine.

D. Qualité nutritionnelle

L'examen assez succinct de la consommation journalière révèle qu'en moyenne, la ration alimentaire marocaine est la plus élevée: 2600 calories contre 2450 en Tunisie et 2250 en Algérie.
On peut donc avancer sur la base de ces chiffres que la situation alimentaire et nutritionnelle au Maghreb est devenue apparemment plus fragile qu'elle n'était auparavant, et plus particulièrement en Algérie et en Tunisie, ainsi qu'en milieu urbain marocain.

Ces trois pays apparaissent dans l'ensemble comme étant à peine à la limite de la suffisance de la ration alimentaire. De plus, si on examine la contribution des aliments riches à cette ration, notamment des produits animaux, on constate qu'elle est très médiocre. En ce qui concerne les viandes, leur consommation reste l'apanage des milieux aisés. Par ailleurs, elles sont sujettes à des variations dans l'année selon les saisons et les fêtes religieuses. Il semblerait que la consommation moyenne des trois mois d'été soit assez voisine de la moyenne annuelle en Algérie. C'est une question de pouvoir économique qui différencie la consommation de ce produit entre les catégories sociales, et réduit globalement l'apport des protides animaux dans la ration alimentaire.

Comme en Algérie, la chair la plus consommée en Tunisie est celle du mouton, ensuite vient la chèvre, à la campagne et le boeuf dans la ville, les volailles sont consommées un peu partout. Contrairement à ses voisins, le Marocain consomme non seulement deux fois plus de viande mais aussi plus de viande de boeuf, qui occupe la place principale dans les achats de viande. Par contre, d'après les enquêtes déjà citées, les dépenses relatives de viande représenteraient 15 % des achats alimentaires dans les campagnes tunisiennes et 17 % dans les communes urbaines d'Algérie et 15 % dans les communes rurales. Les paysans sacrifient et consomment toute bête victime d'un accident ou atteinte par une maladie bénigne. Par ailleurs, dans les campagnes, on organise deux fois par an, la consommation collective de viande notamment de boeuf.

Il faut noter un autre caractère important et commun de l'alimentation des trois pays du Maghreb y compris dans les villes ; il porte sur la consommation dominante des abats : poumons, foie, rate, rognons, tripes ainsi que *bouzelouf*.

Pour les produits laitiers, comme on l'a déjà vu, la consommation est beaucoup plus faible en Tunisie et au Maroc qu'en Algérie où elle est environ de 22 kg soit presque 1,7 fois plus élevée que chez ses voisins. Cette consommation s'explique par l'importance de la population nomade en Algérie, qui se nourrit essentiellement de produits laitiers. Il faut dire qu'en Algérie, le lait de chèvre est essentiellement l'objet de l'auto-consommation, le lait de vache étant principalement une consommation urbaine. Ces produits sont appréciés sous deux autres formes : le petit lait et le lait caillé. Toutefois, ils constituent un des postes où l'auto-consommation est difficile à cerner.

Pour les légumes secs, la consommation est plus importante au Maroc (10 kg environ par habitant et par an) et est négligeable en Tunisie. En revanche, la consommation de légumes verts est deux fois plus élevée en Tunisie qu'en Algérie et au Maroc qui ont approximativement le même niveau de consommation (35 kg par habitant et par an).

Conclusion

Sur la base de ces premières évaluations faites au cours de la période, on voit apparaître les caractéristiques communes et spécifiques des modèles de consommation qui avaient commencé déjà à se former dans les trois pays du Maghreb; ces caractéristiques se résument comme suit :

- une suprématie de la consommation des céréales dans une proportion plus grande encore au Maroc et en Algérie qu'en Tunisie
- une notable consommation de corps gras, principalement l'huile d'olive, plus particulièrement en Tunisie .
- une alimentation en légumes secs, notamment au Maroc, puis en Algérie et en Tunisie où elle est moindre.
- une faible consommation de produits laitiers surtout en Tunisie et au Maroc, où elle est beaucoup plus faible encore qu'en Algérie.
- une faible consommation de viande et de poisson mais qui est relativement plus importante au Maroc que dans les deux autres pays.
- une relative importance de la consommation de sucre surtout au Maroc où elle est deux fois plus élevée que dans les pays voisins.
- une faible consommation de végétaux verts et de fruits, deux fois plus forte cependant en Tunisie qu'au Maroc et en Algérie.

La ration alimentaire est alors à peine suffisante quantitativement. En 1959, en Algérie, 33 % de la population disposaient des revenus les plus bas et presqu'autant qu'en Tunisie avant son indépendance, ainsi qu'au Maroc, où la population au dessus du seuil de pauvreté était de l'ordre de 40%. Cette évolution a certes montré une certaine mutation des trois modèles de consommation dont les conséquences ont été, d'une part, la perte de l'équilibre alimentaire traditionnel, d'autre part, l'accentuation des inégalités qui étaient déjà très grandes entre les populations musulmanes et les Européens. Cependant le type traditionnel a résisté, plus particulièrement dans les campagnes où il est beaucoup moins perverti, d'une part à cause de l'état de pauvreté et de l'extrême faiblesse du pouvoir d'achat de la population, d'autre part en raison surtout de l'attachement profond aux valeurs sociales anciennes.

C'est ainsi que dans l'ensemble des pays du Maghreb l'alimentation est restée dominée assez largement par des habitudes et des procédés ancestraux. En effet, la colonisation n'a pas visé explicitement la destruction des modèles de consommation traditionnels mais les a transformés à travers les bouleversements des systèmes productifs.C'est ainsi qu'elle n'a pas éliminé tous les plats traditionnels qui sont préparés avec des semoules de blé dur triturées de manière plus ou moins grossière dans des moulins à façon et avec des sauces assaisonnées. Nous citerons notamment le couscous, plat adopté par les Français. Le *bourgoul* de blé et le *meltout* d'orge qui reflètent expressément la nourriture du pauvre sont aussi largement conservés. De même que la *zoumita*, la *bsissa*, la *mahamsa*, la *dchicha* ainsi que l'*aîch*, le *bezine* et *laflete* qui sont préparés avec de la semoule (ou à défaut, avec de la farine) sont encore très présents à cette époque en Tunisie, en Algérie et au Maroc et cela aussi bien dans le nord que dans le sud.

Si la consommation de ces produits constitue un signe de pauvreté alimentaire à cette époque et comparativement à la consommation des Européens, elle était très courante dans les trois pays et notamment dans les périodes et les régions qui connaissent souvent des difficultés alimentaires voire des disettes. Ce qui frappe dans cette alimentation à base de céréales est que bien qu'apparemment excessive, elle n'est paradoxalement pas suffisante, en ce sens qu'elle n'apporte pas la ration énergétique nécessaire. La mauvaise récolte et le faible pouvoir d'achat, qui sont à la source de cette situation, obligent souvent la population à mélanger, suivant les saisons, les résidus des olives ou de dattes séchées, quelquefois les glands et le riz réduits en farine à la semoule ou à la farine.

Il ressort de cette analyse que les évolutions des modèles de consommation alimentaire des trois pays du Maghreb présentèrent dans leur ensemble beaucoup d'analogies. En même temps, des habitudes nationales, voire régionales apparaissent: la consommation de sucre et de thé à la menthe au Maroc, de l'huile et des tomates en Tunisie et du lait en Algérie. Dans ce dernier, la région ouest est portée plus sur la consommation de la farine alors que l'est est attaché à la semoule.

Ces particularités agissent assez fortement actuellement dans les pays en raison notamment de la part non négligeable de l'auto-consommation. Nous pensons donc que cette première évaluation des trois modes alimentaires maghrébins a permis de montrer l'ampleur des efforts à réaliser à la veille des indépendances pour faire face à l'explosion de la population et améliorer les modes alimentaires.

Chapitre II

Bouleversements économiques et sociaux récents

Les trois pays du Maghreb se sont trouvés, à leur indépendance, confrontés au même problème, celui de la nécessité de développer et de moderniser leur économie .

Tous les bouleversements économiques et sociaux qui interviendront dès lors sont importants à souligner dans notre travail car ils s'accompagnent de changements alimentaires considérables. Avant d'examiner ces changements, qui découlent des programmes de développement mis en oeuvre, il est indispensable de connaître les contextes respectifs dans lesquels ils s'inscrivent et plus particulièrement les premières transformations économiques et sociales qui résultèrent de la décolonisation des économies maghrébines et qui n'ont pas manqué d'avoir des conséquences sur la consommation .

Les pays du Maghreb, émergeant de la période coloniale, ont connu d'abord les mêmes mutations économiques et sociales à leur indépendance. Elles ont été seulement beaucoup plus rapides en Algérie et beaucoup plus lentes au Maroc où l'évolution a touché davantage les structures sociales que les structures économiques. Ce sont donc en gros, les mêmes changements économiques et sociaux qui se sont produits en Algérie, en Tunisie et au Maroc à savoir :

- l'augmentation de l'emploi (non agricole) et donc de la masse des revenus. Ce phénomène est dû au départ des Européens. Il est également à noter que l'origine des revenus a commencé à changer dans les trois pays, en ce sens que la part des revenus provenant des secteurs secondaires et des transferts sociaux d'origine administrative et sociale a augmenté au détriment de la part des revenus résultant respectivement de l'agriculture et de la production.
- l'accroissement de la population urbaine qui, comme nous l'avons déjà dit, a commencé à s'intensifier depuis l'époque coloniale . Cette croissance urbaine est d'autant plus importante qu'elle vient gonfler encore le chômage existant dans les villes, chômage que la substitution des emplois laissés par les Européens n'a pas résorbé complètement.
- la stagnation, voire la chute parfois, des niveaux de production, de revenu et de consommation des ménages, due aux divers bouleversements sociaux et économiques engendrés par le départ massif des Européens.

Comme le montre l'évolution des taux de croissance des principaux indicateurs économiques par tête, retracée dans les tableaux ci-dessous, les trois pays ont enregistré au cours de la période allant de 1960 à 1972, un taux de croissance de la PIB très faible. L'extrême faiblesse de la croissance de ces agrégats est le signe de la faible amélioration, voire de la stagnation du niveau de vie qui était déjà assez bas dans les années 1960. Au terme de cette période et malgré la relative décroissance enregistrée, l'agriculture représente encore 30 % du PIB pour le Maroc et 10 à 18 % pour l'Algérie et la Tunisie.

Tableau 2.1. : Croissance annuelle moyenne de la production agricole et alimentaire par tête (en %).

PRODUCTION PAR TÊTE	PAYS		
	ALGERIE	TUNISIE	MAROC
PRODUCTION AGRICOLE 1959/69 - 1967/69	- 2,4	2,5	1,7
PRODUCTION ALIMENTAIRE 1959/61 - 1967/69	- 2,5	0,1	1,8

Source: FAO,1970.

Tableau 2.2. : Croissance annuelle moyenne du PNB par tête (en %)

PNB PAR TÊTE	PAYS		
	ALGERIE	TUNISIE	MAROC
1970/1973	1	1,7	0,5

Source: FAO,1970.

Cette évolution est alarmante dans la mesure où elle va aggraver le déséquilibre, d'une part entre les besoins de consommation sans cesse croissants et les disponibilités alimentaires, d'autre part entre le niveau de consommation et la distribution sociale du revenu .

Certes, la consommation globale des Maghrébins ne semble pas avoir diminué, du moins dans des proportions importantes, malgré la stagnation, voire la chute de la production. Cependant, de nouvelles distorsions importantes sont apparues dans la distribution du revenu entre Maghrébins venant s'ajouter à celles qui existaient déjà. Elles se sont traduites par des difficultés alimentaires régionales et pour certaines couches sociales, notamment celles ayant émigré vers les villes à la recherche de travail et dont le pouvoir d'achat est médiocre. Il semble donc que le niveau de vie qui a commencé à se dégrader dans les trois pays dès l'époque coloniale est demeuré pratiquement aussi précaire dans l'ensemble du Maghreb avant le lancement des plans nationaux de développement qui sont à l'origine des grands bouleversements socio-économiques et alimentaires.

1. Changements socio-économiques

Partis de la même situation marquée par une désarticulation de leurs structures sociales et économiques et avec les mêmes finalités consistant à sortir de la situation de dépendance économique, les trois pays du Maghreb se sont engagés dans des politiques de développement rapide, chacun selon sa propre voie, sa stratégie et ses moyens. Depuis, les trois pays ont connu des bouleversements et des évolutions économiques et sociaux considérables et variés.

L'Algérie a fait montre, par l'ampleur des programmes d'investissement mis en chantier, d'une volonté impressionnante d'industrialisation, mais aussi d'un développement fortement auto-centré. Au contraire le Maroc conduira une politique de développement plus modeste mais libérale et avant tout agricole et touristique.

La Tunisie, après avoir été tenté par l'expérience algérienne et sachant aussi que ses ressources sont limitées, a décidé finalement de suivre la voie libérale et d'être comme le Maroc plus pragmatique dans sa politique de développement. Elle s'est attachée à développer les secteurs d'exportation (agricole, tourisme, mines...) et les industries de biens de consommation.

A la différence de l'Algérie, le développement de la Tunisie et du Maroc a été, certes, moins ambitieux et auto-centré mais a accusé moins de retard dans les industries de biens de consommation. Cependant, malgré l'allure suivie par les trajectoires économiques, ces dernières non seulement n'ont pas donné tous les résultats escomptés mais elles ont produit des effets plus ou moins pervers dans les trois pays. En effet, elles n'ont pas trouvé les traductions démographiques et alimentaires attendues de l'évolution des aspects tant économiques que socio-culturels du développement planifié.
Ce dernier les a engagés malgré eux, et tout en subissant le poids de leur passé, dans l'ère de la consommation alors que les conditions structurelles permettant d'assurer la production locale nécessaire ne sont pas encore réalisées. Aussi, pour chacun d'entre eux se posent, à des degrés différents, les mêmes problèmes :
- l'explosion démographique,
- la croissance urbaine,

- l'évolution des disponibilités alimentaires, que ce soit par la production locale ou par les importations ou les deux, ou encore par l'aide alimentaire directe , plus particulièrement en Algérie. A cela s'ajoute, en Algérie surtout, d'une part l'insuffisance, voire l'absence, des capacités de transport, de stockage, de conservation et de distribution des produits alimentaires nécessaires, et d'autre part, les difficultés de fonctionnement et de gestion du système de commercialisation et de distribution.
- l'amélioration du pouvoir d'achat conditionnée par la croissance économique et par conséquent l'évolution relative entre les revenus et les prix.

L'ensemble de ces éléments constituent les facteurs décisifs qui affectent le phénomène de la consommation.

A. Explosion des populations maghrebines

Parmi tous les facteurs déterminants de l'évolution sociale en particulier de la demande alimentaire des économies maghrébines, le "boom" démographique est sans doute le plus conséquent. Ce dernier a pesé et continue toujours de peser lourdement à la fois sur l'évolution des modèles de consommation maghrébins et sur l'équilibre entre l'offre et la demande alimentaires nationales .

En effet la population maghrébine a franchi le seuil de 50 millions en 1984, alors que la phase de transition démographique était à peine entamée (ROUISSI M.). C'est ainsi qu'en atteignant 21 millions d'habitants , l'Algérie a rattrapé le Maroc et représente comme lui 43 % de la population du Maghreb, la Tunisie avec ses 7 millions regroupant 14 %.

a. Croissance d'ensemble

Mais, plus significative encore que les chiffres de la population est surtout sa croissance d'ensemble qui s'est effectuée et se poursuit à un rythme qui est parmi les plus élevés dans le monde. Comme le montrent les données démographiques, en dépit de leur hétérogénéité, l'évolution des populations semble avoir suivi remarquablement la même tendance exponentielle. Il faut souligner que ce mouvement de croissance a commencé pendant la période coloniale et s'est amplifié après la deuxième guerre mondiale, mais c'est surtout à partir des indépendances qu'il s'est accéléré, particulièrement au cours des années 1970. Alors la population maghrébine a mis presque 130 ans pour doubler, entre les années 1830 et 1960, il ne lui a fallu depuis lors qu'un 1/4 de siècle pour augmenter dans la même proportion. Ainsi, le nombre de Maghrébins augmente chaque année en moyenne de 1 million. A ce rythme, la population maghrébine atteindra 80 millions au terme de ce siècle, soit plus du triple que dans les années 60, et cela quelles que soient les dispositions prises pour juguler sa croissance.

La Tunisie comptait à son indépendance 3,5 millions ; dix ans plus tard, on en dénombre 4,5 millions, enfin en 1984, la population est passée à 7,5 millions.

La population algérienne quant à elle, se caractérise encore plus par son dynamisme démographique puisqu'elle a doublé au cours de ces deux dernières décennies; cette augmentation a été plus rapide en 1962. Depuis, la population passe de 9 à 13 millions en 1978 et à 22 millions en 1984.
L'accroissement élevé de 3,2 % est dû essentiellement au maintien du fort taux de natalité et à une baisse continue de la mortalité.

L'évolution de la population marocaine pour sa part, a suivi pratiquement la même tendance que celle de l'Algérie, en passant de 10 millions en 1956 à 20 millions en 1979 et à 22 millions en 1984. La croissance naturelle estimée à 2,8 % en 1956 a atteint 3,2 % en 1962 sous le double effet de l'augmentation des naissances et du recul de la mortalité.

Ainsi, selon la théorie de la transition de la démographie, il est tout à fait normal que les pays maghrébins, à l'instar des autres pays sous-développés, connaissent une explosion démographique, après la période de colonisation, qui était caractérisée par des crises sociales et où le taux de mortalité était très élevé. En fait, on ne retrouve dans cette envolée démographique rien d'autre que la traduction du phénomène historique de transition, à sa première phase .

La croissance démographique, dans les trois pays, semble avoir atteint le point culminant dans les années 1960, estimée à 3,4 % en Algérie, 3,3 % en Tunisie et 3,2 % au Maroc. Cette évolution démographique présente certaines similitudes, notamment :

- un taux de croissance relativement élevé
- une population jeune
- un haut niveau de natalité et de mortalité avec une tendance à la baisse pour ce dernier
- une urbanisation croissante
- un phénomène imposant d'émigration.

Toutefois, il faudra attendre que les politiques de développement mises en oeuvre par les 3 pays produisent leurs effets pour que des différences commencent à se manifester dans l'évolution démographique globale (TROIN, J. F.). L'Algérie et le Maroc enregistrent des taux d'accroissement voisins, supérieurs à 3 %, tandis que la Tunisie semble se distinguer par une très grande maîtrise de sa croissance démographique dont le taux est passé successivement de 3,3 % en 1960 à 2,6 % en 1970 et à 2,3 % en 1980.
Cette situation spécifique de la Tunisie s'explique par les effets de sa politique démographique et par les conséquences, plus marquées que dans les deux autres pays, du phénomène migratoire à l'extérieur.(AMOR, B.). Pour comprendre cet essor démographique dans les trois pays, il est nécessaire d'étudier comparativement, même succinctement, la structure et les mouvements naturels de leur population.

b. Jeunesse des populations

Ce qui caractérise la population maghrébine dans sa globalité est sa jeunesse. En effet, les pyramides des âges établies dans les trois pays font ressortir nettement que la proportion des jeunes de moins de 15 ans est non seulement importante (38 % à 48 % de la population totale), mais également en progression constante 58 % des Algériens ont moins de 20 ans en 1977, contre 57 % en 1966. Cette classe d'âge est d'autant plus importante qu'elle pèse lourdement sur la consommation alors qu'elle ne participe pas à la production.

La prépondérance de ce groupe social a pour effet pervers d'alourdir la charge des actifs et par conséquent d'augmenter les risques de déséquilibre alimentaire et nutritionnel des populations concernées. En mesurant le rapport de la population adulte active à la population totale, on obtient un indicateur qui permet de mesurer l'impact de la composante démographique sur l'économie. Ainsi ce rapport est de 22 % en Algérie, 30 % en Tunisie et 19 % au Maroc en 1980 alors qu'il atteignait 45 % en Europe de l'Ouest.

Par ailleurs, il faut souligner que cette structure d'âge a pour inconvénient, d'accentuer la vitalité de la population et donc de dynamiser sa croissance. En fait, l'importance de cette population jeune résulte de la conjonction de la baisse du taux de mortalité infantile et du maintien d'un taux de natalité élevé .

c. Forts taux de natalité

Comme nous l'avons déjà signalé, dans le début des années 1960, les taux de natalité des trois pays étaient peu différents. Ils sont estimés à 47,5 % en Algérie et au Maroc et à 48 % en Tunisie. Vingt ans plus tard, on perçoit des décalages relatifs entre les trois pays. Le Maroc et l'Algérie ont conservé des taux de natalité élevés, estimés entre 43 et 45 %. Ce taux qui a chuté en Algérie pendant la révolution a considérablement augmenté après l'indépendance particulièrement pendant la période allant de 1965 à 1970 où il était de 50 %. On retrouve ici le phénomène socio-économique bien connu de baby boom après une guerre.

Par contre la Tunisie s'est distinguée des 2 autres pays en enregistrant une baisse sensible de la natalité dont les taux comparatifs sont établis comme suit en 1980 :
- 46 % pour l'Algérie
- 45 % pour le Maroc

- 34 % pour la Tunisie

Tout en accusant une certaine particularité, comme on vient de le voir notamment pour la Tunisie, on peut dire que l'importance et l'évolution des taux de natalité de chaque pays procède du même jeu des variables démographiques.

L'amélioration relative des conditions sanitaires et hygiéniques des accouchements et de fécondité et l'absence de politique de contrôle des naissances (en raison de la rigidité des structures sociales, liée à l'influence de la religion et des traditions mais aussi à l'analphabétisation de la majorité de la population) sont à l'origine de ce dynamisme démographique. Cependant, depuis ces dernières années, l'urbanisation, le développement, la scolarisation, l'extension du travail de la femme, enfin l'amélioration des conditions de vie ont amorcé une tendance à la baisse de la natalité dans les trois pays, tendance assez lente tout de même .

Tableau 2.3. : Taux de scolarisation en 1984

PAYS	PRIMAIRE	SECONDAIRE	SUPERIEUR
ALGERIE	88.1	54.6	5.8
MAROC	56.4	43.9	7.8
TUNISIE	86.4	53.4	5.6

Source : Le Monde diplomatique n°414, sept 89.

La baisse relative du taux de natalité en Tunisie s'explique surtout par la réussite de la politique des contrôles de naissances qui a été menée très tôt.

d. Transition démographique

On peut dire que durant les 20 dernières années, les pays du Maghreb ont connu une évolution démographique très forte par rapport aux autres pays du Tiers-Monde.

Cette croissance a été dans son ensemble comparable notamment dans les années 1960, mais au cours des dernières années, quelques spécificités quant à l'évolution des différentes composantes démographiques ont pu être constatées, l'apparition de ces comportements démographiques différenciés résultant principalement des changements économiques et sociaux conduits par les politiques de développement et de population assurés par les états.

C'est ainsi que la Tunisie semble être résolument engagée dans la troisième phase de transition démographique en réduisant sensiblement la natalité et en conséquence son taux d'accroissement naturel. Ce faisant, la Tunisie a décidé de maîtriser sa démographie par une planification des naissances qui est facilitée par les migrations externes encore plus conséquentes dans ce pays.

Le Maroc et l'Algérie avec des politiques démographiques semblables se distinguent nettement de la Tunisie par le maintien d'une fécondité - natalité forte, mais aussi par une mortalité élevée. Ces deux pays semblent défavorables à toute politique de limitation des naissances en raison des limites et des obstacles qui caractérisent une telle politique, (ROUISSI, M.).

Les dirigeants algériens notamment ont misé davantage sur le développement économique, car l'Algérie comme le Maroc dispose potentiellement de ressources naturelles considérables susceptibles de nourrir une plus grande population, alors que le territoire et les ressources de la Tunisie sont de loin plus faibles. De plus les dirigeants algériens et marocains pensent que le frein démographique ne peut être levé logiquement que par une longue et dynamique évolution économique et sociale.

Mais, à partir des années 1980, ils ont dû prendre conscience de la dimension démographique et des problèmes qu'elle peut poser au développement de leur économie pouvant aller jusqu'à

compromettre les progrès socio-économiques déjà réalisés. Depuis lors, l'on note parallèlement à une diminution relative des taux de mortalité et de natalité, l'amorce d'un léger recul du rythme d'accroissement de la population, en Algérie et au Maroc.

Tableau 2.4. : Comparaison des indicateurs démographiques

DESIGNATION	ALGERIE	MAROC	TUNISIE
POPULATION 1986 (millions d'habitants)	22.2	23.4	7
TAUX DE CROISSANCE ANNUEL POPULATION (80-85)	3.3	2.5	2.3
ESPERANCE DE VIE (à la naissance 1985)	61	59	63
TAUX DE MORTALITE INFANTILE	81	90	78

Source : Le Monde diplomatique, sept 1988

Il apparaît très clair donc que ce phénomène démographique est particulièrement marquant en Algérie et au Maroc. De ce fait, il a conditionné très défavorablement l'évolution sociale et notamment alimentaire de la Tunisie et plus particulièrement celle de l'Algérie et du Maroc .

Le dynamisme démographique au Maghreb ne s'est pas seulement manifesté par la hausse des taux de natalité et la baisse de la mortalité, mais également par des mutations, tant géographiques (près d'un Maghrébin sur deux est citadin de nos jours) que socio-professionnelles (l'emploi non agricole est autant sinon plus important que l'emploi agricole). Le processus d'industrialisation dans lequel les trois pays se sont engagés à des degrés différents devrait aboutir naturellement et inévitablement à l'expansion de l'urbanisation.

B. L'urbanisation

L'explosion de la croissance de la population et de l'urbanisation a entraîné des changements alimentaires considérables. Bien que la comparaison ne soit pas toujours rigoureuse, il semble néanmoins que l'augmentation de la population a engendré, avant tout, un accroissement quantitatif de la consommation, tandis que l'essor de l'urbanisation a entrainé surtout une mutation qualitative des modèles de consommation, tant au point de vue de leur structure que des pratiques sociales de consommation.

a. Croissance urbaine

L'urbanisation du Maghreb date en réalité de l'époque pré-coloniale, cependant son essor a beaucoup varié dans le temps. Elle s'est effectuée en différentes étapes, à différents rythmes et pour différentes causes selon les périodes et les pays, mais est allée croissant notamment après l'indépendance et plus précisément au cours des années 1970. Toutefois la croissance urbaine n'a pas diminué pour autant l'importance de la population rurale, compte tenu du niveau élevé de l'accroissement de la population, comme on vient de le voir.

Tout en accusant des traits communs, son évolution a néanmoins enregistré dans les trois pays des taux de croissance assez spécifiques. C'est ainsi que la Tunisie et le Maroc qui furent jadis les plus urbanisés ont été vite rattrapés, voire dépassés légèrement par les nouvelles données de l'urbanisation algérienne, (Office des publications universitaires). Quoi de plus logique, qu'un pays, qui semble être le plus industrialisé du Maghreb, soit le plus urbanisé. C'est ce que montre l'évolution du taux d'urbanisation. Ce dernier qui était de 23 % en 1955 allait passer à 30 % à l'indépendance

pour atteindre 40 % en 1970 puis 55 % vers les années 1980. Il apparaît nettement que l'Algérie a connu les taux de croissance urbaine les plus importants. Ils ont été de 2,7 % avant 1955, de 4,7 % entre 1955 et 1960 enfin de 5,8 % entre 1966 et 1980.

La Tunisie qui était déjà un pays urbanisé semble enregistrer depuis les années 1960 une croissance plus marquée encore. C'est ce qu'on peut constater à travers l'évolution du poids relatif des citadins qui est passé de 32 % en 1956 à 48 % en 1966 puis à 52 % en 1984. Le rythme de croissance aura été alors de 3,5 % entre les deux premières dates de 3,2 % de 1966 à 1975 enfin de 3,5 % au cours de la dernière période.

L'évolution de l'urbanisation au Maroc paraît plus modérée malgré des taux de croissance relativement élevés. Mais c'est surtout dans les années 1960, avec les premières transformations socio-économiques qui ont commencé à se produire -tout comme en Tunisie à la même époque et en Algérie, avec quelques années de décalage- que le mouvement d'urbanisation a connu les taux de croissance les plus importants. Le taux moyen a atteint alors 5,5 % entre 1960 et 1971, c'est-à- dire que 2/3 de la population totale, ont alimenté la croissance urbaine, contre 1/3 les années précédentes. Le rythme semble être tombé à 4,6 % au cours de la décennie suivante (1971-1982).

Tableau 2.5. : Comparaison des taux d'urbanisation en 1986

PAYS	TAUX%
ALGERIE	67
MAROC	44
TUNISIE	57

Source : Le Monde diplomatique, sept 1988.

Ce qu'on peut dire de ce fléchissement de la croissance urbaine (en dépit de la non fiabilité des données démographiques), est que les diverses politiques de modernisation de l'agriculture et d'investissements publics ont contribué à freiner relativement l'exode rural (QUAROUACH, M.) qui est la cause principale de l'urbanisation comme nous allons le voir.

b. Exode rural

Les villes apparaissent comme des endroits où sont concentrées la quasi-totalité des activités économiques (commerciales et industrielles), politiques et administratives. De ce fait, elles constituent le point de contact avec le monde extérieur. Mais également, sur le plan qui nous occupe, la ville polarise les aspirations sociales en l'occurrence les modèles de consommation. Il ne s'agit pas ici de rechercher toutes les causes profondes de ce mouvement, recherche qui pourrait nous éloigner de l'objet de notre travail, mais de relever seulement les principaux éléments qui expliqueraient ce phénomène. En fait, celui-ci résulte de la conjonction de plusieurs facteurs qui sont à la fois structurels, économiques et sociaux. C'est dire que les conditions d'exode rural sont très diverses et complexes. Toutefois, parmi ces facteurs :
- les uns sont hérités de l'histoire et notamment de la colonisation dont les conséquences se font encore sentir,
- les autres sont comptemporains, c'est-à-dire liés à l'industrialisation de l'économie et à la crise profonde que connaît le monde rural (Office des publications universitaires).

- Facteurs historiques

La colonisation a été comme nous l'avons vu précédemment le point de départ de cet exode rural (Centre National de Recherche Scientifique). Il est apparu d'abord en Algérie puis au Maroc et en Tunisie dont la croissance urbaine a été vite rattrapée par le Maroc qui reste néanmoins le plus rural des trois pays. La plupart étaient des paysans sans terre ou des petits exploitants réduits à un statut misérable , et des commerçants qui sont venus des montagnes et du sud pour vendre leur force de

travail. La progression a été relativement importante et constante notamment en Algérie à cause de la guerre jusqu'à l'indépendance.

- Facteurs contemporains

Dès les premières années de leur indépendance, il y eut le plus important mouvement d'exode rural jamais produit dans les trois pays, mais plus particulièrement en Algérie pour compenser le départ massif des Européens. Ce n'est que dans les années 1970 pour le Maroc et 1967-1968 pour l'Algérie que le taux d'accroissement naturel de la population a commencé à dépasser le taux d'exode rural qui a joué jusque là un rôle moteur dans la croissance des villes. En Tunisie, après des fluctuations dans le passé puis une stabilisation dans les années qui suivent l'indépendance, la contribution de l'exode rural dans la croissance de l'urbanisation augmente relativement durant la période 1966-1975 pour retomber à un niveau plus faible, soit 28 % au cours de ces dernières années .

Les flux migrateurs paraissent importants dans les trois pays, surtout depuis leur indépendance. Les plus significatifs, en nombre et en qualité, sont ceux qui se sont effectués vers les grandes villes notamment les capitales.

Toutes les observations sur les circonstances et les facteurs de l'exode rural montrent clairement que les raisons économiques sont plus nombreuses, (BENACHENHOU, A.). Ainsi, selon une enquête de l'INSEA réalisée en 1975 au Maroc, plus de la moitié des immigrants de Fès sont venus pour des raisons économiques et la quasi-totalité des ruraux qui ont émigré vers la ville d'Oran l'ont fait pour trouver un emploi.

On peut alors dire que ces migrations découlent d'une double situation. D'une part, le chômage qui ne laisse pas à la population concernée d'autre choix que d'émigrer vers la ville pour trouver un emploi, d'autre part, l'opportunité où les groupes sociaux considérés abandonnent les conditions de sous emploi et de chômage déguisé pour un emploi plus stable, rémunérateur et promotionnel.
En effet, la concentration dans les villes des possibilités d'emploi et la médiocrité des conditions de vie dans les campagnes constituent deux forces qui poussent cette population à émigrer vers la ville. L'hypertrophie du secteur tertiaire qui a connu un développement important a été un facteur déterminant de l'évolution de l'exode rural et de l'emploi dans les trois pays (Office des publications universitaires).

C. Emploi et revenus

En plus des mutations démographiques, le revenu constitue aussi, en tant que composante socio-économique fondamentale, un facteur déterminant de l'évolution des modèles de consommation des trois pays maghrébins. En effet le passage du mode de consommation traditionnel d'une société de subsistance à un modèle marchand et monétaire est déterminé par l'accroissement de son revenu. Au delà de cette transition, le niveau alimentaire moyen de la population de cette société est étroitement lié à celui de son revenu, dont le montant réel distribué détermine directement la structure de la consommation des ménages (MALLASSIS, L.).

L'importance de la liaison entre la croissance du revenu et la consommation alimentaire peut être illustrée par la loi générale et constante énoncée par ENGEL et selon laquelle on constate que la structure d'un budget de consommation d'un ménage se modifie, de telle sorte que la part des dépenses courantes, principalement alimentaires, régresse au profit d'autres catégories de dépenses au fur et à mesure que le revenu réel du ménage augmente. On admet généralement aussi que c'est la détermination d'un seuil de revenu minimum qui permet de couvrir les besoins alimentaires fondamentaux des populations et que les politiques de revenus constituent l'essentiel des politiques alimentaires.

Ainsi l'analyse de l'évolution du revenu par tête permet d'expliquer en très grande partie les transformations de la consommation alimentaire enregistrées dans chacun des trois pays maghrébins. Il faut toutefois noter le caractère incomplet, aléatoire et hétérogène des données disponibles sur les revenus, qui sont aussi les plus difficiles à obtenir des populations. Sachant que, d'une manière générale, l'évolution des revenus procède de la conjonction de l'augmentation des emplois et des

salaires distribués, nous sommes alors obligés de situer l'évolution de l'emploi, puis celle des revenus nationaux avant d'analyser celle du revenu par tête dans les trois pays.

a. Emploi

Bien que les politiques de développement ne présentent ni les mêmes objectifs ni les mêmes rythmes ni les mêmes effets, la proportion des emplois créés dans les trois pays du Maghreb n'a pas cessé de progresser depuis leur indépendance.

La priorité accordée à l'industrialisation par l'Algérie et la Tunisie et à très faible degré par le Maroc, a fait que la quasi totalité des emplois créés l'a été en dehors de l'agriculture. Cependant, comme nous l'avions déjà souligné, cette industrialisation ne s'est effectuée ni sur les mêmes bases (industries lourdes en Algérie, de substitution et de valorisation des exportations en Tunisie et au Maroc) ni avec les mêmes dimensions (à plus grande échelle et à plus haute technologie en Algérie). Il s'ensuit que la dynamique d'emplois qui en est résultée est bien différenciée.

Le niveau relativement élevé et croissant de l'évolution du revenu national enregistré dans les trois pays, au cours de ces années de redressement et de développement, s'explique principalement par la dynamique de l'emploi et celle des prix. La comparaison des emplois stables créés au cours de ces années de développement industriel en Algérie et en Tunisie et agricole au Maroc, permet de mesurer l'ampleur des changements intervenus dans la structure économique et sociale des trois pays.

Ainsi, l'Algérie, depuis son indépendance, a entrepris la restructuration de son économie dans l'optique d'une croissance plus équilibrée et plus puissante qu'en Tunisie et au Maroc. Cette industrialisation s'effectue dans une économie centralement planifiée où l'état joue le rôle de leader et d'entrepreneur général de tous les programmes de développement et tient sous son contrôle tous les secteurs de l'économie (MILADI, S.).

Les créations d'emplois qui en résultèrent n'ont pas d'égales en Tunisie et au Maroc. La main-d'oeuvre non agricole s'est accrue de plus d'un million d'emplois, soit 65 % de 1968 à 1979 pendant que l'emploi agricole stagnait durant toute la période (Centre National de Recherche Scientifique). Toutefois, le poids relatif de la population agricole a davantage diminué que dans les deux autres pays ; il est passé de 69 % en 1960 à 50 % en 1970 puis à 25 % dans les années 1980, tandis que l'importance des emplois non agricoles a augmenté en passant de 14 % en 1965 à 25 % en 1980 dans l'industrie et respectivement de 27 % à 50 % dans les services pour une population active totale de 50 % par rapport à la population totale .

Le développement industriel tunisien -tout comme celui du Maroc- s'est déroulé sur une période plus longue et est marqué par différentes étapes qui correspondent à divers plans de croissance ; ceux-ci tendent à la même finalité et préservent également une option du développement économique plus libérale qu'en Algérie (Centre de recherche et d'études sur les sociétés méditerranéennes). C'est ainsi que la Tunisie tout en consolidant ses industries agro-alimentaires traditionnelles, a développé aussi notablement les industries extractives (phosphate, pétrole) dont les exportations assurent au pays des ressources extérieures lui permettant de couvrir ses importations ainsi que d'autres nouvelles industries notamment manufacturières .

Grâce à cette croissance industrielle, elle a pu multiplier le nombre d'emplois existant en 1956 (20000) par onze ; alors qu'en 1957 l'agriculture tunisienne occupait 73 % de la population active, en 1964, elle n'en emploie que 57 % tandis que les industries et les commerces et services partagent le reste soit 22 % environ. Ces mêmes proportions sont passés en 1977 respectivement à 52 %, 26 % et 22 % . On voit bien apparaître alors des distorsions intersectorielles des emplois qui sont moins accentuées qu'au Maroc et en Algérie et auxquelles s'ajoutent un déséquilibre régional plus marqué comparativement à l'Algérie et au Maroc entre le littoral et l'intérieur du pays.

Au Maroc, l'industrie marquée encore par le passage colonial est resté globalement plus traditionnelle, plus en retard et plus déséquilibrée qu'en Algérie et en Tunisie (EL MALK, H.). L'accroissement des

emplois a été le moins important soit 150 % entre 1960 et 1980 contre 208 % en Algérie et 177 % en Tunisie au cours de la même période .

La répartition des accroissements des emplois par secteur d'activité est également différente de celle de ses voisins. L'emploi agricole demeure certes plus important que ceux de l'industrie et des services ; mais ces derniers ont connu un essor significatif, et l'importance de la main-d'oeuvre agricole a diminué sensiblement comme dans les deux autres pays mais moins qu'en Algérie et en Tunisie.

Tableau 2.6. : Structure de l'emploi non agricole (en %)

SECTEURS	ALGERIE		MAROC		TUNISIE	
	1970	1985	1971	1982	1972	1984
Industrie	17	18	27	30	32	30
Construction	12	23	9	12	15	18
Services	39	27	48	41	23	22
Administration	32	32	16	17	31	30

Source : CHEVALIER, A. : op cit.

Il apparaît donc à la lumière de ces chiffres que le développement industriel constitue un facteur de différenciation fondamental dans les économies et la communauté maghrébines puisque les structures sectorielles des emplois qui étaient les mêmes à leur indépendance ont beaucoup varié au cours des dernières années.

Ainsi l'Algérie qui paraît le pays le plus industrialisé du Maghreb, semble avoir changé d'échelle toute sa structure d'emploi ; désormais l'agriculture et l'industrie arrivent à s'équilibrer avec comme corollaire l'hypertrophie du secteur tertiaire (GAZZO, Y.).

En fait, l'agriculture en Algérie est à l'image de ce qu'est l'industrie au Maroc, c'est-à-dire une espèce d'enclave structurelle dont le développement reste encore problématique et constitue le véritable enjeu de l'économie. La Tunisie paraît par contre le pays qui semble avoir réussi le développement sectoriel le moins déséquilibré du Maghreb du moins du point de vue de la répartition des emplois et donc de la création du revenu national.

b. Revenu national

L'évolution du revenu national enregistrée dans les trois pays, a certes été remarquable, mais elle a aussi beaucoup varié, selon les périodes. On note par ailleurs que la part de l'industrie dans le revenu national est désormais très importante, plus particulièrement en Algérie. Il faut dire que sa part a augmenté plus vite que le PIB lui même en Algérie et en Tunisie et à moindre degré au Maroc. On constate également que les trajectoires économiques et sociales décrites dans les trois pays par leur croissance industrielle sont différentes.

Tableau 2.7. : PIB par tête et taux de croissance

DESIGNATION	ALGERIE	MAROC	TUNISIE
PIB/tête/an en $			
1972	430	270	380
1982	2350	870	1390
Taux de croissance %			
1960-1970	1,7	1,0	0,5
1960-1982	3,2	2,6	4,7

Source : CREA/ CIHEAM. op. cit.

La comparaison des trois pays, du point de vue de cet indicateur, fait apparaître de grandes différences (TROIN, J F.). C'est ainsi que le revenu national de l'Algérie représente six fois celui de la Tunisie et trois fois celui du Maroc. Il faut cependant noter que malgré le poids plus important en Algérie de l'industrie, celle-ci est relativement moins performante qu'en Tunisie et au Maroc.

Le coût des investissements consentis est beaucoup plus élevé mais les productivités industrielles sont plus faibles. Ces dernières ont d'ailleurs moins de rapport avec les revenus par tête distribués, qu'en Tunisie et au Maroc.

C'est en Algérie donc, que le revenu national a le plus augmenté en raison de la hausse du prix du pétrole, intervenue en octobre 1973. En effet, sur une période de 10 ans allant de 1967 à 1978, le revenu national a été multiplié pratiquement par 3 soit environ 17 % en terme nominal et 7 % en terme réel.

Cette différence sensible des évolutions ainsi comparées montre bien le caractère inflationniste de plus en plus accentué de la croissance économique algérienne. On note également que l'essentiel de cette évolution s'est effectué entre 1973 et 1978, période qui coïncide avec celle de la forte croissance.

En Tunisie le revenu national a évolué de manière tout aussi différente qu'au Maroc. L'on note en effet, en Tunisie, qu'en dépit des baisses enregistrées dans les années 1962-1966, en raison semble-t-il des difficultés agricoles qui découlent de la nationalisation des terres appartenant à des étrangers (1964) et de l'échec des tentatives de réorganisation des secteurs agricoles traditionnels (1960) ainsi que de la réforme agraire et qui se sont traduites par une diminution relative de la production (Centre National de Recherche Scientifique), le revenu national a été multiplié par une fois et demi entre 1964-1978. Mais, depuis 1970, il a pratiquement plus que doublé.

L'analyse de l'évolution montre que la croissance du revenu s'est effectuée surtout entre 1970-1980. Tandis qu'au Maroc, entre le début de son indépendance, et les années 1980, le revenu national a été concrètement multiplié par 2,7. Outre le fait que cette croissance s'est réalisée sur une longue période, elle est relativement faible par rapport à celle enregistrée en Algérie et en Tunisie.

Cette évolution a connu également diverses fluctuations, dont certaines se sont traduites par des baisses importantes, notamment dans les années 1962 à 1966. Ces diminutions s'expliquent essentiellement par les difficultés financières qu'a connues le Maroc à cette période, et qui ont entraîné une chute sensible de la production agricole. Mais si à première vue, l'évolution du revenu national a été dans l'ensemble positivement croissante, qu'en a t-il été de celle du revenu par tête, dans les trois pays ?

Tableau 2.8. : Comparaison des indicateurs économiques

DESIGNATION	ALGERIE	MAROC	TUNISIE
Produit national brut 1985 par tête ($)	2550	560	119
Taux de croissance du PNB	2.9	3	5.5
Produit intérieur brut 1985 (millions $)	55200	13400	8900
Répartition PIB (en % du total). Agriculture	8	18	17
Industrie	48	32	34
Services	43	50	49
Dettes (1986) en milliards de dollars	22	18	7
Taux d'inflation annuel moyen en % 1980-85	7	8	10

source : Le Monde Diplomatique, sept 1988

c. Distribution des revenus par tête

L'analyse de la croissance des revenus par tête montre qu'elle ne reflète pas celle du revenu national, dans les trois pays.

En effet, l'accroissement élevé de la population a annihilé celui du revenu par tête. De même que la croissance de ce dernier semble ne pas avoir bénéficié de manière uniforme à l'ensemble des populations. D'une manière générale, elle parait avoir profité surtout aux citadins. De la même façon, dans les villes, la distribution des revenus n'a pas été homogène.

Il faut noter également que l'évolution de la structure des revenus ne suit pas particulièrement celle de la structure de l'emploi des populations. Telles sont les caractéristiques communes qui se dégagent de l'évolution comparée des revenus par tête des trois pays du Maghreb ; de même, comme on peut le déduire de ce que nous avons dit plus haut, la progression des revenus par tête comparée des trois pays est caractérisée par de nombreuses différences spécifiques qui sont plus ou moins importantes.

L'évolution des revenus par tête en Algérie a été, sans contestation, plus favorable en moyenne et cela, dans un contexte démographique qui est des plus difficiles dans le Maghreb, durant la période 1959-1980. Cette amélioration s'est réalisée à l'indépendance, avec la substitution des nationaux aux Européens, mais surtout au cours de la période du premier plan quadriennal.

Mais à partir du deuxième plan quadriennal, la croissance des revenus a commencé à être jugulée par la pression démographique, jusqu'à s'annuler et à se stabiliser depuis lors. De toutes les catégories de revenus, ce sont les salaires non agricoles qui sont les plus touchés par cette détérioration (MECHNENE, A.). Quand on se penche sur le problème de distribution des revenus, on constate que la part des revenus urbains a augmenté plus rapidement que celle des ruraux. Soulignons que le revenu rural par tête a stagné, voire s'est détérioré au regard de l'accroissement démographique. Le rapport entre ces deux types de revenus est de 1 à 2.

L'examen de l'évolution des revenus des différentes catégories salariales révèle que les travailleurs non agricoles ont été les moins favorisés par la répartition de l'augmentation des revenus (BOURRINET, J.). L'amélioration des revenus agricoles enregistrée au cours de cette dernière décennie s'explique principalement par l'augmentation des revenus moyens réels, qui n'est pas due à l'accroissement de l'emploi, dans la mesure où ce dernier a diminué (2%) comme on l'a déjà vu. En effet, les revenus agricoles ont crû durant cette période (1966-1977), pratiquement de 200 %.

On peut donc dire de l'évolution de la structure des revenus, qu'elle ne reflète pas totalement celle de la structure de l'emploi, quand on sait que la proportion de la masse salariale par rapport au revenu total distribué a diminué considérablement de 1973 (650 %) à 1977 (68 %) . Tandis que le poids relatif de l'emploi salarié par rapport à l'emploi total a augmenté de 6 % au cours de la même période.

Cette évolution indique que la part des revenus des non salariés a progressé plus rapidement que celle des salariés, qui de surcroît ont connu, comme on l'a déjà dit, une certaine dégradation . L'éventail des disparités de revenus semble être très large, mais moins que ceux de la Tunisie et du Maroc (BELLON, J. B.).

Les classes aisées qui représentent environ 20 % de la population s'approprient environ 40 % des revenus, et l'écart semble être ainsi de 1 à 20 . Parallèlement à l'augmentation du SMAG qui était de 400 DA en 1973 pour atteindre 1100 DA dans les années 1980, l'état a décidé également d'augmenter le SMIG à partir de 1971, dans le but d'améliorer le pouvoir d'achat des travailleurs agricoles dont le niveau de vie a commencé à se détériorer.

D'ailleurs l'augmentation de ce dernier (300 %) a été plus rapide que celle du SMIG (175 %) pour tenter de compenser le désajustement important qui caractérisait le SMAG. L'examen de la distribution des revenus par tête en Tunisie durant la période allant de 1960 à 1980 révèle que celui-ci a connu comme en Algérie et au Maroc une évolution plus lente que celle du revenu national puisque la croissance pour toute la période n'a atteint que 5 %.

Une enquête, similaire à celle réalisée au Maroc et qui a été effectuée en Tunisie en 1961, a révélé également de grandes disparités entre les régions et entre les villes. C'est ainsi que le revenu annuel moyen par habitant varie de 66 DT à Sousse à 21,4 DT à Masaken, distante de quelques kilomètres. Il varie également de 34 DT à Djerba à 146 DT à Beni Kheddache et de 41 DT à Gabès-ville à 19 DT à Douz. Ces disparités vont d'ailleurs durer dans les villes jusque dans les années 1970-1971.

La population algérienne qui a sans doute le plus souffert de la colonisation, plus intensive et plus longue que dans les pays voisins (appauvrissement plus généralisé des Maghrébins), a subi à l'indépendance une plus grande dégradation de ses conditions sociales de vie en raison de l'accentuation des distorsions des revenus. C'est ainsi que la consommation a regressé d'au moins 25 %, mais la répartition des revenus semble être moins différenciée qu'au Maroc et en Tunisie où le niveau des revenus des catégories sociales les plus aisées parait être plus élevé.

La stratification sociale semble être plus disparate dans ces pays depuis l'époque pré-coloniale quand ils étaient les sièges du pouvoir central (Makhzen) et comptaient les plus importantes villes du Maghreb. En tant que tels, ils étaient les lieux privilégiés de la constitution et de la concentration des classes sociales les plus riches. Ainsi, le niveau de vie en Algérie est pour le 1/3 de la population à la limite du seuil vital et en deçà pour 1/3, enfin pour le 1/3 restant un peu au dessous de ce seuil.

La comparaison dans le temps de cette distribution sociale des revenus fait ressortir, ainsi que le montre Jean-Baptiste BELLON, que les inégalités ont été beaucoup plus réduites en Algérie entre 1959 et 1967/68 qu'en Tunisie et au Maroc où elles ont peu baissé malgré l'évolution relative des revenus enregistrée durant la même période. Toutefois, ces inégalités constatées dans les trois pays présentent des similitudes en ce sens qu'elles sont plus grandes en milieu urbain qu'en zone rurale et dans le secteur agricole que dans les autres secteurs.

Il semble donc que le niveau de vie qui a commencé à se dégrader dans les trois pays depuis l'époque coloniale est demeuré pratiquement aussi précaire dans l'ensemble du Maghreb comme il apparaît dans les premiers bilans alimentaires établis. De plus cette progression a subi des fluctuations en hausse et en baisse selon les périodes. En Tunisie aussi, la première décennie (1960 -1970) est caractérisée par une faible croissance, même une stagnation du revenu par tête, compte tenu du faible rythme de croissance du revenu national d'une part, et du taux d'accroissement de la population d'autre part. Par contre, on constate une tendance à l'accélération du revenu par tête au cours de la décennie 1970-1980.

L'on note également comme au Maroc et à un degré moindre en Algérie, une augmentation relative de la part des revenus non salariaux, parallèlement à celle des revenus salariaux qui paraît un peu plus rapide (BENROMDANE, M.). La proportion de la classe de revenus non salariaux qui semble être plus représentée en Tunisie et au Maroc qu'en Algérie (relativement plus prolétarisée et fonctionnarisée) est restée stable à 35-36% entre 1960 et 1980, tandis que celle des revenus salariaux est montée de 5 % en 1960 à 65 % en 1980.

Si on veut expliquer l'augmentation plus marquée des revenus par tête enregistrée au cours de la deuxième décennie, il faut la relier à la hausse du revenu national résultant de la croissance des prix du pétrole et du phosphate et au ralentissement de la croissance de la population. Il faut dire aussi que cette période coïncide avec les changements de politiques et d'orientation économique, dans le sens d'une plus grande libéralisation de l'économie intervenue en Tunisie (Centre National de Recherche Scientifique).

Il faut souligner également que malgré la hausse plus sensible de la part des revenus de la catégorie de salariés en Tunisie et dans les deux autres pays , celle-ci reste encore faible, compte tenu de l'inflation qui existe dans l'ensemble de la communauté maghrébine. L'on note dans ce sens, que l'évolution des salaires minimum en Tunisie, fait ressortir certes une croissance réelle du SMIG qui est de 9,6 % pour le régime de 40 heures et de 9,9 % pour celui de 48 heures. Le SMAG lui aussi, s'est accru de près de 10 % en moyenne par an au cours de la période de 1975-1981, mais cette amélioration relative des bas salaires n'en reste pas moins encore insuffisante.

Le SMIG aussi bien que le SMAG demeurent dans l'ensemble en deça du seuil de pauvreté économique (BENROMDANE, M.). Cela est d'autant plus grave, qu'une fraction importante de la population vit au dessous de ce seuil de pauvreté, soit près de 15 % de la population totale, et de l'ordre de 48 % de la population rurale. Le seuil de pauvreté, qui est défini par un niveau de revenu bien déterminé en dessous duquel les populations n'arrivent pas à satisfaire leurs besoins alimentaires essentiels, a lui même évolué en Tunisie. Il a été estimé en 1970 à 66 DT par habitant et par an, en 1980, il est passé à 120 DT en milieu urbain, en raison de l'évolution des prix.

L'intérêt de cette observation sur le seuil de pauvreté, ne réside pas tant en la détermination du revenu (qui n'est pas forcément meilleur que le SMIG dans la mesure où ce dernier se situe en deçà de ce seuil) ni en la comparaison de l'évolution de ces derniers, mais en ce qu'il permet de montrer que les revenus sont dispersés entre les catégories sociales et qu'ils sont surtout concentrés à un niveau moyen, bas et cela aussi bien en Tunisie qu'au Maroc et à un degré moindre en Algérie.

Pratiquement le revenu moyen est resté stationnaire sur toute la période de 1957-1973. L'accroissement élevé de la population a beaucoup atténué l'augmentation du revenu national qui n'est pas aussi importante. Cependant à partir de 1974 le revenu per capita semble augmenter progressivement en raison de l'augmentation du prix du phosphate. Ainsi, sur la période 1960 - 1980 le taux annuel moyen de la croissance du revenu par tête est de l'ordre de 3 à 4 % (BELLON, J. B).

L'examen de cette croissance révèle une alternance de période de forte croissance qui s'est effectuée essentiellement au cours de la décennie écoulée et de faible croissance, qui est inférieure ou égale au taux d'accroissement démographique. Parallèlement à la politique de l'emploi qui reste très contrastée dans et selon les secteurs d'activités, la politique salariale est demeurée, elle aussi, marquée par la colonisation dans ses caractéristiques générales (TAZI LABJOUR, M. K.) :
- le coût de la main-d'oeuvre est resté bas,
- l'éventail des salaires est resté disparate aussi bien au niveau sectoriel qu'au niveau régional ainsi que par sexe et âge.

Une enquête à objectifs multiples réalisée en 1961/1962 (TIANO, A.) a permis d'estimer à 205 Dh le revenu moyen mensuel des citadins et à 181 Dh celui d'un rural. Le revenu urbain venant selon les villes est de 222 Dh dans les villes modernes, de 185 Dh dans les villes traditionnelles et de 228 Dh dans la ville de Casablanca .

Ainsi, au Maroc, selon l'enquête de 1959/1960, la dépense annuelle moyenne est de 935 Dh dans les villes et de 585 Dh dans les campagnes. L'illustration de cette constatation par les chiffres montre que dans la région côtière de l'Atlantique par exemple, la dépense moyenne annuelle est de 950 Dh alors qu'elle est de 500 Dh dans les régions montagneuses. Jusqu'en 1971, les salaires non agricoles sont restés gelés dans le but de stabiliser les prix, mais aussi pour sortir de la crise financière qu'a connue le Maroc en 1964 et dont l'origine remonte en réalité jusque dans les années de l'indépendance.

L'importance du secteur privé national et étranger qui fait appel à une main-d'oeuvre bon marché, (en raison de son abondance d'une part et de la volonté de l'état de développer les secteurs d'exportation

traditionnels en s'efforçant de les rendre de plus en plus compétitifs d'autre part), explique en grande partie ce gel des salaires à un niveau relativement bas.

On pense ainsi relancer et développer l'économie, à partir de la croissance durable des secteurs d'exportation de produits agro-alimentaires et miniers et des secteurs manufacturiers, au détriment de la consommation intérieure (BEKKALI, A.). Cependant, l'état a essayé de mener une politique de revenus en augmentant progressivement le SMAG à partir de 1971 en menant des actions de modernisation de l'agriculture.

Le SMAG fixé en 1958 à 3,50 Dh/j va connaître plusieurs augmentations successives pour atteindre en 1981, 12,18dh/jour, soit un accroissement de 248% sur toute la période. Il connaîtra également une augmentation totale de 20 % au cours de l'année 1985. De son côté le SMIG est passé de 6,8 Dh/j en 1962 à 58,81 Dh/j en 1981 ce qui représente une hausse globale de 176 % . Comme l'Algérie, le Maroc a décidé, à partir de 1971, d'unifier les zones de salaires héritées de l'époque coloniale, dans le but d'éliminer les disparités du pouvoir d'achat qui a commencé à se dégrader dans toutes les régions, et de diminuer les transferts de main-d'oeuvre dans les zones à hauts salaires. Mais les effets de toutes ces mesures d'augmentation et d'unification des salaires par région et par sexe sont restés limités en raison des pertes importantes de pouvoir d'achat.

D. Evolution des prix et du pouvoir d'achat

Tout comme le revenu, le prix constitue lui aussi, une variable déterminante de l'évolution et de la différenciation de la consommation alimentaire. En effet il représente l'élément nouveau qui non seulement marque le passage de la forme sociale de consommation dite de subsistance à la forme monétarisée, mais aussi le signifiant qui conditionne en partie l'évolution de cette dernière. En effet, quand on sait que les dépenses alimentaires dans les pays maghrébins comme dans les pays sous-développés occupent la première place dans le budget global des ménages dont la grande majorité dispose d'un faible revenu monétaire, on comprend alors combien la demande est très sensible aux variations des prix alimentaires.

Même si la théorie des prix n'arrive pas à tout expliquer sur les divers mouvements des prix qui diffèrent selon les produits, les périodes et les pays, elle montre que le niveau des prix alimentaires détermine le pouvoir d'achat des revenus distribués et par conséquent l'orientation de la production et de la consommation.

De même, les prix relatifs exercent des effets de substitutions aussi bien quantitatifs que qualitatifs dans la consommation alimentaire, se traduisant généralement par des élasticités croisées de la demande des différents produits alimentaires. Afin de limiter les conséquences de la hausse des prix sur le pouvoir d'achat, les pays maghrébins, comme d'ailleurs tous les pays sous-développés, ont pris différentes mesures allant de la mise en place d'organismes d'état ayant le monopole de l'importation, de la production et de la commercialisation jusqu'au système des prix.

a. Système des prix

Si les politiques de développement et leurs effets apparaissent très variés, par contre celles suivies en matière de prix semblent présenter diverses similitudes dans l'ensemble de la communauté maghrébine. Elles sont caractérisées avant tout par un même système de réglementation dans lequel on distingue plusieurs régimes de fixation de prix allant de la taxation par décret à la libre détermination par le marché.

Le régime administré s'applique aux produits alimentaires de première nécessité et fixe leur prix à un niveau relativement bas, et de manière uniforme sur tout le territoire national afin de protéger le pouvoir d'achat de la masse. Dans ce but les pouvoirs publics vont intervenir sur le système de formation des prix, en contrôlant les prix à la production en particulier les revenus agricoles qui sont à la base des prix à la consommation.

C'est ainsi qu'en Algérie où l'intervention de l'état est beaucoup plus prépondérante, la recherche de la maîtrise de ces prix à leurs différents stades de formation va s'exercer par l'intermédiaire de différents organismes publics de commercialisation. Ces derniers vont prendre en charge la fonction de vente en gros dans sa totalité et répercuter leur coût de gestion sans cesse croissant sur les producteurs. Les régimes des prix administrés ainsi définis s'appliquent en définitive aussi bien aux produits agricoles qu'aux produits transformés et à tous les secteurs juridiques dans chacun des trois pays.

Ainsi, toute la politique maghrébine a consisté à geler constamment les prix des denrées alimentaires de première nécessité. De cette façon la population notamment urbaine peut accéder à bon marché à l'approvisionnement alimentaire. En même temps l'état peut juguler ainsi tous les ajustements de salaires nécessaires.

C'est ainsi également que les états ont pu effectuer des prélèvements sur les prix agricoles pour promouvoir les secteurs industriel et tertiaire (Algérie) et d'exportation (Tunisie et au Maroc). Ce qui n'a pas manqué de poser des problèmes aux producteurs, et par conséquent de bloquer leurs capacités productives.

La faiblesse de la productivité, outre le fait qu'elle a entrainé un déséquilibre entre les revenus distribués et la production, s'est traduite également par une accentuation de la dépendance alimentaire à un degré plus ou moins important selon les trois pays. Le recours aux importations est venu par ailleurs favoriser le blocage des prix d'autant plus que ces importations sont réalisées à meilleur marché.

Mais depuis les années 1970 et plus particulièrement 1973 les données sur les prix ont changé complètement et tous azimuts. En effet la dynamique de revenus résultant de l'expansion économique a entraîné une augmentation considérable de la masse monétaire et, celle-ci aidant, a fait éclater les structures des prix.

Cette flambée des prix s'est produite aussi dans un contexte de crise internationale où les prix des denrées alimentaires se sont emballés aussi en raison de la hausse des prix du pétrole. Les achats effectués à l'extérieur aussi bien en produits finis qu'en biens d'investissement et matières premières agricoles ont entraîné l'augmentation, d'une part, des prix de revient des denrées alimentaires transformées localement et, d'autre part, du coût de réalisation des investissements qui concourent à l'accroissement des coûts de production.

C'est dans ces conditions que les prix alimentaires ont subi depuis 1973 des variations à la hausse sans précédent et se sont avérés par la suite plus sensibles à l'évolution de la conjoncture économique et, par conséquent, cause de l'inflation observée. C'est alors que des mesures à caractère social ont été prises pour éviter la dégradation continue du pouvoir d'achat des classes sociales à bas revenus en particulier.

Il s'agit notamment de la stabilisation administrative des prix de denrées de première nécessité comme les céréales, les huiles, les sucres, le lait qui constituent l'essentiel de la consommation. Les conséquences financières, économiques, sociales et politiques de ce système administratif des prix vont peser alors lourdement sur les économies des trois pays.

En effet, outre l'importance d'une part des dépenses en devises qui constituent des pertes pour l'économie nationale, d'autre part des dépenses budgétaires qui ne cessent de croître considérablement et qui impliquent également une perte sur le capital à investir et l'ampleur des problèmes de gestion de plus en plus complexes qu'il pose, ce dispositif semble présenter en réalité toutes les conditions favorables pour endiguer encore le développement de la production et de la consommation plutôt que de les promouvoir. On constate ainsi que tout se retourne contre l'objectif poursuivi par la politique des prix mise en place par les trois états.

D'un coté, les prix officiels sont largement dépassés par la création et la multiplication de marchés et de circuits parallèles dont les producteurs "ne vont pas profiter". D'un autre coté, l'aide alimentaire et la politique d'importation visant à faire baisser les prix vont renforcer la préférence pour la consommation urbaine au détriment des populations rurales, mais aussi agricoles qui souhaitent, au contraire, voir le

relèvement des prix agricoles. Mais le relèvement de ces derniers fait craindre aux autorités qu'il ne pose plus de problèmes qu'il n'en résoud, dans la mesure où il a des effets pernicieux sur les revenus et la consommation des couches sociales les plus pauvres.

Par ailleurs, il va impliquer des transferts de revenus des urbains vers les ruraux ce qui ne va pas sans risquer de provoquer des troubles sociaux et cela d'autant plus que le gain global de ce relèvement n'est pas certain. En outre, l'augmentation relative de ces prix risque d'entraîner de nouvelles perturbations dans la consommation au regard des possibilités de production des revenus distribués et des niveaux des prix.

- Prix à la production

Quand on se penche sur ce domaine des prix agricoles de par le monde, on constate alors une situation, pour le moins paradoxale. On trouve en effet, d'un coté les pays développés qui pratiquent une politique de prix élevés grâce à une série de mesures protectionnistes et d'aides en divers genres, pour améliorer les revenus agricoles et par conséquent encourager la production, d'un autre coté les pays sous-développés qui exercent une politique de prix artificiellement bas qui décourage la production et entraîne des distorsions importantes de prix relatifs.

Ces distorsions, très souvent justifiées par les gains de revenus redistribués (qu'il aurait fallu créer dans un souci de justice sociale, en faveur des catégories à faibles revenus) ont engendré une situation également paradoxale. En effet, on constate que d'une part, elles ont affecté sensiblement les prix des denrées alimentaires de base qui sont sensées être protégées, d'autre part, elles ont aggravé la dégradation du niveau de vie de la population rurale et par conséquent les disparités sociales.

L'on note aussi, à l'examen de l'évolution comparée des prix à la production et des prix à la consommation, malgré l'augmentation régulière des premiers sous la pression très forte exercée par les charges de production de plus en plus croissante, que l'allure de leurs croissances est fortement divergente (BEDRANI, S.). L'écart entre ces prix s'est creusé sensiblement et a dû être compensé mais insuffisamment par une hausse des subventions. Il semble cependant qu'au Maroc, l'évolution des prix à la production par rapport à celle des prix à la consommation a été avantageuse pour les producteurs.

En effet, l'indice des prix agricoles est passé de 100 en 1972 à 337 en 1982, tandis que celui des prix alimentaires a augmenté seulement de 116 % au cours de la même période. Il faut dire aussi que dans ce pays, le régime des prix de certains produits agricoles (blé dur, orge, maïs) parait jouir d'une certaine souplesse dans la mesure où il confère aux producteurs la latitude de vendre leur production sur le marché libre dont le prix est relativement un peu plus avantageux que celui fixé par l'état (Options Méditerranéennes).

Contrairement à l'Algérie et, à un degré moindre, la Tunisie où le prix du blé dur en particulier est administré et où le marché libre des blés est très réduit du fait que les utilisateurs industriels sont pour la plupart des organismes d'état, au Maroc, le marché du blé dur est libre.

Quoi de plus normal que de voir un pays comme le Maroc qui compte la plus grande proportion de la population agricole dans le Maghreb, pratiquer une politique de prix plus incitative et qui décourage moins la production agricole, qu'en Algérie et en Tunisie où l'agriculture n'a pas autant d'influence sur la P.I.B.

En Tunisie, les prix intérieurs à la production devraient selon la politique suivie en la matière, tendre à s'aligner sur les prix internationaux dans le but d'inciter la croissance de la production nationale. (ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE). C'est ainsi que les prix à la production du blé dur et du blé tendre ont augmenté respectivement entre 1972 et 1985 de 233 % et de 272 %. Mais, en dépit de cette hausse relative qui a permis de réduire leurs disparités avec les prix internationaux, depuis 1980 notamment, leur alignement sur ces derniers reste encore un objectif à poursuivre.

L'on note aussi, contrairement à l'Algérie et au Maroc où les prix à la production sont à la fois supérieurs aux prix du marché international et aux prix à la consommation, que le blé dur et le blé tendre sont alignés sur le même prix, alors que dans ces deux derniers pays le blé dur semble être plus valorisé et son prix plus incitatif que celui du blé tendre.

En Algérie, les prix agricoles, qui dans leur ensemble sont restés relativement stables depuis l'indépendance jusque dans les années 1971-1972, date de lancement de la révolution agraire, ont commencé à augmenter depuis lors régulièrement sous la pression assez forte exercée par le poids des charges de production croissantes. Mais c'est surtout, comme en Tunisie, à partir des années 1980 (année qui coïncide avec la libération de la commercialisation des produits agricoles) que la croissance de ces prix a enregistré une accélération, entraînant l'emballement des prix à la consommation.

Ce que l'on constate notamment au niveau de l'évolution des prix agricoles en Algérie, en Tunisie et au Maroc, à des degrés divers, est l'évolution plus marquée des viandes rouges, qui bénéficient de la liberté de prix, et des produits maraîchers par rapport aux prix des céréales. C'est ainsi que les prix de la viande ont été multipliés pratiquement par 6,5 au cours de la période 1969-1980 en Algérie.

Quoiqu'importantes également, les hausses enregistrées en Tunisie et au Maroc ont été relativement en deçà de celles constatées en Algérie. L'évolution des prix à la production enregistrée dans les trois pays, pratiquement dans la même période mais à un niveau différent, a résulté plus de la pression de la demande (qui a augmenté considérablement par rapport à l'offre resté relativement parcimonieuse) que de l'intervention des pouvoirs publics qui ont été amenés tardivement à se pencher sur la nécessité de relever les revenus des agriculteurs dont le pouvoir d'achat a baissé sous le poids des charges de production.

Tableau 2.9. : Evolution des prix des blés par quintal

PAYS	1980		1982		1985	
	BD	BT	BD	BT	BD	BT
ALGERIE (DA)	125	110	140	130	200	190
MAROC (DH)	125	125	140	140	150	150
TUNISIE (DT)	8,6	7,7	11	10	15	14

Source : Economie Agricole : op cit.

Il faut dire néanmoins que l'action de l'état sur les prix agricoles a été plus précoce au Maroc. Cette évolution des prix agricoles a ainsi largement déterminé le niveau général des prix alimentaires.

- Soutien des prix

La politique de subvention des prix revient à augmenter le revenu du producteur ou du consommateur sous forme de redistribution sociale des revenus, directement ou indirectement et à différents stades (à la production, l'importation et la consommation). De ce fait, elle implique pour les trois états d'importantes dépenses budgétaires (Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture). Par leur biais, l'Etat vise à résoudre les contradictions qui apparaissent entre le faible niveau de production (productivité) qui caractérise l'économie et la nécessaire amélioration, sinon le maintien, du pouvoir d'achat réel de la population, en prenant en charge, une partie des coûts engendrés. Cette politique a été coûteuse comme le montre le tableau ci-après :

Tableau 2.10. : Poids des subventions à la consommation alimentaire (en % du PIB)

PAYS	1980	1982	1984
ALGERIE	1,2	1,0	0,8
MAROC	1,7	1,9	2,1
TUNISIE	2,0	2,7	3,7

Source : CHEVALIER (A.) op. cit.

Mais elle a été également payante dans la mesure où elle a permis de lutter contre l'inflation et de protéger ainsi le niveau de consommation réelle des populations et donc de désamorcer les conflits sociaux.

Ces subventions (malgré des tentatives pour les réduire) évoluent à la hausse avec toutefois des fluctuations en fonction des cours internationaux dans chacun des trois états. Ainsi, en Algérie, ce système a mobilisé 2.3 milliards de DA en 1974 et 3.8 en 1982, soit un accroissement moyen de 65% sur toute la période, et de 6.5% en moyenne par an. Cet effort, qui représente l'équivalent de 12% du budget de fonctionnement 1982, a permis de relever le niveau des dépenses de consommation de 6% environ soit encore 3% le niveau de consommation importé en 1980.

La décomposition de ces subventions par produit fait ressortir la prépondérance très nette des céréales qui représentent 80 % en 1974 contre 68 % en 1985. La part de ces subventions accordées au blé dur c'est-à-dire à la semoule, (55 % environ) est relativement plus importante que celle conférée au blé tendre ou encore à la farine (de l'ordre de 33 %). Au contraire, en Tunisie et au Maroc, le soutien des prix est relativement plus élevé pour le blé tendre que pour le blé dur : 60 % pour le pain et la farine, 40 % pour la semoule, les fèves et le couscous en Tunisie, un peu moins au Maroc.

D'une façon générale, les dépenses de soutien attribuées aux céréales sont plus imposantes en Algérie que dans les deux autres pays. La diminution relative constatée pour les céréales est en réalité due à l'augmentation de la part des autres produits subventionnés, notamment les huiles qui viennent en seconde position, et à la diminution des prix internationaux des céréales dont les importations ont augmenté considérablement compte tenu de la stagnation de la production.

On observe la même évolution au Maroc et en Tunisie. Dans ce dernier pays, ces subventions se sont accrues de 160 % entre 1973 et 1983, soit un taux annuel moyen de 9.5 % ce qui représente l'équivalent de 16 % du budget de l'état.

Il semble donc que la redistribution des revenus au profit des ménages est plus conséquente en Tunisie qu'en Algérie. En effet, cela s'explique par le fait que la liste des produits subventionnés est relativement plus diversifiée en Tunisie où elle compte, en plus des produits céréaliers, la viande, notamment de boeuf, qui est largement importée ainsi que les oeufs, contrairement à l'Algérie et au Maroc.

En outre, la subvention moyenne par tête et par an est deux fois plus élevée en Tunisie (10 DT) qu'en Algérie (50 DA). Ainsi elle permet un transfert de revenu de 10 % dans les dépenses alimentaires des ménages. Il ressort de cette comparaison que l'effet de redistribution des revenus est plus significatif globalement en Tunisie qu'en Algérie. C'est ce qui explique du reste que le pouvoir d'achat des Tunisiens a évolué de façon plus favorable qu'en Algérie et que leur ration alimentaire est relativement plus variée. Ainsi, le niveau de soutien unitaire contribue à raison de 50 % dans le prix réel des céréales qui accaparent comme en Algérie l'essentiel de ces subventions.

Le Maroc, pour sa part, a vu son enveloppe de soutien passer de 172 millions de DH en 1973 à 513 en 1978 soit une augmentation de 200 % en moyenne pour la période. Cette hausse est encore plus considérable que celle constatée en Tunisie et en Algérie alors que le poids relatif dans les dépenses budgétaires est équivalent à celui de l'Algérie, soit 12 %. Grâce à ces transferts de revenus, les dépenses de consommation alimentaire des ménages ont été couvertes à concurrence de 6 % environ.

Si on rapporte ces subventions aux importations et au niveau de consommation constaté, on remarque qu'elles représentent 3 % en 1977 contre 1.7 % en 1973 alors qu'en Algérie ce taux est de l'ordre de 17 % en 1974 et de 2.8 % en 1978. Le renchérissement des prix des importations, relevé ces dernières années aussi bien en Tunisie qu'au Maroc, a entraîné une hausse considérable des dépenses de soutien en raison de la dévaluation de leur monnaie nationale par rapport aux monnaies occidentales, contrairement à l'Algérie dont la parité du dinar est demeurée pratiquement stable par rapport aux devises.

Ainsi, au Maroc, comme en Tunisie et en Algérie, l'évolution des prix à la consommation apparaît indissociable de la politique de soutien des prix. De même, les politiques alimentaires et d'encouragement des productions nationales sont intimement liées à cette politique de subventions. On note d'ailleurs ces dernières années, dans les trois pays, une certaine réorientation de cette politique de prix vers le renforcement du soutien de la production au détriment du soutien de la consommation, notamment en Algérie où les prix à la production des principales productions, en particulier les blés, a considérablement augmenté (100 %) .

En effet, l'aisance financière provenant des rentes pétrolières et du phosphate a joué le rôle de locomotive dans leur croissance économique et grâce à elle les trois pays ont été en mesure de financer une politique alimentaire très coûteuse en raison des objectifs sociaux qu'elle implique ; mais cela n'est plus possible depuis le renversement de la tendance internationale de ces rentes qui a changé complètement les données de la situation alimentaire des trois pays.

b. Pouvoir d'achat

Après avoir examiné ces éléments, il nous reste à étudier l'évolution des prix à la consommation en rapport avec celle des revenus afin de situer l'état du pouvoir d'achat et son amélioration dont dépend le pouvoir de consommation.

On observe donc que les revenus et les prix à la consommation sont restés relativement bas avec néanmoins un léger retard pour les premiers, au cours de la première décennie. Il semble en réalité que cette période ait été caractérisée par une évolution assez plate de la consommation. Ce qui a permis aux trois états, en contrepartie, de consacrer d'importants fonds à l'investissement qui apparaît antinomique de la consommation.

En Algérie, cette politique d'austérité de la consommation en faveur de l'accumulation nationale a été assortie de mesures de contingentement des importations alimentaires. A partir des années 1970, sous l'effet de l'augmentation régulière des revenus, les prix ont commencé alors à s'accroître régulièrement et de manière sensible dans les trois pays, mais à des degrés différents. Cette tendance à la croissance constante des prix s'est accompagnée également d'une l'inflation.

Tableau 2.11. : Fluctuations annuelles des prix de consommation en %

PERIODE	ALGERIE	MAROC	TUNISIE
1960-1965	—	4.6	4.8
1965-1970	2.5	0.1	3.1
1970-1975	7.2	7.2	5.2
1975-1980	15.7	9.3	—
1980-1981	18.3	14.9	8.9
1981-1982	63.0	13.1	13.3

Source : Le Monde Diplomatique, sept 1988.

Les taux de hausse officielle des prix des produits alimentaires ne reflètent cependant pas les pertes réelles de pouvoir d'achat subies par les ménages à travers les insuffisances chroniques des disponibilités alimentaires (quantité et qualité). La consommation qui a longtemps été contenue sévèrement commence à peine à se développer qu'elle est prise déjà dans un autre engrenage, celui de la limitation de l'offre et du pouvoir d'achat.

Des trois pays, il semble que c'est la Tunisie qui, malgré l'augmentation constante des prix à la consommation, a enregistré une progression significative du pouvoir d'achat depuis l'indépendance, particulièrement depuis 1960 à en croire les chiffres établis. En effet, alors que l'indice des prix à la consommation a connu une variation moyenne de 4,6 % par an, le pouvoir d'achat, lui s'est accru de 4 % sur toute la période allant de 1960 à 1980, grâce à l'amélioration des revenus moyens, estimée à 14 %, et à la politique de soutien des prix.

Tableau 2.12. : Comparaison des pouvoirs d'achat exprimés en nombre d'heures de travail pour acheter 1 kg de produit

Produits	1970			1975			1980		
	TUNISIE	ALGERIE	MAROC	TUNISIE	ALGERIE	MAROC	TUNISIE	ALGERIE	MAROC
SMIG (1)	84	1.36	0.854	145	2.08	-	263	4.21	1.96
Pain	1.02	1.8	1.5	1.6	2.8	-	2.2	1.7	2.2
semoule	1.02	1.24	0.94	1.43	1.9	-	1.8	1.6	1.7
pomme de terre	1.4	1.23	1.49	0.94	2.08	-	1.6	1.4	1.7
Viande	7.7	8.8	7.7	7.6	9.6	-	5.6	15	8.9
Lait frais	1.0	1.6	0.85	1.0	1.36	-	1.7	0.3	1.35
Oeufs	5	3.6	4.5	4.8	4.2	-	2.3	3.2	6.0

Sources : calculs personnels à partir des documents séminaires FAO ; CIHEAM. op. cit.
SMIG pour une heure de travail : exprimés en dinars tunisien, algérien et marocain.

De ce point de vue, la situation du Maroc, tout en étant comparable dans l'ensemble à celle de ses deux voisins parce que dictée par le sous-développement, se rapproche néanmoins davantage de celle de l'Algérie que de celle de la Tunisie.

La comparaison de l'évolution des revenus avec celle de l'indice des prix officiels à la consommation fait ressortir que dans l'ensemble, le pouvoir d'achat a évolué modestement au cours de la deuxième décennie. Il faut dire aussi, comme en Algérie et en Tunisie que, si les prix n'étaient pas soutenus, le pouvoir d'achat notamment des catégories sociales les moins favorisées aurait été encore plus érodé qu'il ne le parait, par l'évolution de l'indice des prix à la consommation. Ce dernier a varié en moyenne de 12 % par an sur la période planifiée en 1973-77 et de 9,9 % environ entre 1977 et 1980 tandis que le niveau de vie a évolué de 9,5 % par an. Cette croissance relativement élevée qui a amputé sensiblement le pouvoir d'achat est liée à l'important effort d'investissement consenti pendant cette période planifiée, ayant entraîné une dynamique des revenus qui a été génératrice de tension inflationniste.

Cette évolution va connaître une décélération au cours de la période suivante par suite du ralentissement de la hausse de l'indice des prix et parce que des mesures sont prises visant à renforcer le contrôle de la réglementation pour contenir toute hausse de prix des produits de première nécessité. L'incidence directe de l'augmentation des prix de ces denrées de base sur l'évolution de l'indice alimentaire a été de 3 %.

L'évolution a été encore moins favorable en Algérie où la politique de revenus et réciproquement celle des prix eux-mêmes ont engendré des distorsions plus conséquentes. En effet, pour invraisemblable que soit l'indice officiel des prix, du fait qu'il sous-estime beaucoup les prix réellement pratiqués sur le marché, on peut tout de même affirmer qu'il a évolué en hausse pour l'ensemble des produits alimentaires.

Ainsi, en dépit de leur hausse relative, les revenus ont baissé en terme physique du fait que les prix ont plus que doublé pendant la période 1967 à 1978. La croissance pendant cette période a été d'environ 278 % soit un taux moyen annuel de 10 % . Mais en raison des mesures de stabilisation, l'augmentation n'a été que de 7 % . Si l'on compare l'évolution des revenus à celle de l'indice des prix

pour chacune des différentes catégories socio-professionnelles, on constate alors que l'érosion du pouvoir d'achat a surtout touché dans leur ensemble des salaires non agricoles et plus particulièrement les ouvriers, les manoeuvres et les employés, et qu'elle a moins défavorisé les travailleurs agricoles de 1970 à 1978 .

Cette évolution, qui apparaît d'ailleurs relativement faible, est due surtout à l'intervention ultime de l'Etat sur les prix. Elle va se poursuivre jusqu'au début des années 1980, période à partir de laquelle le pouvoir d'achat connaîtra une stagnation voire une baisse, notamment à partir de l'année 1985. Malgré la politique de soutien des prix officiels, le pouvoir d'achat se dégrade pour une partie de la population, urbaine notamment. Celle-ci, dans un contexte de crise du logement se voit contrainte d'augmenter son taux d'emploi au sein de chaque foyer afin d'améliorer le revenu réel par tête (Centre de recherche en économie appliquée).

Il y a également toute la population marginalisée des bidonvilles qui, du fait qu'elle vit dans une extrême pauvreté, est conduite à chercher des moyens de subsistance plus au moins licites, par l'allongement du temps de travail et l'exécution de petits travaux et cela quand elle ne verse pas dans l'économie souterraine. En effet, l'expansion du chômage (18 % en Algérie entre 1977 et 1982, 11 % au Maroc en 1982 et 13 % en Tunisie en 1980), le sous-emploi, l'insuffisance du pouvoir d'achat et des disponibilités alimentaires et enfin l'absence de protection sociale (indémnités de chômage) résultant de la situation économique, constituent les conditions de développement de ce secteur informel dans les trois pays.

Ces activités parallèles sont donc à la fois source de subsistance et source complémentaire de revenus. Ce secteur représente environ 18 % de la population active non agricole en 1977, en Algérie, 56 % en 1982 au Maroc et 36 % en Tunisie en 1980 . Il faut citer par ailleurs le phénomène des transferts invisibles de revenus des émigrés Algériens qui, pour subvenir à des besoins plus diversifiés du fait de certaines habitudes adoptées à l'étranger, sont amenés à accroître leurs revenus réels en recourant au change parallèle ; sans ce dernier, il leur serait difficile de faire face, avec leur salaire, à toutes les dépenses de consommations pour eux-mêmes et leur famille.

Même en considérant que les prix des produits de base sont plus ou moins maîtrisés au moyen de ce système de prix, ceux des produits riches tels que les viandes et les fruits et légumes, ne sont administrés ni à la production ni à la consommation, notamment en Algérie. Ces prix se sont emballés en variant d'une région à une autre et dans le temps. Pour ces produits d'ailleurs, c'est le prix qui ajuste l'offre à la demande, contrairement aux produits de base qui connaissent souvent des situations de disparités de prix importantes.

En effet, même si l'indice des prix à la consommation ne reflète pas leur augmentation réelle, il n'en demeure pas moins que l'évolution des produits de base est relativement plus modérée quoiqu'ils connaissent des augmentations de fait, il est néanmoins vrai que les seules variations officielles enregistrées pour ce dernier groupe de produits sont celles résultant des relèvements décrétés par l'état. Ces derniers ont été plus significatifs en Algérie (88 % entre 1969 et 1982) qu'en Tunisie (46 % entre 1972 et 1980).

En ce qui concerne la viande, il faut dire que c'est le groupe le plus sensible à la hausse. C'est également en Algérie qu'elle a enregistré le plus fort accroissement (149 % durant la même période) comparativement au Maroc et à la Tunisie où la hausse a été respectivement de 132 % et 102 % entre 1970 et 1980.

Il faut cependant noter que ces augmentations ont porté surtout sur la viande rouge ; le prix de la viande blanche, grâce au développement de l'aviculture qui a rendu le produit plus disponible, a connu une stagnation relative avec cependant des fluctuations au cours de l'année liées aux saisons.

Tableau 2.13. : Evolution des prix des produits animaux en Algérie prix en DA le kg.

PRODUIT	1969	1984	% EVOLUTION
GIGOT	12,00	67,00	558
COTELETTE	12,00	67,00	558
EPAULE	11,80	67,00	609
BEEFSTEAK	11,80	79,00	669
POULET	7,20	18,50	257
OEUFS	0,30	0,65	216
SARDINE	1,65	12,00	727
ROUGET	8,55	64,00	748
CREVETTE	5,00	70,00	1400

Source : document séminaire FAO ; CIHEAM : op.cit.

En Tunisie, les prix de la viande ont été fixés très bas pour permettre son accès au plus grand nombre. Cette politique a été menée au départ pour la viande ovine jusqu'en 1979, date à partir de laquelle le prix en est libéralisé ; c'est alors le prix de la viande bovine qui devient fixe. Le maintien du prix très bas pour la viande bovine qui est soutenu aussi par les pays de la CEE dans leur politique d'exportation avait pour but, outre l'amélioration de la consommation alimentaire des populations, la réduction de la demande de viande de mouton et de volaille dont les prix sont libres. Cette évolution a pris fin ces récentes années. C'est ainsi que la consommation de viande a accusé un recul net à partir de l'année 1985 en raison de la flambée des prix. Le prix de la viande ovine qui était traditionnellement consommée en Tunisie comme en Algérie a plus que doublé entre 1979 et 1985 passant de 2,000 à 4,500 DT le kg.

S'agissant des produits laitiers, la politique des prix très bas menée dans les trois pays a été relativement plus nette, tout au moins au départ. Cette politique conjuguée à celle d'importation menée notamment en Algérie et en Tunisie a permis de relever le niveau de consommation des produits animaux et plus particulièrement en Algérie. Cette politique des prix très bas était possible tant que l'état pouvait la financer et que les pays exportateurs de la CEE pouvait la soutenir dans le cadre de leur politique d'exportation, mais ces mesures de maintien de soutien des prix ont pris fin ces dernières années en Tunisie (les années 1980) et depuis bien plus longtemps au Maroc où la libéralisation des prix à la consommation et la limitation des importations ont entraîné inevitablement une compression de la consommation. C'est ce qui explique l'accroissement, à la fois très important et différencié des niveaux de consommation par tête de ces produits, dans les trois pays .

Tableau 2.14. : Prix comparés à la production et à la consommation (litre de lait)

PRIX		ALGERIE (DA)		MAROC (DH)		TUNISIE (DT)	
		1970	1985	1970	1985	1970	1985
Prix à :	la production	0,62	3,00	0,54	2,05	0,054	0,220
	la consommation	0,85	1,30	—	3,10	0,084	0,240
	la consommation en FF 1985	1,34		2,21		1,71	

Source: économie de la production. Op. cit.
FF: francs francais.

Pour ces produits riches, en Algérie, c'est le prix qui ajuste l'offre à la demande, contrairement aux produits de première nécessité qui, en raison de l'importance de la demande et de l'intervention de l'Etat, connaissent très souvent des tensions sociales qui se traduisent par des situations de pénuries chroniques dont chacun sait qu'elles se manifestent par des disparités de prix importantes.

Cette pénurie est devenue pratiquement une hantise populaire qui a généré de nouvelles attitudes sociales de consommation et de tensions inflationnistes. Face à cette évolution problématique et dans le but de satisfaire les besoins alimentaires de la population, toute l'action de l'état a consisté à multiplier le nombre de ces organismes publics et à les restructurer pour élargir l'étendue de leur monopole et par conséquent leur emprise sur les filières agro-alimentaires.

En fait, cette action allait plus amplifier les problèmes existants et en créer d'autres par effet pervers que les résoudre. C'est ainsi que malgré la baisse notable des prix sur le marché international, les prix intérieurs des denrées alimentaires importées ont augmenté au lieu de baisser, alors que les dépenses de soutien évoluent dans une tendance qui fluctue en fonction des cours internationaux.

Comment expliquer la non répercussion de la baisse des cours internationaux des produits importés sur le marché intérieur si ce n'est par l'ampleur des coûts d'intervention et des marges de commercialisation de ces offices qui absorbent une grande part des marges réalisées. En effet, jusqu'avant 1972 et après 1977 les prix internationaux des produits alimentaires ont été inférieurs aux prix intérieurs à la production (agricole et de transformation). De ce fait, les importations réalisées (en produits agricoles transformés) n'ont pas impliqué de dépenses de stabilisation des prix ; au contraire, elles ont permis la réalisation de gains substantiels mais qui n'ont pas eu d'effets financiers sur la gestion des offices et encore moins sur les prix intérieurs.

La création des organismes publics pour prendre en main les différentes sphères économiques (production, distribution, développement) a permis sans aucun doute de désenclaver certaines régions et certains points du territoire national (qui étaient jusqu'alors inaccessibles) grâce au développement et à l'extension de leurs circuits de distribution ; elle a permis d'autre part de contrôler et de contenir les hausses des prix des commerçants (en limitant leur pouvoir commercial) mais le bilan de leurs actions est loin d'être tout à fait positif dans la mesure où ils n'ont pas rempli tous les objectifs qui leur ont été implicitement et explicitement assignés par l'Etat.

En effet, ils n'ont pu assurer un approvisionnement régulier des populations dans la mesure où le marché est presque toujours paralysé par des pénuries qui touchent pratiquement l'ensemble des produits alimentaires. Celles-ci ne font en réalité, outre le manque et l'inefficacité des infrastructures de distribution disponibles, que refléter les insuffisances d'organisation et de gestion du système d'approvisionnement et son incapacité à avoir la pleine maîtrise de la mission et de la politique des prix qui lui incombent.

En somme, la carence du marché officiel, la sous-production constante, la planche à billets, l'explosion de la demande due à l'accroissement de la population et de l'urbanisation, enfin la politique de soutien sont autant de facteurs explicatifs de l'évolution sociale et économique qui a réduit le pays à la pénurie chronique de produits alimentaires essentiels sur le marché et qui est source de l'inflation. L'amélioration du pouvoir d'achat ne dépend pas seulement de l'accroissement des revenus monétaires mais aussi de la valeur de la monnaie nationale qui conditionne l'évolution des prix relatifs.

Or on ne peut pas dire que la monnaie nationale n'a pas joué également un rôle important dans la dégradation du pouvoir d'achat constatée, notamment en Algérie. En effet, l'accélération très rapide de la masse monétaire résulte de la forte augmentation des dépenses budgétaires (EL MALK, H.) d'où un recours croissant à la planche à billet. Cela s'est traduit par un accroissement considérable de la demande alimentaire par rapport à l'offre restée rétive, et a beaucoup contribué à la distorsion des prix relatifs. Celle-ci s'est traduite par la dévalorisation de la monnaie nationale et par voie de conséquence par sa dévaluation (notamment au Maroc et en Tunisie) qui a agit à son tour sur les prix alimentaires en les faisant augmenter.

De la même façon, en Algérie où le dinar n'a pas été dévalué, la surévaluation de la monnaie nationale par rapport aux monnaies étrangères à cause du prix du pétrole explique en grande partie le rôle joué par les prix dans l'évolution et l'articulation des rations alimentaires.

Toutefois la récession que connaissent actuellement les trois pays et qui découle de la crise économique internationale a eu des effets néfastes sur la consommation intérieure, notamment alimentaire, par la réduction des dépenses de soutien et le blocage des salaires qui, compte tenu de l'inflation, connaissent une régression continue en termes réels. C'est ainsi qu'au Maroc entre 1979 et 1986 les prix de la farine, du sucre et du lait ont augmenté de 133 % tandis que les revenus n'ont été relevé que de 53%.

En Tunisie, les prix alimentaires ont connu une croissance régulière de 15% se traduisant par une baisse en termes réels des salaires de 15% entre 1982 et 1986. Ainsi, même s'il est apparu que l'alimentation occupe une place relativement importante dans les stratégies de développement national mises en oeuvre par les trois pays pour faire face à l'explosion démographique et améliorer la consommation de la masse, il convient de souligner que le soutien des prix et les importations alimentaires qu'on vient d'examiner constituent les seules politiques alimentaires menées jusque-là.

2. Disponibilités agro-alimentaires

Quand on connaît les difficultés quasi permanentes qui caractérisent l'approvisionnement alimentaire des populations maghrébines, notamment algériennes, on comprend alors très bien l'importance du rôle des disponibilités alimentaires dans l'évolution des modèles de consommation. Ces disponibilités, selon qu'elles s'ajustent plus ou moins à la demande, traduisent à l'échelle du pays des situations diverses allant de l'aisance à la restriction alimentaire. Dans la première situation, les disponibilités sont obligées de s'adapter à la consommation qui n'est alors limitée normalement, tant du point de vue de la quantité que de la qualité, que par les revenus, tandis que dans la seconde situation, les choix alimentaires ne sont plus possibles ou du moins sont très restreints même quand les revenus le permettent puisque ce sont les disponibilités existantes qui façonnent les modèles de consommation considérés.

C'est ainsi qu'en Algérie, le marché des produits alimentaires est tellement perturbé par des pénuries qui touchent même les produits céréaliers (dont la demande connaît une tension très forte en raison de leur prix relativement bas) que l'on se demande réellement si ce sont les disponibilités qui déterminent les modèles de consommation ou ces derniers qui conditionnent les premières. Il y a là une véritable dialectique entre les modèles de consommation et les disponibilités alimentaires.

Les différences qui existent dans ce domaine, entre les trois pays sont très frappantes. L'offre alimentaire en Tunisie et au Maroc est loin d'être aussi parcimonieuse, aussi sévèrement contingentée ou autant perturbée par les pénuries qu'en Algérie. Les biens de consommation ne souffrent pratiquement d'aucune restriction quantitative et qualitative liées à leur disponibilité sur le marché. Les ménages marocains et tunisiens ne se heurtent qu'aux limites de leur revenu et des prix des denrées alimentaires[1]; tandis que les consommateurs algériens se heurtent surtout à l'insuffisance des disponibilités alimentaires à cause de la destabilisation permanente du marché officiel dont l'Etat a le monopole. La pression démographique, la carence du système de production et de distribution et de surcroît la réduction des importations alimentaires liée à la crise financière que traverse ces dernières années le pays, sont les principales causes des fréquentes ruptures d'approvisionnement alimentaire que connaît le marché algérien. Les consommateurs algériens tentent de faire face à cette situation en achetant tout ce qui se présente et en stockant d'importantes quantités de produits alimentaires.

L'Etat s'efforce par le truchement des opérateurs publics de répondre à la demande toujours croissante par des importations massives mais celles-ci ne peuvent suffire tant que le marché n'est pas saturé et que ces importations (qui vont directement à la consommation) ne sont pas destinées exclusivement à constituer les stocks de roulement indispensables à la fois pour réguler le marché intérieur et procéder à des achats judicieux à l'extérieur.

Aussi, pour expliquer l'évolution comparée des modèles de consommation maghrébins, il convient de connaître avant tout l'évolution des disponibilités agro-alimentaires qui sont déterminées à la fois par la production locale, les importations et les aides alimentaires. Malheureusement, ces disponibilités ne sont pas seulement conditionnées par l'origine, le niveau, le volume et la composition des ressources qui les composent mais aussi par les conditions à la fois matérielles et organisationnelles, de transport, de stockage, de conservation et de distribution de ces ressources.

La connaissance effective de l'ensemble de ces facteurs de disponibilités permet de comprendre aussi bien la faiblesse commune que les divergences des choix et des niveaux alimentaires moyens disponibles plus particulièrement pour les principaux produits, dans les trois pays. Ainsi, quand on procède à un bilan des ressources alimentaires disponibles par ordre d'importance dans l'alimentation des populations du Maghreb, on trouve en premier lieu les céréales. L'importance de ces dernières, confondue avec l'histoire du Maghreb, est reflétée par la prépondérance de leurs disponibilités qui apparaît à travers :
- l'étendue des surfaces agricoles qu'elles occupent et donc de leur production,

[1] La visite au Maroc nous a permis de constater, que l'achalandage (très diversifié en produits alimentaires) des marchés et des magasins contrastent beaucoup avec la parcimonie qualitative et quantitative des étalages des magasins algériens.

- l'ampleur de leur transformation par l'industrie alimentaire,
- la prédominance de leur part dans les importations alimentaires.

Tableau 2.15. : Evolution des disponibilités céréalières (moyenne annuelle en kg par tête)

PAYS	1962-1966	1980-1985
ALGERIE	170	294
MAROC	276	356
TUNISIE	182	326

Source : construit à partir du rapport de la FAO.

Parmi ces céréales, on trouve principalement le blé dur qui constitue une céréale spécifique aux pays du Maghreb, le blé tendre qui a été introduit par la colonisation, notamment au Maroc et en Tunisie, enfin l'orge qui est de plus en plus réservée à la consommation animale. Les autres céréales comme le maïs, le sorgho, le millet qu'on trouve surtout au Maroc, sont considérées comme négligeables.

Tableau 2.16. : Evolution comparée des productions et des importations par tête des blés (unité : kg/hb)

PAYS	1961 1965 (1)	1971 1972 (2)	1979 1982 (3)	TAUX D'EVOLUTION EN % (2) / (1)	(3) / (2)	(3) / (1)
TUNISIE						
production	110	137	131	+24	-5	+19
import	47	71	99	+51	+39	+110
ALGERIE						
production	119	104	70	-13	-33	-42
import	38	52	142	+37	+173	+274
MAROC						
production	121	132	74	+9	-44	-40
import	25	35	93	+40	+165	+272

Source : Alimentation et Agriculture en Méditerranée.

A. Production

L'analyse que nous allons esquisser concernant l'évolution des disponibilités agro-alimentaires fait apparaître une évolution de la production assez différenciée selon les produits et les périodes. Le déclin des principales productions agro-alimentaires par tête paraît plus net en Algérie et au Maroc, moindre en Tunisie.

Les efforts de production n'ont pas été à la mesure des besoins découlant de la politique très dynamique de revenus disponibles à la consommation et des changements sociaux récents. Ces derniers ont modifié complétement les données de la population dans les trois pays de sorte que les rapports production/population ont changé négativement, ce qui a conduit à une difficulté l'accroissement des disponibilités alimentaires et à la réduction notable des choix alimentaires notamment en Algérie. En effet, le rythme de croissance de la population a eu pour effet d'amoindrir sinon d'annuler les effets positifs de la production réalisée.

En fait, il semble d'après les chiffres donnés dans les tableaux ci-dessus que l'évolution de la production ne s'est améliorée qu'en Tunisie où justement le taux de croissance de la population est le plus faible. Malgré l'hétérogénéité des situations, les trois états du Maghreb sont tous caractérisés par une tendance à une relative stagnation de l'ensemble des disponibilités locales et corrélativement à

une croissance constante des importations pour faire face à l'expansion de la consommation, orientée surtout vers les produits traditionnels, notamment les céréales, dont les disponibilités sont relativement beaucoup plus importantes.

En Algérie et au Maroc, la production alimentaire par habitant a commencé dès les années 1980 à devenir inférieure à ce qu 'elle était auparavant. Le décalage est surtout important en Algérie avec une chute de 30 % environ de la production agricole par tête. Ce pays cumule la plus forte croissance démographique et la plus faible croissance alimentaire par tête (1% par an). La Tunisie quant à elle semble être dans une situation nettement moins défavorable puisque le niveau moyen de production parait plus significatif et a enregistré une amélioration assez sensible au cours de ces dernières années, cela d'autant plus que la croissance démographique est relativement moins contraignante que dans les deux autres pays. En effet, seule la Tunisie est parvenue à augmenter la production alimentaire par tête.

Tableau 2.17. : Evolution alimentaire (par habitant, indice 1965 = 100)

PAYS	1961-1965	1966-1970	1975-1977	1976-1980	1981-1985
ALGERIE	100	81	84	71	69
MAROC	100	108	105	100	96
TUNISIE	100	95	129	125	119

Source : CHEVALIER (A.).Op. cit.

a. Céréales

RIVIERE explique que si les céréales ont atteint et conservent cette prépondérance dans le Maghreb, c'est surtout parce que, d'une part, elles constituent la base de l'alimentation des Maghrébins, d'autre part, de toutes les cultures vivrières, elle est la seule appropriée au climat et adaptée à ses défaillances (RIVIERE, L.H.). En outre, elle est la seule que les paysans peuvent pratiquer sans trop de moyens. Pour cette raison, les pays maghrébins ont été longtemps considérés comme des pays agro-exportateurs nets de blés (TROIN, J F.). En effet, pour avoir assuré pendant assez longtemps l'approvisionnement alimentaire des différents colonisateurs (CHAJAI, F.), ils ont été considérés comme des pays à vocation céréalière. Mais en réalité, ces exportations, quel que soit leur volume, n'étaient pas le fait d'un échange libre, elles étaient réalisées dans un contexte de domination politique et économique par les puissances coloniales. Elles allaient d'ailleurs appauvrir encore la ration alimentaire des populations maghrébines dont le niveau est conditionné par la production locale.

Ce qu'il importe de souligner est que toute la croissance de la production enregistrée jusqu'alors n'a pas résulté de l'élévation des rendements, mais de l'accroissement des superficies emblavées et de l'amélioration des conditions naturelles. Ce qui frappe donc dans la tendance de l'évolution de la récolte des céréales au Maghreb est qu'elles fluctuent beaucoup dans une tendance constante à la stagnation accentuée par une longue pratique des cultures extensives. Sur ce point, les trois pays présentent beaucoup de similitudes.

C'est ainsi que l'on note dans les trois pays que la croissance de la production agricole n'égale pas, depuis déjà plusieurs années, les taux d'accroissement démographique et ne peut s'ajuster à la demande alimentaire (AMOURI, I.). L'évolution des disponibilités céréalières par habitant dans les trois pays permet de constater :
- d'une part, une quasi stagnation voire une diminution des productions des blés par tête. L'Algérie et le Maroc se distinguent par l'acuité de la diminution de la production par tête en raison surtout du contexte démographique plus difficile.
- d'autre part, un processus de substitution : les cultures spéculatives se substituent aux cultures vivrières et à l'intérieur du groupe des céréales, l'orge se substitue aux blés et le blé tendre au blé dur.

Ce que l'on note justement ces dernières années, en Algérie surtout, est la baisse relative des superficies réservées à la culture des blés en particulier le blé dur en faveur de celle de l'orge dont la

demande pour la consommation animale a augmenté considérablement. Il s'ensuit que le rapport des prix des blés et de l'orge est devenu nettement plus favorable pour ce dernier. Les données de l'orge ont d'ailleurs complétement changé.

Celle-ci qui était auparavant, destinée surtout à la consommation humaine et utilisée seulement comme un aliment complémentaire pour la consommation animale, est devenu ces dernières années, le premier aliment des animaux, en raison de la dégradation de l'état du sol de la steppe (pâturage) mais aussi de la réduction de la jachère.

Tableau 2.18. : Répartition des superficies en blés en %

PERIODE	TUNISIE		ALGERIE		MAROC	
	B.D	B.T	B.D	B.T	B.D	B.T
1965-1966	85	15	76	24	77	24
1982-1983	90	10	66	44	65	35
1985-1986	85	15	64	46	52	48

Source : Tableau construit à partir des annuaires statistiques.

L'évolution de la récolte moyenne sur la période allant de 1955 à 1983 montre une amélioration relative de la production de blé tendre par rapport à celle du blé dur notamment en Algérie et au Maroc. Cette tendance s'explique par l'augmentation des surfaces cultivées en blé tendre et par le niveau un peu plus élevé des rendements de ce dernier comparativement à celui du blé dur.

La consommation des blés tendres semble peser davantage au Maroc et en Tunisie et y croître plus rapidement par rapport à celle du blé dur qu'en Algérie, mais paradoxalement c'est dans ce dernier pays et au Maroc que les surfaces emblavées en blés tendres, tendent à être de plus en plus importantes, tandis qu'en Tunisie les superficies consacrées à la culture du blé dur évoluent à la hausse. D'ailleurs, ce n'est qu'à partir de 1976 que la Tunisie a commencé à importer du blé dur.

Cette tendance à la préférence du blé tendre dans la consommation des céréales, sous forme de pain essentiellement, est induite par la croissance urbaine. Mais la mise en place d'une industrie de la meunerie relativement importante dont le développement a toujours constitué une priorité traditionnelle a été à la base de la progression du pain et d'une manière générale des céréales dans l'alimentation maghrébine.

b. Transformation des céréales

A leur indépendance déjà, les trois pays possèdaient une industrie alimentaire qui était surtout orientée vers la transformation des céréales en raison de l'abondance relative de cette production et du coût très bas de la main-d'oeuvre locale. Certes, les usines installées étaient pour la plupart des établissements implantés par des grandes firmes métropolitaines et devaient répondre surtout aux besoins d'exportation et à ceux des populations européennes présentes ; ils devaient être par conséquent, sans grand rapport avec les besoins des masses maghrébines qui vivaient de leur production de subsistance. Mais il n'en demeure pas moins qu'elles ont influencé de bien des façons les modèles de consommation des Maghrébins.

L'essor remarquable qu'a connu l'industrie céréalière au cours de la dernière décennie dans les trois pays et particulièrement en Algérie, a provoqué l'explosion de la demande des produits céréaliers. Ainsi, compte tenu de sa contribution déterminante à la couverture des besoins alimentaires et nutritionnels, les trois états ont accordé à l'industrie céréalière une place privilégiée dans le cadre de leur plan de développement industriel. Il faut cependant souligner que contrairement au Maroc (BEKKALI, A.) et à la Tunisie (CHABANE, K.) qui, malgré la réalisation d'importantes d'unités industrielles nouvelles, ont su préserver le secteur artisanal privé qui est relativement important

(notamment au Maroc), l'Algérie a, pour sa part, dû sacrifier ce dernier secteur sur l'autel de l'expansion de la filière étatique.

C'est ainsi qu'au Maroc et en Tunisie, la permanence de ce secteur traditionnel orienté surtout vers l'auto-consommation permet de contribuer de manière assez importante à la satisfaction des besoins de la population tandis qu'en Algérie la couverture des mêmes besoins incombe presque exclusivement à la filière étatique moderne. Les capacités de trituration existant dans les trois pays à leur indépendance étaient réparties de façon différente. L'Algérie regroupe à elle seule 55 % des capacités totales maghrébines, le Maroc 35 %, et la Tunisie 10 %.

En outre, la ventilation de ces capacités selon les espèces de blé présente également des différences assez significatives suivant les trois pays. Ainsi le blé dur prédomine en Tunisie avec 56 % des capacités totales triturées. Au Maroc par contre, on a préféré donner plus d'importance au blé tendre qui compte 80 % du potentiel productif existant tandis qu'en Algérie, on trouve presque autant de capacité de blé dur que de blé tendre(52 %).

Par ailleurs, du fait que le volume et le rythme des investissements consentis ont varié selon les pays et les périodes, l'évolution des capacités additionnelles réalisées est caractérisée par des divergences non moins importantes. En effet, le potentiel de production a été multiplié pratiquement par 3 en Algérie, 2,5 au Maroc et 1,8 en Tunisie. L'on note également, en Algérie, un renversement de la tendance d'évolution des capacités de trituration existant à son indépendance qui s'orientent de plus en plus vers le blé dur.

Au Maroc et en Tunisie, par contre l'essentiel des capacités supplémentaires réalisées sont constituées principalement de blé tendre. Il apparaît donc clairement que le développement de ce sous-secteur a créé dans chaque pays sa propre dynamique de consommation. Si l'on comparait l'évolution des triturations réalisées dans les trois pays, on remarquerait qu'elles sont plus importantes en Algérie et plus faibles en Tunisie.

La décomposition des parts de blé dur et de blé tendre montre également que ce sont les semouleries (blé dur) qui dominent en Algérie tandis qu'en Tunisie et au Maroc se sont les minoteries (farine de blé tendre) qui sont plus importantes. C'est ce qui explique aussi l'orientation de la consommation des céréales vers le blé dur en Algérie et vers le blé tendre dans les autres pays.

En résumé, le développement de l'industrie de la meunerie à partir des années 1970 a été également à la base de l'accroissement de la consommation et de l'importation des blés dans les trois pays.

Tableau 2.19. : Bilan comparé des capacités de trituration (%) et des triturations réalisées

PAYS	Capacités en %		Triturations (1000 qx))	
	blé dur	blé tendre	totales	dont % de blé tendre
ALGERIE	84	16	20000	40
MAROC	10	90	41450	90
TUNISIE	55	45	10000	55

Source : tableau construit à partir des rapports sectoriels.

L'accroissement relatif de la production de denrées céréalières a donc conduit les trois pays, notamment l'Algérie, à importer beaucoup de blé. Il faut dire cependant que la faiblesse des disponibilités alimentaires qui sont induites par des irrégularités dans les approvisionnements locaux et à l'extérieur touchent surtout les produits animaux, notamment en Algérie .

c. Produits animaux

Malgré l'augmentation de leur production, on importe désormais beaucoup de produits animaux. Ce sont surtout les produits laitiers qui constituent la part la plus importante notamment en Algérie et au Maroc où ils représentent 50 % et 40 % contre 10 % en Tunisie. En revanche, les quantités de viande importées sont négligeables au Maroc, faibles en Tunisie, tandis qu'en Algérie elles sont nettement plus élevées. Le seul produit pour lequel les importations ont diminué voire cessé ce sont les oeufs. Ces derniers ont vu leur production se développer à l'échelle industrielle et de façon remarquable dans les trois pays. Il faut toutefois souligner que, si la consommation alimentaire s'est relativement diversifiée ces dernières années, c'est surtout grâce à l'amélioration des disponibilités moyennes, non seulement en produits laitiers, mais aussi en viandes blanches et oeufs notamment en Algérie et en Tunisie.

Viandes

Comme pour les blés, les pays maghrébins sont traditionnellement des pays d'élevage, en particulier de moutons, élevés soit en association avec les cultures céréalières soit en système extensif. Cependant ils sont obligés depuis quelques années d'importer de la viande pour satisfaire la demande nationale relativement croissante. Même le Maroc dont le cheptel est resté toujours le plus important du Maghreb est obligé d'importer, en quantité cependant réduite. En effet, bien que la production ait augmenté et même notablement dans les trois pays et en particulier en Tunisie, elle est encore loin de satisfaire la demande, et en Algérie le déficit est préoccupant. C'est surtout l'élevage de poulet de chair industriel qui a connu une croissance remarquable. En Tunisie, la production a été pratiquement multipliée par 7 entre 1960/1965 et 1979/1982, tandis qu'elle a augmenté de 4 fois au Maroc et seulement de 2 fois en Algérie où elle a toutefois augmenté davantage ces dernières années.

Cette catégorie de viande représente du reste 30 à 40 % environ de la production totale des viandes dans les trois pays, au cours de la période considérée. Avant les années 1980, et en raison des habitudes alimentaires acquises dans le passé lointain, la viande ovine était la plus consommée au Maghreb, notamment en Algérie et en Tunisie et à un degré moindre au Maroc où la consommation de viande bovine est relativement plus importante que dans les deux autres pays. La prépondérance de cette viande est liée à la production locale qui était relativement plus importante mais aussi à la politique des prix à la consommation qui ont été maintenus très bas plus particulièrement en Tunisie.

A partir des années 1980, les données concernant la production et les prix de la viande rouge ont été complètement bouleversées. L'amorce de ces changements date en fait des années 70; ils se sont traduits par une baisse de la production de la viande rouge, notamment ovine, et par la flambée des prix par suite de leur libéralisation. Ainsi, en chiffres absolus, la production de viande rouge a progressé au taux moyen annuel de 7 % au Maroc entre 1977 et 1982 et de 4 % en Tunisie entre 1966 et 1985, enfin de 6 % en Algérie entre 1968 et 1985.

Tableau 2.20. : Evolution de la production de viande rouge (en milliers de tonnes)

PAYS	1968	1977	1982	1985
ALGERIE	76	98	140	160
MAROC	132	200	262	—
TUNISIE	69	183	147	124

Source : construit à partir des annuaires statistiques.

Avant la décennie 1970, l'aviculture était le fait du secteur traditionnel; depuis, cette activité a commencé à prendre progessivement de l'importance dans les trois pays, dans le cadre de la mise en oeuvre de leur plan d'industrialisation. Elle a connu alors un développement spectaculaire au Maghreb sous l'effet de plusieurs facteurs, notamment :

- de l'intervention de l'Etat en tant qu'investisseur important et pourvoyeur de crédits aux investisseurs privés et de subventions à la production aux éleveurs,
- du déficit croissant de la production de viande rouge,
- de l'accroissement important de la demande de viande résultant de l'amélioration du niveau de vie,
- de la pression démographique,
- de la libéralisation et de l'évolution du prix du marché de la viande.

Depuis, non seulement la production de viande blanche a augmenté considérablement, mais elle est réalisée par deux secteurs (traditionnel et moderne) d'inégale importance dans les trois pays. La production de viande blanche a été multipliée par 6 en Algérie entre 1968 et 1985, par 3,7 au Maroc entre 1970 et 1982 et par 6 environ en Tunisie entre 1966 et 1982. La participation du secteur traditionnel dans la production nationale a enregistré une large baisse. Elle est passée de 73 à moins de 30 % environ dans les trois pays notamment en Algérie et en Tunisie. Mais à partir de l'année 1985, la production de viande blanche a commencé à stagner, voire à régresser de sorte que la consommation elle-même a enregistré un recul dans les trois pays.

Oeufs

Cette tendance d'évolution est la même que pour les oeufs dont la production a connu également une augmentation considérable dans les trois pays au point où cette hausse a permis d'annuler les importations notamment en Algérie et en Tunisie au cours de la décennie du développement de l'aviculture. La production est passée ainsi de 105 à 982 millions d'unités en Algérie entre 1968 et 1982, de 282 à 628 millions d'unités au Maroc entre 1970 et 1982. La Tunisie a également triplé sa production entre 1966 et 1982. Compte tenu de leurs prix relatifs, ces produits tendent à se substituer aux viandes rouges.

Produits laitiers

La production de lait connaît aussi une croissance relativement importante notamment en Algérie dont le taux d'accroissement est le plus élevé. Mais malgré cette tendance constante à la hausse, les besoins en produits laitiers sont encore faiblement couverts par les productions locales dans les trois pays. Depuis le début de la décennie 1970, les trois pays ont entrepris des efforts considérables pour développer la production de lait afin de relever le niveau de consommation des produits animaux. Ces efforts sont inscrits dans les différents plans de développement mis en oeuvre dans les trois pays. Les mesures prises et qui s'identifient aux politiques menées par les trois pays pour améliorer la production laitière consistent notamment en :
- l'amélioration de la race du cheptel (importation de genisses de race) et de son alimentation (développement des surfaces fourragères et de la production de l'aliment concentré),
- la mise en place d'une infrastructure, d'une organisation de la collecte et de la distribution et d'usines de transformation de lait,
- l'instauration d'une politique de prix et de subvention de la production et de la consommation.

Au départ donc, les politiques laitières menées dans les trois pays se ressemblaient beaucoup puisqu'elles visaient les mêmes objectifs à savoir le développement de la production nationale et l'amélioration de la consommation des produits laitiers. Dans la pratique cependant, elles se sont révélées différentes, voire opposées, mais aucune n'a donné tous les résultats escomptés. Ainsi l'Algérie a choisi de fixer un prix bas à la consommation et un prix relativement élevé à la production grâce aux subventions mais qui n'a pas permis d'encourager beaucoup la production nationale, d'où le déficit par rapport à la demande. Celui-ci est de plus en plus compensé par les importations réalisées, de surcroît à meilleur marché (lait en poudre subventionné par les pays exportateurs de la CEE), pour satisfaire la forte demande de la puissante industrie laitière et les besoins croissants de la population. La Tunisie a suivi à peu près la même politique que celle de l'Algérie (prix bas, mise en place d'une industrie laitière et croissance des importations) jusque dans les années 1982, date à partir de laquelle les prix ont commencé à être libérés et à être revalorisés entrainant ainsi un encouragement de la production de la part des agriculteurs. Au Maroc, les mesures prises ont permis une meilleure impulsion de la production laitière locale. En effet, la libéralisation des prix à la consommation notamment à partir de l'année 1982 et la restriction des importations ont pour effet direct d'améliorer sensiblement la production.

Tableau 2.21. : Evolution de la production laitière et du taux de couverture

DESIGNATION		ALGERIE	MAROC	TUNISIE
1970	Production (1000 HL) Taux de couverture	5120 55	4240 38	1670 61
1980	Production (1000 HL) Taux de couverture	8130 34	7800 59	2220 40
1985	production (1000 HL) Taux de couverture	7130 19	7280 68	3250 49

Source : Economie de la production agricole,.op. cit.

Tout en présentant les différences que l'on vient de voir dans l'analyse détaillée de leur évolution par produits, les disponibilités sont caractérisées néanmoins dans leur ensemble, par des analogies entre les trois pays notamment par la situation de dépendance alimentaire.

Poissons

Autant les autres branches d'activités de production agro-alimentaire ont connu un développement plus ou moins important du fait que l'Etat a investi ou soutenu d'une manière ou d'une autre les producteurs privés pour accroitre la production, autant la pêche a été négligée presque complètement par l'Etat qui n'a impulsé aucune véritable politique de développement. Cette activité n'a donc pas connu la même croissance de la production que les autres activités. La production de poissons repose essentiellement sur le secteur traditionnel dont les conditions de production sont très médiocres. Seule la Tunisie est parvenue à élever son niveau de production et à un degré moindre le Maroc. Ce qui explique que les Tunisiens consomment plus de poissons que les Marocains et les Algériens dont le niveau de consommation est le plus faible.

B. Les importations

Quand on analyse l'évolution de la structure par origine des disponibilités alimentaires dans les trois pays, on est tout de suite frappé par l'importance croissante des importations par tête. L'Algérie se place en tête par l'ampleur du volume de la croissance des importations céréalières au cours de ces récentes années. Le Maroc, lui, se distingue plus par le rythme d'accroissement des importations qui s'est accru surtout au cours de ces dernières années que par le niveau moyen par tête des importations qui est le plus faible par rapport aux deux autres pays. La Tunisie pour sa part, bien que ses achats à l'extérieur tendent à augmenter en raison de l'importance de la population urbaine tout comme en Algérie, voit ses importations croître à un rythme moins élevé de moitié environ par rapport à l'Algérie et au Maroc. Ce qu'il faut dire est qu'en réalité ces importations alimentaires datent de l'époque coloniale (CHAJAI, F. ; RIVIERE, L.H.), période qui marque le point de départ de la désarticulation du système de production et de l'équilibre alimentaire traditionnel des pays maghrébins.

Outre ces considérations, les trois pays dont l'agriculture constituait la seule source de richesse, sont aussi caractérisés par de grandes fluctuations de la production agricole. En effet, comme nous l'avons déjà montré, la production agricole a toujours été caractérisée par des variations plus ou moins importantes compte tenu des conditions naturelles dont elle dépend principalement. Certes, les importations réalisées durant la période coloniale n'étaient pas en relation directe avec les besoins de la population maghrébine. Mais, si l'on tient compte des statistiques de vente de blés aux familles maghrébines, on constate que la demande commerciale de blé n'étaient pas vraiment négligeable.

Aussi c'est seulement depuis les années 1970, et surtout après le choc pétrolier en Algérie et en Tunisie, et la hausse du prix du phosphate au Maroc, que l'approvisionnement alimentaire à partir des

importations a commencé à se structurer et à devenir préoccupant. En effet, face à l'insuffisance de la production agricole pour répondre à la demande alimentaire constamment croissante, les trois états ont préféré s'ouvrir sur le marché international pour importer les denrées alimentaires nécessaires plutôt que de mobiliser la production nationale ce qui n'allait pas sans difficultés. Si les disponibilités céréalières (dont dépend l'évolution de la consommation des céréales) ont enregistré une évolution positive dans les trois pays, c'est bien grâce à la croissance des importations de céréales plutôt qu'à la production locale. C'est surtout l'Algérie qui a accusé le plus grand déficit de la production alimentaire et qui est par conséquent le plus dépendant du marché international qui lui fournit plus de 65 % des céréales consommées à la fois sous forme de grains et de produits finis.

Il faut noter également que, jusqu'au début des années 1970 en Algérie, la part du blé tendre dans les importations était plus importante que celle du blé dur en raison de la faible superficie qui lui était consacrée, tout comme au Maroc et en Tunisie. Mais le blé dur prendra vite une plus grande ampleur dans les importations les années suivantes, qui marquent l'apparition des premières tensions sur le marché, en Algérie surtout. En effet face aux difficultés pour augmenter la production nationale, l'accroissement relativement important de la demande urbaine, en semoule notamment, va obliger l'état à accroître les importations de blé dur.

Au Maroc et en Tunisie, les importations ont débuté un peu plus tard et sont bien moindres par rapport à celles réalisées par l'Algérie. Les taux de couverture des niveaux de consommation par les importations sont respectivement de 32 % et 28 % environ. Pour ces derniers, contrairement à l'Algérie, c'est le blé tendre qui domine la quasi totalité des importations de céréales, avec 96 % au Maroc et 65 % en Tunisie, durant la période 1980-1984. Compte tenu de leur importance dans les disponibilités alimentaires, on peut dire que l'évolution des importations de blé tendre en Tunisie et au Maroc, explique en partie la prépondérance de leur consommation par rapport à l'Algérie où c'est le volume d'importation de blé dur qui est plus important et qui reflète et explique la préférence pour ce dernier.

Il n'y a pas de doute que l'urbanisation a joué un rôle important dans l'expansion des modèles de consommation maghrébine de sorte qu'il existe certainement un lien entre l'importance de la population urbaine et le volume des importations mais paradoxalement la liaison de ces facteurs explicatifs de l'évolution de la consommation appelle trois remarques qui montrent en fait leur faible corrélation.

- D'abord, il apparaît nettement que les importations ne sont pas seulement le fait des urbains, mais aussi des ruraux. En effet, bien qu'il soit difficile d'évaluer la part des céréales importées qui sont destinées aux ruraux (on ne dispose pas de données sur la répartition des importations entre les deux groupes sociaux), une importante partie des céréales importées est commercialisée dans le monde rural. C'est ainsi qu'en Algérie, malgré son rythme d'urbanisation (le plus élevé du Maghreb), il apparaît clairement que les céréales importées connaissent une commercialisation très active aussi bien dans les villes que dans les campagnes, cela grâce à l'élargissement du réseau de distribution de ces produits.
- Ensuite, la consommation de farine de blé tendre dont la substitution à la semoule de blé dur paraît plus marquée au Maroc et en Tunisie et suit la même tendance en Algérie, ne semble pas être le fait seulement des pays fortement urbanisés. En effet la consommation de farine de blé tendre surtout sous forme de pain, tend à se diffuser partout notamment au Maroc dont pourtant la population urbaine est la moins importante.
- Enfin l'accroissement des importations est plus lié au recul de la production agricole qui accuse un déficit de plus en plus important qu'à la croissance urbaine. En effet, un pays comme le Maroc à faible rythme d'urbanisation, a un niveau de déficit par habitant certes le moins élevé par rapport à celui de l'Algérie et de la Tunisie mais a un taux de croissance des importations plus élevé par rapport notamment à l'Algérie qui est plus urbanisée et qui connaît une croissance plus rapide des importations par rapport aux deux autres pays.

Il faut signaler toutefois que les statistiques des importations sont souvent erronées parce qu'elles ne tiennent souvent compte que des blés et des autres céréales destinées à la consommation animale omettant les produits finis importés, comme c'est souvent le cas en Algérie, et de l'aide alimentaire qui n'est pas considérée comme une importation notamment au Maroc et en Tunisie. C'est pourquoi les données sur ces importations nécessitent toujours des corrections pour apprécier les niveaux de consommations apparents.

Ce que l'on peut dire en définitive, est que si les importations sont apparues, au début, comme un simple problème d'appoint qui est lié aux aléas climatiques, force est de constater qu'elles ont pris, par la suite, la forme d'une politique alimentaire délibérée qui découle de la stagnation de la production résultant autant d'une mauvaise gestion des ressources que du climat et de la croissance alimentaire notamment urbaine (DELORME, H.). Les céréales sont devenues alors rapidement la première demande urbaine et en même temps la première contrainte sociale qu'il a fallu satisfaire par des importations massives pour éviter des troubles politiques et sociaux. Si l'on considère seulement les blés, la proportion importée représente 45 % en Tunisie, 60 % au Maroc et 75 % en l'Algérie.

Si les disponibilités alimentaires (céréales) ont augmenté considérablement, cela ne signifie pas pour autant une amélioration de l'équilibre nutritionnel dans la mesure où la plupart des produits importés (farine blanche et semoule plus élaborées, lait industriel) semblent avoir une valeur nutritive inférieure à celle des produits locaux (BAUBERT, C.). C'est surtout grâce aux importations notamment en Algérie et au Maroc et à un moindre degré en Tunisie.

Tableau 2.22. : Structure en % des importations (moyenne annuelle 1981-1985)

PRODUITS	ALGERIE	MAROC	TUNISIE
VIANDE	3,9	2,0	10,4
LAIT OEUFS	20,0	6,7	9,9
CEREALES	37,0	49,6	37,6
SUCRE	9,7	11,3	10,7
HUILES	9,5	16,8	13,5

Source : CHEVALIER, A. : Op cit.

Il ressort donc de cette analyse que les importations ont beaucoup conditionné les niveaux de consommation en céréales qui constituent l'essentiel de l'alimentation maghrébine. De ce fait, elles ont contribué à renforcer relativement le caractère traditionnel des modèles de consommation maghrébins. Par ailleurs, l'analyse de la structure des approvisionnements extérieurs montre que les deux principales dépenses d'importation sont les produits alimentaires pour lesquels chaque pays consacre près de 20% de la valeur totale des importations. Cette relative dépendance est encore accentuée par celle des exportations qui sont très peu diversifiées (pétrole et phosphate 60% en Tunisie; phosphate 60 % au Maroc enfin pétrole et gaz 98% en Algérie).

Aussi, comme la plupart des pays du tiers-monde, les pays maghrébins subissent durement la crise économique qui frappe l'économie mondiale durant la décennie en cours et qui s'est traduite par la chute des prix des produits d'exportation et en conséquence par un recul net de la croissance économique. La baisse des exportations enregistrée ainsi par les trois pays est sans précédent ces dernières années. Elle a été environ de 5 000, 900 et 500 millions de dollars respectivement en Algérie, au Maroc et en Tunisie en 1986 alors que la plupart des importations sont incompressibles (près de 7 milliards en Algérie).

C'est ainsi qu'en deux ans la dette extérieure s'est accrue considérablement dans les trois pays pour atteindre 7, 25 et 20 milliards de dollars respectivement en Tunisie, en Algérie et Maroc. Dans ce dernier, la dette par habitant est relativement plus élevée que le PNB par tête. Il s'ensuit que la réduction progressive des importations qu'impose actuellement la chute du pouvoir d'achat international en raison de la baisse des ressources financières extérieures, si elle permet de relancer dans une certaine mesure, la production agricole, compromet néanmoins de plus en plus l'état alimentaire et nutritionnel de la masse de la population par la diminution des dépenses de l'Etat au titre des secteurs sociaux et à cause de la très forte disparité des prix qu'elle provoque.

Si nous avons tenu à situer l'importance des disponibilités agro-alimentaires qui est l'un des premiers facteurs de l'évolution de la demande, c'est surtout pour mieux comprendre la place accordée à l'alimentation dans l'économie nationale et les stratégies alimentaires qui ont été adoptées dans les trois pays considérés.

3. Place de l'alimentation dans la stratégie de développement

Les questions alimentaires et nutritionnelles n'ont jamais été abordées dans les trois pays, que depuis leur indépendance. En effet, c'est seulement après l'indépendance, et notamment, depuis les années 1972-1974, que les trois pays ont commencé concrètement à se préoccuper sérieusement de la situation alimentaire et nutritionnelle, dans le cadre de la stratégie et de la planification de leur développement. Les trois pays sont passés, globalement, par une phase de décolonisation, puis de redressement politique économique et social, enfin d'expérience de la planification. Cette phase s'est traduite par la quasi stagnation des niveaux de l'emploi, des revenus, de la production et de la consommation; mais elle aura permis tout de même l'impulsion d'une nouvelle dynamique de croissance économique.

La nécessité, en effet, pour les pays maghrébins de redresser tous les bouleversements engendrés par la colonisation, les a conduits à s'engager dans la voie de la planification, des actions et des moyens nécessaires à la satisfaction des besoins alimentaires et nutritionnels, en faisant appel à la FAO pour les assister dans cette tâche. C'est ainsi qu'un expert en nutrition, en l'occurrence AUTRET, M. s'est rendu successivement dans chacun des trois pays, afin de procéder à l'évaluation et à la projection des besoins alimentaires et nutritionnels mais aussi de la formulation de politique alimentaire adéquate dans le cadre de la restructuration de leur économie (AUTRET, M.).

Le but, le résultat et en même temps la première condition nécessaire au succès de toute entreprise de développement d'un pays est d'assurer les conditions structurelles de l'évolution et de la préservation du niveau de vie, socialement revendiqué par la population. Outre la géographie, les langues, la religion, la culture et l'histoire socio-économique qui apportent des points communs, les situations semblables de sous-développement et de la lutte contre ce dernier confèrent également une certaine homogénéité aux trois pays du Maghreb. Mais c'est précisément l'amorce de ce développement par les trois pays, selon des stratégies relativement différentes, qui, par ses effets divers, va constituer le facteur discriminant des transformations socio-économiques et par conséquent de leurs modèles de consommation .

Pourtant, même si les méthodes, les voies et les moyens mis en oeuvre par les trois pays pour assurer un développement économique et social sont distincts, les stratégies de développement agro-alimentaires adoptées visent, en gros, les mêmes objectifs, à savoir (Centre de recherche de l'économie appliquée du développement) :
- la satisfaction des besoins alimentaires et nutritionnels des populations,
- l'amélioration de l'indépendance alimentaire par le maintien et le développement des cultures d'exportation,
- la minimisation de la dépendance alimentaire par l'intensification des productions vivrières agricoles,

En Algérie, en Tunisie et au Maroc, la volonté politique est maintes fois affirmée dans les orientations contenues dans :
- les différents textes officiels,
- la stratégie de développement,
- les différents plans de développement,
- les différents discours.

Ces stratégies tendent clairement à améliorer le niveau de vie des populations et notamment des groupes les plus démunis par une meilleure distribution sociale, et diversification de la ration alimentaire.

A. Algérie

En ce qui concerne l'Algérie qui a fait également appel à l'assistance du même spécialiste au cours de la même période, et contrairement à ses voisins, sa stratégie alimentaire est clairement définie dans la Charte Nationale qui constitue la source des fondements doctrinaux et idéologiques, et elle est précisée dans les différents plans de développement. Cette stratégie souligne très fortement la nécessité, d'une part de satisfaire les besoins aussi bien quantitatifs que qualitatifs de la consommation alimentaire, d'autre part de réaliser l'auto-suffisance alimentaire pour les produits essentiels, notamment le blé qui demeure la base de l'alimentation de la population.

Ces orientations visent, par le développement du secteur agro-alimentaire, à harmoniser l'objectif d'intensification de l'agriculture et de la reconversion avec l'expansion de l'industrie alimentaire et à assurer l'adéquation de la production agro-alimentaire, grâce à sa diversification, aux exigences des besoins alimentaires équilibrés et qui tiennent compte des habitudes propres au pays. Le premier plan quinquennal 1980-1984 a reconduit pratiquement les mêmes objectifs alimentaires non atteints au terme du précédent plan avec comme priorités, non seulement d'améliorer la situation alimentaire et nutritionnelle des plus pauvres, mais également d'enrayer la sous-alimentation des catégories sociales concernées. Pour cela, parallèlement aux orientations précisées, l'Etat devra mener une politique soutenue de subvention des prix à la consommation et d'importation en denrées alimentaires de premières nécessités pour créer les conditions d'amélioration des approvisionnements alimentaires de la population.

En outre, pour éviter l'érosion du pouvoir d'achat de la population face à l'évolution rapide des prix des produits alimentaires, et cela malgré les efforts de soutien de prix, l'Etat a dû envisager des actions pour développer et organiser les infrastructures de distribution qui constituent des goulots d'étranglement dans la sphère agro-alimentaire puis contrôler et maîtriser l'évolution des prix de manière à améliorer sinon à maintenir, les niveaux de consommation atteints.

B. Maroc

Dans ce pays, l'étude menée par AUTRET, M. dans les années 1972 avait pour but de cerner la situation alimentaire existante en vue de la planification alimentaire dans le cadre du lancement du plan quinquennal 1973-1978. Le plan en question s'est vu fixer des objectifs de consommation devant servir de base au plan de production agricole et aux objectifs de la politique d'import et d'export alimentaire.

La stratégie alimentaire adoptée par le pouvoir, est alors celle qui apparaît à travers les objectifs de développement agricole et de l'industrie agro-alimentaire fixée au cours de la période planifiée précédente et la politique de subvention des prix à la consommation qui est menée (QUAROUACH, M.). Mais à partir de 1980, et plus exactement du plan quinquennal 1981-1985, la politique agricole est particulièrement mise en exergue dans le but d'atteindre l'objectif d'autosuffisance alimentaire recherché , tout en maintenant le système de subvention des prix mis en place. Cette stratégie s'articule autour des axes suivants :
- la satisfaction des besoins sociaux en produits agricoles de base,
- l'augmentation de la contribution de la production nationale dans la couverture des importations de ces produits,
- l'amélioration des revenus des défavorisés notamment des agriculteurs par une série de mesures décidées à cet effet,
- l'amélioration de la situation alimentaire et nutritionnelle par un approvisionnement en disponibilités alimentaires, notamment des produits riches en protéines .
- l'amélioration de la balance commerciale en réduisant les importations de produits agricoles et en développant les exportations,
- la sécurité alimentaire permettant une certaine indépendance économique, tout au moins pour les produits de base et pour se prémunir contre toutes les fluctuations des prix sur le marché international.

C. Tunisie

La Tunisie fut le premier pays du Maghreb à solliciter l'assistance d'un nutritionniste auprès de la FAO pour l'établissement des objectifs alimentaires lors de la préparation de son quatrième plan quadriennal 1973-1976. Il est à noter que dès le lancement de son troisième plan (1969-1972), l'aspect alimentaire fut pris en considération; mais c'est seulement avec le démarrage du quatrième plan que le nutritionniste fut associé activement et pleinement aux travaux de planification nationale. La stratégie alimentaire adoptée ainsi par la Tunisie et qui apparaît nettement à travers les plans successifs jusqu'en 1981, date avant et après laquelle les stratégies alimentaires semblent s'inverser, a consisté surtout à développer la production agricole grâce à une politique d'investissement et à soutenir les prix à la consommation mais également à combler le déficit alimentaire par les importations.

Cette stratégie a donné de bons résultats puisqu'elle a permis d'améliorer le niveau moyen alimentaire et la production alimentaire comme on le verra plus loin. Parallèlement à cette action, une autre décision a été prise et concerne la création d'une structure devant prendre en charge le problème de nutrition du pays ; structure devant être érigée plus tard en un Institut National de nutrition, qui est le premier du genre au Maghreb. A partir des années 1981, date qui marque le démarrage du 6 ème plan quinquennal 1982-1986, la nouvelle stratégie met l'accent sur la nécessité de réduire la dépendance alimentaire en freinant la consommation par des mesures d'ajustement des prix et de lutte contre le gaspillage dans la consommation des produits qui sont pour la plupart importés, puis en encourageant le développement de la production, notamment d'exportation, et la pénétration du capital étranger.

Conclusion

Les économies des trois pays se sont développées et transformées en trente ans d'indépendance comme elles ne l'ont jamais été auparavant dans leur histoire. En effet, les premières transformations économiques et sociales résultèrent d'abord des indépendances et des départs massifs des Européens. Ces premières transformations ont été pratiquement les mêmes dans les trois pays; elles ont été seulement plus rapide en Algérie et en Tunisie. Au Maroc, elles ont touché beaucoup plus les structures sociales que les structures économiques. Elles se sont accompagnées notamment :
- de créations d'emplois, en particulier dans les villes, qui entraînèrent donc l'accroissement de la masse des revenus voire l'accentuation des distorsions de revenus entre Maghrébins. Ces substitutions d'emplois ne suffirent pas malheureusement à résorber le chômage qui existait déjà dans les trois pays,
- d'un accroissement important de l'urbanisation par suite de l'exode rural considérable enregistré à l'époque,
- d'un marasme économique causé par les diverses perturbations des systèmes productifs locaux.

L'effort de développement planifié, entrepris sans discontinuité par les trois Etats dans les deux décennies qui suivirent, a induit des changements socio-économiques plus profonds et une croissance économique spectaculaire. Cette croissance a commencé dès le début des années 1970 et a été soutenue grâce surtout à la conjoncture internationale qui a été particulièrement favorable du fait de l'augmentation des recettes des exportations de pétrole (Algérie et Tunisie) et de phosphate (Maroc) et de l'existence de facilités de financements extérieurs enfin des revenus des émigrés.

Ces ressources ont permis en effet à l'Etat, non seulement de financer la réalisation d'un vaste programme d'investissements économiques et sociaux, mais aussi les politiques des importations alimentaires et de soutien des prix qui ont été menées. C'est ainsi que les échelles de grandeur des différents indicateurs économiques et sociaux se sont trouvées complètement changées, dans les trois pays.

Aussi, les croissances exceptionnelles des populations et de l'urbanisation, et les nets progrès accomplis dans les différents domaines économiques et sociaux notamment l'emploi, la production intérieure brute, les revenus par tête, les importations alimentaires et les subventions des prix (ayant permis de contenir les effets inflationnistes qui résultèrent de la croissance économique enregistrée) sont autant de facteurs qui se sont conjugués pour transformer très substantiellement les modèles de consommation des trois pays.

Cette évolution indique certes des points communs dans les trois pays mais comporte aussi beaucoup de spécificités plus ou moins importantes, propres à chaque pays. En effet, partis de la même situation socio-économique à leur indépendance caractérisée par les mêmes déséquilibres causés par la colonisation et avec les mêmes finalités consistant à émerger de leur situation de dépendance économique, les trois pays se sont engagés dans des politiques de développement rapide, mais chacun selon sa propre optique, voie, stratégie et ses propre moyens. C'est ainsi que les trois pays ont connu des rythmes et des niveaux d'évolution sociales et économiques différents

En effet, la comparaison aujourd'hui des indicateurs économiques et sociaux fait apparaître des différences importantes entre les trois pays. Ainsi, le produit intérieur brut par tête de l'Algérie représente plus que le double de celui de la Tunisie et plus que le triple de celui du Maroc.

Chacun donc des trois pays, a enregistré certes en gros les mêmes tendances d'évolution économiques et sociales et de manière positive (aucun des trois pays par exemple n'a enregistré une baisse de sa PIB au cours de cette période de développement planifié qui s'étale de 1972 à 1984) mais les niveaux et les rythmes de leur croissance sont différents selon les périodes. Si nous avons tenu à montrer les bouleversement économiques et sociaux qui se sont produits dans les trois pays depuis leurs indépendance et à souligner leur importance, c'est surtout pour mieux saisir la dynamique de l'évolution des modèles de consommation qui en est résultée.

Chapitre III

Dynamique de la consommation

Avant d'entamer l'analyse comparative des tendances contemporaines des modèles de consommation maghrébins, il est nécessaire de connaître d'abord, même succinctement, la situation alimentaire qui prévalait dans les trois pays à leur indépendance de façon à mesurer le chemin parcouru depuis. Cette exigence permet aussi de mieux comprendre les causes fondamentales qui ont engendré l'évolution de ces modèles.

1. Aperçu sur la situation alimentaire et nutritionnelle à l'indépendance

La situation alimentaire et nutritionnelle qui prévalait dans les trois pays à leur indépendance peut être retracée à travers les premiers bilans alimentaires et nutritionnels qui ont été établis à l'époque. Mais, avant d'examiner les résultats de ces premiers bilans, il nous a paru intéressant de présenter la situation de la consommation alimentaire telle qu'elle a été perçue par certains auteurs juste après l'indépendance.

A. Situation décrite par certains auteurs

ANDRE TIANO a estimé que la ration alimentaire est de l'ordre de 2450 calories avec moins de 10 g de protéines animales. Si l'on se penche sur la distribution sociale de la consommation, selon le même auteur, on constate alors que le 1/3 de la population (ayant moins de 25 DT de revenu annuel) est assez gravement sous-alimenté, puisque leur ration est en deçà de 2000 calories par jour dans le milieu des années 1960.

La comparaison des rations moyennes entre urbains et ruraux, donne une répartition de 2500 calories pour les premiers et 2300 pour les seconds. Cependant, ces moyennes cachent encore des disparités à l'intérieur des populations urbaines et rurales. En effet, 12 % de la population urbaine consomment moins de 2000 calories et seulement 25 % disposent d'une ration comprise entre 2000 et 2500 calories tandis qu'en milieu rural 30% ont moins de 2000 calories. Par ailleurs, une enquête réalisée par la FAO sur l'état alimentaire et nutritionnel des enfants scolarisés, montre que 23 % des enfants concernés sont dans un état de dénutrition grave ou en situation de dénutrition accentuée et que 9 % ont une ration carencée .

De ce point de vue, la Tunisie n'a rien à envier au Maroc où le niveau de vie en 1960 est non seulement faible, mais aussi très différencié selon les classes sociales. En fait, il est resté pratiquement inchangé depuis. 50 % des ménages disposant des plus faibles revenus participent à 28 % de l'ensemble des dépenses.

Malgré l'importance relative des dépenses alimentaires, une bonne partie de la population marocaine est sous-alimentée puisque 42 % disposaient d'une ration inférieure à 1600 calories en 1964 et ces 42 % ne prenaient part à la dépense alimentaire qu'à concurrence de 26 %. L'état nutritionnel ainsi décrit est encore très caractéristique de l'Algérie; la différence qu'on peut relever est qu'il concerne une population encore plus nombreuse c'est-à-dire que les disparités sociales sont relativement moins flagrantes.

Ce que l'on peut souligner, au terme de cette comparaison des situations alimentaires et nutritionnelles qui prévalaient dans les trois pays à leur indépendance, c'est surtout qu'elles sont largement dominées encore par les céréales, principalement le blé dur. Comme on peut le constater, leur apport dans la ration énergétique se situe entre 65 à 70 % dans l'ensemble des trois pays. Il va sans dire aussi que leur apport protéique est dominant, toutefois, il est plus élevé en Algérie (85 %) qu'au Maroc et en Tunisie (70 %).

Le taux de protéines céréalières place la Tunisie comme la moins défavorisée et l'Algérie comme la plus défavorisée des trois pays du Maghreb. Si l'on s'intéresse à la structure de la consommation des céréales, on remarque que la part du blé dur est plus importante en Algérie (66 %) tandis que celle du

blé tendre est plus élevée au Maroc (33 %). Il faut noter également que l'auto-consommation de ces produits est relativement importante dans les trois pays.

Il est important de souligner que la préparation et la consommation de la galette, du couscous, de la *chorba* (à base de blé dur, notamment en Algérie dans l'est et le centre et en Tunisie) et de la *harira* (à base de blé tendre, notamment au Maroc et dans l'ouest de l'Algérie) demeurent prépondérantes, notamment dans les campagnes, mais aussi dans les villes en raison des habitudes alimentaire qui sont enracinées dans les moeurs des maghrébins. C'est ainsi qu'au Maroc, 70 % des ménages des villes modernes et 90 % des ménages des bidonvilles procèdent encore à ces pratiques sociales alimentaires. De même en Tunisie, le citadin consomme bien entendu moins que le paysan, toutefois une assez grande part des quantités de farine et des semoules achetées sont consommées sous forme de couscous et de galettes accompagnées la plupart du temps par des sardines.

La consommation de viande est quant à elle très faible. En outre, les disparités de consommation sont beaucoup plus grandes pour ce produit. Mais le rapprochement des quantités consommées par les trois pays révèle que le Marocain a la plus grande part (12 à 14 kg de viande rouge) et l'Algérien dispose de la plus faible proportion (6 à 8 kg).

La consommation de lait est également faible, le Maroc se distingue comme par le passé par une consommation élevée en sucre (30 kg). D'ailleurs, ce produit semble ne plus varier en fonction du revenu compte tenu de son niveau de consommation dans ce pays.

La Tunisie aussi se différencie par une consommation plus importante en corps gras (15 kg) et en légumes verts (87 kg). L'Algérie semble quant à elle être caractérisée par une alimentation très faible pour tous les produits, (sauf pour le lait) par rapport à ses voisins.

La ration d'un Algérien semble la plus déséquilibrée tant du point de vue de son niveau énergétique (2200 calories) que de celui des apports protéiques. Par contre, le Tunisien, bien qu'ayant une alimentation insuffisamment équilibrée du fait de l'importance soutenue de la consommation des céréales, dispose de la ration la plus variée dans le Maghreb. Ainsi, la consommation en cette période traduit selon toute apparence une situation qui est non seulement précaire, mais aussi disparate dans les trois pays. L'insuffisance frappante des disponibilités alimentaires et le très faible niveau du pouvoir d'achat posent de sérieux problèmes alimentaires et nutritionnels.

La fragilité de cette situation tient également aux disparités qui existent entre régions et classes de revenus dans la distribution sociale de la consommation. C'est ainsi que dans les premières années de l'indépendance, les trois pays du Maghreb ont commencé à recevoir des aides alimentaires de la part des pays occidentaux qui considèrent ce geste comme un acte de solidarité internationale. Si elle a permis de soulager quelque peu de la famine les populations concernées, cette aide directe parfois massive en produits alimentaires a contribué à déclencher le processus d'accentuation de la dépendance alimentaire par la propagation de certaines normes de consommation et de production et le manque d'incitations à la production (ZOUAOUI).

Il faut signaler que nombreuses sont les familles rurales et mêmes urbaines, qui ont découvert pour la première fois certains produits provenant de ces aides. On retrouve ici les conditions et les moyens de la stratégie des pays développés, pour conquérir les marchés potentiels des pays sous-développés.

a. Situation de référence décrite par M. Autret sur la base des bilans alimentaires et nutritionnels.

Notre analyse comparative de l'évolution de la consommation dans les trois pays partira du triptyque d'études effectuées successivement dans les trois pays par AUTRET, M. et décrivant la situation alimentaire et nutritionnelle à la période de base. L'analyse détaillée des régimes alimentaires réalisée par AUTRET, M. et que nous avons mentionnée précédemment a révélé une situation alimentaire déséquilibrée au cours de la deuxième moitié des années 1960.

Si les apports énergétiques sont dans leur ensemble à peine suffisants, les apports nutritionnels en protéines, en vitamines, en fer et en calcium sont encore très déficients, par rapport à la ration

souhaitable. La valeur biologique des protéines consommées est en outre très médiocre en raison de l'insuffisance, d'une part des protéines d'origine animale, d'autre part de la qualité des protéines fournies par les céréales.

La fragilité de cette situation touche inégalement les divers groupes sociaux du fait de l'hétérogénéité relative des modes de consommation existants. Parmi les groupes les plus défavorisés ce sont surtout les enfants et les femmes enceintes constituant les groupes les plus vulnérables qui sont affectés par la malnutrition. En Algérie, les bilans alimentaires établis par la FAO et le MARA (Ministère de l'Agriculture et de la Révolution Agraire) donnent une ration de 1777 calories dont 10,7 % sont d'origine protéique et 18 % d'origine lipidique.

La ration ainsi déterminée, révèle manifestement une situation de sous-nutrition, marquée non seulement par une faiblesse importante du niveau énergétique mais aussi par un déséquilibre notable entre les différentes catégories d'aliments et de nutriments (protéines et lipides). Ainsi, la ration énergétique d'un Algérien est non seulement inférieure à celle d'un Marocain et d'un Tunisien mais aussi à celle de la plupart des autres pays d'Afrique.

Mais de l'avis unanime des spécialistes qui se sont intéressés à la question, il apparaît invraisemblable que cette ration soit aussi faible, notamment comparé aux pays du Sahel (BENCHARIF). L'extrême faiblesse de cette ration ne peut s'expliquer que par le caractère arbitraire des données établies par les bilans de disponibilités alimentaires (BDA) qui ont sous-estimé la part des céréales, qui est la plus influente. D'ailleurs l'enquête de consommation qui a été réalisée en 1966/68 a abouti à des résultats opposés en ce qui concerne la consommation de céréales.

Bien que les résultats de l'enquête apparaissent en général plus faibles que ceux des bilans, il n'en demeure pas moins que la ration alimentaire moyenne est à peine suffisante du point de vue du niveau énergétique. Les études menées au Maroc et en Tunisie par le même auteur ont montré également :
- un excès de calories d'origine glucidique et céréalière surtout en milieu rural et plus particulièrement au Maroc,
- un déficit relatif en protéine de bonne valeur biologique et l'insuffisance des autres éléments nutritifs nécessaires.

L'amélioration des régimes alimentaires n'est pas seulement souhaitable, elle est recommandable. C'est donc devant cette situation alimentaire et nutritionnelle très préoccupante tant du point de vue de la satisfaction des besoins fondamentaux que d'auto-suffisance alimentaire, que les pays du Maghreb se sont trouvés avant et au moment de l'engagement et de la mise en oeuvre des plans de développement de leur économie et qui ont entraîné l'évolution actuelle de leurs modèles de consommation.

2. Tendances d'évolution des modèles de consommation maghrébins

L'appréciation des tendances d'évolution de la consommation, repose principalement sur les données de deux enquêtes qui ont été réalisées dans chacun des trois pays. Une troisième ayant été effectuée au Maroc durant la période allant de novembre 1984 à octobre 1985, cependant les résultats ne sont pas encore disponibles (INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE) (MAROC. Ministère du Plan). Depuis, ces enquêtes ont été abondamment exploitées et ont donné lieu à un ensemble de travaux d'analyses économiques plus poussées et de recherche qui ont beaucoup contribué à cerner la consommation qui n'est malheureusement pas encore maîtrisée. Ces enquêtes menées approximativement dans les mêmes périodes semblent présenter des analogies au plan méthodologique.

Cependant, à coté de cette première source de données, on dispose également de bilans de disponibilités alimentaires qui permettent d'évaluer non plus les quantités effectivement consommées, mais les consommations apparentes. Ces bilans paraissent aussi présenter des similitudes, puisqu'ils se rapportent presque aux mêmes périodes de base, se situant entre les années 1964-1970.

Les deux sources d'information ont été étudiées aussi bien pour l'analyse des situations alimentaires (qui ont permis l'établissement des rations-types devant servir d'objectifs pour l'élaboration de la planification et des politiques alimentaires et leur évaluation) que pour les analyses économiques. Cependant, si les bilans sont, de par leur nature, insuffisants pour rendre compte de la réalité alimentaire, parce qu'ils sont des comptes globaux et approximatifs, ils ont encore les défauts des BDA des pays sous-développés à savoir qu'ils sont entachés de nombreuses erreurs, incomplets et très grossiers. Ils doivent alors être complétés, corrigés, et redressés sur la base des données fournies par les enquêtes de consommation qui permettent de mieux saisir la consommation. Cependant, on doit s'interroger sur le degré de validité des informations qu'elles fournissent et donc sur le crédit à accorder à ces enquêtes.

En effet, en raison des insuffisances qui caractérisent les bilans et les enquêtes, les consommations retenues par M. Autret pour les périodes et les années de base ont dû résulter d'un choix raisonné entre les résultats de l'enquête et les bilans, car il est de règle que les BDA sous-estiment le niveau énergétique et surestiment la qualité de la ration. C'est ainsi que les bilans établis par l'Algérie sont manifestement plus erronés et les incertitudes qu'ils accusent sont bien plus importantes que celles qui sont acceptées généralement dans l'établissement de bilans. En effet, l'étude menée par AUTRET, M. a fait ressortir non seulement des incohérences entre les bilans alimentaires établis par la FAO et ceux élaborés par le MARA, mais aussi entre l'ensemble de ces BDA et l'enquête de consommation réalisée en 1967-1968, comme on le verra plus loin.

Les bilans de disponibilités alimentaires du Maroc n'échappent pas non plus à ces défauts puisqu'ils font apparaître un niveau de disponibilité moyen des céréales (175 kg/hab) plus bas que la consommation obtenue par l'enquête 1970-1971 (193 kg/hab) pour toutes les espèces de céréales. Mais bien que l'enquête semble avoir surestimé quelque peu les quantités de céréales consommées, celles-ci se révèlent plus réalistes selon AUTRET, M. Toutefois, il faut noter que les BDA marocains semblent relativement plus fiables que ceux de l'Algérie en raison de l'existence des enquêtes agricoles et d'études spécifiques plus étoffées.

En Tunisie aussi, malgré la cohérence constatée entre les deux sources et qui mérite d'être signalée, les valeurs retenues en définitive à l'année de base représentent un compromis entre le chiffre des BDA et ceux de l'enquête, pour tous les produits de base d'origine végétale y compris les corps gras. Pour les produits animaux, les informations prises en considération dépassent celles des bilans et celles de l'enquête. L'évolution de la consommation alimentaire s'est trouvée alors engagée au cours des années qui suivirent l'amorce des plans de développement, dans les trois pays.

Toutes les observations et même les plus sommaires, montrent d'une manière incontestable, que les modèles de consommation alimentaire des trois pays du Maghreb ont subi, au cours de ces trente

dernières années, des modifications qu'ils n'ont jamais connues auparavant et qui sont liées aux bouleversements des structures socio-économiques. Ces modifications se sont traduites progressivement d'abord par une baisse notable de l'auto-consommation dans les trois pays. En effet, grâce à la politique de distribution de produits alimentaires (extension du réseau de transformation et de distribution notamment des produits céréaliers touchant de plus en plus l'intérieur du pays) et à la politique de soutien qui permet de fixer les prix à la consommation à un niveau inférieur à celui du prix à la production (équivalent en grain), ainsi qu'à la politique des importations, les taux d'auto-consommation ont remarquablement baissé entre 1965 et 1980 et touchent l'ensemble des denrées.

Il faut dire aussi que cette régression de l'auto-consommation est dûe pour une assez large part à la chute de la production notamment du blé dur traditionnellement auto-consommé et à la substitution des cultures de blé par celle de l'orge destinée à la consommation animale et dont le prix a connu une très forte augmentation en raison de sa demande croissante .En outre, en dépit de la croissance démographique très forte, et de la stagnation frappante de la production, les trois pays ont réussi grâce à l'augmentation relative des revenus disponibles à assurer une amélioration très nette de la consommation de leur population. C'est ainsi qu'en 1980, les trois pays ont atteint un niveau énergétique supérieur aux normes estimées par l'organisation mondiale de la santé.

Dans les années 1960 pourtant, l'Algérie et à un degré moindre, la Tunisie, présentaient des insuffisances caloriques relativement importantes. La Tunisie a atteint plus vite voire dépassé, la ration calorique nécessaire grâce aux progrès remarquables accomplis depuis. Mais c'est surtout l'Algérie qui, partant d'une ration énergétique particulièrement basse, a réalisé la croissance alimentaire per capita la plus significative. Ce faisant, elle a rattrapé le niveau alimentaire de ses voisins notamment sur le plan quantitatif. Si ce phénomène a été particulièrement frappant en Algérie, c'est parce que la guerre et l'indépendance d'une part, la politique d'industrialisation intensive menée d'autre part, ont engendré des bouleversements socio-économiques beaucoup plus importants.

Les trois pays disposent tous maintenant d'une ration moyenne qui non seulement couvre les besoins caloriques requis, mais se situe même au dessus de celle de plusieurs pays en voie de développement et à moins de 30% de celle des pays développés.

Tableau 3.1 : Ration calorique moyenne

PAYS	1965	1985
ALGERIE	1682	2799
MAROC	2182	2729
TUNISIE	2296	2796

Source : CHEVALIER, A. et KESSLER, V. op. cit.

Cette évolution des modèles de consommation maghrébins s'est traduite en fait par une double tendance :
- renforcement des modèles de consommation alimentaire traditionnels par une plus grande consommation de produits de base d'origine végétale et
- diversification relative de la ration; cependant cette diversification s'est accompagnée d'une autre tendance à l'accentuation de la différenciation de la consommation selon les classes de revenus.

A. Renforcement des modèles de consommation traditionnels

Quelles que soient les divergences qui caractérisent l'évolution des modèles des trois pays, ces modèles ont un point commun : la consommation des céréales dans les trois pays est l'une des plus élevées du monde. Et si un Algérien consomme autant de blé qu'un Marocain et un peu plus qu'un Tunisien, aujourd'hui un Maghrébin consomme en moyenne autant que plusieurs occidentaux.

a. Importance des céréales dans la consommation alimentaire

A première vue, les moyennes établies montrent que la consommation a considérablement augmenté depuis l'époque coloniale. Toutefois, l'évolution enregistrée a été caractérisée par des fluctuations relatives en hausse et en baisse.

L'importance de ces variations n'est pas la même dans les trois pays et dans le temps. Par ailleurs, si, d'une manière générale on a constaté que la consommation des céréales a varié selon les pays, cette variation demeure aussi spécifique pour chacune des espèces qui composent les céréales, en raison de leur substitution d'une part et de la difficulté de connaître la part du blé dur et celle du blé tendre dans la récolte totale d'autre part. Il faut ajouter que la consommation des céréales n'est pas encore bien connue dans les trois pays, puisqu'on en donne des explications très controversées.

- Comparaison des différentes sources des données :

Malgré le poids relatif des céréales dans l'alimentation maghrébine, la comparaison des données fournies par les deux grandes approches complémentaires de la consommation montre clairement qu'elles sont différentes pour ne pas dire contradictoires dans les trois pays et plus particulièrement en Algérie. En effet, dans ce dernier pays, l'examen de l'évolution aussi bien des disponibilités (production + importations) que des ventes réalisées par le secteur des IAA en produits céréaliers révèle bien une tendance de la consommation des céréales différente de celle constatée par les enquêtes. A. BENCHARIF a bien mis en évidence ces divergences, qui s'expliquent selon lui par la différence des méthodologies utilisées par les deux enquêtes.

La première qui a porté sur les dépenses et les quantités physiques en utilisant la pesée pour les principaux produits, semble avoir surestimé la consommation de semoule. M. Autret n'exclut pas lui non plus l'éventualité d'une certaine surévaluation de l'enquête. Il semblerait en effet qu'il n'ait pas été possible de déterminer la part d'orge dans les quantités de semoules consommées sous forme de couscous et de galette considérés tous les deux comme étant à base exclusive de blé dur. Selon cette première enquête (1967-1968) qui indique que la part des céréales entre pour 21 % dans le budget alimentaire des ménages, la consommation moyenne céréalière est de l'ordre de 250 kg soit 157 kg pour le blé dur, 46 kg pour le blé tendre et 46 kg pour l'orge. Au cours de la même période, les données établies par le MARA (l'OAIC) donnent une consommation beaucoup plus faible soit 140 kg par habitant dont 83 kg en blé dur et 45 kg en blé tendre, le reste étant constitué d'orge.

La deuxième enquête qui a porté sur le budget des ménages et a saisi surtout les dépenses dont les céréales occupent 10%, semble avoir sous-estimé non seulement la consommation commerciale pour n'avoir pas pris en compte le taux d'extraction en vigueur dans le secteur des IAA, mais aussi l'auto-consommation. Aussi, d'après cette enquête, la consommation moyenne aurait baissé globalement à 189 kg pour toutes les céréales confondues et à 130 kg pour le blé dur enfin à 9 kg pour l'orge et aurait par contre augmenté à 50 kg pour le blé tendre depuis la première enquête.

Ce qui frappe dans ces nouvelles données, ce n'est pas tant la hausse du blé tendre ou encore moins la baisse de l'orge mais c'est surtout la diminution nette du blé dur (130 kg) qui est du reste très contestée (BENCHARIF, A.). C'est d'ailleurs, sur la base des résultats de cette enquête qu'on a arrêté pour le plan 1984-1989, la ration céréalière à 180 kg/hab./an, dont 105 kg sont constitués de blé dur, 63 kg de blé tendre et 12 kg d'orge. Le planificateur a retenu ainsi la même tendance à la baisse notamment du blé dur, malgré le fait que les ventes de semoules effectuées par l'ex SN-SEMPAC à l'époque imprimaient une tendance nette à la hausse.

La FAO, estimant que cette baisse globale des céréales est improbable compte tenu des divergences observées, a procédé à la reconstitution des consommations sur la base des séries statistiques annuelles disponibles, dans le cadre de l'élaboration de l'étude portant sur le programme de développement du secteur céréalier, à l'instar de celles effectuées pour la Tunisie et le Maroc. Les résultats de ces travaux ont abouti à la correction des tendances contestées. C'est ainsi que l'évolution de la consommation des blés a été revue à la hausse et non plus à la baisse. Les

consommations moyennes estimées par cette étude à partir des disponibilités réelles (production + importation) sont présentées dans le tableau ci-après.

Tableau 3.2 : Evolution des disponibilités céréalières en Algérie.

PERIODE	EN KG/HAB/AN
1967-1966	152
1972-1971	192
1977-1981	211
1982-1986	238

Sources : Ministère de l'Agriculture. FAO op. cit.

Il apparaît donc à travers ces enquêtes que la consommation des céréales a baissé de 60 kg environ par habitant entre 1968 et 1980, mais en réalité cette baisse relativement importante a porté surtout sur l'orge dont l'auto-consommation a été négligée et non sur le blé dur. Les données relatives à l'orge paraissent alors aléatoires dans la mesure où, même lors de cette enquête utilisant la pesée, il a été très difficile de faire le partage entre les quantités consommées par la population et celles destinées à l'alimentation animale.

Il faut cependant noter que malgré l'appétence marquée pour les blés, la consommation de l'orge est largement répandue notamment quand les blés font défaut. C'est ainsi que la consommation de l'orge semble avoir atteint en Algérie une moyenne annuelle qui dépasse de loin celle du Maroc et de la Tunisie en 1952 puisqu'elle y avoisinait 100 kg par habitant. En dehors de ces fluctuations exceptionnelles qui sont déterminées par celles de la production, la consommation s'établissait en moyenne entre 45 et 50 kg par habitant entre 1950 et 1968 ; depuis elle a commencé à baisser pour atteindre enfin 10 kg environ en 1980-1982.

Outre l'orge, les Algériens consommaient aussi, comme les Marocains, d'autres céréales secondaires (maïs), en plus faible quantité cependant, que ces derniers, dans les années 1950 à 1960. Leur consommation était en moyenne de 1,5 à 2,5 kg par habitant. Il y a lieu toutefois de signaler que depuis 1965 leur consommation a commencé à régresser pour disparaître à partir des années 1970.
En ce qui concerne les blés, il faut dire que c'est seulement au cours de ces dix dernières années que leur consommation a tendance à devenir aussi importante qu'en Tunisie et au Maroc.

En définitive, la consommation a connu une évolution différente de toutes les prévisions et projections établies à ce jour. Par ailleurs, malgré les conditions d'accès beaucoup plus faciles pour les semoules et les farines transformées, en raison de leur bas prix à la consommation et de l'élargissement du réseau de distribution presque sur tout le territoire national, on note une part relativement importante de l'auto-consommation des blés durs sous forme de grains. En effet, quelque soit le niveau de la production, la proportion des blés collectés par l'office des blés (OAIC) est demeurée pratiquement la même (autour de 45 à 50%) à cause de la rétention relativement importante pratiquée par les producteurs pour l'auto-consommation et de l'existence du marché parallèle qui s'est développé ces dernières années notamment à la suite de la suppression des ventes de grains par l'office aux producteurs.

Même si les divergences constatées en Algérie sont moins grandes en Tunisie, elles existent également. C'est ainsi qu'on relève des incohérences assez significatives entre les données fournies par l'enquête de l'Institut National des Statistiques (INS) et celles établies à la fois par l'Office des Céréales et la DPA (Direction de la Planification Agricole). D'une part, les organimes concernés ont utilisé des coefficients de reconversions différents, d'autre part, l'on considère que l'enquête a sous-estimé sensiblement la part des céréales du fait qu'elle n'a pas pris en compte les ménages collectifs et la population comptée à part (armée, internat, hôpitaux, tourismes) comme en Algérie pour l'enquête de 1967-1968.

Aussi, selon les deux organismes cités et qui sont plus proches des consommateurs, l'enquête a sous-évalué le poste des céréales d'au moins 10 à 15 % par rapport à la consommation nationale. Il

ressort donc de cette analyse que les consommations moyennes annuelles (exprimées en kg/hab.) suivent l'évolution reproduite dans le tableau suivant :

Tableau 3.3 : Comparaison des sources de données kg/tête/jour

SOURCE	1968	1980	EVOLUTION ANNUELLE (%)
Enquête INS	147	194	2.3
OFFICE DES CEREALES	164	225	1.7

Source : FAO. op. cit.

La FAO estime que la consommation totale des céréales se situerait entre ces deux sources c'est-à-dire 206 kg environ par habitant et par an. La consommation totale des blés pour lesquels il y a plus de divergences est estimée à 199 kg par habitant soit 60 % de blé dur (119 kg/hab/an) et 40 % de blé tendre (80 kg/hab/an).

En ce qui concerne le blé dur, les moyennes établies par l'enquête diffèrent assez sensiblement de celles estimées par l'office. Elles passeraient respectivement de 89 kg par hab en 1968 à 108 kg par hab en 1980 et, d'après la seconde source, de 80 kg à 123 kg par hab au cours de la même période. Il semblerait que ces moyennes ne s'écartent pas vraiment des consommations réelles qui sont estimées à 87,5 kg par habitant en 1968, à 115 en 1980, et 119 Kg par habitant en 1986, soit une croissance annuelle moyenne de 2,3 entre 1968 et 1980 et 0,3 % entre 1980 et 1985. L'on note donc ainsi que l'accroissement de la consommation du blé dur a beaucoup diminué au cours des années 1980 .

S'agissant du blé tendre, on peut dire que l'évolution globale de la consommation demeure à la hausse selon les deux sources. En effet, les tendances respectives des consommations per capita indiquent une croissance de 45 à 75 kg par habitant et de 64 à 84kg par habitant sur la même période. On considère en définitive que la consommation moyenne s'est accrue de 55 à 80 kg par habitant soit un accroissement annuel de 2,1 % . Il faut ajouter que les données de production sont assez faibles du fait de l'importance des importations qui régulent le marché et de la faiblesse de l'auto-consommation.

En ce qui concerne l'orge, on ne relève pas par contre d'écarts entre les chiffres établis par les différentes sources. Ce qu'on constate est que la consommation est en régression constante puisqu'elle serait passée de 14 kg/hab en 1968 à 7 kg par habitant en 1980. Il semble qu'elle a diminué considérablement encore aujourd'hui particulièrement en zone urbaine (1 kg/hab) où elle tend à disparaître tandis qu'à la campagne elle atteint encore le niveau de 13 kg/hab/an.

L'on note toutefois, comme en Algérie, que, malgré la hausse constante des prix à la production des blés, les quantités collectées par le marché officiel sont restées relativement stables. L'existence d'un marché parallèle permet aux producteurs de vendre à des prix plus intéressants que les prix officiels. D'ailleurs, en raison de ce marché libre, les agriculteurs préfèrent retenir directement une certaine quantité de blé à leur récolte pour l'auto-consommation plutôt que de passer par le circuit officiel pour se le procurer, en cas de besoins. C'est ainsi que l'on a estimé les quantités auto-consommées à :
- 1,13 million de quintaux environ pour le blé dur soit 30kg/hab en 1986 représentant ainsi 25 % de la consommation totale de blé dur.
- 30 000 quintaux pour le blé tendre soit moins de 1 kg/tête.

On note donc que l'évolution de la consommation de blé tendre a été plus importante que celle du blé dur contrairement à ce qui a été observé en Algérie et que la tendance générale est à la décélération de leur consommation, particulièrement pour le blé dur, au cours de ces dernières années et notamment en milieu urbain, mais cette régression de l'accroissement des céréales ne signifie pas vraiment que le seuil de saturation a été atteint notamment pour le blé tendre dont l'évolution reste

encore quelque peu à la hausse particulièrement en zone rurale. En fait la décroissance de la consommation des céréales est surtout liée à la baisse importante de l'auto-consommation de l'orge et à celle du blé dur; cette dernière en dépit de la subvention du prix du pain, a tendance à persister encore notamment dans la campagne où elle représente 60 % environ de la consommation totale du blé dur (29 kg par hab par an) alors que la consommation du blé tendre est négligeable.

D'ailleurs, une étude récente (Institut Agronomique Méditerranéen.Institut National de la Recherche Agronomique), a repris ces chiffres qui confirment en quelque sorte que la consommation moyenne des céréales en Tunisie a augmenté légèrement depuis 1980, aussi bien pour le blé dur, que pour le blé tendre. La ration céréalière serait ainsi passée de 193,7 kg en 1980 à 225 kg par tête en 1986 soit un accroissement annuel moyen de 2,3 % entre 1965 et 1986.

A l'instar de l'Algérie et de la Tunisie, au Maroc également, la confrontation des différentes sources des données disponibles fait apparaître des écarts sur les niveaux moyens de consommation qui ne sont pas moins significatifs. En effet, l'enquête 1970-1971 donne des quantités de céréales qui sont plus élevées que les disponibilités moyennes (SIDMOU, M.). Ces dernières seraient inférieures de 18 kg par habitant à la moyenne globale arrêtée par l'enquête à 193 kg par hab et par an.

De même, des différences apparaissent au niveau du blé dur et du blé tendre ainsi qu'au niveau de l'orge et des autres céréales secondaires (maïs, sorgho), une sous-estimation de la consommation des céréales par les bilans reste possible celle-ci, selon M. AUTRET ne semblant pas être trop loin de la réalité.

On peut considérer cependant, que les consommations retenues pour les différentes céréales représentent les moyennes des deux sources.

Tableau 3.4 : Comparaison des résultats des 2 sources exprimés en équivalent grains en kg/hab/an.

PRODUIT	ENQUETE	BILAN
blé dur	86	74
blé tendre	45	54
total blé	131	128
orge	63	70
autres	23	16
total	216	213

Source : Maroc, Ministère de l'Agriculture et de la Réforme Agraire. FAO. op. cit.

Il faut noter que le chiffre de 194 kg/hab donné dans les différents documents correspond en réalité à la consommation moyenne exprimée en produits finis et non en grain qui est égale à 216 kg et à 213 kg/hab selon les deux sources au lieu de 175 kg/hab dans les bilans.

On peut donc dire au terme de cette comparaison que les enquêtes n'ont pas permis de cerner l'évolution de la consommation des céréales dans les trois pays.

Sur la base des bilans des disponibilités et des utilisations des céréales qui ont été établis pour la période allant de 1970 à 1978 des données de la consommation des céréales déterminées par l'enquête de 1970 à 1971 ont pu être actualisées. C'est ainsi qu'en 1978 la ration céréalière a été estimée à 218 kg par habitant au lieu de 216 kg/hab en 1970 (MAROC. Ministère de l'Agriculture et de la Réforme Agraire). Les quantités de blés consommées par la population représentent, d'après les bilans, 62 % des céréales totales (135 kg/hab) qui sont dans leur quasi totalité transformées soit par les unités industrielles (environ 40 %) soit par les unités traditionnelles. Alors que les minoteries industrielles ont recours de plus en plus à des blés d'importation pour leurs besoins de trituration, les unités artisanales, étant donné qu'elles produisent pour l'auto-consommation qui est relativement plus importante qu'en Tunisie et en Algérie, transforment surtout les blés de la production nationale, notamment le blé dur.

Ce qu'on observe en définitive au Maroc sur la base de la dernière enquête (1984-1985), est, d'une part que l'évolution de la consommation des céréales semble avoir accusé une tendance à une baisse relativement lente, estimée à 2,8% depuis 1970-1971 soit en quatorze ans, d'autre part, une tendance à l'augmentation de la part des produits transformés et de celle du blé tendre au détriment du blé dur notamment en milieu urbain.
La consommation totale des céréales est estimée à 210 kg par habitant et par an, se répartissant ainsi :
- 28 % de blé dur
- 45 % de blé tendre
- 28 % d'orge (25 %) et de maïs (3 %).

Toutefois, comme nous l'avons signalé précédemment pour l'Algérie, les données fournies par cette récente enquête, ne font pas non plus, la distinction entre les quantités de semoule et de farine estimées globalement à 141,4 kg/an/hab. De même, elles n'identifient pas, dans les quantités auto-consommées en grain, les parts revenant à la farine et à la semoule. L'on note également et paradoxalement, un accroissement de la consommation de ces produits en milieu urbain évalué à 7% et une régression relative dans la campagne de l'ordre de 1,3%. C'est plus qu'une confirmation donc, que la consommation des céréales n'est pas seulement le fait des ruraux mais aussi des urbains. Tout comme en Algérie et en Tunisie, l'évolution de la consommation des céréales en ville tient surtout à la présence importante des produits industriels tels que les pâtes alimentaires et le couscous mais surtout le pain, rendue possible grâce à leurs larges disponibilités.

Quelque soit l'importance de cette baisse de la consommation globale des céréales que l'on a observée, celle-ci est due notamment à la diminution relativement importante de l'auto-consommation, en particulier de l'orge et des autres céréales secondaires, ainsi que du blé dur, cependant à un moindre degré, ces dernières années (JAOUADI, T.). Toutefois, selon BELGHAZI, S., cette baisse s'explique plus par une dégradation du revenu réel disponible à la consommation des populations consommant principalement les céréales, laquelle dégradation a réduit globalement les disponibilités par tête, que par l'effet d'une modification des habitudes alimentaires.

Après avoir retracé les tendances de la consommation par habitant des produits céréaliers dans chacun des trois pays, il nous faut à présent procéder à la comparaison des structures des consommations moyennes des trois pays. Ainsi, malgré l'hétérogénéité des données, on pense qu'actuellement la consommation globale des céréales est plus importante en Algérie qu'au Maroc et en Tunisie.

Tableau 3.5 : Consommation comparée des céréales en kg/hab et par an en 1985

PAYS	ALGERE	MAROC	TUNISIE
blé dur	136	60	119
blé tendre	66	95	80
blé total	202	155	199
autres	12	45	7
total	214	210	206

source : tableau construit à partir des rapports FAO.

Ceci étant, la consommation du Maroc qui était auparavant la plus importante du Maghreb semble avoir été rattrapée par celle de la Tunisie. De même que la consommation des Algériens, qui a enregistré -comme nous l'avons déjà montré- une évolution remarquable, semble avoir rattrapé voire dépassé celle des Tunisiens et des Marocains. En tout état de cause, ce qu'il faut noter contrairement à ce qui a été observé en Algérie est que ces données, malgré leur incohérence, sont souvent toutes dans la même courbe d'évolution, à la hausse plus ou moins importante dans les deux autres pays.

- Structure comparée de la consommation des cérérales :

L'évolution de la structure de la consommation montre que la demande par tête de blé dur est nettement plus marquée en Algérie qu'au Maroc et en Tunisie, sachant que par le passé, elle était dans ce dernier pays la plus remarquable durant les années 1950. La prédominance du blé dur dans les trois pays tient à l'importance des disponibilités qui demeurent déterminées par le niveau de la production locale et des importations.

Ce qu'on constate somme toute dans les trois pays est un phénomène de substitution à l'intérieur de la consommation des céréales. Mais cette substitution ne s'opère pas de la même façon dans les trois pays. Il apparaît à travers l'analyse menée successivement dans chacun de ces trois derniers, que la consommation du blé dur ne tend plus à croître selon le même rythme qu'auparavant mais à diminuer très nettement au profit du blé tendre, notamment au Maroc, tandis qu'en Algérie, le blé dur a progressé beaucoup plus rapidement (plus de 8 % par an) que le blé tendre dont la consommation par habitant a connu depuis 1975 une stagnation jusqu'à l'année 1982. L'analyse de la consommation dans ce dernier pays fait ressortir quelque soit l'approche retenue en terme de trituration des disponibilités de produits finis (semoule, farine) ou de ventes de produits transformés, une nette augmentation.

Cette évolution est caractérisée par une alternance dans les tendances et dans le rythme d'évolution dans ces produits, qui a vu :
- une croissance plus rapide de la consommation en farine qu'en semoule pour la période allant de 1963 à 1973,
- l'inversion de cette première tendance au profit de laquelle la consommation de farine a relativement stagné,
- la période après 1980 a par contre fait apparaître une augmentation simultanée de la semoule et de la farine.

Tableau 3.6 : Evolution de la consommation des semoules et farines et des blés en grains (kg/hab/an)

PRODUIT	1965-1966	1974-1975	1980-1982	1984-1985
semoule (1)	28	57	83	86
farine (1)	32	46	45	49
total	**60**	**103**	**128**	**135**
en grain (2)				
blé dur	48	42	26	20
blé tendre	12	7	5	4
total	**60**	**49**	**31**	**24**
total blés consommés	**136**	**179**	**194**	**200**

(1) exprimées en semoules et farine industrielles
(2) blés consommés en grain et exprimés en semoule et farine.
Source : construit à partir des rapports FAO.

De même, on a relevé, ces dernières années en Tunisie, un certain regain d'intérêt pour la consommation du blé dur. Ce dernier, en effet, après avoir connu une stagnation (2 % par an) jusqu'en 1980, a vu son taux de croissance s'accélérer un peu (3,5 % en moyenne par an), mais il demeure inférieur à celui de la consommation du blé tendre qui a augmenté plus rapidement (5 % en moyenne par an au cours de la même période, 1980-1985).

La ventilation de la ration céréalière tunisienne ainsi que son évolution sont données dans le tableau suivant.

Tableau 3.7 : Consommation de céréales en Tunisie en kg/hab et par an

CEREALES	1965-1968	1975	1980	1985	TAUX (1)
blé dur	89,0	107,3	107,5	119,0	2,0
blé tendre	44,0	61,3	72,7	80,0	4,9
total blé	133,0	168,6	180,2	199,0	3,1
orge	14,0	9,1	7,0	7,0	—
autres	3,0	2,5	6,5	—	—
TOTAL	**150,0**	**180,0**	**193,7**	**226**	**2,3**

(1) : Accroissement annuel moyen en % : 1965-1985
Source : Monographie sur la Tunisie. op. cit.

En définitive, la consommation du blé dur ou celle du blé tendre dépendent, pour leur substitution, davantage des revenus des prix des disponibilités que des habitudes alimentaires.

En tout état de cause ce qu'il faut noter contrairement à ce qui a été observé en Algérie est que ces données malgré leur incohérence sont souvent toutes dans la même courbe d'évolution. Ainsi, la décélération de la croissance de la consommation per capita de blé dur en faveur, du blé tendre, notamment au Maroc et en Tunisie, et qui pourrait correspondre à une légère saturation, n'est pas vraiment irréversible. Cependant, en dépit de la baisse enregistrée, le blé dur occupe toujours la première place dans la consommation des céréales, sauf au Maroc où, ces dernières années il a été relégué au second rang, derrière le blé tendre qui, lui, a considérablement augmenté.

D'ailleurs, la tendance à la stabilisation voire à la baisse de la consommation totale de céréales enregistrée au Maroc s'est traduite notamment par :
- une réduction importante de la part du blé dur puisqu'elle est passée de 45 % environ en 1970 à 20 % en 1985,
- un regain d'intérêt pour le blé tendre dont la part est passée de 30 % en 1970 à 60 % en 1985,
- une baisse notable (de moitié) de la proportion de l'orge et de celle du maïs qui sont de plus en plus destinés à la consommation animale, et sont passés de 30 à 18 % et de 10 à 5 % respectivement entre 1970 et 1985.

L'hypothèse selon laquelle la stagnation des céréales est due notamment à la baisse de leurs disponibilités par tête résultant de la dégradation du revenu disponible des populations consommant principalement les produits céréaliers est donc très probable, d'autant plus que cette baisse a touché surtout le blé dur dont les disponibilités sont relativement plus limitées et le prix relativement plus élevé. Cette stagnation pourrait ainsi s'expliquer en grande partie par la substitution des blés au profit du blé tendre que la politique des prix de l'Etat favorise nettement. En effet, dans le contexte de déficit croissant de la production céréalière, l'Etat marocain a opté pour l'importation de blé tendre en raison de son prix très bas sur le marché international. Les importations de blé dur sont très faibles et exceptionnelles, contrairement à ce que l'on constate en Algérie.

Tableau 3.8 : Evolution de la consommation des céréales au Maroc (en kg/hab/an).

DESIGNATION	1970-1971	1984-1985	TAUX
blé dur	86	60	-30
blé tendre	45	95	+111
total blé	**131**	**155**	**+18**
orge et autres	86	45	- 48
total céréales	**216**	**210**	**-2,8**

Source : tableau construit à partir des rapports FAO .

Malgré cette baisse, et le fait qu'au plan financier, les producteurs auraient à priori avantage à consommer du pain au lieu de leur propre semoule, les quantités auto-consommées sont restées relativement importantes notamment dans le milieu rural où elles représentent encore près de 35% en

1985 contre 50% en 1970, par rapport à l'Algérie et à la Tunisie. En effet, rien que l'orge et les autres céréales comme le maïs et accessoirement les farines de sorgho et de millet représentent près de 80 kg/hab/an en 1978.

La persistance de cette forme de consommation notamment de blé dur dans les trois pays comporte un double avantage :
- d'une part, la consommation du blé dur (plus riche en protéine que le blé tendre), améliore l'état nutritionnel des populations concernées,
- d'autre part, elle allège l'augmentation du budget des subventions particulièrement en Algérie et en Tunisie. Cependant, sa part dans la consommation totale des céréales est différente de ce qu'elle était auparavant.
L'Algérien et le Tunisien consomment beaucoup plus de blé dur que de blé tendre tandis que le Maroc se caractérise par une plus forte consommation de blé tendre et d'orge.

L'analyse détaillée des rations céréalières des trois pays fait donc apparaître une analogie -bas prix et prépondérance dans la ration alimentaire- mais également des différences. En effet, l'on note d'une part une tendance à la décélération de la consommation par tête en Tunisie et au Maroc contrairement à ce que l'on observe en Algérie où la tendance reste encore relativement à la hausse. D'autre part, par rapport toujours à l'Algérie,on constate également une préférence très nette pour la consommation du blé tendre, en grande partie importé au Maroc et en Tunisie. Le développement de la consommation de blé tendre au détriment des céréales traditionnelles pourrait s'interpréter comme une tendance à la diversification de l'alimentation à l'intérieur de la consommation globale des céréales.

De la même façon, l'augmentation de la consommation du blé tendre, essentiellement sous forme de pain, et notamment dans les villes, au détriment du blé dur, traduit manifestement une certaine diversification de la ration, dans la mesure où le pain est surtout utilisé comme un aliment d'accompagnement d'autres aliments. Mais ce n'est là qu'un aspect parmi tant d'autres qui caractérise l'évolution de la consommation mais qui ne signifie pas forcément une amélioration de la ration. Aussi, cet aspect ne doit pas être l'arbre qui cache la forêt, en ce sens qu'il ne doit pas nous faire perdre de vue la prépondérance des céréales et leurs faibles qualités biologiques dans la consommation .

B. Apports nutritionnels des céréales

Les céréales assurent en réalité les principales fonctions alimentaires et nutritionnelles notamment énergétiques et protéiques des modèles de consommation maghrébins.

- Source énergétique

Compte tenu de leur poids relatif dans l'alimentation maghrébine, les céréales fournissent à ce titre l'essentiel des calories de la ration moyenne de chacun des trois pays.

Tableau 3.9. : Evolution de la part des céréales dans la ration énergétique en %.

PERIODE	ALGERIE	MAROC	TUNISIE
1963-1966	71	63	62
1979-1982	60	65	58

Source : M. Quarouach, op. cit.

La baisse relative enregistrée en Algérie s'explique par une amélioration relative de l'apport d'autres produits notamment les graisses et les huiles, le lait, les sucres mais aussi les viandes. L'on note toutefois en Tunisie que, malgré leur importance, la part des calories céréalières dans la ration totale est moins excessive qu'en Algérie et au Maroc. Si l'on constate ainsi que les besoins énergétiques sont largement satisfaits depuis le début des années 1970 dans les trois pays, tout au moins sur le

plan quantitatif (QUAROUACH, M.), c'est surtout que les disponibilités céréalières par habitant ont beaucoup augmenté et que leurs prix sont soutenus.

- Source des protéines

Les céréales ne constituent pas seulement la source énergétique fondamentale ; elles sont aussi le principal pourvoyeur en protéines, de la ration alimentaire de chacun des trois pays.

Tableau 3.10 : Evolution de la part des céréales dans la ration protéique

PERIODE	ALGERIE	MAROC	TUNISIE
1960-1964	76	80	74
1979-1981	62	74	72
1982-1985	65	70	73

Source : M. Quarouach, op. cit.

Ainsi grâce aux céréales les niveaux protéiques couvrent les besoins à l'échelle nationale, dans les trois pays, et plus particulièrement en Algérie .La ration de ce dernier pays est en effet, plus que suffisante en quantité de protéines totales mais elles sont surtout d'origine végétale et notamment céréalière (plus de 60 %). L'importance de ce taux de protéines s'explique par la part très élevée du blé dur dont la teneur en protéine est plus forte que celle du blé tendre. En Tunisie, la proportion des protéines d'origine céréalière parait encore élevée, mais elle est non seulement moins excessive, mais aussi moins déséquilibrée que celle constatée dans les deux autres pays.

Malgré la baisse relative de la part des protéines d'origine céréalière et l'amélioration relative de la consommation d'origine animale constatée dans ces trois pays, et notamment en Tunisie, les céréales continuent toujours d'occuper la première place dans la satisfaction des besoins alimentaires et nutritionnels du point de vue quantitatif tout au moins. Cette évolution ne fait qu'affirmer en réalité l'importance stratégique des céréales dans l'alimentation maghrébine et la tendance constatée au renforcement des modèles de consommation traditionnels maghrébins lié entre autres aux habitudes alimentaires .

a. Tendance à la saturation des céréales

L'amélioration de la consommation alimentaire a été, dans les trois pays, l'objectif primordial de développement des deux dernières décennies.

On retrouve en effet, le thème de la nécessité de la diversification de l'alimentation dans tous les discours politiques. Il n'est pas un document ou une rencontre officiels relatifs à la consommation qui n'en fasse pas état. Cependant, même si les chiffres varient selon les sources et les variétés de céréales consommées et d'un pays à l'autre, les caractéristiques générales de la consommation globale sont claires en ce sens que les céréales sont toujours prépondérantes. En fait, cette tendance, si elle paraît à priori naturelle compte tenu des habitudes alimentaires fortement ancrées chez les Maghrébins, semble surtout être perpétuée délibérément par les politiques économiques et sociales suivies par les trois pays.

- Objectif de baisse de la consommation des céréales fixé par le plan :

Tous les plans de développement mis en oeuvre dans les trois pays ont fixé des objectifs non seulement de satisfaction des besoins quantitatifs, mais aussi d'amélioration de la consommation alimentaire. Cette amélioration devait se traduire par la réduction notable de la part des céréales et l'augmentation de celle des produits riches. Cependant, malgré les efforts consentis et l'amélioration obtenue avec les politiques alimentaires adoptées (importations, soutien des prix à la

consommation...), la consommation alimentaire n'a pas connu les tendances envisagées. Les pesanteurs de la réalité sociale ont été plus fortes que les volontés manifestées.
Il faut dire aussi que la planification n'a pas lié toutes les composantes de la consommation dans un même système alimentaire, en mettant concrètement à contribution tous les secteurs qui concourent à la fonction alimentaire. Au contraire, toutes les mesures prises militent en faveur du maintien des produits céréaliers, qui ont été les plus largement importés et, par conséquent, les plus disponibles et dont les prix sont de surcroît les plus soutenus et donc les plus bas.

Quelque soient les divergences constatées dans ce domaine en raison de la grande hétérogénéité des données, force est de reconnaître que les résultats atteints dans les trois pays sont nettement moins satisfaisants que les objectifs poursuivis, en particulier en Algérie. En effet, la plupart des auteurs qui se sont attachés à cerner la consommation alimentaire dans les trois pays s'étonnent même de l'ampleur des céréales dans leur alimentation. C'est ainsi qu'en dépit de toutes les transformations économiques et sociales importantes enregistrées dans les trois pays, le tournant céréalier qui s'est produit dans les pays développés n'est pas encore perceptible dans tout le Maghreb. On peut même craindre que le renversement de la tendance de consommation des céréales qui se dessine à peine ces dernières années, notamment au Maroc et en Tunisie ne soit pas réversible.

Ce qu'on a constaté en effet, au cours de ces années de développement et de croissance économiques, c'est une tendance au maintien voire au renforcement de la consommation traditionnelle. Le ralentissement de la croissance de la consommation des céréales s'explique en réalité par la baisse de l'auto-consommation de l'orge qui a été relativement importante dans les trois pays et de celle du blé traditionnel notamment en Tunisie et au Maroc. C'est ainsi qu'en Algérie l'objectif de faire baisser la consommation des céréales, qui a été fixé successivement au cours des différents plans élaborés, n'a pas été atteint et cela malgré l'accroissement important des revenus.

Par ailleurs, toutes les études prospectives réalisées dans le domaine depuis l'indépendance par les bureaux d'études étrangers, du fait qu'elles se sont inspirées du modèle de consommation occidental, ont projeté à moyen terme une saturation voire une baisse de la consommation des céréales au profit de celle des produits d'origine animale et une substitution du blé tendre au blé dur à l'intérieur de la consommation des céréales, cela avec le développement économique et social qu'aura connu le pays. Concrètement, ces études préfiguraient avec les changements économiques et sociaux prévisibles et devant se traduire par l'amélioration du pouvoir d'achat de la population et la croissance urbaine, presque tous les caractères du modèle de consommation des pays développés.

C'est ainsi que les objectifs fixés par l'Etat, visant à diversifier la ration alimentaire par une amélioration de la consommation des produits animaux, se sont appuyés sur le résultat de ces études et des deux enquêtes réalisées, dont les données (notamment celles de la dernière) sont venues en quelque sorte confirmer les prévisions faites par les bureaux d'études. Cependant dans la réalité et contrairement à toutes les hypothèses émises et à ce qui a été observé en Tunisie et au Maroc, la consommation des blés a tellement augmenté qu'elle a largement compensé la baisse de l'auto-consommation de l'orge. En outre, l'évolution enregistrée révèle bien une tendance de la consommation de blé dur plus importante que celle du blé tendre. Comment pourrait-il en être autrement quand on sait que d'une part, toutes les tendances projetées et les analyses réalisées se sont basées sur des données non fiables pour ne pas dire fausses, et que d'autre part, toutes les politiques menées en matière de consommation alimentaire se sont avérées contradictoires aux objectifs fixés par la planification.

Tableau 3.11 : Rations alimentaires prévues par la planification en Algérie en kg/tête/an

DESIGNATION	1980	1984
céréales dont	185	180
blé dur	120	105
blé tendre	50	63
viande et oeufs	19	20
lait et dérivés	65	90

Source : construit à partir des rapports de planification.

C'est au cours de ces dernières années, avec la fin de la manne pétrolière que les pouvoirs publics ont pris vraiment conscience de l'ampleur des importations alimentaires notamment des semoules et par conséquent de l'importance de la consommation de ces dernières. Le ministère du commerce, en 1985, a d'ailleurs réduit de 50 % les besoins en importations de semoule, exprimés par les IAA, dans le cadre de l'établissement du programme des importations pour l'année considérée, du fait qu'il a sous-estimé la consommation des céréales en particulier de blé dur.

Au cours des années 1980, on enregistre une baisse de 20 % de la production du blé tendre; simultanément, la consommation de farine, qui s'était stabilisée en 1975 autour de 45 kg/tête, augmente (développement sans précédent de pizzerias et de fast-food) et entraîne un accroissement des importations de blé tendre.

Les importations de blé dur dont la production a beaucoup moins baissé (8 %), n'augmentent pas autant. Cette conjoncture a ainsi contribué largement à renforcer les prévisions arrêtées par la planification et selon lesquelles le blé dur allait diminuer au profit du blé tendre dans la consommation de céréales.

En Tunisie et au Maroc également, la planification a fixé au cours des divers plans mis en oeuvre, des objectifs visant l'amélioration constante de la consommation de produits alimentaires par un effort de diversification de la ration (TUNISIE. SECRETARIAT D'ETAT AU PLAN. MAROC. MINISTERE DU PLAN).

Il faut noter que si les objectifs n'ont pas été atteints non plus, pour les raisons déjà citées, les décalages entre les objectifs arrêtés et la dynamique réelle de la consommation sont cependant moins flagrants qu'en Algérie. En Tunisie et au Maroc, la consommation a enregistré une relative amélioration par rapport à celle de l'Algérie bien que dans ce dernier le revenu ait augmenté plus que dans les deux autres pays. L'examen de l'évolution de la consommation, dans ces derniers pays notamment en Tunisie, au cours des deux décennies écoulées, a permis en effet de montrer une tendance à la baisse des céréales. Parallèlement à cette baisse légère des céréales qui demeurent néanmoins la dominante alimentaire, nous relevons une relative augmentation des produits animaux, notamment des produits laitiers et avicoles, venant ainsi compenser la diminution des produits végétaux et une certaine substitution de variétés de céréales au sein de ce groupe de produits.

Mais cette substitution ne fait en réalité qu'exprimer la poursuite de la tendance historique amorcée par la colonisation particulièrement au Maroc. Aussi est t-il très significatif mais pas frappant pour autant, de constater que l'évolution de la consommation des céréales, notamment celle du blé dur, en Algérie, a été relativement plus "abusive", si l'on juge d'après l'ampleur des subventions des prix qui leur sont accordées, particulièrement pour le blé dur, et de leur importations par rapport à ce que l'on observe en Tunisie et au Maroc.

C'est ainsi que la saturation de la consommation des céréales qui est considérée comme un phénomène historique important est depuis longtemps attendue dans les pays du Maghreb comme du reste dans les pays sous-développés pendant cette période transitoire. L'on note à cet effet qu'elle a été atteinte plus tardivement en Algérie que dans les deux autres pays pour des raisons liées aux disponibilités alimentaires, aux revenus et aux prix relatifs ainsi qu'aux habitudes alimentaires. Cette évolution ne fait qu'affirmer en réalité, l'importance stratégique des céréales dans l'alimentation

maghrébine et la tendance constatée au renforcement des modèles de consommation traditionnels maghrébins lié entre autres aux habitudes alimentaires .

- Poids des habitudes alimentaires

En fait, le régime céréalier des Maghrébins n'est pas seulement lié à la situation économique des trois pays. Il s'explique également par les conditions écologiques et sociales dans lesquelles il est né spontanément et a évolué par sa quantité.

Le blé est reconnu, non seulement pour sa propre valeur sociale, déterminée par la place privilégiée qu'il occupe dans l'alimentation maghrébine, mais aussi pour sa valeur nutritionnelle dans la mesure où il permet de satisfaire les besoins énergétiques et protéiques dans leur ensemble. Les consommateurs maghrébins qui, depuis longtemps, ont des habitudes alimentaires adaptées à leur environnement, mettent également un point d'honneur à consommer du blé. Cette importance sociale conférée à la consommation du blé constitue justement l'un des éléments fondamentaux qui déterminent l'appartenance des communautés maghrébines à un même système socio-culturel et à la même niche écologique qui fonde ce que l'on appelle la tradition alimentaire maghrébine.

Pour éclairer cette importante caractéristique commune de l'alimentation des Algériens, des Tunisiens et Marocains, il suffit de les observer au cours de leurs repas quotidiens dans leur ambiance familiale et dans les lieux publics pour remarquer une consommation importante de pain. L'émigré maghrébin lui même est resté attaché à son milieu social qui conditionne ses habitudes alimentaires.
C'est ainsi que le couscous constitue la nourriture principale dans l'existence des Maghrébins et il ne se passe pas une cérémonie familiale ou religieuse qui ne soit pas marquée par la consommation de couscous (CHAULET, C.). Une tradition du prophète raconte que pour guérir les Maghrébins en perdition au "Hidjaz", il leur donna une platée de couscous (BERQUES, J.).

Si importante qu'ait pu être la consommation des céréales, elle a toujours été marquée par des fluctuations plus ou moins importantes selon les pays et les périodes voire les années dans une tendance constante à la hausse. Ces variations s'expliquent principalement par celles des disponibilités déterminées par les importations et la production intérieure qui est elle-même conditionnée par les contraintes naturelles et la spécificité des systèmes productifs propres à chaque pays mais aussi par les limites qu'impose le faible pouvoir d'achat à la diversification de la ration alimentaire.

C. Diversification

Les politiques alimentaires menées dans les trois pays ont impliqué globalement des dynamiques différenciées de consommation selon les produits, les groupes sociaux et les pays. L'augmentation de la consommation des produits d'origine animale est incontestablement la plus nette manifestation de la diversification alimentaire liée à l'amélioration du niveau de vie. L'accroissement relatif de la part des autres produits, notamment les aliments protecteurs qui sont souvent insuffisants, n'est pas moins important. En fait, l'amélioration de la consommation qui vise l'équilibre des principes alimentaires dans la ration quotidienne implique une hausse de certaines consommations et la contraction d'autres en particulier des céréales, donc une certaine substitution entre les diverses composantes alimentaires dans leur évolution.

Cette substitution a pris l'aspect d'une véritable problématique et constitue actuellement le dilemme de l'évolution de la production et de la consommation agro-alimentaire dans les trois pays. Pour mesurer l'importance de ce phénomène, il suffit d'examiner les changements qui se sont produits en comparant les structures de consommation à des niveaux de revenus différents. Dans cette perspective, il nous faut analyser l'évolution de la composition des produits alimentaires qui entrent dans la consommation humaine en distinguant les parts de la composante carnée et de la composante végétale ainsi que la part des produits transformés.

a. Croissance de la consommation des produits d'origine animale

Bien que ces produits ne soient pas caractérisés, comme les céréales, par des divergences importantes dans les tendances de consommation, on constate néanmoins des différences plus ou moins grandes dans les niveaux de consommation selon les sources de données, les produits et les pays. Toutefois cette incohérence des données est plus marquée en Algérie qu'en Tunisie et, à un moindre degré, au Maroc (CENTRE DE RECHERCHE EN ECONOMIE APPLIQUEE) .

- Niveaux de consommation

En dépit donc de l'hétérogénéité des données, on peut dire que la consommation moyenne de ces produits est caractérisée par des progrès considérables, mais aussi par des différences très sensibles d'un pays à l'autre. Les améliorations enregistrées ainsi dans les trois pays sont dues principalement à la viande blanche, aux oeufs et aux produits laitiers dont les consommations moyennes ont complètement changé, notamment en Algérie et Tunisie.

- Viande

La consommation de viande, tout en demeurant à un niveau faible et inférieur à 20 kg/hb a néanmoins augmenté de manière très significative dans les trois pays. C'est la viande blanche qui a pris une place très importante notamment en Algérie et, à un degré moindre, en Tunisie. Cette place est appelée à se renforcer sans aucun doute dans les trois pays.

Tableau 3.12 : Evolution de la consommation de viande en kg/tête/jour

PERIODE	ALGERIE	MAROC	TUNISIE
1959-1960	5.6	13.8	—
1966-1968	8.7	—	13
1970-1975	—	17.9	15
1979-1980	15.5	—	17.4
1984-1985	16.0	16.2	17.6
1985-1986	16.5	15.9	16.9

Source : construit à partir du document FAO.

Les consommations moyennes des trois pays restent d'un niveau équivalent, cependant la comparaison fait apparaître des évolutions assez différentes. C'est ainsi que l'Algérie a accru sa consommation de plus de 195% sur toute la période soit un accroissement annuel moyen de 4,5 %, ce faisant, elle a dépassé le niveau atteint par le Maroc (CENTRE DE RECHERCHE EN ECONOMIE APPLIQUEE). Cette amélioration est due, certes, à l'augmentation considérable de la production de viande rouge et surtout blanche enregistrée depuis les deux dernières décennies, mais aussi aux importations (viande rouge).

Le Maroc, où la consommation de ce produit était la plus élevée dans les années 1960 (13,8 kg), a enregistré une hausse (30%) jusqu'en 1975, date à laquelle il a atteint un record (17,9 kg). Ensuite il a commencé à stagner, puis à baisser sensiblement (15%). Cette stagnation est principalement liée à celle de la production animale (13,8 kg/tête en 1982 et 13,5 kg/tête en1986). La dernière enquête (84-85) de consommation confirme cette stagnation qui touche pratiquement toutes les différentes variétés de viandes. Les rations per capita ont donc baissé aussi bien dans les villes (près de 17%) que dans la zone rurale (14% environ), soit une diminution de 11% pour l'ensemble de la population marocaine.

Cette dégradation résulte essentiellement de la réduction du cheptel par suite de la sécheresse et qui a fait augmenter les prix. La Tunisie a réalisé une croissance de 33 % entre 1966 et 1980 et de 30 %

entre 1970 et 1985 soit une augmentation annuelle moyenne de 1,8 % environ, c'est-à-dire moins que l'accroissement de la population et 3 fois moins qu'en Algérie et 2 fois moins qu'au Maroc. Il semble aussi que cette évolution soit due en grande partie à la viande rouge d'abord dans les trois pays, notamment au Maroc, puis à la viande blanche, particulièrement en Algérie et en Tunisie (1/3) où les prix à la consommation sont soutenus contrairement à ceux de l'Algérie et du Maroc.

Il apparaît également dans le tableau ci-après que la structure de la consommation des viandes qui a commencé à varier à partir des années 1970 a radicalement changé dans les années 1984-1985 notamment en Algérie et en Tunisie.

Tableau 3.13 : Ventilation de la consommation de viande en 1984-1985 en kg/hab/an

Variétés de viande	ALGERIE	MAROC	TUNISIE
viande rouge	9,9	10,3	12,1
- bovine	3,9	6,4	6,9
- ovine	5,2	2,6	4,7
- caprine	0,8	1,3	0,6
Viande blanche	7,8	5,6	5,7
TOTAL	16,7	15,9	17,8

Source : Economie de la production agricole.

Ainsi, la consommation à la fois de viande ovine et blanche est relativement plus importante en Algérie que dans les deux autres pays, celle de viande rouge est maintenant plus élevée en Tunisie (grâce aux importations de viande bovine et au soutien de son prix) qu'au Maroc qui détenait avant le premier rang (grâce à sa production).

C'est au cours de la période 1979-1984 que la consommation de viande a accusé la plus forte hausse en Algérie grâce aux importations réalisées. Les viandes importées ont permis dans une certaine mesure d'atténuer la hausse des prix des viandes locales, notamment pour les ménages urbains et à faibles revenus. En Tunisie la plus forte augmentation (14 à 17 kg) a été enregistrée entre 1976 et 1982 grâce à l'augmentation de la production des viandes ovine et blanche mais également aux importations de viande bovine et à la politique de bas prix.

Avant les années 1980, c'était la viande ovine qui était la plus consommée grâce justement à la politique de prix bas, mais, à partir de la libéralisation de son prix intervenue en 1980, sa consommation a commencé à baisser et à être remplacée progressivement par la viande bovine essentiellement importée et dont le prix est subventionné.

Au Maroc, où la consommation de viande, notamment rouge avait toujours été la plus forte au Maghreb en raison de l'importance de son cheptel, l'essentiel de la croissance de celle-ci s'est effectuée au cours de la période 1977 à 1982. Les années qui suivent sont caractérisées par une stagnation voire un recul net de la consommation à cause de la sécheresse.

De même que dans les deux autres pays, la consommation de viande a commencé à stagner voire à régresser parfois à partir de la fin de l'année 1984 sous le double effet de la réduction des disponibilités des viandes rouge et blanche (production et importations) et de la très forte hausse des prix, notamment en Algérie. C'est ainsi qu'en Tunisie le prix de la viande ovine qui a toujours été maintenu bas, a plus que doublé entre 1979 et 1985 puisqu'il est passé de 2,000 DT à 4,500 DT le kg. Cependant cette évolution ne doit pas cacher les grandes différenciations qui caractérisent la consommation de ce produit selon les zones d'habitat et les catégories socio-professionnelles.

En effet, les citadins et les catégories à haut revenu consomment relativement beaucoup plus de ce produit et les rapports de consommation sont de 1 à 3. Les apports en viande demeurent toujours faibles malgré leur augmentation grâce aux investissements consentis dans l'aviculture, notamment en Tunisie et en Algérie. La distribution sociale de la consommation de ce produit a montré que les

écarts entre les différentes catégories de population par classe de revenu et par zone d'habitat se sont non seulement creusés depuis 1960, mais tendent aussi à s'accentuer dans les trois pays; c'est le prix qui joue le rôle de frein et de différenciation très sensible de la consommation.

- Produits laitiers

En ce qui concerne les produits laitiers, la consommation moyenne montre également que l'évolution a été très notable mais nettement différente d'un pays à l'autre. Cependant, il semble que l'Algérie ait gardé sa première place avec une consommation moyenne de plus de 120 kg/hab en 1980, enregistrant ainsi une croissance annuelle moyenne de plus de 6% depuis 1968. De 1970 à 1985, la consommation per capita a radicalement changé dans chaque pays et entre les trois pays; elle a plus que doublé (2,5) en Algérie entre 1968 et 1985, elle a été multipliée par 1,8 en Tunisie et n'a augmenté cependant que faiblement au Maroc entre les années 1970 et 1980 (13%). La consommation s'est encore accrue de 48 % en Algérie entre 1980 et 1985 (170 kg/hab).

La Tunisie qui vient au second rang a relevé considérablement sa consommation de laitages qui passe de 27 kg/hab.en 1966 à 86 kg/hab.en 1980, avec un taux de croissance annuel moyen de 4,6 % et à 87 kg/hab environ en 1985 (NAILI, A.), ce qui lui a permis d'améliorer notablement sa ration alimentaire.

Le Maroc, malgré l'augmentation de 6 % par an, a un niveau de consommation toujours faible comparativement à ses voisins. C'est ainsi que la précédente enquête a montré que la consomma-tion des produits laitiers n'a pas connu d'évolution notable entre 1970 et 1985; la ration moyenne est passée de 30 à 50 kg/hab soit une croissance de 7 % en quatorze ans. Il est à noter que c'est cette hausse qui a permis de relever quelque peu la part des produits animaux marquée par la baisse des viandes.

Selon une autre source statistique[1], l'évolution de la consommation des produits laitiers aurait été encore beaucoup plus importante que ne le laissent apparaître les enquêtes de consommation dans les trois pays et plus particulièrement en Algérie.

Tableau 3.14 : Evolution de la consommation des produits laitiers (en kg/tête/an et équivalent lait)

DESIGNATION	ALGERIE	MAROC	TUNISIE
1970	75	60	54
1980	129	68	86
1985	170	50	87

Source: Economie agricole : op.cit.

Toutefois, malgré la hausse très forte enregistrée en Algérie dont le niveau de consommation de ces produits a toujours été plus élevé, ces chiffres paraissent quelque peu surestimés. L'explication des fluctuations de consommation enregistrées pour ces produits tient aux changements de politiques intervenus dans les trois pays. C'est ainsi que le Maroc a décidé de freiner les importations de lait au détriment naturellement de la consommation pour élever la production alors qu'en Tunisie et particulièrement en Algérie, il a été décidé d'améliorer les niveaux de consommation par des importations importantes.

En fait, la particularité du modèle alimentaire de l'Algérie est d'être plus riche en ce produit. Cela tient à son histoire spécifique, mais aussi à la politique laitière de bas prix et d'importation qu'elle a menée depuis 1970. L'Etat a fixé les prix à la production à un niveau relativement élevé et les prix à la consommation à un niveau bas. En Tunisie, la croissance importante de la consommation de ces

[1] Analyse comparée de l'effet des politiques laitières sur les structures de production et de consommation dans les pays du Maghreb U.V. N° 12, IAM-M

produits est en grande partie liée comme en Algérie à sa politique de stabilisation des prix à la consommation. Au Maroc, par contre, l'Etat est intervenu en fixant les prix aussi bien à la production qu'à la consommation à un niveau élevé. Les subventions accordées initialement aux producteurs ont été annulées par les augmentations des prix à la consommation intervenues ces dernières années.
Il faut cependant noter que, bien que ces prix soient soutenus par l'Etat dans les trois pays, la consommation est très différente selon les régions géographiques, notamment en zone urbaine où la consommation est environ deux fois plus élevée qu'en milieu rural où l'auto-consommation de lait frais est encore importante. Là encore, c'est le prix et l'irrégularité des disponibilités qui sont à la base de la réduction de la consommation.

- Oeufs

Leur consommation est assez disparate selon les trois pays et les différentes périodes. De plus, la demande de ce produit a connu une croissance en Algérie et en Tunisie où les augmentations annuelles moyennes ont été respectivement de 7 % et de 4,5 % .

Pour ce produit également, l'Algérie vient au premier rang avec un niveau de consommation de 106 kg/hab en 1980 et la Tunisie en seconde position. Toutefois ces dernières années, la Tunisie semble privilégier la consommation de ce produit (dont le niveau semble avoir dépassé nettement celui de l'Algérie) grâce au développement de l'aviculture.

Le Maroc ne semble pas lui accorder la même importance dans la mesure où la consommation est plus faible (80 à 90 kg par habitant) que dans les deux autres pays. Comme pour le poulet de chair, la consommation des oeufs a connu un marasme qui a duré jusqu'en 1976. Cette situation est due à la structure de la production qui reposait essentiellement sur le secteur traditionnel dont la production était très faible; mais à partir de 1977 la consommation des oeufs a commencé à augmenter assez rapidement en raison du développement des activités avicoles et de l'essor de la production d'oeufs du secteur moderne dont la part est de l'ordre de 40 % environ. Ainsi, entre 1970 à 1985, la part de ce produit a enregistré une augmentation importante de 133 %.

Tableau 3.15 : Evolution de la consommation des oeufs

DESIGNATION	ALGERIE	MAROC	TUNISIE
Oeufs (nombre)	90	65	140

Source : Economie agricole : op. cit.

Cette amélioration est nettement plus élevée en campagne (192 %) qu'en ville (67 %). Les inégalités entre les milieux urbains et ruraux sont ainsi très frappantes encore dans les trois pays. En Tunisie par exemple, le citadin consomme trois fois plus d'oeufs que le rural.

- Poisson

La consommation demeure relativement faible dans les trois pays mais plus particulièrement en Algérie où son évolution a été très faible, voire stagnante. La Tunisie détient le record de consommation de ce produit dans le Maghreb et il contribue substantiellement à l'apport en produits animaux. Les niveaux de consommation moyen varient entre 8 et 12 kg par an. La consommation de ce produit est tellement répandue en Tunisie qu'il est utilisé dans plusieurs plats. Il accompagne notamment le couscous, pratique alimentaire spécifique à la Tunisie. Les moyennes établies pour ces produits cachent de nombreuses disparités, selon les régions et les périodes. C'est ainsi que, dans les régions côtières, la consommation peut atteindre jusqu'à 12 kg par an, alors que dans d'autres elle est négligeable. Ce produit est particulièrement sensible à la réduction de la consommation à cause, d'une part, de la défectuosité du réseau de transport, d'autre part, des habitudes de consommation, notamment dans le milieu rural où beaucoup de gens ne sont pas portés sur ce type de produit.

- **Autres produits**

Les corps gras ont accusé une évolution continuellement croissante, notamment en Algérie où le niveau de consommation était très faible. Cependant, il semble qu'elle se soit quelque peu stabilisée au Maroc. Nous avons vu que c'était l'huile d'olive qui fournissait l'essentiel de la consommation dans les trois pays. Aujourd'hui, son prix élevé la destine plutôt à l'exportation; il en est résulté un processus de remplacement par l'huile d'autres graines oléagineuses (tournesol, lin, coton, arachide) qui sont importées à bas prix. Sa consommation est maintenue dans les campagnes et dans les villes par les catégories sociales relativement aisées et aussi pour des raisons liées aux traditions culinaires.

La consommation du sucre a été pour sa part relativement stable, elle ne varie plus d'ailleurs en fonction du revenu. Cette évolution, qui apparaît au niveau des moyennes nationales, a été encore plus révélatrice dans les villes que dans les campagnes. Ces dernières conservent toujours dans leur ensemble les bases alimentaires traditionnelles.

b. Apports nutritionnels des produits animaux

Le simple examen de l'évolution des disponibilités agro-nutritionnelles présentées dans le tableau ci-après, fait apparaître une nette amélioration générale des niveaux alimentaires moyens par habitant et par jour, dans les trois pays.

Tableau 3.16 : Structure nutritionnelle des rations des trois pays en gramme, par habitant et par jour

DESIGNATION	1961-1963	1964-1966	1975-1977	1980-1983
ALGERIE				
calories	1903	1892	2349	2581
protéines	51.7	55.8	63	66.1
lipides	36.2	28.9	44.4	56.7
MAROC				
calories	2244	2133	2564	2600
protéines	58.7	57.7	68	67.5
lipides	37.9	44.6	46.1	50.1
TUNISIE				
calories	1947	2205	2647	2749
protéines	50.2	63.1	72.4	76.1
lipides	51.7	54.4	70.9	69.1

Source : CREA. CIHEAM op.cit.

Prises dans l'absolu, ces données traduisent clairement le fait que la consommation alimentaire apparente est en nette augmentation dans les trois pays, notamment depuis les années 1970.
Cette évolution appelle néanmoins une observation assez frappante qui a trait à la relative stagnation des équilibres alimentaires, et à une légère régression des protéines, au Maroc depuis approximativement l'année 1972.

La comparaison des trois pays montre que, malgré l'amélioration importante enregistrée en Algérie (35 % pour les calories finales, 28 % pour les protéines et 56 % pour les lipides) au cours de la période considérée (PERTHUIS, C.), les niveaux alimentaires moyens y demeurent encore en moyenne faibles comparativement à la Tunisie et au Maroc qui semblent aussi se différencier dans la même confrontation.

Partant pratiquement des mêmes niveaux alimentaires moyens que l'Algérie dans les années 1960, la Tunisie d'aujourd'hui en réalisant une croissance de ses différents apports alimentaires de 42 % au plan énergétique et de 35 % en apports protéiques et lipidiques, semble avoir non seulement rattrapé

le Maroc qui, rappelons-le, la dépassait au moins sur ce plan quantitatif, ainsi que d'ailleurs l'Algérie, mais aussi inversé cette tendance historique depuis les années 1975.

Mais nous avons vu que, déjà dans la période 1964-1966, l'alimentation tunisienne était qualitativement la moins déséquilibrée. Tout ce que l'on peut dire à ce niveau d'analyse de l'évolution de la consommation apparente est que, malheureusement, il ne suffit pas de constater l'existence et l'importance de telle ou telle croissance pour conclure à son amélioration complète. En fait, ces augmentations relatives que l'on pourrait qualifier d'amélioration n'ont servi qu'à réajuster plus ou moins les déséquilibres flagrants qui existaient jusqu'alors.

En effet, on ne peut parler d'amélioration du niveau alimentaire qu'au dessus d'un certain seuil de satisfaction des besoins et du seuil minimum. Si les régimes alimentaires des pays maghrébins semblent, comme nous venons de le montrer, satisfaisants du point de vue de la couverture des besoins quantitatifs en énergie, protéines et lipides, sur le plan de la satisfaction des besoins qualitatifs, ils apparaissent très déséquilibrés. En effet, outre leur carence en certains éléments nutritifs, comme les sels minéraux et les vitamines, la déficience la plus importante qui les caractérise est l'insuffisance des protéines d'origine animale qui ne peut être compensée, malheureusement, par l'apparent excès de consommation de protides végétaux.

La valeur protéique d'un modèle de consommation dépend de l'état d'équilibre des rapports de consommation des protéines d'origine végétale et d'origine animale. Ces dernières sont plus riches parce qu'elles contiennent la chaîne complète des acides aminés indispensables. Aussi, les nutritionnistes pensent-ils que la moitié au moins de la ration protéique doit être d'origine animale et il en est de même pour les lipides. Or, dans les pays maghrébins, la consommation des protides animaux est très loin de cette norme comme on peut le constater dans le tableau ci-après.

Tableau 3.17 : Structure des protéines en %

DESIGNATION	1961-1963	1964-1968	1975-1977	1980-1983
ALGERIE				
prot. animale	21	12	18	21
prot. végétale	68	79	71	67
MAROC				
prot. animale	16	17	13	17
prot. végétale	73	73	76	72
TUNISIE				
prot. animale	20	17	23	22
prot. végétale	67	72	61	61

Source : CREA.CIHEAM : op cit.

Les apports nutritionnels établis pour la Tunisie, bien qu'ils soient très insuffisants par rapport aux normes souhaitables (MILADI, S.) semblent cependant moins défavorables qu'en Algérie et au Maroc. En effet, pour un apport total moyen annuel de 28 kg de protéines, la contribution protéique est estimée à 10 % pour les viandes, 4% pour les oeufs et les poissons et 8% pour les produits laitiers, le reste étant assuré par les céréales. Cela vient confirmer la prépondérance de la consommation des céréales que nous avons déjà soulignée au Maroc et en Algérie.

Quand on examine la ration alimentaire sous l'angle des différents apports caloriques, on constate alors que les glucides sont plus élevés au Maroc et en Algérie qu'en Tunisie, en raison de l'importance des céréales dans leur alimentation. Mais si les apports glucidiques sont encore plus importants au Maroc qu'en Algérie, c'est surtout à cause de la consommation de sucre plus élevée que dans les deux autres pays.

Par ailleurs, si les céréales assurent la majeure partie des consommations caloriques dans les trois pays, les lipides n'en assurent pas moins une autre bonne partie notamment en Tunisie où les

apports en cet élément apparaissent plus élevés. L'analyse de la structure des apports caloriques donnée dans le tableau ci-après aboutit aux mêmes conclusions.

Tableau 3.18 : Evolution des apports calorifiques en %

DESIGNATION	1961-1963	1964-1966	1975-1977	1980-1983
ALGERIE				
protéines	11	12	11	10
lipides	17	14	17	20
glucides	72	75	72	70
MAROC				
protéines	11	11	11	11
lipides	15	19	16	17
glucides	74	71	73	72
TUNISIE				
protéines	10	12	11	11
lipides	74	23	24	23
glucides	66	66	65	66

Sources: CIHEAM. CREA : op. cit.

D. Equilibres alimentaires et nutritionnels

La ration alimentaire doit répondre à différents types de besoins alimentaires et nutritionnels, notamment calorique, glucidique, lipidique et en d'autres éléments nutritifs. Ces besoins qui sont d'ordre quantitatif et qualitatif et qui nécessitent donc une grande variété des aliments consommés dépendent du poids, de l'âge et du sexe des personnes mais aussi de la nature des activités qu'elles exercent et du type de climat dans lequel elles vivent.

a. Couverture des besoins nutritionnels

L'appréciation de l'évolution de la consommation alimentaire nécessite que l'on s'intéresse aussi à la situation de la couverture des besoins alimentaires et nutritionnels par les différents apports caloriques. Globalement, les taux de couverture des besoins énergétiques et protéiques nécessaires ont enregistré une évolution positive dans les trois pays.

Cependant, malgré l'amélioration relative, au plan quantitatif tout au moins, de la ration alimentaire moyenne, la composition nutritionnelle de celle-ci a évolué différemment selon les pays. Toutefois, elle est relativement plus équilibrée en Tunisie. Elle est en outre qualifiée, comme celle de l'Algérie, de ration glucidique dans la typologie établie par L. MALASSIS et M. PADILLA. Parce qu'elle est fondée sur une abondance relative des céréales, des légumineuses et surtout de sucre, cette ration est davantage glucidique au Maroc (LAURE, J. ; ESSATARA, M.B. ; JAOUADI, M.T.). Elle est également lipidique en Tunisie en raison de l'apport plus marqué des matières grasses que dans les deux autres pays.

D'ailleurs, il semble qu'en Algérie aussi, l'apport des lipides accuse une évolution assez nette (5 % par an en moyenne) depuis 1968 (8,8 kg/hab) parallèlement à l'augmentation de la part des céréales constatée par ailleurs. En se référant aux données des différentes enquêtes de consommation ainsi qu'aux bilans des disponibilités établis jusqu'à ces dernières années, il apparaît clairement qu'aussi bien la ration énergétique que l'apport en protéine et en lipide sont relativement croissants dans les trois pays.

Il faut cependant noter que, si l'on se réfère aux normes nutritionnelles recommandées par la FAO, on y constate alors l'existence de certains déséquilibres alimentaires et nutritionnels non négligeables qui sont caractéristiques des modes de consommations traditionnels des pays du Maghreb. Cela dit, du point de vue physiologique, les calories ne sont pas tout dans un régime alimentaire ; il faut tenir

compte également de l'équilibre des principes nutritifs spécifiquement indispensables et dont l'importance est capitale.

b. Carences nutritionnelles

Même si les apports énergétiques et protéiques de la ration sont suffisants, il n'en demeure pas moins qu'un régime constitué principalement de céréales présente une efficacité protéique insuffisante.
En effet, comme on le sait, les céréales ont une composition déficiente en acides aminés indispensables, notamment en lysine, ce qui constitue le facteur limitant. En outre, bien que le blé dur présente des anologies avec le blé tendre, sa caractéristique principale est d'être plus riche en matières azotées que le blé tendre qui contient un gluten de bonne qualité. De plus, sa teneur en protides varie de 12 à 18 % alors que pour le blé tendre, elle varie entre 8 et 11 % .

Le tableau ci-après présente les différentes caractéristiques techniques des blés durs et tendres.

Tableau 3.19 : Caractéristiques techniques comparées des blés durs et tendres

Espèce de blé. Nature du produit Taux d'extraction en %		Blé dur semoule 60-70	Blé tendre farine 75
Teneur en eau % du produit tel quel		15	15
Cendres totales (% matière sèche)		0,75	0,6
dont mg par 100g matière sèche	potassium	325	250
	phosphore	200	150
	calcium	20	30
	fer	1,5	1,2
	magnésium	50	30
	soufre	150	150
	manganèse	2	1
Lipides totaux (% matière sèche)		2	1,75
Glucides (% matière sèche) xéroses-saccharose-levosine-amidon- pentasone		74 - 78 1 à 5	75 - 82 0,6 - 3,5
Cellulose vraie + lignine		0,5	0,2
Protides totaux % matière sèche		12 - 16	8 - 11
Acides aminés indispensables % matière sèche (37 à 38% des protides)		4,75	4
dont en % de la matière sèche	arginine	0,55	0,3
	mistidine	0,25	0,2
	isoleucine	0,55	0,6
	leucine	1,00	1,0
	lysine	0,30	0,25
	méthionine	0,25	0,15
	pénylalanine	0,60	0,5
	thréonine	0,40	0,3
	thyptophane	0,15	0,1
	valine	0,60	0,5
Vitamines mg pour 100g de matière sèche	Aneurine	0,15	0,15
	Riboflarine	0,05	0,06
	Acide nicotinique	1,5	1,8

Source: Conseil National du Patronat Français : op.cit.

Ainsi, la tendance au remplacement du blé dur par le blé tendre observée dans les trois pays (plus particulièrement au Maroc et en Tunisie) et favorisée par la politique des prix, s'avère non bénifique sur le plan nutritionnel pour les populations concernées. Ce sont les légumineuses qui sont relativement

riches en protéines de qualité supérieure à celle des céréales qui viennent les suppléer; il faut cependant souligner que la qualité des protéines végétales est inférieure à celle des protéines d'origine animale.

- Qualité des protéines

Même en supposant que le régime de céréales apporte la quantité de protéines nécessaire, il doit être complété par une partie déterminée d'aliments d'origine animale (viande, lait, oeufs). Si la ration est, comme nous l'avons déjà vu, faible en viande, insuffisante le plus souvent en lait et irrégulière en oeufs, il s'ensuit que l'une des déficiences nutritionnelles du Maghreb porte sur les protéines. C'est ainsi qu'entre 1970 et 1985 au Maroc, les parts des calories et des protéines d'origine céréalière, sont passées respectivement de 64 % et 73,3 % à 61 % et 70,4 % grâce à l'amélioration précitée, les calories et protéines animales passant respectivement dans la même période de 7,2 % et 17,8 % à 9 et 19,5 %. Les conséquences de cette carence se traduisent d'une part par une difficulté d'adaptation à la vie active, d'autre part par une moindre résistance aux infections. Cette déficience est d'autant plus grave qu'elle touche les enfants, chez qui les besoins sont plus élevés pour assurer la croissance, ainsi que les mères enceintes et allaitantes.

- Déficience des autres éléments nutritifs

Une autre déficience, non moins importante, est encore à noter; elle concerne les vitamines, substances organiques indispensables; on en distingue deux catégories :
- les vitamines liposolubles qui sont des vitamines solubles dans les graisses et que l'on trouve dans les tissus animaux,
- les vitamines hydrosolubles représentant les vitamines des groupes B et C.

Les vitamines du groupe B se trouvant dans les graines des céréales et des légumineuses soulèvent des critiques très importantes à propos des procédés de mouture des blés. En effet, selon que les semoules et les farines sont extraites de l'enveloppe ou de l'amande des blés, celles-ci ont des compositions chimiques différentes. La trituration des graines dans les minoteries et semouleries industrielles peut effectivement éliminer leur germe et leur enveloppe où sont localisées les vitamines du groupe B. Les procédés traditionnels et familiaux ont justement sur les techniques industrielles actuelles l'avantage de conserver dans la semoule et la farine la partie riche en vitamines B. Ces dernières sont nécessaires pour faciliter l'assimilation et la digestibilité de la proportion importante de glucides contenus dans les graines et leur déficience peut entrainer des troubles métaboliques.

Or, les techniques industrielles de mouture ont pour inconvénient d'extraire les semoules et les farines contenues seulement dans l'amande des blés (à un taux d'extraction très faible) et d'éliminer par conséquent le germe et l'enveloppe qui sont très riches en vitamine B et en oligo-éléments. Cela est d'autant plus grave que les procédés traditionnels tendent de plus en plus à disparaître, notamment en Algérie. Pour remédier à ces inconvénients liés à la qualité des produits finis, l'Algérie est revenue en 1976 sur les taux d'extraction pratiqués, en particulier pour la semoule, en le ramenant de 64 % à 72 %. Cette libéralisation du taux d'extraction a permis ainsi, non seulement de remédier à la carence des vitamines considérées, mais aussi de réaliser une économie appréciable des quantités de blé nécessaires à la trituration.

De plus la disparition progressive de la semoule traditionnelle, dite semoule de consommation (extraite à 80 %, et dont la production est entretenue par l'existence des anciennes unités de production) au profit d'un autre type de semoule industrielle appelée "semoule supérieure" (dont le taux d'extraction de 72 % est bien inférieur) ne contribue pas à maintenir la valeur nutritive requise pour la consommation.

Le processus de développement national engagé dans les trois pays devait aboutir à l'expansion de l'industrie de transformation des céréales, à l'urbanisation, et à des rapports d'échange ainsi qu'à l'intégration de leur économie dans le contexte mondial, autant de facteurs qui incitent à la consommation de produits agro-industriels et à son évolution.

Les pays maghrébins, comme d'ailleurs la plupart des pays en développement, sont caractérisés par une grande diversité des pratiques de consommation qui découlent elles-mêmes de la coexistence en leur sein d'éléments relevant de diverses logiques économiques et sociales (économie de subsistance, économie de marché).

E. Distribution sociale de la consommation

La croissance dynamique qu'ont connue les modèles de consommation maghrébins a été accompagnée d'un processus de différenciation relativement important entre les groupes sociaux. Cette discrimination de la consommation résulte de la distribution inégale des moyens de production (terre) et des revenus ainsi que de la distribution géographique de la population.

a. Distribution géographique

Le passage du statut rural à un statut urbain s'accompagne toujours de modifications des habitudes alimentaires qui sont engendrées par le changement des conditions de consommation (structures familiales, conditions de travail...) et qui sont liées à la diffusion des échanges monétaires, à l'effet de démonstration ainsi qu'à la tendance au mimétisme caractérisant la ville.

Nous avons montré qu'à l'époque pré-coloniale déjà, les modèles alimentaires urbains et ruraux se distinguaient assez nettement. L'accélération de la croissance urbaine enregistrée depuis l'indépendance a encore accentué les traits du modèle urbain qui se distingue du modèle rural sur le plan de la structure de la consommation par quatre caractéristiques essentielles :
- une relative diversification de la ration alimentaire urbaine. Celle-ci est donc plus riche en produits d'origine animale. Un simple regard sur l'évolution des dépenses et des quantités consommées de ces produits montre qu'elle est plus nette dans les villes : la consommation du poisson, des fruits et les légumes verts est également plus importante.
- une moindre importance de l'apport en produits céréaliers,
- une légère élévation de la part des produits transformés. Les changements des modes de vie résultant de l'urbanisation se sont traduits par l'achat de nouveaux produits alimentaires, plus particulièrement de produits transformés industriellement que les familles urbaines intègrent progressivement dans leur consommation tels que les conserves de fruits, de légumes, les pâtes conditionnées. Leur utilisation permet de réduire le temps de préparation, compte tenu des nouvelles conditions de travail (travail de la femme, temps de transport).
- le développement de l'alimentation hors du foyer. Spécifique au milieu urbain elle recouvre la grande et la petite restauration ainsi que l'alimentation de la rue. Ces deux derniers types (qui concernent notamment les petits repas et les fast food pris sur place ou emportés) ont connu un essor sans précédent au cours de ces dernières années dans les villes maghrébines.

Par ailleurs, l'évolution des modèles de consommation ne concerne pas seulement la structure de l'ensemble des aliments qui les composent, mais elle touche aussi les manières dont ces derniers sont préparés, cuisinés et consommés. Il ne suffit pas alors de démontrer l'existence plus ou moins importante des différents produits alimentaires dans un modèle pour caractériser ce dernier, il faut encore connaitre l'organisation sociale de la consommation qui constitue une composante essentielle de son évolution. On peut dire justement que les transformations des modèles de consommation enregistrées dans les pays du Maghreb, grâce au développement de l'urbanisation, semblent avoir beaucoup plus touché les pratiques sociales de consommation, qui ne sont malheureusement pas saisies par les enquêtes quantitatives de consommation, que la nature et la quantité des produits alimentaires eux-mêmes.

En effet, l'urbanisation, en développant des échanges commerciaux et monétaires et en introduisant de nouvelles conditions de travail et d'habitat, implique d'autres changements et innovations qui touchent à l'organisation sociale de la consommation, principalement par l'évolution :
- des procédés de préparation et de cuisine et des techniques culinaires.
- de l'organisation des repas en ville (prise de repas à table et à des horaires fixes), différente de celle des campagnes.

Ces différents aspects concernant la structure et l'organisation sociale de la consommation alimentaire qui caractérisent les modèles urbains sont très liés entre eux. Cependant, cette relative diversité alimentaire du régime citadin ne fait qu'exprimer la diversité des situations économiques et sociales des populations. Le mode de consommation urbain apparaît en réalité comme un modèle mixte constitué d'éléments empruntés au régime alimentaire traditionnel de la campagne et à celui de la ville qui est en partie importé de l'extérieur selon les disponibilités. En effet, on assiste depuis quelques années dans les trois pays à l'internationalisation des modèles de consommation urbains. En raison de l'importance des importations alimentaires qui sont quelquefois diversifiées grâce à la présence sporadique de certains produits dits de luxe (fromage), ces derniers semblent évoluer de manière presque autonome de la production nationale devenue rigide.

Cette internationalisation s'explique, d'une part, par l'insuffisance plus ou moins grande des productions agro-alimentaires locales par rapport à la demande urbaine, d'autre part, par le phénomène de diffusion et d'imitation de la consommation occidentale par l'intermédiaire des classes sociales privilégiées et des populations immigrées. On peut même avancer que c'est en grande partie la population urbaine et sa croissance constante qui expliquent non seulement l'importation croissante des produits alimentaires dont la consommation tend à se différencier, mais aussi la tendance à la diversification de la consommation de produits également importés.

Ainsi, les habitudes alimentaires nées de l'urbanisation constituent actuellement pour ces trois pays, comme pour la plupart des pays sous-développés, des contraintes qui pèsent lourdement dans leur économie dans la mesure où elles la structurent. Les éléments qui caractérisent la consommation urbaine et rurale sont en réalité des caractéristiques spécifiques du mode de vie citadin et de celui de la campagne. Ceci nous amène à dire que la diversité alimentaire qu'on rencontre dans la ville n'est que le reflet de la diversité des situations économiques et sociales qu'on peut y trouver. Ceci dit, nous ne pouvons pas analyser chacune de ces caractéristiques spécifiques des régimes alimentaires urbains par rapport aux régimes ruraux et leur évolution. Par ailleurs, il n'importe pas tellement de connaître les moyennes de consommation bien qu'elle soient utiles pour affiner l'analyse, mais l'essentiel est de situer l'importance des inégalités dans la répartition sociale des disponibilités alimentaires et des revenus entre les urbains et les ruraux d'une part, et entre classes de revenus d'autre part.

Globalement, les ruraux consacrent une partie plus importante de leur budget aux dépenses alimentaires et relativement plus pour les produits de base d'origine végétale, notamment les céréales. Par contre les citadins dépensent relativement plus pour les légumes verts, les fruits et les produits animaux. Ainsi, du point de vue des structures du budget, l'urbanisation se traduit par une baisse relative des dépenses consacrées aux produits de première nécessité agricole (céréales) et une augmentation relative des coefficients budgétaires des produits riches. Cette évolution est confirmée également par la structure des consommations exprimées en quantité physique par personne et par an.

C'est ainsi que pour les céréales, malgré la baisse enregistrée au Maroc et en Tunisie pour tous les autres produits, la consommation par tête dans les grandes villes est supérieure à celle du milieu rural. En ce qui concerne le rapport en éléments nutritifs, les produits céréaliers fournissent plus de 60 % des calories totales consommées et plus de 70 % des protéines dans les campagnes, alors que dans les villes la ration est plus variée avec plus de 10 % de calories animales contre 6 % en milieu rural et près de 20 % de protéines animales, contre 15 % en milieu rural. Il en est de même pour les lipides, la part provenant des produits animaux est relativement plus faible en milieu rural. Mais si on assiste à une certaine convergence de l'évolution globale de la consommation des trois pays vers une relative amélioration, les disparités ne sont pas néanmoins atténuées à l'intérieur du pays et entre pays.

Ainsi au Maroc, l'examen de la consommation de groupes urbains et ruraux fait apparaître que la ration est considérablement différenciée (MILADI, S.). Les disparités sont plus marquées en 1970 qu'en 1960, pour les céréales, la consommation annuelle moyenne étant de 216 kg au niveau du pays. Le citadin en consomme 150 kg et le rural 245 kg (en équivalent grains), l'orge et les céréales accessoires y représentent près de 115 kg. Le rural consomme plus de sucre (31,2 kg) que le citadin (26,4 kg) et plus de produits laitiers (320 contre 231 kg). Le rural consomme bien moins de viande et de poisson (13 kg contre 16) et de corps gras (12 kg contre 16) enfin moins de légumes. La ration du rural est élevée en calories, mais plus pauvre en produits protecteurs.

L'alimentation citadine, bien que s'établissant à un niveau énergétique plus bas, est plus équilibrée qualitativement parce que plus variée que celle du rural. Pour le Maroc, l'agrégation des résultats des enquêtes à l'échelon national marque la dispersion de la consommation; ainsi le rural consomme 146 kg de semoule ou de farine sous forme de couscous et de galette et 10 kg de farine sous forme de pain, tandis que le citadin se nourrit de 57 kg de céréales dont 47 kg sous forme de couscous et de galette, le reste sous forme de pain. On trouve aussi que le paysan s'alimente 4 fois moins en fruits et 2 fois plus en tomates et légumineuses.

En ce qui concerne la viande, le paysan en consomme 4 fois moins et 2 fois moins de corps gras que le citadin. D'une façon générale, il semble que le citadin des 5 grandes villes de Tunisie dispose d'une alimentation relativement plus équilibrée en quantité et en qualité que le rural. Il apparaît dans les enquêtes que 25 % des familles consomment moins de 50 g de protéines totales par jour et 25 % plus de 89 g.

La comparaison des niveaux de consommation des zones d'habitat montre clairement qu'ils varient lorsque l'on passe des grandes villes aux communes urbaines, puis aux communes rurales. L'alimentation diversifiée est l'apanage des grandes villes et elle y est relativement plus équilibrée tout en conservant certains caractères traditionnels. La consommation des ruraux reste toujours dominée par les aliments traditionnels, 9 kg de pain contre 84 kg dans le grand Alger, alors que les produits animaux sont rares, 3 kg de volailles contre 9 kg dans les grandes villes. Entre les deux extrêmes que constituent les grandes villes et les campagnes, la consommation est plus ou moins proche de la ration souhaitable. Il semble que la croissance de la consommation enregistrée ait profité beaucoup plus aux citadins qu'aux ruraux; c'est ainsi qu'en Algérie, les rapports de consommation sont de 1 à 3 pour presque tous les produits excepté pour les produits de base, notamment les céréales qui sont plus consommées à la campagne.

Cependant, cette différenciation ne doit pas cacher les disparités qu'il y a à l'intérieur de chacune des strates étudiées. Il ne suffit pas de faire ces rapprochements, bien qu'ils ne soient pas inutiles pour une analyse globale; une analyse à l'intérieur de chaque strate est encore nécessaire pour saisir les disparités sociales de consommation entre les divers groupes de population pouvant être identifiés sur la base des différences de revenu.

b. Répartition socio-professionnelle

La différenciation ainsi abordée pourrait être poursuivie encore en faisant appel à bien d'autres facteurs de disparité, mais elle n'offre ici que peu d'intérêt. Aussi, ce serait une erreur de croire que la population est un tout homogène. Il faut distinguer à l'intérieur de ces deux catégories:
- les vrais citadins, qui se sont adaptés à la vie urbaine et ont un salaire stable,
- les citadins qui vivent en marge de la ville dans les bidonvilles et dans des conditions très médiocres,
- les ruraux appartenant à la classe des grands propriétaires fonciers, des commerçants ou des artisans et qui sont donc nantis.
- les ruraux qui sont marginalisés, et que l'on peut considérer comme des laissés-pour-compte. Cette distinction, qui inclut les groupes les plus marginaux, permet d'éclairer l'apparente diversité des situations alimentaires et d'identifier trois catégories :
- les classes dominantes, urbaines et rurales, dont les modèles de consommation sont dominants en raison de leur profil énergétique et carné,
- les couches moyennes, urbaines et rurales, dont l'alimentation, constituée essentiellement de produits de base agricoles, est plus ou moins équilibrée,
- la catégorie des pauvres, des marginalisés ayant une alimentation très insuffisante.

L'intérêt de cette typologie est qu'elle permet de dépasser les classifications habituellement retenues dans les enquêtes de consommation qui utilisent le revenu comme seul critère pour l'analyse des inégalités sociales (GOUSSEMENT, I.C.). En fait, le revenu est difficile à cerner, notamment en zone urbaine du fait qu'il provient de diverses sources étroitement imbriquées parfois. Nous citerons l'exemple des solidarités familiales, en nature ou monétaires, et qui sont difficiles à cerner et à évaluer. L'utilisation de ce seul critère ne suffit pas, d'autres variables peuvent influencer positivement ou négativement les pratiques de consommation. Interviennent ici les disponibilités alimentaires qui

peuvent freiner la consommation en raison de la pression sociale, des pratiques sociales et de la taille des familles.

F. Occidentalisation des modèles de consommation

Depuis quelques années, un des thèmes dominants des analyses de l'évolution des modèles de consommation alimentaire maghrébins est d'avancer que ces derniers tendent de plus en plus à s'occidentaliser. En effet, on observe une focalisation croissante des études alimentaires sur ce thème; certaines font même l'impasse de la dépendance alimentaire sur le poids de cette tendance.
Il faut dire aussi que le mythe de la pression du modèle occidental a fini par influencer la majorité des analyses alimentaires effectuées, cela même si, dans la réalité, les modèles de consommation sont restés plus que jamais conservateurs en raison des politiques menées et du poids des habitudes alimentaires.

En fait, ce phénomène constitue plus un dogme qu'une réalité et semble entretenu par le courant des importations. Certes, pendant les années fastes de l'industrialisation et de l'aisance financière, les importations alimentaires ont été quelque peu diversifiées en Algérie (progamme anti-pénurie PAP) comme en Tunisie et au Maroc. De même, les classes sociales privilégiées ont toujours joué un rôle pilote dans l'importation et la diffusion de ce modèle dominant. Toutefois, ce dernier ne touche qu'une minorité et ne porte que sur quelques aspects parmi tant d'autres. Or celui-ci implique plusieurs conditions à sa réalisation (MALASSIS, L. ; PADILLA, M.).

La question qui se pose alors est de savoir si l'évolution dynamique de la consommation que l'on a observée depuis des décennies dans les trois pays nous autorise à dire si aujourd'hui les modèles maghrébins tendent à s'uniformiser sur le modèle de consommation occidental (MCO). Pour répondre à cette question, il convient d'abord de préciser le sens de ce phénomène d'occidentalisation qui est galvaudé au gré des diverses influences idéologiques qui le portent et de clarifier sa signification et la réalité qu'il recouvre.

a. Caractéristiques du modèle de consommation occidental

Il nous faut donc essayer d'identifier les éléments fondamentaux qui caractérisent le modèle de consommation occidental et de donner quelques indications sur les conditions structurelles de sa propagation dans le monde.

En fait, l'occidentalisation de la consommation ne signifie pas seulement le changement de l'alimentation, mais elle traduit également la transformation en extension et en profondeur des modes de vie traditionnels sur la base de nouvelles normes qui sont constitutives du modèle occidental. Ces normes sont en perpétuelle évolution, les facteurs déterminants en sont le progrès technique et le capital.

Ces facteurs constituent d'ailleurs les deux variables fondamentales de l'évolution économique et sociale en l'occurrence des révolutions alimentaires qui se sont opérées dans les pays développés. Aussi, ce phénomène alimentaire ne peut s'analyser seulement en termes de volume et de structure de la consommation variant en fonction des revenus. Il ne peut en réalité se comprendre qu'en relation avec le contexte socio-économique et culturel de la société considérée.

C'est ainsi que les pays pétroliers du golf persique, bien que disposant d'un pouvoir d'achat par habitant très élevé sinon plus élevé que celui des pays développés, n'ont pas pour autant diversifié leurs modèles de consommation à l'instar des pays industrialisés comme on peut l'observer tout au moins au niveau des consommations moyennes.

Nous avons montré clairement que les habitudes historiques de consommation des céréales continuent toujours de modeler l'alimentation dans chacun des trois états maghrébins. Ces habitudes coûtent d'ailleurs très cher en devises aux trois pays puisque ces céréales sont importées massivement. Ce qui caractérise en fait ce modèle occidental est surtout son haut niveau de

consommation exprimé en calories initiales alors que celui des modèles maghrébins est dans son ensemble fruste.

Tableau 3.20 : comparaison des calories initiales

CALORIES	1980-1982
ALGERIE	4200
MAROC	3700
TUNISIE	4225
PAYS DEVELOPPES	10850

Sources : CREA.CIHEAM : Op.cit.

L'erreur qui est souvent commise, selon L. MALASSIS, est d'exprimer la consommation et les besoins alimentaires en calories finales au lieu de calories initiales qui, elles, permettent de mieux évaluer à la fois l'importance et le coût social de la ration alimentaire, et en même temps d'effectuer des comparaisons utiles et nécessaires avec celles des autres pays. Ainsi, dans le modèle occidental, un individu consomme en moyenne chaque année plus d'une tonne de céréales et sur cette quantité seulement 90 kg sont consommés directement sous forme de pain, de pâtes alimentaires et de patisseries, le reste étant indirectement consommé sous forme de viande, de produits laitiers et d'oeufs (1250 kg/hab/an). En revanche, la consommation d'un maghrébin est de l'ordre de 350 à 400 calories initiales par an soit environ 3 à 4 fois moins que celle d'un consommateur occidental; de plus, la moitié de cette ration végétale est consommée directement sous forme de pain, de pâte et de couscous et la part des produits animaux est réduite à l'autre moitié c'est-à-dire à sa plus simple expression.

L'occidentalisation des modèles alimentaires implique donc, non seulement la consommation très importante de viande et d'autres produits animaux mais aussi d'une très grande proportion de produits transformés (agro-industriels) qui intègrent beaucoup de services et de commodités de préparation.
Ainsi, dans ce modèle, la consommation de produits d'origine animale s'est substituée totalement aux céréales autrement dit les calories riches et donc très coûteuses ont remplacé complètement les calories végétales à meilleur marché.

Parler de calories animales revient effectivement à parler de calories à produire ou à importer et, par conséquent, du coût de leur production ou de leur importation; ces coûts sont très élevés puisque le rapport de prix entre les céréales et les viandes est très divergent (de 1 à 10). En effet, la disparité dans ce domaine est d'autant plus grave que la transformation actuelle de la calorie fourragère en calorie animale est très coûteuse, compte tenu de l'inefficacité du processus biologique de leur conversion (REVEL, A., RIBOUD, C.). Alors que le processus de substitution de calories animales aux calories végétales est pratiquement achevé dans le modèle occidental, dans les modèles maghrébins on peut à peine parler de la saturation des céréales dont le tournant n'a pas encore été manifestement observé dans les trois pays.

Tableau 3.21 : Comparaison avec les pays développés en kg/hab/an

PAYS	Calories finales	Viande (1)	Laitage (1)	Céréales (1)
ALGERIE	2750	14,5	95	+
MAROC	2600	16,0	65	de
TUNISIE	2700	16,5	86	200
FRANCE	3425	110	119	-
RFA	3345	98	97	de
PAYS BAS	3420	80	99	90

(1) : en kg par tête et par an.
Source : tableau construit à partir des rapports FAO.

Ce que l'on constate par contre, au cours de ces dernières années, c'est un processus de changement de formes de consommation (passage de l'auto-consommation à la consommation commerciale) et de substitution à l'intérieur de la consommation des produits de base, les produits transformés remplacent de plus en plus les produits agricoles aussi bien en Tunisie qu'en Algérie ou au Maroc. On note également que la substitution du blé à l'orge est pratiquement achevée en Tunisie, à un degré moindre en Algérie et qu'elle se poursuit encore de façon active au Maroc. On assiste aussi au remplacement du blé dur par le blé tendre, notamment en Tunisie au Maroc. Mais cette dernière substitution ne fait que traduire en réalité la poursuite d'une tendance historique amorcée pendant la colonisation.

En Algérie, la semoule constitue un substitut privilégié des produits animaux et des légumes frais en raison de nombreuses perturbations qui caractérisent leurs disponibilités et des grandes disparités qui frappent par voie de conséquence leur prix ainsi que des habitudes alimentaires qui sont fortement ancrées dans les moeurs.

Mais la diversification la plus notable de l'alimentation, qui constitue un des principaux aspects de cette occidentalisation, ne concerne en réalité qu'une très faible fraction de la population, c'est-à-dire les classes à revenus élevés, de sorte que cette occidentalisation ne peut être considérée comme une tendance générale. A la limite, celle-ci peut être perceptible au niveau des grandes villes, notamment à Tunis, Casablanca et Alger, dans la mesure où l'on tient compte également des populations étrangères dont la consommation est nettement plus riche en calories animales notamment en Tunisie et au Maroc où ces populations sont plus nombreuses qu'en Algérie.

En effet, la comparaison des consommations moyennes dans les grandes villes des trois pays montre que les rations urbaines tunisiennes et marocaines sont plus diversifiées qu'en Algérie. En outre, la production agro-alimentaire dans les pays du Maghreb est très loin de correspondre à celle des pays développés, tant du point de vue de la quantité que de celui de la qualité ; elle est d'ailleurs incapable de s'adapter aux besoins de consommation traditionnelle qui sont limités à la fois sur le plan quantitatif et qualitatif et elle est encore moins en mesure de créer des besoins nouveaux ou de se calquer sur la consommation occidentale, cela en dépit de tous les efforts consentis pour l'améliorer; d'où le recours à l'importation.

b. Conditions de propagation du modèle de consommation occidental

Il ne s'agit pas ici de se focaliser sur ce modèle occidental mais d'essayer de comprendre ce qui le détermine et le fait évoluer et de comprendre également les conditions de sa propagation ainsi que ses limites. La connaissance de ses conditions d'évolution dans le temps et l'espace permet de répondre à la question de savoir si la politique d'importation actuelle des pays maghrébins a permis de diversifier la consommation alimentaire de la masse des populations. Certes, les importations alimentaires ont contribué très largement à la transformation des modèles de consommation des pays développés mais le volume et la structure de leurs importations ne sont pas comparables à ceux des importations maghrébines. Les premières importations n'ont connu pratiquement aucune limite, ni

financière, ni commerciale, car réalisées dans un contexte international qui leur était très favorable. En effet elles ont contribué très largement à l'expansion de leur industrie agro-alimentaire et cela à moindre coût.

En ce qui concerne les pays maghrébins, on constate bien que les modèles de consommation tendent à s'internationaliser de plus en plus et que ces importations croissantes tendent aussi à améliorer le niveau de consommation dans la mesure où elles ont permis d'assurer l'approvisionnement des populations urbaines et rurales à moindre coût. Mais il faut souligner que ces importations portent surtout sur des produits de base qui sont traditionnellement consommés. Les importations ne sont pas réalisées par mimétisme ou par effet de démonstration du modèle occidental. Elles permettent seulement de satisfaire les besoins essentiels de la population, besoins qui ne peuvent pas être couverts par la production locale.

Ainsi, la filière des importations n'a pas entrainé de substitution entre les groupes de produits (viandes/céréales) mais elle a seulement et simplement substitué les produits importés aux produits locaux, et cela à l'intérieur de chaque groupe de produits de base. En effet, les pays sous-développés à économie de marché qui favorisent cette occidentalisation, subissent en même temps sa pression à cause de la publicité, mais aussi, et surtout, grâce à l'internationalisation des chaînes agro-alimentaires (implantation de firmes multinationales agro-alimentaires) qui rendent disponibles sur le marché intérieur tous les produits agro-alimentaires avec tous les assortiments qu'on peut trouver dans les pays occidentaux. Par contre, les pays maghrebins (plus particulièrement l'Algérie où l'Etat réglemente pratiquement presque tout le système agro-alimentaire, directement ou indirectement) sont encore très loin de réunir les conditions structurelles qui favorisent le dynamisme agro-alimentaire occidental.

Si ces importations sont largement intervenues dans l'évolution des modèles de consommation des Maghrébins, leurs rations alimentaires, exprimées en calories initiales, sont demeurées très faibles ainsi que les apports caloriques et protéiques animaux qui ne sont restés accessibles qu'à une très faible proportion de la population disposant de revenus élevés. Par ailleurs, même si le niveau de consommation s'est amélioré grâce aux importations, la consommation moyenne par habitant est restée bien en deçà de la ration souhaitable au plan qualitatif et des objectifs nutritionnels que la planification s'est fixée. La forte hausse des importations qui s'est déroulée dans un contexte de crise du système productif maghrébin, entraînant un net recul des disponibilités agricoles par tête, a eu comme conséquence la structuration des modèles de consommation en renforçant davantage la spécificité traditionnelle et l'internationalisation de ces derniers.

Les facteurs déterminant de la tendance à l'occidentalisation des modèles de consommation correspondent donc à des éléments constitutifs du système politico-socio-économique des pays considérés et de leur processus de changement économique et social. En effet, cette tendance implique plusieurs conditions structurelles qui se traduisent par des transformations profondes tant du point de vue du développement de toute l'économie de la société considérée que de son organisation et de son fonctionnement. Notre but n'est donc pas de faire ici l'apologie du modèle de consommation occidental, encore faudrait-il qu'il soit recommandable et possible pour les pays maghrébins. Or on connaît son caractère opulent et très coûteux et on peut douter qu'il soit une solution à la problématique alimentaire des pays maghrébins.

CONCLUSION

En dépit de l'accroissement considérable de leur population, les pays maghrébins sont parvenus en deux décennies seulement de développement à assurer un début de "décollage alimentaire". Il est apparu en effet, au cours de ces dernières années que les trois pays ont atteint un certain niveau de saturation de la consommation de céréales puisque le rythme de la croissance de celle-ci a commencé d'abord à ralentir, puis à baisser de façon continue, notamment en Tunisie et au Maroc où la diminution des céréales est assez nette depuis 1980.

En Algérie, cette tendance ne s'amorcera qu'au cours de ces toutes récentes années et de façon beaucoup moins nette. Ces progrès ne constituent néanmoins qu'une étape vis-à-vis des pays industrialisés et l'écart reste encore très important. Ainsi, le virage des années d'indépendance et plus particulièrement de la décennie 1970 paraît très net. Les niveaux de vie des Maghrébins ont été très

nettement améliorés. Les modèles de consommation alimentaire ont, de ce fait, connu une évolution sans précédent. Cette évolution s'est traduite par une croissance de la consommation des produits de base, notamment les céréales et par une certaine diversification des régimes alimentaires. Partis d'un niveau alimentaire et nutritionnel très précaire (en dessous du seuil minimum) en 1965, les trois pays ont réussi à atteindre une ration calorique largement suffisante (supérieure à la norme recommandable). Ce sont la Tunisie et plus particulièrement l'Algérie qui, partant du niveau le plus bas, ont réalisé des progrès remarquables.

La conjoncture internationale a créé au départ les conditions propices à l'évolution spectaculaire des économies des trois pays et par conséquent de leurs modèles de consommation. Les trois pays ont voulu profiter de l'augmentation considérable de leurs recettes d'exportation résultant de la hausse des prix des hydrocarbures (pour l'Algérie et la Tunisie) et des phosphates (au Maroc) pour améliorer sensiblement le niveau de vie moyen et la consommation de leur population grâce notamment à la hausse des revenus générée par le développement mais aussi à la politique de soutien des prix et à celle des importations alimentaires.

Ces politiques qui ont été très coûteuses, ont consisté à approvisionner la population en denrées agro-alimentaires à des prix inférieurs aux coûts de production locaux et aux prix internationaux. Elles ont eu pour premiers effets pervers la croissance anarchique et pertubatrice de la demande à laquelle d'ailleurs la production ne pouvait plus faire face, notamment en Algérie. Toutefois, cette amélioration des modèles de consommation s'est heurté aux limites qu'impose l'évolution relative des revenus et des prix alimentaires. Ces contraintes budgétaires ont en réalité freiné les modifications des modèles de consommation maghrébins à cause des inégalités sociales importantes qu'elles ont engendrées.

On estime qu'en Tunisie, 10 à 15 % environ de la population (notamment rurale) vit au dessous du seuil de pauvreté en 1984, et 30 à 40 % environ au Maroc. Quoique ces inégalités soient moins importantes en Algérie, on craint qu'il n'existe encore des carences nutritionnelles assez significatives, d'autant plus que le régime alimentaire moyen y est relativement déséquilibré du point de vue de la satisfaction des besoins nutritionnels. Ainsi, malgré leur relative diversification, les régimes alimentaires maghrébins sont restés nettement traditionels puisque la part des céréales constitue toujours la composante dominante qui fournit l'essentiel, aussi bien des calories, que des protéines totales consommées et que la tendance à l'occidentalisation ne touche qu'une infime partie de la population.

Les changements opérés et qui sont liés à l'urbanisation portent principalement sur le passage de l'auto-consommation à la consommation de produits commercialisés et sur les substitutions de produits à l'intérieur des grands groupes de produits.

Ainsi, le blé s'est substitué pratiquement aux céréales secondaires (orge, maïs). Le blé tendre remplace de plus en plus le blé traditionnel (blé dur). De même que les produits transformés (semoules, farine, pâtes alimentaires et couscous) ont pris largement le pas sur les produits agricoles bruts (céréales en grains). Enfin, la viande blanche s'est substituée substantiellement à la viande rouge.

Cette tendance globale de la consommation maghrébine, en apparence commune, couvre bien entendu des différences plus ou moins importantes selon les produits, entre les trois pays. Ces différences ne peuvent être expliquées ni par les facteurs socio-culturels ni par les efforts consacrés dans chaque pays à l'amélioration de la consommation qui sont concrétement les mêmes, mais par les seuls discriminants socio-économiques et les stratégies mises en oeuvre qui ont varié.

Ainsi, la Tunisie qui paraît la plus avancée dans ce domaine, a recherché surtout l'amélioration de la qualité de son alimentation. Cette amélioration a été le produit de son effort de diversification de la ration. Les véritables progrès alimentaires se mesurent d'ailleurs à l'importance de la diversité des aliments qui composent la ration. La contraction relative de la part des produits céréaliers observée est le signe justement que sa ration a le profil le plus évolué.

Ainsi, du fait qu'on y consomme de moins en moins de céréales et plus en plus de légumes et de fruits frais ainsi que de poissons et de graisses végétales, le régime tunisien a le niveau alimentaire le moins déséquilibré. Les subventions alimentaires accordées à la consommation de viande importée et

l'accroissement des disponibilités par tête obtenu à partir notamment de la production alimentaire locale, dans le contexte démographique le moins contraignant du Maghreb, ont contribué notablement à l'amélioration récente de son alimentation.

L'Algérie a choisi, quant à elle, de nourrir d'abord quantitativement la population, au prix d'une moindre amélioration de la qualité de la consommation. Aussi, par rapport aux besoins requis, la ration algérienne est la plus satisfaisante en quantité. Ce qui caractérise ainsi le modèle algérien est notamment son profil énergétique et protéique relativement élevé mais d'origine surtout végétale, et plus particulièrement céréalière. Le fort niveau d'apports protéiques s'explique par la consommation importante de blé dur dont la teneur en protéine est plus élevée que celle du blé tendre. Certes, la part des produits animaux a augmenté sensiblement, notamment à partir des années 1980, dans l'apport en protéines mais les progrès accomplis sont restés très insuffisants. Le faible apport de ces produits constitue d'ailleurs l'indicateur le plus fruste de l'alimentation algérienne.

L'insuffisance des calories d'origine animale soulignée par diverses études est d'ailleurs aujourd'hui reconnue par les autorités du pays qui se sont efforcées d'augmenter la ration calorique grâce à la politique de subventions et d'importation massive de céréales mais aussi de produits animaux (viande, lait, oeufs) notamment à partir de l'année 1979 dans le cadre du PAP (Programme anti-pénuries). L'amélioration de la consommation de produit animaux se trouve à ce titre au centre de la problématique alimentaire actuelle. La véritable question pour l'avenir concerne précisément les perspectives de l'évolution de la consommation de ces produits qui dépend de l'évolution économique.

La ration marocaine occupe une position intermédiaire entre celle de la Tunisie et celle de l'Algérie. En raison de l'apport plus important en calories animales (viande rouge) et en légumineuses, et de la diminution de la consommation de céréales, le régime marocain était caractérisé par une meilleure efficacité de la ration protéique exprimée en calories initiales dans les années 1970. Mais au cours de la décennie 1980, la consommation de viande a commencé à baisser.

D'une façon générale, les modèles maghrébins sont, sur le plan nutritionnel caractérisés par :
- une insuffisance importante en calories et en protéines d'origine animale, notamment en Algérie.
- une déficience remarquable en vitamines A et B2 du fait de l'insuffisance des apports en produits animaux et légumes.
- une carence en divers éléments nutritifs tels que le fer assimilable et le calcium .

Même si, au niveau des besoins alimentaires et nutritionnels, ces modèles moyens semblent plus ou moins satisfaisants selon les produits et les pays, il reste qu'une partie seulement de leur population dispose d'une ration supérieure à leurs besoins en raison des fortes disparités qui caractérisent la distribution sociale de la consommation.

Conclusion générale

Dans cette conclusion générale, nous rappellerons brièvement l'objet de notre recherche, sa problématique et ses options méthodologiques avant d'exposer les principaux résultats et d'esquisser la portée et les limites de notre travail.

1 - Cette recherche a porté sur l'évolution historique et comparative de la consommation alimentaire dans les pays du Maghreb central (Algérie, Maroc et Tunisie) en s'efforçant d'analyser cette dynamique en relation avec les grands changements politiques et socio-économiques enregistrés dans cette zone. Plus précisément, il s'agissait d'identifier les grandes tendances, les similitudes et les différenciations des modèles de consommation des trois pays au cours de leur longue évolution segmentée en trois grande périodes (pré-coloniale, coloniale et actuelle).

Au delà de la reconstitution de la dynamique des modèles de consommation, nous avons voulu faire ressortir les effets de l'important changement politique survenu à la fin du siècle dernier et ses éventuels prolongements après les indépendances. Autrement dit, la colonisation avait-elle déjà provoqué des mutations ou l'amorce d'une certaine tendance à l'occidentalisation des modèles de consommation maghrébins ? Dans quelle mesure cette hypothèse reste-t-elle valable dans le cadre des politiques économiques et sociales assez différenciées mises en oeuvre dans les trois pays ?

2 - Pour répondre à cette série d'interrogations, nous avons recouru à la fois, à l'analyse comparative, et à l'analyse historique. Toutefois, compte tenu des difficultés rencontrées et qui sont liées d'une part, à la disponibilité et à la fiabilité des informations requises, d'autre part, à l'ampleur et à la complexité d'une analyse détaillée de la consommation nécessitant la prise en compte de tous les produits alimentaires, nous avons dû limiter notre recherche aux principaux groupes de produits alimentaires.

Cette option méthodologique nous a cependant permis de dépasser les analyses habituelles en termes globaux des disponibilités agro-alimentaires par tête pour analyser de manière plus détaillée les différentes enquêtes de consommation réalisées dans les trois pays en se basant aussi sur toute donnée disponible. Ainsi, tous les facteurs explicatifs ont été pris en compte et replacés dans le cadre des changements politiques et socio-économiques enregistrés dans les trois pays.

3 - Il nous faut maintenant faire la synthèse des principaux résultats auxquels nous avons abouti et en tirer les enseignements essentiels. Ainsi, l'analyse comparative de ces modèles a montré que, quel que soit leur caractère original, ils ont été plus façonnés par les facteurs externes au cours de leur histoire que par le milieu où ils sont nés. L'examen de ces facteurs montre qu'ils sont très caractéristiques des différentes périodes historiques qui ont marqué les trois pays. On doit admettre en effet qu'un long passé tumultueux de brassage de plusieurs peuples conquérants et de colonisation n'a pas manqué d'imprégner les populations maghrébines d'un certain nombre d'habitudes, de traditions et de croyances alimentaires qui ont métissé leur mode d'alimentation.

L'analyse de ces tendances a ainsi montré que les modèles de consommation de la période pré-coloniale, fondés essentiellement sur les graines de céréales, principalement le blé dur et l'orge, accompagnées d'huile d'olive et de végétaux verts (cardes...) ou des légumineuses (pois-chiches, fèves), ont connu une évolution très lente et quasi comparable jusqu'à la veille de la colonisation. Cependant, si cette période pré-coloniale est caractérisée par une consommation modeste, celle-ci était relativement équilibrée parce qu'adaptée aux conditions de vie et grâce aussi à la diversité relative des plantes alimentaires produites à l'époque.

La période coloniale qui suivit allait engager les trois pays dans une autre longue tendance historique où s'amorce une certaine mutation des habitudes alimentaires et dont les traces ont été les plus durables, puisqu'elles se font sentir encore jusqu'à présent.

En effet, la période coloniale a engendré partout des bouleversements socio-économiques, en particulier des systèmes productifs et l'équilibre alimentaire et nutritionnel traditionnel qui a été fortement compromis notamment par l'appauvrissement généralisé des Maghrébins.

Toutefois ce n'est qu'à l'avènement de l'indépendance que le processus des transformations sociales et économiques a pu induire le début du "décollage alimentaire." En effet, les politiques de

développement planifié, menées en trente années d'indépendance, ont transformé les modèles de consommation maghrébins plus que les dix-huit siècles d'histoire et le siècle et demi de colonisation.

Ces changements alimentaires se sont traduits notamment par :
- le passage très net de l'économie de subsistance à l'économie agro-alimentaire de marché qui a connu un développement important grâce à l'extension du réseau de transformation et de distribution de produits alimentaires industriels touchant à présent presque tout le territoire national.
- un processus de substitutions alimentaires qui s'opère notamment à l'intérieur des groupes de produits.

On assiste en effet, à un même phénomène de substitutions alimentaires qui s'opère à des degrés divers dans les trois pays et qui ont déjà marqué profondément l'évolution des modèles de consommation des pays industrialisés à leur premier stade de développement :
- les produits transformés (semoule, farine, pâtes alimentaires et couscous industriel...) remplacent de plus en plus les produits agricoles (blés en grain)
- les blés (blé dur, blé tendre) ont supplanté les céréales secondaires (l'orge , le maïs, le sorgho ...)
- le blé tendre se substitue de plus en plus au blé dur au Maroc et en Tunisie où les proportions initiales sont maintenant inversées, contrairement l'Algérie .
- la viande blanche est progressivement plus consommée que la viande rouge de sorte qu'elle a beaucoup contribué à améliorer la consommation de produits animaux notamment en Algérie et en Tunisie .

Le début de la décennie 1970 fut, à cet égard, une date charnière qui marque le point de départ de cette mutation alimentaire que les trois pays ne réussiront pas, d'ailleurs, à maîtriser, en raison de son ampleur. L'essentiel de cette croissance alimentaire s'est effectué plus particulièrement au cours de la période 1973-1984 durant laquelle les trois pays ont enregistré les plus importants changements socio-économiques.

En effet, la croissance économique qui a été induite par les plans de développement, mais aussi et surtout par la très forte hausse du prix du pétrole pour l'Algérie et la Tunisie et des phosphates pour le Maroc, a eu pour premier effet l'augmentation importante, d'une part, des disponibilités agro-alimentaires par tête (résultant à la fois de la production et des importations croissantes ainsi que de l'aide alimentaire, plus particulièrement pour le Maroc et la Tunisie), d'autre part des revenus, notamment en Algérie. Le revenu national, pour ne citer que cet indicateur, et l'urbanisation ont progressé plus rapidement que dans les pays développés, surtout en Algérie.

Il est donc logique que toutes ces transformations économiques et sociales, engendrées par l'énorme effort d'investissements consenti par les trois pays, se soient accompagnées d'une évolution alimentaire. Par ailleurs, cette dynamique de la consommation alimentaire, pour être aussi importante, a dû s'appuyer à la fois sur l'influence des facteurs historiques et sur l'évolution des facteurs actuels de la demande alimentaire. C'est ainsi que l'on assiste à un relèvement assez rapide de la consommation alimentaire tant sur le plan quantitatif que qualitatif dans les trois pays. Il s'agit là d'une évolution qui tout en étant encore insuffisante a mis en évidence les progrès remarquables et réguliers réalisés depuis vingt ans. En 1960 les rations moyennes des trois pays particulièrement celle de l'Algérie étaient au niveau le plus médiocre; depuis, elles n'ont pas cessé de s'améliorer.

En même temps que ces rations s'accroissent en volume, elles se modifient et se diversifient relativement dans leur structure. Deux tendances en fait, se dessinent et s'affirment :
- une croissance énergétique de la ration grâce à l'apport très important des céréales notamment en Algérie,
- une augmentation relative des rations des matières grasses, et des légumes et de celles des produits animaux notamment en Tunisie et en Algérie.

Les améliorations constatées pour ce dernier groupe proviennent en grande partie de l'augmentation de la consommation de lait et d'oeufs et, à un moindre degré, de viande; elles sont dues en grande partie à la croissance agricole, au Maroc et à un degré moindre en Tunisie, et aux importations, en Algérie. Cette évolution, si elle paraît générale dans les trois pays, occulte malheureusement des disparités importantes, d'une part, entre catégories sociales, d'autre part, entre groupes de produits et enfin entre pays. En effet, les produits céréaliers ont accusé une nette progression; en revanche, la

hausse de la part des produits animaux reste encore très faible pour une grande partie des trois populations. Aussi, l'évolution de la ration des produits animaux et des légumes et fruits n'a fait en réalité que se superposer à celle des blés.

C'est ainsi qu'au terme de cette évolution, la prépondérance des céréales aussi bien en calories qu'en protéines, dans les rations des trois pays, notamment celle de l'Algérie, a varié faiblement. Cette double tendance ne fait en réalité que refléter le dualisme frappant qui caractérise les économies des trois pays maghrébins et qu'on rencontre également dans la consommation.

Il semble donc que la croissance économique enregistrée par les trois pays n'ait pas permis de rompre avec le poids relatif de l'héritage du passé. Les modèles de consommation des trois pays sont restés encore à plusieurs égards très conservateurs en ce qui concerne les traditions alimentaires. Pourtant, si l'on tient compte des prévisions et des objectifs fixés par les différents plans de développement mis en oeuvre dans les trois pays, la consommation de céréales aurait dû baisser en faveur de celle des produits d'origine animale pour la grande majorité de la population.

En effet, la consommation alimentaire maghrébine a évolué dans le contexte d'une planification centrale, surtout en Algérie, pour des raisons impérieuses d'équilibre alimentaire tant du point de vue de la satisfaction des besoins alimentaires et nutritionnels que de l'autosuffisance. L'impact des mesures prises à cet effet (importations, subvention des prix..) est tout à fait révélateur. Cependant, entre les objectifs fixés par le planificateur et la réalité, il y a un grand décalage. Il semblerait même que la planification ait accentué les contradictions et le désajustement alimentaire en confortant les modèles existants et en aggravant par ses effets pervers les inégalités et les déséquilibres sectoriels qu'elle a engendrés.

En effet, aux insuffisances qui limitent l'accroissement de la production agro-alimentaire, s'ajoutent les difficultés d'augmentation, voire du maintien des importations essentielles, mais aussi celles de transport, de stockage et de distribution et dont les conséquences sur l'approvisionnement alimentaire des populations ne sont pas moins déterminantes, notamment en Algérie. Une volonté d'amélioration de la consommation, en particulier de produits animaux, pour la majorité des populations, s'est certes manifestée dans les trois pays ; on peut même dire que les modèles de consommation envisagés par la planification sont très bien équilibrés et glissent vers le modèle occidental, puisqu'ils s'appuient sur les régimes nutritionnels de ce dernier, cependant ils n'ont pas encore dépassé le stade des souhaits.

L'analyse a montré également que cette évolution indique de nombreux points communs dans les trois pays mais comporte aussi des spécificités plus ou moins importantes propres à chaque pays.

La mise en relation des variables explicatives de ces changements alimentaires par groupes de produits et dans chaque pays a révélé clairement que l'histoire commune des trois pays permet d'expliquer les similitudes relevées notamment, pour les consommations traditionnelles, tandis que l'évolution économique et sociale enregistrée par chacune d'elle depuis leur indépendance permet d'interpréter les différences observées, particulièrement pour les produits animaux, les légumes et les fruits.

Partis d'une même origine, les trois modèles de consommation ont ainsi conservé dans leur ensemble, tout au long de leur histoire commune jusqu'au terme de la colonisation, pratiquement les mêmes caractères, tout en ayant évolué de manière autonome pendant cette période. Si l'histoire a tissé des similitudes et peu de différences entre les trois modèles, en revanche, depuis les indépendances, les politiques de développement, menées par les trois pays, et leurs effets semblent avoir beaucoup amplifié le processus de différenciation mais sans toutefois aller jusqu'à les opposer réellement.

Les ressemblances constatées tiennent surtout à la composition relative de leurs rations qui sont représentées de manière analogues par les différents groupes de produits. Les spécificités quant à elles résident notamment dans la hiérarchisation des niveaux de consommation dont les rythmes d'évolution ont varié selon les pays, les périodes et les produits ainsi que selon les espèces alimentaires constituant chaque groupe de produits. En effet, les niveaux et les rythmes de croissance ainsi que les effets du développement ont varié selon les pays, la consommation

alimentaire elle aussi a suivi une évolution différente . En dépit donc des analogies évidentes qui existent entre les trois modèles, on peut reconnaître des évolutions de type relativement différent, même en l'absence de tendances très nettes.

Le modèle algérien, qui se distingue par une consommation plus élevée de blé dur, de viande blanche et ovine, d'oeufs et de produits laitiers se caractérise par une croissance rapide et régulière et un niveau plus élevé de la ration calorique. Le modèle tunisien, quant à lui, se différencie par une plus grande ration de matières grasses et d'huile (olive), légumes (tomates, piments), fruits et poissons. Des trois pays, il semble que ce soit la Tunisie qui ait atteint le profil alimentaire le moins déséquilibré. Le régime alimentaire du Maroc est relativement plus rural et marqué par une prédominance de la viande rouge, du sucre, du blé tendre, de l'orge et des légumineuses.

Il apparaît que les modèles de la Tunisie et du Maroc sont plus diversifiés grâce à un apport plus important de produits "riches", notamment les légumes. Malgré leur amélioration, les rations moyennes marocaine et tunisienne demeurent encore insuffisantes qualitativement ; en outre elles sont inégalement réparties entre les différentes catégories sociales par rapport à la ration de l'Algérie où cependant, ces inégalités tendent à s'accroître ces dernières années.

L'explication de ces disparités tient surtout aux différences des niveaux de vie engendrées par les effets des politiques de développement et des stratégies alimentaires qui ont manifestement varié.
La Tunisie a recherché beaucoup plus l'amélioration qualitative que quantitative de la ration alimentaire en développant de façon plus équilibrée la production agro-alimentaire, et en menant une politique démographique appropriée. Le Maroc, malgré la croissance de sa population, a favorisé davantage le développement de la production agricole qui a permis de nourrir une grande partie de la population rurale, sous forme d'auto-consommation notamment. L'Algérie a poursuivi, quant à elle, une politique plus ambitieuse dans les domaines céréaliers, laitiers et avicoles, si bien que les taux de croissance de la consommation de ces produits sont plus élevés. Quoique les rations alimentaires planifiées puissent apparaître bien équilibrées sur le plan nutritionnel et que les progrès réalisés aient été très grands, on peut constater que l'impact cumulé des importations et de l'évolution relative des prix et des revenus (qui ne sont que le reflet des politiques alimentaires suivies), a entraîné un régime nutritionnel déséquilibré, notamment en protéines animales .

L'explication de ce déséquilibre renvoie, certes, aux difficultés économiques et aux conditions socio-culturelles dictées par le contexte de sous-développement des pays, mais aussi, malheureusement, à l'inadéquation de la plupart des politiques et des actions engagées dans ce domaine ainsi qu'à l'absence d'une véritable planification alimentaire et nutritionnelle cohérente et intégrée au développement économique et social national. Cela s'explique, d'une part, par l'inflation que connaît le pays, et la forte pression démographique ayant une grande incidence sur les niveaux des disponibilités alimentaires par tête, d'autre part par l'impact relatif de l'histoire.

La composante céréalière qui occupe une place privilégiée dans les trois modèles de consommation elle-même, laisse apparaître des différences aussi bien dans son volume que dans sa structure. Il apparaît effectivement qu'elle n'a pas connu la même dynamique dans les trois pays. Elle a été relativement plus importante en Algérie où la consommation par tête était initialement au plus bas niveau. De plus, le processus de remplacement du blé dur par le blé tendre s'opère beaucoup plus au Maroc et Tunisie qu'en Algérie. Il semble qu'il existe une certaine corrélation entre ce processus de substitution et la tendance à la diversification relative de leurs rations. Certes, en Algérie aussi, on a observé une tendance à l'augmentation de la consommation de blé tendre plus rapide que celle enregistrée auparavant, mais le blé dur reste toujours l'aliment le plus demandé.

L'explication de ces particularités n'est certainement pas à rechercher dans les facteurs socio-culturels, puisqu'ils sont les mêmes dans les trois pays, mais dans les facteurs économiques. En fait, le blé dur constitue pour les Algériens un produit de substitution privilégié, en raison de son prix relativement bas (fortement soutenu), notamment par rapport à celui de la viande. En revanche, le prix du blé dur est plus élevé au Maroc et en Tunisie. La forte croissance de la population algérienne a annihilé, malheureusement, les conséquences positives de l'augmentation des productions ainsi que des importations, notamment de céréales et de produits animaux.

L'évolution relative des prix alimentaires en défaveur des produits riches, imposé par le faible niveau moyen des disponibilités alimentaires explique bien la double tendance constatée, d'une part à la croissance prioritaire des céréales, d'autre part à la stagnation relative des produits animaux observée au niveau des moyennes nationales. L'évolution de la consommation des produits animaux se heurte constamment à une triple limite autour de laquelle s'articule la problématique alimentaire des trois pays: celles des disponibilités alimentaires, des revenus et des prix.

D'une manière générale, on peut dire que les politiques alimentaires menées par les trois pays ont plus joué en faveur de l'accroissement des consommations traditionnelles que des consommations des produits d'origine animale malgré l'apparente tendance à l'occidentalisation souvent avancée. Nous pensons avoir montré que l'hypothèse de l'occidentalisation des modèles de consommation maghrébins ne correspond qu'à une infime partie de la population notamment urbaine dont le modèle a toujours été dominant et ouvert sur l'extérieur; cette tendance est d'ailleurs très partielle, car les systèmes agro-alimentaires des trois pays rendent impossible une complète occidentalisation.

Cette tendance apparaît donc plus comme un dogme entretenu par certaines analyses économiques, porteuses de doctrine et d'idéologies alimentaires nationales, que comme une réalité. Les enjeux de ce débat sont en fait très importants sur le plan politique et social, compte tenu de l'existence dans les trois pays de pressions considérables des conditions socio-économiques de plus en plus difficiles.
Malgré l'amélioration de la consommation due à l'effort constant consenti par les trois pays avec des stratégies et des moyens différents, les modèles alimentaires maghrébins sont restés traditionnels.
Cette tendance lourde, à laquelle seule une minorité privilégiée échappe, prend ainsi un aspect de pauvreté relative de masse. Le paradoxe que soulève cette tendance, est qu'on se préoccupe moins des problèmes nutritionnels qu'elle pose que de la dépendance qu'elle crée.

Les trois pays sont, certes, parvenus à améliorer sensiblement leur consommation mais au prix d'un déficit alimentaire considérable favorisé par la conjoncture internationale. Pourtant, l'enjeu du problème alimentaire dépasse largement celui de la seule dépendance alimentaire et renvoie surtout à celui de la satisfaction des besoins nutritionnels qui conditionne le développement des pays.

Il faut pourtant souligner que l'accentuation de cette dépendance alimentaire est, d'une part, déterminée par la situation de dépendance économique dans laquelle les trois pays évoluent, d'autre part, liée tout autant au caractère original et historique de leurs modèles de consommation qu'aux politiques alimentaires menées, et au désajustement très net de l'explosion démographique et de la croissance de la production agro-alimentaire nationale.

En effet, le double contexte national (caractérisé par l'insuffisance de la production et son coût élevé) et international (avantage comparatif des prix internationaux) a créé au départ les conditions propices aux premiers dérapages des importations ; puis, diverses évolutions devaient se conjuguer, par la suite (accroissement de la demande par habitant, de la population et de l'urbanisation, politique d'importation et de soutien des prix et aisance financière) pour accroitre encore les déséquilibres alimentaires. C'est ainsi que l'insuffisance alimentaire qui est apparue a pris la forme d'un déficit structurel important, devenu aujourd'hui dépendance et source de tensions et de contraintes sociales et politiques. En effet, les difficultés économiques que connaissent ces dernières années les pays maghrébins à la suite du renversement de la conjoncture internationale les ont conduit à chercher à réduire les importations alimentaires notamment de céréales.

Par ailleurs, les mesures de relèvement des prix à la production et à la consommation ont eu pour effet de réduire le pouvoir d'achat et par conséquent les niveaux de consommation des populations. L'impact cumulé de ces mesures a été la stagnation, voire la baisse, des disponibilités alimentaires par habitant notamment pour les produits animaux, et au Maroc et en Tunisie à partir de la moitié des années 1980; cette baisse s'est traduite par un appauvrissement de la ration alimentaire, déjà mal équilibrée.

Toutes les transformations intervenues dans les trois pays, n'ont pas effacé les habitudes alimentaires acquises. Quelle que soit l'évolution enregistrée, la question qui se pose est de savoir vers où tendent ces modèles. Envisager les perspectives de l'évolution des modèles de consommation maghrébins est certes nécessaire, notamment pour tenter de restituer les interrogations qu'elle

suscite et qui sont actuellement au centre des débats, mais c'est aussi, l'entreprise la plus difficile à effectuer.

Il est en effet impératif d'engager une réflexion sur les perspectives à long terme des modèles de consommation maghrébins. Cela devrait permettre d'une part, de mieux maîtriser leur évolution, d'autre part, de mieux les orienter vers un modèle qui tout en satisfaisant les besoins requis des populations corresponde au meilleur rapport qualité/coût. Si, au lendemain des indépendances, il est apparu plus urgent pour les trois Etats de nourrir d'abord les populations afin d'enrayer la malnutrition et la sous-nutrition qui sévissaient à l'époque, grâce aux céréales qui ont l'avantage de fournir en abondance des calories et des protéines sous la forme la moins coûteuse, aujourd'hui, la légitimité de ces politiques est remise en cause en raison :
- du poids des céréales dans la consommation alimentaire et de l'insuffisance des apports des produits animaux.
- du non respect de l'objectif d'amélioration de la consommation et de l'existence de groupes de population vivant au-dessous du seuil de sécurité.
- du déficit et de la dépendance alimentaire qui en résulte.

Il s'agirait donc de remédier à la déficience protéique d'origine animale, mais il apparaît plus problématique encore de maintenir le cap actuel de la consommation des céréales (qui doit augmenter ne serait-ce que du fait de la croissance démographique).

Il conviendrait d'abord, d'orienter la consommation vers le profil souhaité, puis d'organiser et développer la production agro-alimentaire en relation avec cette demande. La concrétisation de ces objectifs qu'imposent les nécessités de sécurité alimentaire et nutritionnelle pourrait désormais être recherchée dans le cadre du renforcement de l'unité maghrébine et des complémentarités en la matière.

4 - Au delà de ces résultats, notre travail comporte certaines limites, la première découle de la délimitation du champ de cette recherche dans le cadre d'une thèse de master. De plus ce travail est basé sur des informations incomplètes et d'une fiabilité parfois incertaine qui nous a amené à considérer uniquement les grands groupes de produits. Ces limites pourraient être partiellement levées dans des travaux ultérieurs qui pourraient bénéficier d'informations plus complètes et plus détaillées.

Bibliographie

AIT AMARA (H).- Politiques alimentaires et agricoles de l'Algérie. Note pour une étude sociologique de l'alimentation.- In *Revue du CNEAP*, n° 3, sept.1985.

ALLAYA (M.C), ALLAYA (M), GHERSI (G), PAPAYANNAKIS (M), MADELAINE (C).- Alimentation et agriculture en méditerranée: auto-suffisance ou dépendance ?.- Montpellier: Institut Agronomique Méditerranéen, 1984.- 266p.

ALTERSIAL, CERED, MSA.- Nourrir les villes en Afrique subsaharienne.- Paris: 1985.- 421p. (collection ville et entreprise).

AMIN (S).- L'économie du Maghreb.- Paris: Editions de Minuit, 1965.- 440p.

AMIN (S).- Le Maghreb moderne.- Paris: Editions de Minuit, 1970.- 243p.

AMOR (B).- Population du Maghreb et communauté économique à quatre.- Paris: Société des Etudes pour le Développement (SEDES), 1967.- 572p.

AMOURI (I), BOUJBEL (M).- Population et production alimentaire au Maghreb.- ROME: FAO, 1979.- 13p, ann.

AUBERT (C).- Onze questions clés sur l'agriculture, l'alimentation, la santé, le Tiers-Monde.- Paris: Terre vivante, 1983.- 218p.

AUTRET (M).- Rapport au gouvernement de l'Algérie, Ministère de l'Agriculture et de la Réforme Agraire sur la situation et les objectifs alimentaires et nutritionnels du deuxième plan quadriennal (1974-1977) et projection à moyen terme (1980).- Paris: Caisse Centrale de Coopération Economique, 1973.- 136p.

AUTRET (M).- Rapport au gouvernement du Maroc sur les objectifs alimentaires et nutritionnels du plan quinquennal (1973-1978).- Rome: FAO, 1972.- 40p. (Rapports d'Experts-Conseil sur la Nutrition n° 33).

AUTRET (M).- Rapport sur la situation alimentaire en Tunisie.- Paris: Fonds International de Secours à l'Enfance (FISE), 1974.- 60p.

BADILLO (D).- Stratégie agro-alimentaire pour l'Algérie: perspectives 2000.- Aix-en-Provence: Edisud, 1980.- 348p.

BEDRANI (S).- L'agriculture algérienne depuis 1966.- Paris: Economica, 1982.- 341p.

BEKKALI (A).- Le système agro-alimentaire marocain et les exigences du développement. Rabat: Université Mohamed V. Faculté des Sciences Juridiques, Economiques et Sociales, 1981.- 510p.

BELGHAZI (S).- Essai de modélisation de la politique du système céréalier dans un pays d'Afrique du Nord: application au cas marocain.- Rabat: INSEA, 1989.

BELLON (JB).- Répartition des revenus en Algérie et au Maroc.- Université Paris I (Panthéon Sorbone). Faculté des Sciences Economiques, Juridiques et Humaines, 1985.- 450p.- (Thèse de 3ème cycle en Economie du Développement).

BENACHENHOU (A).- Formation du sous-développement en Algérie: essai sur les limites du développement du capitalisme en Algérie, 1830-1962.- Alger : SN,1978.- 394p.

BENACHENHOU (A).- L'exode rural en Algérie.- Alger: Société Nationale d'Edition et de Diffusion.- 1979.- 144p. (CREA).

BENCHARIF (A).- Evolution de la politique alimentaire et nutritionnelle en Algérie.- Université de Montpellier I (U.M.I.). Faculté de Droit et des Sciences Economiques, 1981- 2 Vol. 487p., biblio et 118p., ann. (thèse de 3ème cycle en Economie du Développement).

BENCHOHRA (B).- Le développement de la céréaliculture en Algérie.- U.M.I. Faculté de Droit et des Sciences Economiques, 1975.- 196p. (mémoire).

BENROMDANE (M).- L'accumulation du capital et les classes sociales en Tunisie depuis l'indépendance.- Université de Tunis, 1982.- 456p.

BENROMDANE (M).- L'état, la paysannerie et la dégradation alimentaire en Tunisie.- Tunisie: SN, mai 1983.- 33p. (communication à l'université des Nations Unies sur les perspectives régionales pour l'Afrique)

BENSASSI (R).- Filières et industries agro-alimentaires en Tunisie, l'exemple de la filière sucre et de l'industrie des produits sucres.- U.M.I., 1981.- 313p. (thèse de 3ème cycle en Droit et Economie des Entreprises)

BERQUES (J).- Le Maghreb entre deux guerres.- Paris: Seuil, 1962.- 438p. (Coll. Esprit et Frontières ouvertes)

BLANC (J).- Malnutrition et sous-développement.- Grenoble: Presses Universitaires, 1975.- 376p, biblio.

BOUKHABZA (M').- L'agro-pastoralisme traditionnel en Algérie.- Alger: Office des Publications Universitaires, 1982.- 458p.

BOUQUET (J).- Contribution à l'étude de l'alimentation en Tunisie. Aliments végétaux d'appoint.- Tunis: Institut Pasteur, 1938.- 65p.

BOURRINET (J).- Salaires et revenus des travailleurs agricoles en Tunisie et en Algérie.- Genève: Bureau Internationnal du Travail, 1975.-142p.

BURNET (E) VISCONTINI.- Le pain et les céréales dans l'alimentation en Tunisie.- Tunis: Institut Pasteur, 1939.- 221p.

BURNET (E).- Enquête sur l'alimentation en Tunisie.- Tunis: (extrait des archives de l'Institut Pasteur), 1939.- 172p.

CAHIERS DU CREAD.- Economie Agro-alimentaire I, N°7/8, et N°6.- Alger: CREAD, 1986.

CENTRE DE RECHERCHE EN ECONOMIE APPLIQUEE (CREA) Alger.- séminaire 1981.- L'évolution de la consommation alimentaire en Afrique: le cas de l'Algérie. Compte rendu du séminaire organisé par le CREA à Alger du 6 au 8 juin 1981, édité par B. RADJI et S. BEDRANI, introduction par A. BENACHENOU.- Genève: Institut International d'Etudes Sociales (IIES) . Organisation de l'Unité Africaine (OUA). 1982.- 421p.

CENTRE DE RECHERCHE EN ECONOMIE APPLIQUEE (CREA) Alger.- Les modèles de consommation et les politiques alimentaires dans les pays du Maghreb.- Montpellier: Institut Agronomique Méditerranéen (IAM), 1985.- 401p.- Séminaire international, Alger 17-19 décembre 1984.- (FAO Rome et CIHEAM Paris).

CENTRE DE RECHERCHE EN ECONOMIE APPLIQUEE AU DEVELOPPEMENT (CREAD) Alger.- Stratégie de développement social en Afrique du Nord à la lumière du plan d'action de LAGOS. Le cas du Maghreb 1986.- Alger: CREAD, sd.- 182p.

CENTRE DE RECHERCHE ET D'ETUDES SUR LES SOCIETES MEDITERRANEENNES (CRESM), Aix-en-Provence.- Etats, territoires et terroirs au Maghreb.- Paris: CNRS, 1985.- 372p.

CENTRE NATIONAL DE RECHERCHE SCIENTIFIQUE.- Les économies maghrébines à l'épreuve du développement.- Paris : SN, 1971.- 280p.

CEPEDE (M) ; LENGELLE (M).- L'économie de l'alimentation. Paris: P.U.F., 1970.- 123p. (Que Sais-je ?).

CHABANE (K).- Transformation du complexe agro-alimentaire et évolution de la consommation dans les grandes villes en Tunisie.- Montpellier: Institut Agronomique Méditerranéen (IAM), 1985.-189p. (mémoire).

CHAJAI (F): La génèse de la dépendance économique du Maroc.- Rabat. Université MOHAMED V. Faculté des Sciences Juridiques Economiques et Sociales.- 378p. (thèse).

CHAULET (C).- Eloge du couscous.- Montpellier: Institut Agronomique Méditerranéen (IAM), 1984, 22p. (communication au séminaire d'Alger sur les modèles de consommation et les politiques alimentaires dans les pays du Maghreb, 17-19 décembre 1984).

CHEVALIER (A) et KESSLER.- Les économies d'Afrique du Nord face à leur démographie. Centre d'Etudes Prospectives et d'Informations Internationales (CEPII).Club d'Information et de Reflexion sur l'Economie Mondiale (CIREM), décembre 1988.- 253p.

CONSEIL NATIONAL DU PATRONAT FRANCAIS et INSEE Paris.- Semoulerie, pâtes alimentaires.- Paris: Société Nouvelle Mercure, 1967.- 100p.

COUSSEMENT (I).- Incidences du réseau sur la consommation alimentaire au Maroc.- In *Cléoschriften* (Université de Louvain), n°14, sept. 1976.-129p. (extrait photocopié).

DELORME (H).- Déficit alimentaire et développement en Algérie. Importations des céréales, blocage de la production et développement de l'Etat. In *Maghreb Machrek*, n°91, janvier/mars 1981.- 23p.

DESJARDINS (D) REQUIER.- L'alimentation en Afrique, manger ce qu'on peut produire.- Paris: Karthala-Pusaf, 1989.- 169p.

ECHANGES MEDITERRANEENS. Marseille Colloque 1980 Arles.- La méditerranée face à la crise alimentaire: des choix urgents.- Arles, 24-26 avril 1980.

EL MALK (H).- L'économie marocaine, bilan d'une décennie 1970-1980.- Paris: CNRS, 1982.- 201p.

ENQUETE ALIMENTAIRE EN TUNISIE, extrait du Bulletin Economique et Social de la Tunisie, 1959.

FOURASTIER (J).- Le grand espoir du XXème Siècle.- Paris: Gallimard, 1963.- 372p.

FRANCE. Secrétariat Général de l'Algérie.- Consommation des familles musulmanes d'Algérie d'après l'enquête de l'été 1959.- Alger: S.G.A., 1960.- 330p.

FRANCOIS (P).- Enquête nationale sur les budgets et l'alimentation des ménages brésiliens (ENDEF).- Montpellier: Institut Agronomique Méditerranéen, 1978.

GALISSOT (R).- L'économie de l'Afrique du Nord.- Paris: P.U.F., 1961.- 246p.

GAZZO (Y).- Afrique du Nord d'hier à demain. Essai d'analyse économique.- Paris: Economica, 1979.- 151p.

HERMASSI (E).- Etat et société au Maghreb. Etude comparative.- Paris: Anthropos, 1975.- 265p.

HOFFHERR (R), MORRIS (R.).- Niveaux de vie indigène au Maroc.- Paris: Sirey, 1939.- 239p.

INSTITUT AGRONOMIQUE MEDITERRANEEN. INSTITUT NATIONAL DE LA RECHERCHE AGRONOMIQUE.- Montpellier: Etudes des politiques céréalières et des politiques d'approvisionnement en céréales de quatre pays méditerranéens Maroc, Algérie, Tunisie, Egypte. Monographie sur la Tunisie.- Montpellier: 1989.

INSTITUT DES HAUTES ETUDES DE TUNIS.- Travaux du colloque international sur les niveaux de vie en Tunisie (Tunis 10-17 octobre 1955).- Paris: P.U.F., 1958.- 3 fascicules (79,139 et 105p).

INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE (INS), Tunis.- Enquêtes sur le budget et la consommation des ménages: 1965/68 et 1975,1979 et 1980.- Tunis: INS.

INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE (INS), Tunis.- Structure de la consommation.- Tunis: INS, 1984.

JAOUADI (M'T), ESSATARA (M'B.).- Bilans des disponibilités pour la consommation humaine au Maroc (1971-1975).- Rabat: Institut Agronomique et Vétérinaire HASSAN II, 1977.- 34p.

JAOUADI (M'T).- Evolution des modèles de consommation au Maroc.- Montpellier: Institut Agronomique Méditerranéen (IAM), 1984.

JOUADI (M'T), ESSATARA (M'B).- La consommation alimentaire au Maroc: situation actuelle et projections pour 1982.- Rabat: Institut Agronomique et Vétérinaire HASSAN II, 1977.- 11p.

JULIEN (C.A).- L'histoire de l'Afrique du Nord.- Paris: Payot, 1972.- 333p.- (Tunisie, Algérie, Maroc des origines à la conquête arabe).

LARAOUI (A).- L'histoire du Maghreb: un essai de synthèse.- Paris: Maspero, 1982.- 379p.

LAURE (J), ESSATARA (M'B), JAOUADI (M'T).- Besoins et apports en nutriments au Maroc.- Rabat: Institut Agronomique et Vétérinaire HASSAN II, 1977.- 34p.

LEMOINE (M).- Note sur l'utilisation du lait pour les indigènes en Algérie, préparation du beurre et du leben.- Institut Pasteur Afrique du Nord, 1921.- 89p.

LERY (F).- L'agriculture au Maghreb.- Paris: G.P. Maisonneuve et Larose, 1982.- 338p.

LESTER (B), PECKHOLM (E).- D'abord le pain.- Paris: Economica, 1978.- 217p.

LIVET (R).- Géographe de l'alimentation.- Paris: Economie et Humanisme et les Editions Ouvrières, 1969.- 317p. (coll. Développement et Civilisation)

MALASSIS (L), PADILLA (M).- Economie agro-alimentaire.- Paris: Cujas, 1986.- 449p. (Tome III. Economie mondiale).

MALASSIS (L).- Economie agro-alimentaire.- Paris: Cujas, 1979.- 437p. (Tome I. Economie de la consommation et de la production agro-alimentaire).

MAROC. Ministère de l'Economie Nationale et des Finances.- La consommation et les dépenses des ménages musulmans (résultats de l'enquête 1959-1960).- Rabat: MENF, 1962.- 187p.

MAROC. Secrétariat d'Etat au Plan et Développement Régional et de la Formation des Cadres.- Consommation et dépenses des ménages 1970-1971.- Rabat: 1973.

MAROC. Ministère du Plan de la Formation des Cadres et de la Formation Professionnelle.- Plan de développement économique et social 1973-1977.- Rabat: MPFCA.- 1973.- (vol. I et II).

MAROC. Ministère de l'Agriculture et de la Réforme Agraire.- Etudes agronomiques: principales activités agro- industrielles.- Rabat: MARA, 1978.- 70p. (version actualisée)

MAROC. Ministère du Plan et de la Formation Professionnelle.- Plan de développement économique et social 1981-1985.- Rabat: MPFP, 1981.

MAROC. Ministère du Plan.- Consommation et dépenses des ménages 1984-1985. Premiers résultats.- Rabat: MP,1987.- (Vol.I Rapport de synthèse).

MATHIEUX (J), LUMMAU (J), HERSE (H).- Contrôle de l'état de nutrition des indigènes musulmans d'un douar marocain: le bidonville de Kenitra.- In *Bulletin de l'Institut d'Hygiène du Maroc*, IV, 1937, 68p.

MECHNENE (A).- Dépendance alimentaire en Algérie.- Université de Paris III: 1980, 560p.- (thèse de 3ème cycle).

MEGHERBI (A).- Culture et personnalité algérienne de Massinissa à nos jours.- Alger: Entreprise Nationale du Livre, 1986.- 158p.

MILADI (S).- Aperçu sur la situation alimentaire nutritionnelle: Algérie.- Rome: FAO, 1985.-36p. (Country food and nutrition summaries : Algeria).

MILADI (S).- Aperçu sur la situation alimentaire nutritionnelle: Royaume du Maroc: Country food and nutrition summaries: Kingdom of Morocco.- Rome: FAO, 1985.- 37p. (Joint FAO/WHO/OAU Régional Food and Nutrition Commission for Africa).

MILADI (S).- Aperçu sur la situation alimentaire nutritionnelle: Tunisie: Country food and nutrition summaries Tunisia.- Rome: FAO,1985.- (Joint FAO/WHO/OAU Regional food and Nutrition Commission for Africa).

MOREAU (A).- Un aliment nord africain: le couscous.- Tunis: Institut Pasteur, 1942.- 302p.

NAILI (A).- Analyse de la filière lait et produits laitiers en Tunisie: pour une amélioration de la politique laitière.- Montpellier: Institut Agronomique Méditerranéen, 1983.- 107p. (thèse master).

NOUSHI (A).- Enquête sur le niveau de vie des populations rurales constantinoises de la conquête à 1919.- Paris: P.U.F.- 76p.

OFFICE DES PUBLICATIONS UNIVERSITAIRES (OPU) Alger.- Système urbain et développement au Maghreb.- Alger: OPU, 1983.- 343p.

OPTIONS MEDITERRANEENNES.- Céréales et Produits céréaliers en méditérannée. Actes du colloque de Rabat, Maroc 6-8 mars 1985 , INAV-H II/CIHEAM Montpellier.- Montpellier: IAMM, 1986.- 336p.

ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE (FAO). Séminaire international sur la consommation et les politiques alimentaires dans les pays du Maghreb. Rome, 6, 8 Mai 1986.- Montpellier: Institut Agronomique Méditerranéen (IAM), 1986.

ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE (FAO).- Programme de développement céréalier.- Rome: FAO, 1986.- (Vol.I,II).

ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE (FAO).- Une expérience de nutrition et de planification alimentaire (1965-1969) dans le cadre de l'élaboration du troisième plan tunisien.- Rome: FAO, 1970.- 31p.

PADILLA (M), ONCUOGLU (S), ALLAYA (M).- Evolution comparée des consommations alimentaires dans les pays du Maghreb.- Montpellier: Institut Agronomique Méditerranéen (IAM), 1984.- 22p., ann. (communication au séminaire d'Alger sur les modèles de consommation et les politiques alimentaires dans les pays du Maghreb, 17-19 décembre 1984).

PERTHUIS (C).- L'Algérie face au déséquilibre agro-alimentaire.- U.M.I.- Faculté de Droit et des Sciences Economiques, 1984.- 569p. (thèse d'Etat en Sciences Economiques).

PETER (F.), ARMELAGOS (G.).- Anthropologie des coutumes alimentaires.- Paris: Denoël, 1985, 267p.

PIVOT (C).- Le blé français face à l'environnement international.- Paris: Economica, 1983.- 184p.

QUAROUACH (M).- La croissance de l'agriculture marocaine, de la dépendance alimentaire à l'auto-suffisance.- Paris: SN, 1987, 158p.

REVEL (A), RIBOUD (C).- Les Etats-Unis et la stratégie alimentaire mondiale.Tendances actuelles.- Paris: Calman-Levy, 1981.- 294p.

RIVIERE (LH).-Traité pratique d'agriculture pour le Nord de l'Afrique.- Paris: Société d'Edition, 1928.- 662p.

ROUISSI (M).- Population et société au Maghreb.- Paris: CERES Production, 1977.-189p.

ROUSEAU (C).- Analyse des figues de barbarie.- Tunis: Archives de l'Institut Pasteur, 1940.- 126p.

SECRETARIAT SOCIAL D'ALGER.- La lutte des Algériens contre la faim.- Journées d'études des secrétariats sociaux d'Algérie. Alger, 27,30 Mai.- Alger: SSA, 1954.- 203p.

SIDMOU (M).- Déficit et potentiel céréaliers au Maroc.- Montpellier: Institut Agronomique Méditerranéen, 1984.- 260p. (thèse master).

TAZI LABJOUR (MK).- Les salaires au Maroc 1956-1980 élément d'analyse.- Université Mohamed V, Rabat: 1981.

TIANO (A).- Le Maghreb entre les mythes.- Paris: P.U.F., 1967.- 623p.

TOLLET (A).- Les Professionnels de l'Agriculture et de l'Agro-alimentaire français et la Coopération avec le Maghreb.- Montpellier: Ecole Supérieure d'Ingénieurs et de Techniciens pour l'Agriculture, 1986.- 128p.- (mémoire).

TOUNSI (M).- L'industrie céréalière dans la stratégie agro-alimentaire en Algérie.- Grenoble: Université des Sciences Sociales, 1982.- 452p.

TROIN (JF).- Le Maghreb: hommes et espaces.- Paris: Armand Collin, 1985.- 360p.

TUNISIE.- Plan de développement économique et social 1973-1976.- Tunis: Imprimerie Officielle, 1973.

TUNISIE.- Plan de développement économique et social 1977-1981.- Tunis: Imprimerie Officielle, 1977.

TUNISIE.- Secrétariat d'Etat au Plan et à l'Economie Nationale 1968.- Plan quadriennal 1965-1968.- Tunis: SEPEN, 1965.- (3 vol).

TUNISIE.- Secrétariat d'Etat au Plan et à l'Economie Nationale.- Enquête de Consommation et budgets des familles (milieu rural : Nord de la Tunisie).- Tunis: SEPEN, 1966.- 132p.

ZOUAOUI (M.).- Agro-business et dépendance alimentaire. Le cas du monde arabe et de l'Iran.- U.M.I., Faculté de Droit et des Sciences Economiques, 1980.- 293p., biblio.- (thèse de 3ème cycle en Economie du Développement).

TABLE DES MATIERES

Introduction générale 1

Chapitre I : Génèse des modèles de consommation alimentaire au Maghreb 9

1. Nature et spécificité des modes de consommation traditionnels 12
   A. Ressources et production alimentaire 12
   B. Des modes de consommation homogènes liés au système productif 13
      a. Les citadins 13
      b. Paysans sédentaires 13
      c. Les nomades 14

2. Mutation des modèles d'alimentation traditionnels à l'époque coloniale 15
   A. Désarticulation des structures de production 15
      a. Huile d'olive et légumes en Tunisie 16
      b. Produits laitiers, blé dur et orge en Algérie 17
      c. Sucre et légumineuse au Maroc 19
   B. Amorce d'une mutation des modèles de consommation 20
      a. Répartition très inégale de la croissance économique 21
      b. Adaptations alimentaires 23

3. Premières évaluations et spécificités des modèles alimentaires du Maghreb 25
   A. Coefficients budgétaires 26
   B. Disparité de consommation 27
   C. Niveau de consommation 27
   D. Qualité nutritionnelle 28

Chapitre II : Bouleversements économiques et sociaux récents 31

I. Changements socio-économiques 34
   A. Explosion des populations maghrébines 35
      a. Croissance d'ensemble 35
      b. Jeunesse des populations 36
      c. Fort taux de natalité 36
      d. Transition démographique 37
   B. L'urbanisation 38
      a. Croissance urbaine 38
      b. Exode rural 39
   C. Emploi et revenus 40
      a. Emploi 41
      b. Revenu national 42
      c. Distribution des revenus par tête 44
   D. Evolution des prix et du pouvoir d'achat 47
      a. Système des prix 47
      b. Pouvoir d'achat 52

2. Disponibilités agro-alimentaires 58
A. Production 59
a. Céréales 60
b. Transformation des céréales 61
c. Produits animaux 63
B. Les importations 65

3. Place de l'alimentation dans la stratégie de développement 68
A. Algérie 69
B. Maroc 69
C. Tunisie 70

Chapitre III : Dynamique de la consommation 73

1. Aperçu sur la situation alimentaire et nutritionnelle à l'indépendance 75
A. Situation décrite par certains auteurs 75
a. Situation de référence décrite par M. AUTRET sur la base des bilans alimentaires et nutritionnels 76

2. Tendances d'évolution des modèles de consommation maghrébins 78
A. Renforcement des modèles de consommation traditionnels 79
a. Importance des céréales dans la consommation alimentaire 80
B. Apports nutritionnels des céréales 87
a. Tendance à la saturation des céréales 88
C. Diversification 91
a. Croissance de la consommation des produits d'origine animale 92
b. Apports nutritionnels des produits animaux 96
D. Equilibres alimentaires et nutritionnels 98
a. Couverture des besoins nutritionnels 98
b. Carences nutritionnelles 99
E. Distribution sociale de la consommation 101
a. Distribution géographique 101
b. Répartition socio-professionnelle 103
F. Occidentalisation des modèles de consommation 104
a. Caractéristiques du modèle de consommation occidental 104
b. Conditions de propagation du modèle de consommation occidental 106

Conclusion générale 111

Bibliographie 119

Table des matières 129

Annexes 131

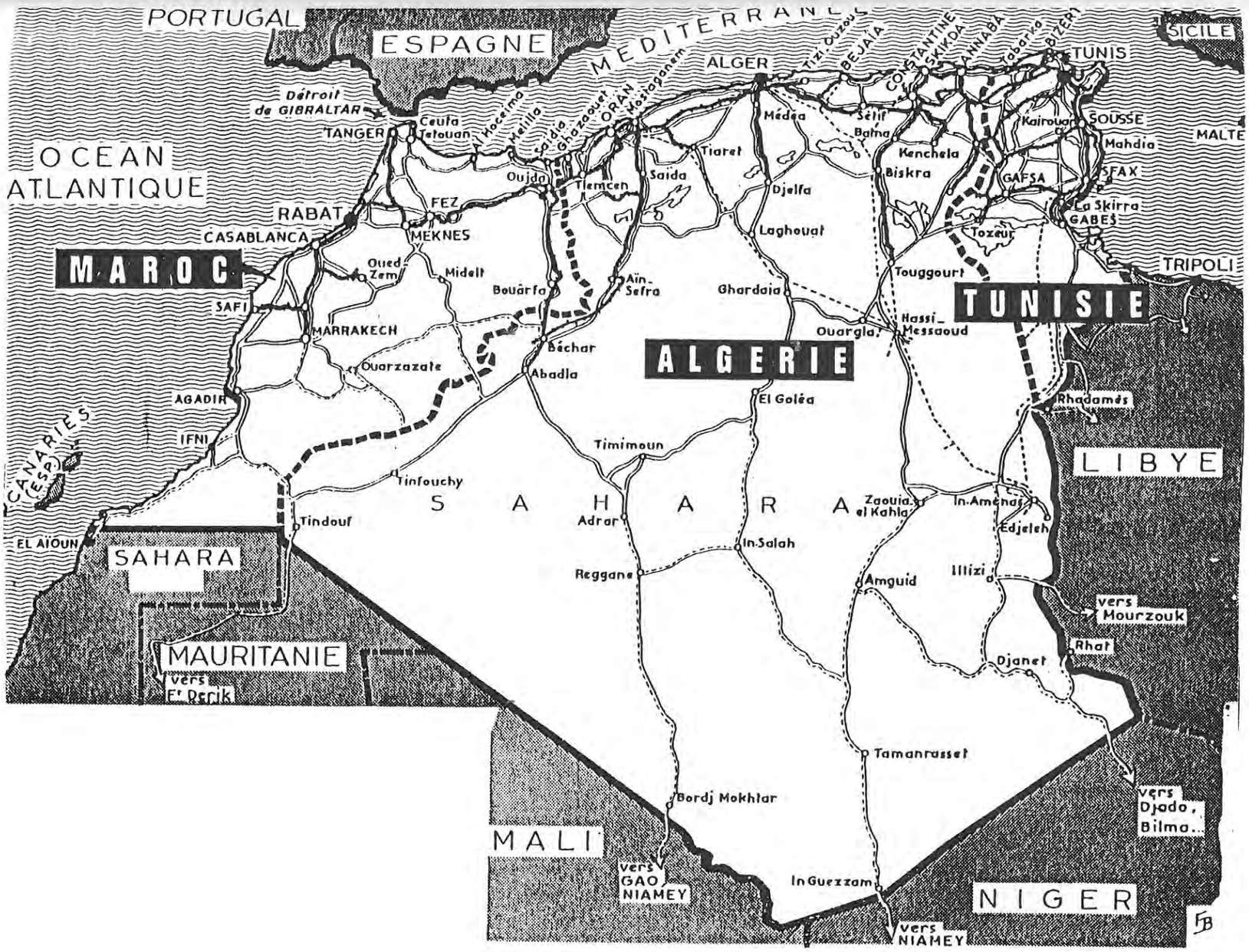
Tableaux 133

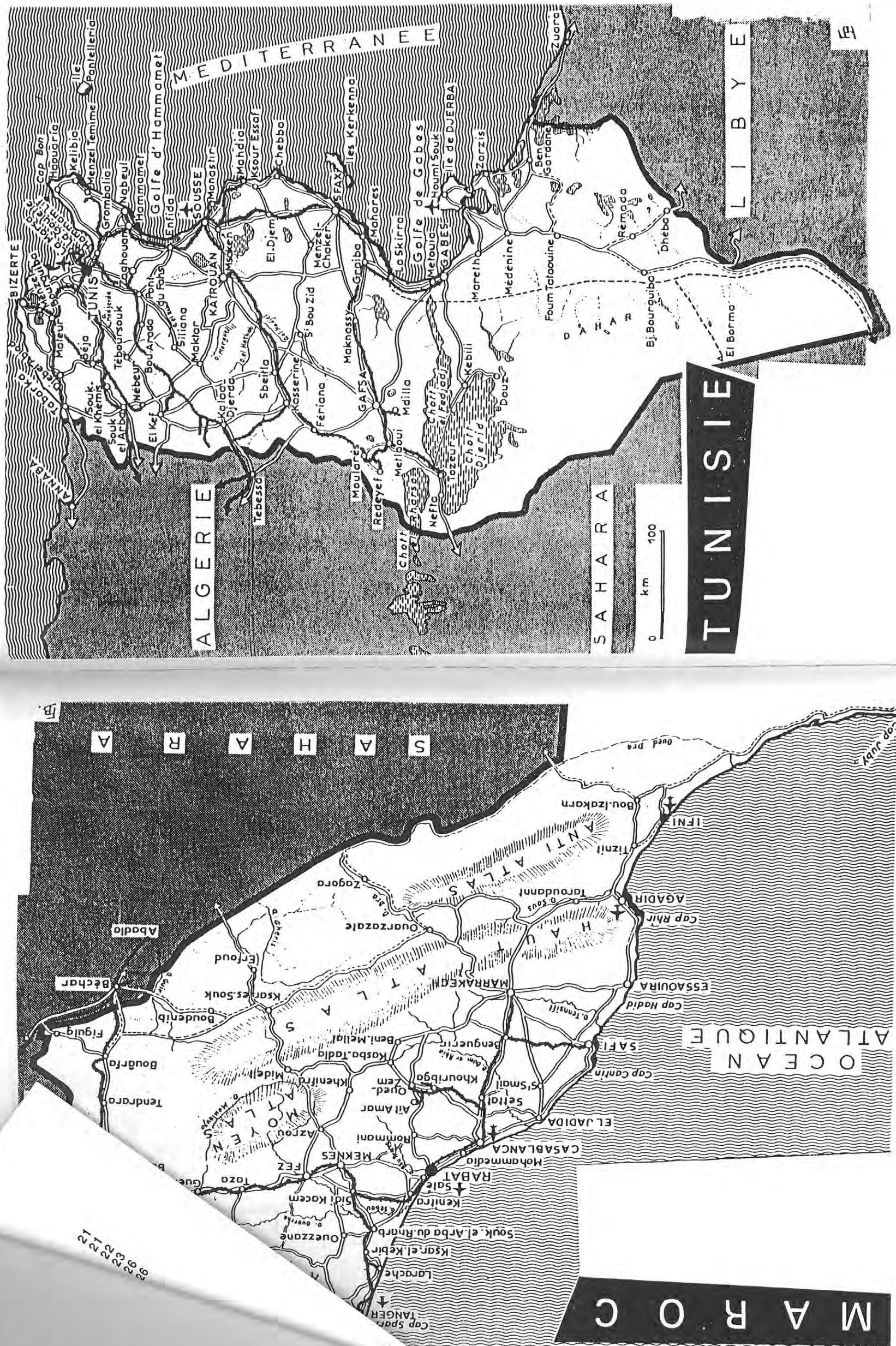
Cartes 135

Annexes

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1.1.	Evolution de la distribution des revenus des maghrébins par catégorie de revenus	21
Tableau 1.2.	Evolution par catégorie de population	21
Tableau 1.3.	Taux de croissance des populations maghrébines	22
Tableau 1.4.	Taux annuel moyen de croissance urbaine en %	23
Tableau 1.5.	Coéfficient budgétaire par zone d'habitat	26
Tableau 1.6.	Structure des dépenses alimentaires par zone d'habitat en %	26
Tableau 2.1.	Croissance annuelle moyenne de la production agricole et alimentaire par tête (en %)	33
Tableau 2.2.	Croissance annuelle moyenne du PNB par tête	34
Tableau 2.3.	Taux de scolarisation en 1984	37
Tableau 2.4.	Comparaison des indicateurs démographiques	38
Tableau 2.5.	Comparaison des taux d'urbanisation en 1986	39
Tableau 2.6.	Structure de l'emploi non agricole (en %)	42
Tableau 2.7.	PIB par tête par an et taux de croissance	43
Tableau 2.8.	Comparaison des indicateurs économiques	44
Tableau 2.9.	Evolution des prix des blés par quintal	50
Tableau 2.10	Poids des subventions à la consommation alimentaire (en % du PIB)	51
Tableau 2.11	Fluctuations annuelles des prix de consommation en %	52
Tableau 2.11	Comparaison des pouvoirs d'achat	53
Tableau 2.13	Evolution des prix des produits animaux en Algérie prix en DA le kg	55
Tableau 2.14	Prix comparés à la production et à la consommation (litre de lait)	56
Tableau 2.15	Evolution des disponibilités céréalières	59
Tableau 2.16	Evolution comparée des productions et des importations par tête des blés	59
Tableau 2.17	Evolution alimentaire indice 1965 = 100	60
Tableau 2.18	Répartition des superficies en blés en %	61
Tableau 2.19	Bilan comparé des capacité de trituration et des triturations réalisées (%)	62
Tableau 2.20	Evolution de la production de viande rouge	63
Tableau 2.21	Evolution de la production laitière et du taux de couverture	65
Tableau 2.22	Structure en % des importations	67
Tableau 3.1	Ration calorique moyenne	79
Tableau 3.2	Evolution des disponibilités céréalières en Algérie	81
Tableau 3.3	Comparaison des sources de données	82
Tableau 3.4	Comparaison des résultats des deux sources	83
Tableau 3.5	Consommation comparée des céréales en kg/hab et par an en 1985	84
Tableau 3.6	Evolution de la consommation des semoules, farines et des blés en grains	85
Tableau 3.7	Consommation de céréales en Tunisie en kg/hab et par an	86
Tableau 3.8	Evolution de la consommation des céréales au Maroc (en kg/hab/an)	86
Tableau 3.9	Evolution de la part des céréales dans la ration énergétique en %	87
Tableau 3.10	Evolution de la part des céréales dans la ration protéique	88
Tableau 3.11	Rations alimentaires prévues par la planification en Algérie en kg/tête/an	90
Tableau 3.12	Evolution de la consommation de viande en kg/tête/jour	92
Tableau 3.13	Ventilation de la consommation de viande en 1984-1985 en kg/hab/an	93
Tableau 3.14	Evolution de la consommation des produits laitiers (en kg/tête/an et équivalent lait)	94
Tableau 3.15	Evolution de la consommation des oeufs	95
Tableau 3.16	Structure nutritionnelle des rations des trois pays	96
Tableau 3.17	Structure des protéïnes en %	97
Tableau 3.18	Evolution des apports calorifiques en %	98
Tableau 3.19	Caractéristiques techniques comparées des blés durs et tendres	99
Tableau 3.20	Comparaison des calories initiales	105
Tableau 3.21	Comparaison avec les pays développés en kg/hab/an	106


PORTUGAL
ESPAGNE
MEDITERRANEE
SICILE
ALGER
TUNIS
Détroit de GIBRALTAR
TANGER
Ceuta
Tetouan
Al Hoceima
Melilla
Saida
Mostaganem
ORAN
Tizi Ouzou
BEJAIA
CONSTANTINE
SKIKDA
ANNABA
Tabarka
BIZERTE
MALTE
OCEAN ATLANTIQUE
Médea
Sétif
Batna
Kairouan
SOUSSE
Mahdia
Tiaret
Kenchela
Biskra
SFAX
Oujda
Tlemcen
Saida
Djelfa
GAFSA
La Skirra
GABES
RABAT
FEZ
MEKNES
CASABLANCA
Laghouat
Touggourt
Tozeur
TRIPOLI
MAROC
Oued Zem
Midelt
Bouârfa
Aïn-Sefra
Ghardaia
TUNISIE
SAFI
MARRAKECH
Ouargla
Hassi-Messaoud
Béchar
ALGERIE
Ouarzazate
Abadla
AGADIR
El Goléa
Rhadamès
IFNI
Timimoun
LIBYE
CANARIES (ESP.)
Tinfouchy
SAHARA
Zaouia el Kahla
In-Amenas
Tindouf
Adrar
Edjeleh
EL AIOUN
SAHARA
In-Salah
Reggane
Amguid
Illizi
vers Mourzouk
Rhat
MAURITANIE
vers E.t Derik
Djanet
Tamanrasset
vers Djado, Bilma..
Bordj Mokhtar
MALI
vers GAO NIAMEY
In Guezzam
NIGER
vers NIAMEY
FB



MAROC
ALGERIE
SAHARA
OCEAN ATLANTIQUE
MEDITERRANEE
TANGER
Cap Spartel
Larache
Ksar el Kebir
Souk el Arba du Rharb
Ouezzane
Sidi Kacem
Kenitra
Salé
RABAT
MEKNES
FEZ
Taza
Azrou
Rommani
Ain Amar
Oued-Zem
Khouribga
Settat
El JADIDA
CASABLANCA
Mohammedia
Oued Bou Regreg
Oued Beht
Oued Sebou
Oued Ouerrha
Oued Inaouen
Oued Ouergha
Oued Mekkera
Oued Guir
Oued Ziz
Oued Rheris
Oued Todgha
Oued Dra
Oued Draa
Oued Drâa
Oued Saoura
Oued Zousfana
Oued Guir
Oued Ziz
Oued Rheris
Oued Todgha
Oued Dra
Oued Draa
Oued Drâa
Oued Saoura
Oued Zousfana
Cap Ghir
AGADIR
Cap Rhir
ESSAOUIRA
Cap Nadid
SAFI
Cap Cantin
Cap Sim
Cap Juby
IFNI
Bou Izakarn
Tiznit
ANTI ATLAS
Taroudannt
Oued Sous
HAUT ATLAS
MARRAKECH
Ouarzazate
Zagora
Oued Dra
Oued Drâa
Oued Draa
Oued Saoura
Oued Zousfana
Oued Guir
Oued Ziz
Oued Rheris
Oued Todgha
Oued Dra
Oued Draa
Oued Drâ

CIHEAM

Institut Agronomique Méditerranéen de Montpellier
Série «Thèses & Masters»

Numéros parus

1/ **Fernandez Canadas (Priscilla),** 1987.- *Les importations de céréales pour l'alimentation animale en Espagne : l'impact de l'entrée dans la CEE.*- 135 p.
2/ **Koutsou (Stavriani)**, 1988.- *Impact de l'émigration sur les systèmes agraires et le marché foncier (Etude comparative de deux villages de la Thrace du Nord-Est de la Grèce).*- 102 p. + ann.
3/ **Bokias (Efthimios)**, 1988.- *Le marché des oléagineux en Grèce : enjeux et perspectives.*- 89 p. + ann.
4/ **Brum (Argemiro Luis)**, 1988.- *L'évolution et les tendances du marché du soja. Le rôle de la CEE.*- 189 p. + ann.
5/ **Deybe (Daniel)**, 1989.- *Politiques agricoles et érosion des sols en Argentine : une méthodologie pour leur analyse.*- 95 p.
6/ **Vicien (Carmen)**, 1989.- *Les modèles de simulation comme outil pour la construction de fonctions de production : une application à la mesure de l'efficacité de la production agricole.*- 133 p.
7/ **Brunschwig (Gilles)**, 1990.- *Systèmes d'élevage extensif d'altitude dans les Andes Centrales du Pérou.*- 368 p. (200 FF)
8/ **Bravo (Gonzalo)**, 1990.- *Méthodes d'appréhension de la diversité d'exploitations agricoles (propositions pour un renouvellement de la démarche suivie à l'INTA, Argentine).*- 96 p.
9/ **Dorado (Guillermo)**, 1990.- *Fonctionnement technico-économique et gestion de l'exploitation agricole dans une perspective de développement (propositions théoriques et méthodologiques pour la région pampéenne de l'Argentine).*- 82 p. + ann.
10/ **Segre (Andrea)**, 1990.- *Dynamique de la consommation et du système agro-alimentaire italien.*- 207 p.
11/ **Malorgio (Giulio)**, 1990.- *Etude comparée des résultats technico-économiques de la production spécialisée de viande bovine dans deux zones difficiles française et italienne.*- 112 p.
12/ **Ait-Alhayane (Khadija)**, 1990.- *Les représentations du désert et de la désertification en Afrique du Nord.*- 87 p.
13/ **Soulé (Bio Goura),** 1992.- *Echanges frontaliers de produits agro-pastoraux et dynamisme du monde rural en pays Gourma (Burkina-Faso - Ghana - Togo).*- 113 p.
14/ **Perucca (Clorinda),** 1992.- *Diagnostic paysager des systèmes de production paysans de la province de Misiones-Argentine.*- 133 p.
15/ **Farolfi (Stefano)**, 1992.- *Dynamique de la disponibilité et de la consommation alimentaire dans les pays de l'Europe de l'Est : le cas de la Pologne.*- 170 p.
16/ **Ladjili (Khaled)**, 1992.- *Hydraulique paysanne - hydraulique étatique : économie de l'agriculture irriguée au Cap-Bon (Tunisie)* - 252 p.
17/ **Blaskovic (Hana),** 1992.- *Une analyse du système de production agricole socialisé dans la région continentale de la Croatie et les possibilités de réorganisation: tentative d'utilisation des modèles.- 130 p*
18/ **Luzietoso (Nguala)**, 1992.- *Les enjeux du développement agricole au Zaïre : Modernisation et transformation des sociétés lignagères dans la vallée de l'Inkisi.*- 89 p.
19/ **Hacherouf (Adelmadjid)**,1990.- *Evolution historique et comparative de la consommation alimentaire dans les pays du Maghreb Central. Algérie - Maroc - Tunisie.*- 130 p. + ann.

Ces numéros peuvent être commandés au :
Bureau des Publications - CIHEAM-IAMM
3191, route de Mende - B.P 5056
34033 Montpellier Cédex 1 (France)
Tél. : 67 04 60 00
Fax : 67 54 25 27
prix : 75FF (le numéro), sauf mention contraire

Evolution historique et comparative de la consommation alimentaire dans les pays du Maghreb central - Algérie, Maroc, Tunisie.

HACHEROUF Abdelmadjid

Résumé

Cette recherche porte sur l'analyse de l'évolution historique et comparative de la consommation alimentaire dans les pays du Maghreb central : Algérie, Maroc, Tunisie et examine cette dynamique en relation avec les grands changements politiques et socio-économiques enregistrés dans cette zone.
Elle montre que les modèles de consommation essentiellement traditionnels des trois pays ont eu une évolution très lente et quasi comparable jusqu'à la veille de la colonisation.
Celle-ci a engendré une importante mutation des systèmes productifs et par conséquent des modèles de consommation, amorçant un nouveau rythme dans leur évolution et laissant prévoir un certain rapprochement avec le modèle de consommation européen. Mais cette aspiration a été bloquée par l'insuffisance du pouvoir d'achat liée à la paupérisation de la majorité des populations maghrébines.
Toutefois, c'est après les indépendances que des changements alimentaires très profonds et différenciés se sont produits. En effet, les politiques économiques et sociales mises en oeuvre, variées selon les pays et les périodes, ont induit une évolution différenciée, des niveaux de consommation et de leurs rythmes d'évolution. Ces évolutions posent, bien qu'à des degrés divers. dans les trois pays, le même problème fondamentale de déficit de la production nationale.
Si ces modèles sont encore globalement de type céréalier, l'analyse détaillée montre que les substitutions de produits dits riches aux produits traditionnels s'opèrent à des rythmes très différents selon les strates de population.
Aussi l'hypothèse d'occidentalisation des modèles de consommation maghrébins ne correspond-t' elle qu'à une infime partie de la population pour laquelle cette tendance est d'ailleurs très partielle puisque les systèmes agro-alimentaires de ces pays rendent pratiquement impossible cette occidentalisation complète et totale. Il semble d'ailleurs légitime d'avancer que cette réalité va se poursuivre longtemps encore compte tenu des contraintes économiques, exacerbées par l'accroissement démographique.

ISBN : 2-85352-129X
Prix : 75 F

Centre International de Hautes Etudes
Agronomiques Méditerranéennes

OFFSET 2000. TEL. : 67 64 63 64